

R
A
M
A
G
E

Revue d'
Archéologie
Moderne et d'
Archéologie
Générale

1984-1985

N°

3

RAMAGE, qui paraissait jusqu'ici en décembre, paraîtra désormais en début d'année. Pour rattraper ce décalage, le présent numéro porte, par exception, un double millésime.

DIRECTEUR DE LA REVUE : Philippe BRUNEAU
SECRETAIRE DE REDACTION : Pierre-Yves BALUT

Centre d'archéologie moderne et contemporaine de l'Université de Paris-Sorbonne,
Institut d'Art et d'Archéologie, 3 rue Michelet
- 75006 PARIS.

Composition : NS SERVICES.

SOMMAIRE

Maurice DAUMAS	3
Editorial	5
Philippe BRUNEAU. - L'archéologie de la République et du catholicisme dans la France du XIXe et du début du XXe siècle	13
Christian SPILLIAERT. - La médaille satirique de la Seconde République : un moyen original de propagande politique	49
Pierre-Yves BALUT. - Meubles et immeubles de la mort	69
Marie-Ange BONHEME. - Nom royal, effigie et corps du roi mort dans l'Egypte pharaonique	117
Philippe BRUNEAU. - L'histoire de l'archéologie : enjeux, objet, méthode	129
Hervé CABEZAS. - Les représentations imagées de l'archéologie	163
André CHARVET. - L'archéologie dans la correspondance de Mérimée	195
Lucile FARNOUX. - Nerval et l'archéologie	207
Nadia BAYLE. - Armée et archéologie au XIXe siècle : éléments de recherche sur les travaux archéologiques des officiers français publiés entre 1830 et 1914	219
Philippe BRUNEAU. - L'archéologie buissonnière : 1. L'archéologie du paysage	231
Pierre-Yves BALUT. - L'archéologie buissonnière : 2. L'archéologie industrielle	243
L'archéologie moderne et contemporaine à l'Université de Paris-Sorbonne	259
Résumés des articles	263

MAURICE DAUMAS

Avec la disparition de Maurice Daumas, le 18 mars 1984, le Centre d'archéologie moderne et contemporaine de l'Université de Paris-Sorbonne a connu son premier deuil.

Nous avons fait sa connaissance quelques mois avant la création de notre Certificat de licence d'archéologie moderne où il nous semblait essentiel qu'il acceptât d'enseigner. Il le fit de très bonne grâce pendant deux ans, concourant grandement, par son renom, sa science et sa bonhomie, à la réussite de l'entreprise. S'étant ensuite retiré lorsque la parution de sa somme sur **l'Archéologie industrielle en France** eut fourni à nos étudiants un manuel de base, il avait cependant consenti à siéger dans les jurys de tous les DEA portant sur l'archéologie industrielle. Et c'est à sa confiance et à son amitié que nous avons dû d'ouvrir le colloque d'Archéologie industrielle de 1979 où il savait pourtant que nos positions ne seraient pas tout à fait les siennes.

Nous n'avons jamais caché, en effet, - les lecteurs de RAMAGE ont pu l'observer à plusieurs reprises - que nous étions sur divers points en désaccord avec lui, et sa mort n'est pas une raison de feindre aujourd'hui le contraire. Lui-même, d'ailleurs, reconnaissait volontiers qu'il était un archéologue improvisé, trop simple et malicieux, avec tant de savoir et d'autorité, pour jouer les pontifes. A ce maître que nous avons trop peu connu, nous gardons autant d'amitié que de gratitude.

EDITORIAL

Comme le précédent, ce numéro de RAMAGE s'ouvre sur un éditorial, simplement parce que c'est un genre extrêmement commode qui permet de dire à l'instant et à la diable tout ce qu'on n'aurait pas autrement le moyen d'exprimer.

Parlons donc de choses et d'autres.

L'archéologie moderne : état satisfaisant.

Et d'abord de ce qui, dans cette revue, importe au premier chef : l'archéologie moderne et contemporaine se porte assez bien. Certes, après les reconnaissances ministérielles que j'avais claironnées l'an passé, l'archéologie, dans la liste des commissions du CSU, vient de réintégrer l'antiquité et le moyen âge et l'on a eu la douleur de ne pas voir naître des sous-sections d' "Histoire et archéologie des mondes modernes ou contemporains". Mais il est néanmoins des indices favorables, non seulement celui qui forcément compte le plus à nos yeux, la parution d'un troisième numéro de RAMAGE, mais quelques autres : le nombre et le niveau général des étudiants sont satisfaisants ; plusieurs collègues antiquisants semblent enclins, eux aussi, à transporter dans l'investigation du récent leur compétence d'archéologue ; R. Agache écrit que l'archéologie aérienne ne doit plus négliger les vestiges du passé immédiat ; et l'archéologie moderne trouve même sa petite place dans *L'archéologie en dix leçons* de B. Hofman (Paris, 1980), qui n'est sans doute pas un livre de tout premier plan, mais dont les partis n'en sont que plus révélateurs.

Mais qu'est-ce donc que l'archéologie ?

Au vrai, cet auteur juge que "ce type d'archéologie est encore mal défini". Peut-être, comme d'autres, confond-il ce que nous nommons archéologie moderne et contemporaine avec l'archéologie industrielle, auquel cas nous tombons d'accord avec lui. Mais peut-être aussi n'est-ce pas seulement cela, car, pareillement, un bailleur de fonds officiels, près duquel je quémandais quelques deniers pour faire vivoter RAMAGE, m'a répondu, se faisant

conseiller faute de pouvoir ou vouloir être payeur, que nous avons encore à "préciser nos frontières". C'est, je le crains, qu'il attendait que nous les posions selon ses catégories à lui plutôt que selon les nôtres, jugeant peut-être que nous nous mêlions d'entonner sous la bannière archéologique des ramages qu'il aurait réservés à d'autres confréries, ethnologique par exemple.

Cela montre, en tous cas, malgré ceux qui trouvent superfétatoires certains des propos de RAMAGE, que rien ne va jamais de soi, même pas la définition de cette chose apparemment si obvie qu'est la spécialité dont nous vivons tous. Il suffit de considérer l'impasse où, par refus de le faire, s'est mis récemment un auteur aussi réfléchi que Paul Courbin et dans un livre aussi juste - et aussi drôle, ce qui est rare dans le genre - que *Qu'est-ce que l'archéologie ?* A ce titre interrogateur, pas de réponse ; il se dérobe carrément. Il dit et répète que "l'établissement des faits est le rôle et la mission propre de l'archéologue, ce qui le distingue de tous les para-archéologues" (p.186) et que "les interprétations d'ensemble (...) doivent être laissées aux anthropologues et aux historiens" (p.219). Mais quels faits, il ne le dit pas. Est-ce que l'atome de carbone a quatre valences, que l'hérédité d'une grand-mère blanche pèse longtemps sur un lignage de souris grises, ou qu'Alcibiade a coupé la queue à son chien ? Tout le monde établit des faits, et, comme à dix reprises, P. Courbin, pour définir l'archéologie, parle de l'activité de l'archéologue comme si le propre d'une spécialité se confondait avec les occupations du spécialiste, il n'échappe évidemment pas au vertigineux constat "qu'historiens et anthropologues tentent de se passer des archéologues pour rassembler eux-mêmes leur documentation archéologique, avec souvent un grand bonheur, (et que) de même, les archéologues peuvent se faire historiens, épigraphistes, ou anthropologues" (p.214). On se doutait bien qu'une journée de Maître Jacques ne servirait pas à définir la cuisine ni la conduite hippomobile. Aussi P. Courbin doit-il conclure par ce mot de Lévi-Strauss que le mieux est encore de "poursuivre discrètement un travail artisanal" (p.220). Triste topique pour un cas si vital que cette abstention quasi résignée ! Heureusement qu'il n'avait pas, pour obtenir quelques sous, à "mieux préciser ses frontières" !

Mais, pour nous, c'est déjà chose faite et nous les avons clairement indiquées : nous avons répété que nous tenons l'archéologie pour comptable de l'homme en tant que technicien, que nous la mettons en charge du passé technique de l'homme, et, comme rien n'est moins contesté dans l'Université que le découpage de l'histoire en quatre tranches, il semblait qu'advenant après les archéologies antique et médiévale, l'archéologie moderne et contemporaine dût avoir des frontières précisément assurées.

Je vois bien pourtant, aux lettres que je reçois ou à certaines observations orales, que notre définition, si garantie qu'elle est à la fois par une tradition remontant au siècle dernier et par une assise épistémologique bien moderne, ne laisse pas de dérouter. C'est bien étrange. Il est vrai que la plupart des gens, au moins tacitement, et en tout cas ceux qui font

de la fouille ou de la désuétude une condition nécessaire de l'archéologie, définissent celle-ci par la spécificité de ses conditions d'observation, tandis que nous, nous demandons qu'on la caractérise par la spécificité de son objet. C'est sûrement exiger là une forte conversion, et je comprends que bien des gens renaient à l'énoncé de notre définition. Et pourtant - c'est là l'étrange de la chose - ils l'ont souvent déjà admise implicitement : au cours du présent numéro il m'est donné d'observer à deux reprises qu'on ne peut pas, sans y adhérer, s'emballer pour les jeunes archéologies industrielle et du paysage. Je suis persuadé que, souvent sourdement, la conception de l'archéologie est en train de profondément changer. Il en est bien d'autres indices : voyez, par exemple ce que le double sens (mais on a appris cet hiver que l'ambiguïté venait d'être levée, gaudeamus !) d' "archéologie urbaine", archéologie dans la ville (présente) ou de la ville (passée), suppose d'hésitation entre la définition la plus habituellement accréditée et celle que nous faisons nôtre. Ce genre d'hésitations n'est d'ailleurs pas propre à notre discipline : en faisant un sort spécial à la clinique externe ou à la radiologie en regard de l'hépatologie ou de la cardiologie, etc., la médecine se découpe, elle aussi, tantôt selon les conditions de l'observation et tantôt selon la nature de son objet, et pareillement l'étude du langage quand elle met à part les langues restées incomprises ou même distingue langues mortes et langues vivantes.

La conversion dont je parle porte, pour le moins, sur deux points essentiels : elle oblige à admettre, en premier lieu, une archéologie unitaire et non pas protéiforme, buissonnière comme je le dis plus loin à propos de l'archéologie du paysage ; en second lieu, la nécessité préalable d'une artistique. Mais on y gagne divers avantages : d'abord, d'éviter les incessants conflits actuels de compétence entre spécialités voisines mais d'origine hétérogène, puisqu'un seul critère, la technicité, établit dès lors ce qui est du ressort de l'archéologie et, du même coup d'ailleurs, ce qui lui échappera toujours : ne seront archéologiquement saisissables que les faits culturels technicisés, technicisation qui est toujours facultative. Ensuite, de revaloriser notre discipline qui, cessant de ne venir qu'occasionnellement à la rescousse, a à dresser le bilan raisonné de l'équipement technique de toute civilisation.

Incomparable autopsie.

En augmentant ainsi la portée de ses recherches, notre définition n'ôte rien à l'avantage ordinaire qu'a l'archéologie de permettre l'observation directe, en un mot : l'autopsie du passé. Il suffit d'avoir lâché ce terme pour reconnaître le mérite de l'information archéologique en regard des deux autres genres de données disponibles, l'image et le texte. Non que nous méprisions l'une ou l'autre, ni l'image puisqu'elle relève de nous, ni le texte pour bien des raisons : parce qu'il renseigne sur nombre de phénomènes qui, n'ayant pas été technicisés, ne sont pas archéologiquement saisissables ; parce qu'il garde le souvenir de certains de ces ouvrages non conservés dont, selon nous, l'archéologie a à connaître ;

parce qu'il est un des moyens d'établir le sens "congruent" des indices matériellement observables. Mais l'image et le texte ont en commun de techniciser de la représentation. Or, faisant de la science, nous sommes donc en train, par définition, nous aussi, de construire une représentation. Il est alors clair qu'à privilégier l'image et surtout le texte, on s'en remet à la représentation que d'autres ont eue de ce que nous étudions ; on troque l'autopsie contre les yeux d'autrui, ce qui suffit à faire sentir que l'archéologie n'a rien d'une auxiliaire.

C'est pourquoi je m'étonnerai toujours que les historiens d'art, dont la tâche est comme à nous d'observer des ouvrages, se soient, au profit de l'enquête archivistique, détournés de la vieille "analyse formelle". Tandis qu'un philologue jugerait absurde de préférer les gloses et scholies à l'analyse directe du texte, ce n'est pas de ce qu'ils peuvent observer eux-mêmes, mais de la représentation d'autres gens qu'ils se sont pris à faire leurs choux gras.

Les deux chemins d'Héraclès.

Deux ou trois articles du dernier numéro ont été jugés difficiles par certains lecteurs, par exemple ma "notice problématique" sur le vêtement. Je confesse aisément que l'auteur y peut être pour quelque chose et qu'il devait s'efforcer à plus de clarté. Mais par de pareils jugements c'est aussi, je trouve, ne pas faire beaucoup d'honneur à l'archéologie. Personne n'attend que soit facile un traité de trigonométrie ou de dynamique des gaz. Alors pourquoi faudrait-il que l'archéologie soit aisée ? Je n'entends certes pas qu'on doive délibérément cultiver la difficulté pour le plaisir en jargonnant à l'envi, ou pour épater le bourgeois ou, plus sainement, pour sortir enfin cette pauvre archéologie de l'amateurisme et du bénévolat. Mais un scientifique n'a malheureusement pas pouvoir de simplifier les choses dont il traite : tant que l'archéologie se contente d'être une entreprise de terrassement en gros ou en détail et de résoudre plus ou moins intuitivement quelques énigmes sur la date ou la fonction d'un objet, d'avoir, comme P.-Y. Balut l'écrivait joliment l'an passé, un rôle traumatologique pour gueules cassées, la tâche reste à la portée du bon sens, lequel, comme chacun sait, est chose bien partagée. Mais la mission dont nous l'investissons est d'une autre envergure et l'on ne saurait plus se dispenser de construire, comme en toute science, l'appareil conceptuel adéquat ; si la constitution du vêtement ou de la tombe est, à sa façon, aussi compliquée que celle d'un atome, franchement nous n'y pouvons rien et le mieux est d'essayer de nous y reconnaître. Aussi ne puis-je que redire ce que je développe plus loin en concluant sur l'histoire de l'archéologie : on n'échappera plus désormais à la théorisation, tant celle des procédures archéologiques que celle des processus artistiques. L'important est seulement : de ne pas bâcler des théories que mettent aussitôt en échec les observations les plus banales ; de bien entendre que la théorie est une modalité de l'observation et non pas une pure construction de l'esprit, que loin d'être une contre-réalité (comme quand on dit d'un train fantaisiste que "théoriquement il passe à midi"), elle vise au contraire à rendre

abstraitement compte des choses en distinguant ce qui est conjoint (comme l'abri du sujet et l'habit de la personne dans le vêtement) et en rapprochant ce qui est disjoint (comme l'intervention de la personne dans le portrait, dans l'habit ou dans le "dormitoire") ; d'admettre enfin que toute théorie, bien que, étant en histoire, elle ne puisse ignorer les autres théories mais doive au contraire en assumer le passif (en expliquant et rectifiant les erreurs) et l'actif (en intégrant ce qui n'y paraît pas erroné), est nécessairement inconciliable avec celles-ci pour la raison que toutes découpent le même gâteau et qu'un découpage exclut forcément les autres.

Au demeurant, il n'y a rien là qui puisse épouvanter. Entre la descriptionite qui l'infecte de plus en plus et la réflexion abstraite, l'archéologie est aujourd'hui comme Héraclès devant ses deux chemins. Or il en est de la voie théorique comme du chemin de la vertu : c'est dans les premiers pas qu'on attrape les entorses, plus loin ça va mieux. Prenez par exemple les quatre types d'industrie de J. Gagnepain, la deïctique, la dynamique, la schématique et la cybernétique, correspondant à chacun de ses quatre plans de rationalité. Quel jargon, grand Dieu (lequel Dieu seul sait pourquoi mes amis hellénistes, érudits à entendre tous ces mots comme du français, se lamentent autant que les malheureux ignorants du grec !) et quelle complication ! Ne peut-on s'en tenir au "concret" ? Mais bien sûr, tenons-nous-en au sel marin puisque c'est lui qui est en la salière, et que va-t-on chercher à vous le découper en chlore et en sodium ? Naturellement, tout le monde a quand même fini par comprendre qu'on sait par là ce qu'il a ou non de commun avec l'eau de Javel. Faut-il alors dire : un rail est un rail, un patron de couturière est un patron et ni l'un ni l'autre ne sont un ordinateur ? Pourtant, en les rattachant tous pour une part à l'industrie cybernétique, celle qui, pour nous, a en propre de produire techniquement de la décision, on tire l'avantage non seulement de ne pas s'imaginer que l'ordinateur est une nouveauté absolue, mais surtout de se faciliter la tâche : en distinguant les variables, en dissociant ce qui, dans le rail, est surface de roulement et ce qui y est guidage, aiguillage décidant de l'itinéraire, on rend plus aisément compte de sa ressemblance et de sa différence avec la route, et de même pour le piano et le piano mécanique, pour le tracé à main levée et à la règle, etc. ; pareillement, on s'empêtre moins dans les concepts souvent imbriqués de mécanisation, passage du travail humain à une autre énergie, ce qui est d'intérêt sociologique, et d'automatisation qui est un transfert de décision. On multiplierait les exemples à l'infini : faute de distinguer la fonction et ce que j'appelle pour l'instant la destination d'un produit fabriqué, on se demande gravement, en en faisant indûment une alternative, si les cartes de géographie, bien entendu isolées d'une théorie générale de l'image, sont plutôt (ou d'abord !) des représentations du monde ou des outils de voyage. Ou encore, j'espère avoir fait sentir, l'an passé, qu'on gagne beaucoup à ne pas confondre l'insigne et l'indice, et ici même, à propos de Marianne, qu'on s'embarrasse moins, pour parler d'elle, à faire le détour préalable par une théorie de la personnification.

Encore les mots.

Mais, encore une fois, je conviens que la théorisation, par l'abstraction où elle oblige, est au départ plus difficile, quoiqu'infiniment moins fastidieuse, que le descriptionisme. Pourtant, j'ai souvent l'impression que ce sont les mots qui rebutent surtout. Faut-il alors répéter qu'à toute science est indispensable un vocabulaire univoque et diversifié permettant une claire distinction des concepts, et qu'on ne peut plus laisser "attribution" concerner tantôt la date, tantôt le lieu, l'auteur, le rétablissement des morceaux manquants, dès lors qu'on a reconnu là des opérations distinctes, car ce serait le meilleur moyen de les reconfondre. Mais, m'écrivait cet hiver un collègue éminent (je cite exactement sa lettre), "ce qui m'a toujours gêné dans vos écrits théoriques, c'est que vous donnez souvent aux mots un sens qui vous est propre, autre que leur sens habituel et même opposé". Je ne crois pas tellement tourner le dos au sens habituel, ne serait-ce que parce que je reprends souvent le sens originel : sans être du tout esclave de l'étymologie (je ne fais pas des mines quand j'entends dire qu'on saupoudre de sucre ou qu'un bâtiment est orienté au Nord, j'admets très bien qu'on chevauche un chameau et c'est pourquoi je n'ai nulle vergogne à défendre l'archéologie du récent), j'emploie célébration quand il y a rassemblement ; je préfère personnification, qui est symétrique de prospopée, à allégorie, qui est le fait de dire autre chose ; je me rappelle que moule est le jumeau, mais roturier, de modèle, et métier de ministère ; et l'on vient de voir que je prends théorie dans le sens grec d'observer ou examiner. L'ennui, c'est qu'il n'est pas au mot de "sens habituel" (pas plus tard que l'autre jour, un commerçant m'ayant déclaré qu'il "suivait les cours", j'avoue, en bon universitaire, n'avoir pas compris que le sens habituel était pour lui l'observation assidue des prix) : alors, pour éviter les équivoques de la polysémie (plusieurs sens pour un mot) et de la polyrrhémie (plusieurs mots pour un sens) et accéder à l'univoque de la langue scientifique, il faut choisir un seul sens pour un mot et un seul mot pour chaque chose à dire, ce que j'ai fait l'an passé pour habit, costume ou uniforme. A la bonne marche de ces options il n'est que deux conditions : la première est de s'en tenir fermement au sens qu'on a une fois retenu, sans jouer constamment sur les mots en parlant d'architecture sans architecte, de mythologie sans mythes ou autres faux brillants ; la seconde, qui d'ailleurs suffit à stopper ces gambades langagières, est de définir constamment les mots, ce que je m'évertue à faire. Maintenant, si le lecteur prend les dits mots en d'autres acceptions, je ne peux pas plus pour lui qu'un Italien pour un Français qui, s'obstinant à préférer sa propre langue, comprendrait "poltron" quand on lui offre une "poltrona".

Un des rôles de RAMAGE.

J'en viens au présent numéro. Deux choses me frappent à feuilleter ce que j'y écris :

d'abord, la longueur de certaines notes, ce qu'en principe je déteste, convaincu que c'est l'indice d'un texte mal composé où l'on rattache par artifice ce qu'on n'a pas su y caser ; ensuite, le nombre des renvois aux deux premiers numéros de RAMAGE, ce qui peut donner à croire qu'on s'admire le nombriil. L'une et l'autre, si désagréables soient-elles, sont cependant délibérées et s'expliquent par un des rôles que nous assignons à RAMAGE.

La mode est aujourd'hui à la pluridiscipline, mot nouveau dont on déguise avantageusement le désordre de nos sciences de l'homme, l'agrégat anarchique où nous vivons de spécialités d'âges et d'origines différents, l'acceptation systématique de toute nouvelle venue, chacun se poussant pour lui laisser un bout de banquettes alors qu'il faudrait carrément redistribuer les places. Dans ce climat, on adore confronter sur un même thème des points de vue différents, comme on fait dans les colloques où, pour cette raison et contre le sens (habituel et étymologique !) du mot, on ne fait jamais que soliloquer, et qui ne sont guère que des congrès (toujours étymologiquement), - ce qui, soit dit en passant, les condamne, car il serait moins coûteux d'imprimer les oraisons sans, de surcroît, devoir véhiculer, loger et restaurer les orateurs. Pour nous, à l'inverse - tant pis si cela fait arrogant, intolérant ou ce qu'on voudra, je m'en suis expliqué dans l'éditorial de l'an dernier-, ce qui nous importe, c'est l'unité du point de vue dans la variété des thèmes et, par conséquent, la progressive construction d'un appareil conceptuel unitaire, tant archéologique qu' "artistique", apte à les traiter. Dès lors, ce sont inéluctablement les mêmes concepts qui, d'un numéro à l'autre, d'un sujet à l'autre, sont mobilisés et il me paraît soit utile de renvoyer à des définitions déjà données antérieurement, soit démonstratif de souligner qu'un concept, apparemment utile ici, n'a pas été improvisé pour l'occasion, mais qu'il a déjà servi là.

De cette façon, si RAMAGE parvient économiquement à survivre, nous espérons que ses numéros successifs soient autre chose qu'une suite de mains s'étalant sur la couverture en couleurs chaque année différentes, mais bien un ensemble faisant masse et proposant un corps de doctrine par anticipation sur le livre que nous projetons : nous y traiterons en bon ordre de tout ce qui est ici abordé, mais nous ne le publierons que quand chaque point sera pour nous suffisamment clarifié, ce dont, hélas ! nous sommes encore bien loin. Et c'est ce qui explique certaines notes un peu longues ou certains développements d'utilité contestable : faute d'un livre qui leur donne leur place ou d'un sujet fournissant matière à le faire, je saisis toutes les occasions de poser certains concepts ou dissociations de portée générale. Le mot a beau faire prétentieux dans un monde enclin, par libéralisme mal entendu, à tenir pour du dogmatisme méprisant, voire pour une tentative de viol intellectuel, tout effort de cohérence : je ne nie pas que RAMAGE ait à nos yeux un rôle doctrinal.

Sommaire.

Je termine par un coup d'oeil sur le contenu de ce troisième numéro. Il se partage, comme le requiert le titre de la revue, entre l'archéologie générale et l'archéologie moderne et contemporaine. Celle-ci n'est représentée cette année que par deux contributions : un exposé sur l'archéologie de la République et du catholicisme dans la France du XIXe et du début du XXe siècle, que je propose surtout comme un cadre de recherche, même si j'y cite d'assez nombreux monuments ; et une étude plus érudite de Chr. Spilliaert sur les médailles satiriques de la Seconde République, qui marque bien que, pour nous, la numismatique, moderne aussi bien qu'antique ou médiévale, est un champ de l'archéologie.

A l'archéologie générale reviennent, d'abord, la première moitié d'une notice problématique sur l'équipement de la mort dont la fin paraîtra dans le prochain numéro ; ensuite, un dossier sur l'histoire de l'archéologie. En effet, nous n'entendons nullement nous passer de l'histoire et la réflexion théorique sur l'archéologie inclut à nos yeux autant la considération de sa diversité historique dans les temps, les lieux et les milieux que la spéculation sur sa définition actuelle ou sur telle de ses procédures. Le dossier s'ouvre sur un de ces balisages qui nous paraissent le préalable obligé de toute recherche, puis viennent quatre contributions, dues à H. Cabezas, A. Charvet, L. Farnoux et N. Bayle, les trois dernières issues de ces maîtrises ou thèses trop souvent inaperçues et qu'un des rôles de RAMAGE est de faire connaître.

C'est l'article de M.-A. Bonhême sur le nom, l'effigie et le corps du pharaon mort dont la présence au sommaire de notre revue peut d'abord étonner. L'auteur nous l'a proposé comme une confirmation externe à mes propos de 1982 sur le portrait : toute théorie doit se bâtir sur l'observation des choses ; or je ne suis pas suspect d'avoir fondé celle du portrait sur un savoir égyptologique que je ne possède absolument pas ; il est alors intéressant d'observer que la théorie "marche" dans des domaines qui n'avaient pourtant pas servi à la construire. Ce qui ramène vers un problème difficile que j'ai effleuré il y a longtemps et sur lequel il nous faudra revenir quelque jour, celui de la vérification en archéologie.

Enfin, l'illustration n'est pas plus riche cette année que les précédentes. La raison en est pécuniaire et nous regrettons, certes, le défaut de certaines photographies qui auraient utilement mis sous les yeux du lecteur ce dont nous dissertons. Mais nous nous en consolons néanmoins sans trop de mal : déplorant que nos disciplines, grâce aux facilités de la photographie, versent volontiers dans une contemplation qui souvent ne s'assortit, au plan verbal, que d'une trop longue description, nous tenons pour une archéologie raisonnée et raisonneuse. RAMAGE faisant toujours songer à plumage, je dirai que c'est pour le premier et non pour le second que nous avons pris le risque de lancer une nouvelle revue. Cependant, nous ne sommes pas insensibles au plumage : celui de cette année annonce qu'on entre, au cours de ce numéro, dans l'archéologie des pompes de la mort.

Ph. Br.

**L'ARCHEOLOGIE DE LA REPUBLIQUE
ET DU CATHOLICISME DANS LA FRANCE
DU XIXe ET DU DEBUT DU XXe SIECLE**

"L'archéologie de la République".

L' "archéologie de la République" est un sujet d'étude historiquement bien situé : c'est en 1973 qu'un de nos meilleurs historiens de la France contemporaine, Maurice Agulhon, a pris l'heureuse initiative d'en proposer une "esquisse". Il y a ensuite consacré plusieurs articles et un livre, *Marianne au combat*, que doit suivre un second volume, *Marianne au pouvoir*. Mais, au cours de ces années, M. Agulhon a hésité sur l'imputation épistémologique de ces recherches, qui se sont finalement trouvées rattachées à l' "histoire des mentalités", à l'histoire de l'art, au folklore ou même à l'histoire de l'urbanisme¹. J'ai déjà indiqué dans cette revue que je juge très préférable l'appellation première d' "archéologie de la République" qui, dans notre propre conception de la discipline, convient parfaitement au parti de considérer à parité toute espèce d'ouvrages sans valorisation de la facture, un tableau de Delacroix comme l'horrible statue d'un village perdu, et de s'intéresser autant à sa fonction qu'à son style². C'est pourquoi je me permets, dans le cadre plus général de l'archéologie moderne et contemporaine, de venir marcher sur les brisées de M. Agulhon. Naturellement, il ne s'agit pas pour moi de rivaliser d'érudition avec lui ; mon propos est seulement d'indiquer comment une recherche de ce genre, inaugurée par un historien, pourrait - en s'en tenant aux grandes lignes - être conduite par un professionnel de l'archéologie.

Elle me paraît s'appuyer sur deux ordres de considérations préalables : les premières tiennent à la situation historique du républicanisme français, de 1789 à 1914 ; les secondes, au rôle de l'archéologie en de pareilles matières.

Situation historique : républicains anticléricaux et royalistes catholiques.

La collusion de telle opinion politique et de telle opinion religieuse n'est certes pas philosophiquement nécessaire et chacun sait que, chez nous, l'opposition de la droite et de la gauche ne recouvre pas celle des croyants et des non croyants. Mais il se trouve que, dans la France du XIXe siècle, un républicanisme athée ou, du moins, voltairien, anticlérical ou laïc, s'oppose généralement à un royalisme catholique. Je n'ai naturellement pas ici à chercher les causes de cette antinomie politico-religieuse qui remonte très haut : à la tradition d'une monarchie "très chrétienne", à la constitution civile du clergé, aux persécutions de Napoléon, à la politique cléricale de la Restauration, etc. Ni à en énumérer, les innombrables attestations de tout genre : "armée catholique royale" de la guerre de Vendée, expressions courantes "le trône et l'autel" ou "le sceptre et le goupillon", parallèle du Roi tyran des corps et du Christ tyran des âmes, sans parler, bien entendu, de toutes les mesures institutionnelles prises par les gouvernements successifs contre ou pour l'Eglise, et de mille témoignages littéraires du genre "cette République de damnés a vendu à l'encan les biens de Dieu et ceux des seigneurs" ou bien "on avait une excessive indulgence pour son irréligion en faveur de son dévouement à la cause royale"³. Ni, enfin, à enregistrer d'innombrables variations : tentative d'un catholicisme libéral, adhésion initiale du clergé à la Seconde République, ralliement de Léon XIII, etc. En gros, la République ne s'oppose pas seulement à son contraire, la Royauté ; celle-ci s'appuyant sur le catholicisme, la République est normalement hostile à l'Eglise à laquelle elle-même s'était, dès les débuts, heurtée⁴.

Dès lors, l'"archéologie de la République" est indissociable de celle du royalisme et du catholicisme. J'entends bien que la curiosité personnelle de M. Agulhon peut légitimement se restreindre à la première : nous avons déjà dit plusieurs fois que nul n'est obligé de traiter toute une question ; mais pour moi, qui ai ici le projet d'en indiquer les linéaments et de tracer des chemins à la recherche érudite, je ne vois pas qu'on puisse se dispenser de cet élargissement de l'"archéologie de la République". M. Agulhon, d'ailleurs, avait déjà conduit le parallèle de Marie et Marianne⁵, mais l'étude, je crois, est à faire plus systématiquement : je ne vais évidemment pas présenter ici une archéologie complète du catholicisme français du XIXe siècle, mais il est certain, en raison de la situation historique du républicanisme, que le présent article porte autant sur l'archéologie des rapports du catholicisme et de la politique que sur celle de la République, telle que M. Agulhon l'a entreprise il y a une douzaine d'années.

L'archéologie d'une opposition politico-religieuse.

Reste à indiquer en quoi, dans l'espoir de quels bénéfices, et aussi avec quelles difficultés, l'archéologie a à intervenir dans une affaire qui peut d'abord ne pas paraître la

concerner au premier chef.

1. Quand l'archéologie a à délimiter un champ particulier d'investigation, elle est confrontée à l'une ou l'autre des deux situations suivantes : ou bien son objet est définitoirement technique, tels le vêtement, le portrait, les niches à chien ou les instruments de musique, et - du moins avec l'idée que nous nous en faisons - son intervention va de soi ; ou bien l'objet relève fondamentalement d'un autre plan, idées, appartenance sociale, etc., et il n'est jamais a priori certain qu'on devra recourir à elle. Son intervention n'est possible, en effet, que si ces idées, cette appartenance sociale, etc. ont été technicisées, ce qui est toujours facultatif : je puis avoir une représentation sans l'écrire ni l'imager, ma condition d'universitaire ou de Français ne donne pas forcément lieu à conduite outillée, etc. Nous sommes évidemment ici dans le second cas : notre objet est fondamentalement social puisque sont en cause la divergence de deux groupes et l'appartenance à un parti, politique ou religieux.

Celle-ci peut être technicisée, en quelque sorte directement, par les industries qui, en propre, intéressent l'être, essentiellement celles du vêtement et du logement ; une archéologie de la République et de ses rapports au catholicisme devra, par conséquent, inclure l'habit et l'habitat, y compris celui des morts. Mais l'appartenance sociale peut également donner lieu à une technicisation indirecte : en effet, "être d'un bord" politique ou religieux, c'est habituellement aussi "avoir une opinion" ; or, si celle-ci peut se cantonner au plan du langage et ne s'exprimer qu'en harangues, prières ou chants, elle est elle-même technicisable par les industries qui, cette fois, intéressent la représentation, essentiellement l'écriture et l'imagerie à laquelle, en raison de son abondance, notre investigation donnera la plus large place.

2. L'utilité d'une telle investigation archéologique n'est pas douteuse. En particulier (sans en développer tous les bénéfices), elle ne saurait, nonobstant l'abondance des sources écrites pour cette période, doubler l'enquête archivistique, pour deux raisons au moins.

D'abord, parce que l'ouvrage, que nous prenons pour objet d'étude, n'a pas la même situation sociale que le message auquel s'en tiennent ordinairement les historiens de profession. L'écrit est élitique, en ce qu'il ne concerne que la classe très limitée dont il est issu et à laquelle il est accessible ; ce sont, au contraire, des masses que concernent une mairie, une Marianne de village, le vitrail d'une église de campagne.

Ensuite, parce que le verbe, oral ou technicisé par l'écriture, ne va pas sans conscience ; on n'écrit jamais que ce que l'on sait et comprend. L'écrit, cette fois, est elliptique ; au contraire, procédant d'initiatives individuelles qui, en leur temps, se sont mutuellement ignorées, les ouvrages dessinent un faciès collectif qu'aucun contemporain ne pouvait connaître et, par conséquent, décrire : qui savait la distribution nationale des

effigies de Marianne ou de celles du Sacré-Coeur ? A l'extrême, l'investigation archéologique n'en est plus alors à seulement apporter des réponses susceptibles de confirmer ou d'infirmes les résultats de l'enquête archivistique ; elle est à même de suggérer des questions nouvelles.

3. Mais les difficultés sont considérables : non seulement celles, proprement méthodologiques (constitution de séries et ensembles ; relève des inconnues documentaires, telle la datation de la Marianne de Ségur, fig.1 ; construction d'un appareil conceptuel adéquat à l'analyse des ouvrages), qui sont inhérentes à toute l'archéologie ; mais aussi celles, simplement pratiques, de l'exhibition des monuments⁶, qui tiennent à ce que la présente recherche n'en est qu'à ses débuts. En effet, les monuments susceptibles de nous intéresser sont extrêmement nombreux et se cachent souvent dans des endroits quasi inconnus, hors des circuits touristiques habituels. D'où une documentation encore très aléatoire : ainsi M. Agulhon connaît l'obélisque de Gimeaux, qui est un infime village auvergnat, mais semble ignorer celui de Riom qui doit en être le modèle (cf. ci-dessous, p.20) ; de même, c'est bien par hasard que je suis tombé sur la Marianne de Neschers (fig. 2) ou sur les vitraux de la Bazouge-du-Désert (fig. 3 et 4). Ce n'est donc pas demain que sera connue et utilisable cette masse de monuments éparpillés dans toute la France. Encore convient-il d'y ajouter les monuments détruits comme le "ballon des Ternes"⁷ ; ou seulement projetés, collectivement, comme une République qu'on envisageait d'ériger à Saint-Denis à la fin du siècle dernier, ou individuellement (car il eût suffi que l'inventeur fût investi d'un pouvoir de décision pour que le projet fût réalisé), comme l'autel que décrit Michelet ou un Vercingétorix que réclame de ses vœux un très obscur auteur⁸ ; et même ceux qui appartiennent à la fiction littéraire comme le Vercingétorix des Copains ou l'Eporédorix de l'Anneau d'améthyste⁹. La situation est bien pire que celle où se trouvait l'archéologie classique, il y a cent ans, pour étudier la portraiture des empereurs romains ou la diffusion du culte de Mithra dans le monde antique !

L'embarras n'est pourtant pas égal en tous les points de la recherche : un échantillonnage suffit à esquisser une catégorisation, tandis que c'est la population complète qui permet seule de connaître la distribution des monuments et, par conséquent, l'ampleur géo-chronologique des phénomènes historiques en cause. C'est au premier de ces deux projets que je dois m'en tenir : je me propose donc seulement ici d'établir un premier classement, illustré des documents que fortuitement je connais, dont le rôle devrait être - en évitant le simple inventaire brut - d'aider au repérage et à une ventilation au moins provisoire des innombrables inédits qui, exactement comme en fouille¹⁰, restent à découvrir.

J'envisagerai d'abord l'antagonisme des deux camps, tel qu'il se manifeste au plan

technique et se trouve donc archéologiquement saisissable ; ensuite, les changements qu'a entraînés, à ces mêmes points de vue l'appropriation du patriotisme par les catholiques.

I. MANIFESTATIONS TECHNIQUES DE L'ANTINOMIE POLITICO-RELIGIEUSE

Il est bien rare que la condition sociale - l'être, l'appartenance de groupe, etc. - ne donne pas lieu à quelque équipement technique (expression par laquelle j'entends, comme toujours, l'arsenal complet des produits fabriqués dont on dispose en une situation historique donnée). En tout cas, les plus anciennes des parties qui nous intéressent ici, la royauté et l'Église, avaient, l'une et l'autre, une forte tradition en la matière avec un habitat (palais, églises, etc.), un habit (costume de sacre, vêtements liturgiques) et une imagerie (portraits royaux, effigies de Dieu et des saints) très abondants.

De cet état de fait découlent, me semble-t-il, au moins trois conséquences principales :

1. dès lors que les plus anciens disposaient d'un équipement technique, il était attendu que les nouveaux venus, les républicains laïcs ou anti-cléricaux, eussent à se doter d'un équipement équivalent ;
2. du coup, le camp adverse des royalistes catholiques se trouvait pris dans une situation, neuve, d'antagonisme : d'où un renforcement orienté de son propre équipement, si développé fût-il au départ ;
3. cet antagonisme ne pouvait, à défaut de réels conflits, qu'instaurer la concurrence entre les deux camps.

1. CONSTITUTION D'UN EQUIPEMENT REPUBLICAIN LAIC.

En regard de la forte tradition royale et catholique, la situation de nouveauté du camp républicain laïc pouvait donner lieu à des conduites techniques opposées qui, de fait, se sont réalisées l'une et l'autre.

D'une part, mais seulement quand le rapport des forces rendait la chose possible, c'est-à-dire en temps de crise, l'effort d'anéantissement de l'équipement adverse : telles furent, durant les révolutions, le saccage de la nécropole royale de Saint-Denis ; la destruction ou la mutilation des portraits royaux, des couronnes ou des fleurs de lys ; le martellement des noms de saints (encore visible dans des inscriptions anciennes de noms de rues de Paris, par exemple au coin des rues Saint-André-des-arts et des Grands-Augustins) ; la désaffectation des églises, etc. Plus rarement, et plus limitée, la destruction a été légale, comme l'enlèvement des crucifix des tribunaux sous Jules Ferry.

D'autre part, soit en parallèle aux destructions, soit dans les périodes de coexistence, la constitution d'un équipement républicain laïc dont il est facile de montrer qu'il est souvent symétrique de l'équipement traditionnel du camp adverse : effigie monétaire de la République en remplacement de celle du roi ; Panthéon en regard de la nécropole royale ; arbres de la liberté (lesquels sont à compter dans l'équipement technique comme y oblige, selon moi, une réflexion sur l'archéologie du paysage : cf. ci-dessous, pp.236-238) en face des croix, etc. Exactement comme on l'a souvent observé à d'autres plans que celui de l'art : parallèle des fêtes et calendrier révolutionnaires et républicains et de la liturgie catholique filé jusque par Colette¹¹ ; ou celui du conseil de révision et d'un sacrement¹² ; titre d' "une et indivisible" porté par la République en face de l'indivisa unitas de la Trinité¹³ ; etc., au point qu'on a parlé d'une "religion laïque" en France, de "Pères de l'école laïque", etc.

Mais il importe, comme toujours, d'éviter les pièges d'un génétisme exagéré. Certes, le parallélisme a été souvent ressenti comme tel par les gens du temps : Michelet imagine expressément un "autel" où "l'on assoierait les rois de la pensée moderne, Voltaire et Rousseau"¹⁴ ; ou encore, l'arbre de la liberté devait être assez l'équivalent de la croix de village pour que dans le cas, rare, d'une collusion de la République et de l'Eglise, il fût assorti d'un crucifix comme cela se fit à Gien en 1848. Certes aussi, il est des cas manifestes d'explication par l'antécédent : dès lors qu'on avait coupé la tête du roi, il fallait bien mettre quelque chose à la place du portrait qui donnait son nom au "louis" (et il en alla de même, mais sans guillotine, des "napoléons") ; ou encore, mais par un enchaînement chronologique inverse, ce serait le drapeau tricolore qui aurait engendré le "drapeau blanc" dont on sait l'importance dans le légitimisme¹⁵. Mais le plus souvent, je crois, le parallèle n'est pas tant l'effet d'un mimétisme délibéré que le résultat de processus humains très généraux : il est peu de société sans célébration (au sens étymologique du mot), sans imagerie, etc. Une fois donc qu'ils avaient récusé celles des royalistes catholiques, les républicains laïcs devaient presque inévitablement en recréer d'autres. C'est pourquoi leurs innovations relèvent forcément des mêmes genres d'industrie que la tradition de leurs antagonistes.

A. L'habit et l'habitat.

L'archéologie de la République, je l'ai annoncé en introduction, ne saurait se réduire à la déictique : parce qu'est fondamentalement en cause la diaschize sociale, on doit s'attendre à rencontrer les industries propres de l'être. Mais celles-ci n'interviennent pas toutes : nos républicains laïcs ne me paraissent pas avoir beaucoup pratiqué des industries alimentaires propres (telles qu'il en est chez les juifs, ou même chez les catholiques avec l'hostie azyme), ni des industries corporelles (telles que tonsure ou embaumement), malgré quelques dépeçages permettant, par exemple, d'isoler le coeur de Gambetta ! L'essentiel

tient donc dans l'habit et l'habitat¹⁶. Au vrai, j'ai assez peu à en dire, sans pouvoir d'ailleurs encore définitivement décider si cela tient à mon ignorance personnelle ou, comme je le croirais, à la réalité historique, l'équipement laïc abondant surtout en inscriptions, indicateurs et images.

1. En fait d'habit, c'est la période de la Révolution française qui me paraît la plus riche, avec les sans-culotte, le luxuriant vestiaire officiel de la Première République et du Directoire. Pour les périodes plus récentes, je ne trouve guère à mentionner que quelques transpositions vestimentaires du drapeau tricolore : écharpes des maires et députés, cocardes et rubans du conseil de révision.

2. L'habitat est plus développé.

D'abord, celui des vivants. La mairie s'oppose au palais royal en tant que maison communale, voire maison du peuple ; mais aussi à l'église en tant que lieu de la célébration laïque ; parallèle au mariage religieux, le mariage civil a pour cadre une salle des fêtes qui est le pendant du sanctuaire catholique, avec ses bancs tournés vers la table du maire et le buste de Marianne comme ils le sont là vers l'autel et le crucifix. - On nourrirait sans mal un parallèle entre l'église, temple de la "superstition", et la Sorbonne, temple de la science, voire de la religion de la science, où cette opposition de fonction est plusieurs fois marquée dans l'imagerie par de quasi-substitutions : "Bois sacré" du Grand amphithéâtre en regard de cet autre jardin qu'est étymologiquement et souvent imagièremment le paradis ; portraits des historiens républicains en place de ceux des Pères de l'église ; transposition scientiste de la méditation sur un crâne où Cuvier cherchant les origines premières de l'homme remplace un Saint Jérôme soucieux de ses fins dernières ; matérialisme d'A. Paré disséquant un homme réduit à son seul corps¹⁷. - A l'église, manifestation architecturale de l'Eglise triomphante, du peuple des saints, répond le Panthéon, au nom caractéristique, qui rassemble ce peuple républicain des "grands hommes" à qui la patrie est reconnaissante. -Etc., et, bien entendu, une archéologie comme la nôtre, qui inclut le non conservé, prendra aussi en compte l'équipement provisoire des fêtes républicaines¹⁸.

Et aussi l'habitat des morts : tombes individuelles de grands républicains et surtout, derechef mais cette fois comme nécropole, le Panthéon.

B. La déïctique.

Malgré tout, c'est l'industrie déïctique, celle qui a en propre de produire techniquement de la représentation, qui est de beaucoup la plus développée. Ses différentes formes n'ont pas à nous retenir, car elle se présente sous ses trois modalités ordinaires : l'écriture, l'image et l'indicateur¹⁹, dont il serait seulement intéressant d'observer la

répartition historique (ainsi, j'ai l'impression que l'indicateur est plus en faveur dans la première moitié du XIXe siècle, et l'image dans la seconde). Ce qui importe, c'est ce que les républicains ont ainsi à représenter : puisqu'est en cause la diaschize sociale, on doit s'attendre que soient concernées l'histoire et les institutions et, par le fait, les documents que je connais se classent aisément sous ces rubriques.

L'histoire républicaine, ou à chacun son histoire.

Parce que le temps se divise en passé et avenir, il est forcément deux histoires, celle d'hier, qui, déjà advenue, est seule passible de connaissance ("Geschichte" par opposition au "Geschehen" : cf. ci-dessous, p.129), et celle de demain que tout homme, en vivant, est en train de produire. De celle-ci je ne parlerai pas ici, mais c'est à elle que se rattachent les ouvrages de propagande, comme les affiches électorales²⁰ ou les médailles satiriques qui font l'objet de l'article suivant.

C'est donc à la commémoration du passé que je vais m'attacher. Mais il ne peut s'agir d'une histoire de France quelconque. En effet, à la façon dont la même image n'est pas portrait pour tout le monde, ni le même bien patrimoine pour chacun²¹, pareillement - et toujours en raison des fluctuations de la personne - le même passé n'est pas historique pour tous (ainsi, récemment, le jour de la mort de Tino Rossi, "le Monde", à la différence de "France-soir", n'en faisait pas un grand titre, sans doute d'ailleurs avec quelque affectation). Ainsi n'était-il aucune chance que l'histoire des républicains fût la même que celle des royalistes (c'est pourquoi, au plan scolaire, l'histoire enseignée apparaît toujours "objective" aux uns et "tendancieuse" ou "sectaire" aux autres). Les républicains, hommes nouveaux, ont forcément une histoire nouvelle, à eux, faite d'événements et de grands hommes qui ne sont pas ceux des autres.

1. Les événements républicains ont été assez fréquemment représentés. Soit par des indicateurs inscrits, tournant souvent d'autant plus au monument aux morts, surtout au cénotaphe, que ces événements avaient généralement été meurtriers et que les indicateurs les plus courants, obélisques ou colonnes, signalaient ordinairement des tombes : par exemple, pour la révolution de 1830, colonne de la Bastille, colonne Vanneau-Papu de Rennes, obélisque de Gimeaux (Puy-de-Dôme), obélisque de Riom qui fut, je crois, le modèle de ce dernier²². - Soit par des images également inscrites en général : scènes à personnages comme sur le socle du monument de la place de la République à Paris, ou personnifications, telles cette femme qui, à Issoire et à Brioude, doit être la Révolution française (puisque le socle porte l'inscription "A la gloire de la Révolution française"), ou cette autre qui figure à Cusset la seule année "1792", ou encore celle qui, au Parc Montsouris, personnifiait 1789.

Des divers points de vue dont on peut considérer l'indicateur et surtout l'image, c'est

ici le choix, ou la préférence, qui doit nous intéresser le plus : par exemple, l'ensemble des scènes de la place de la République traduit une façon de se représenter les étapes de l'histoire républicaine.

2. L'événement n'a pas lieu sans acteurs et l'histoire ne va pas sans grands hommes. La République a eu les siens - "saints républicains" ou "panthéon laïc" comme on le dit parfois - qu'elle a amplement représentés, ici aussi, me semble-t-il, avec une prédilection pour l'indicateur au début du siècle et ensuite pour l'image, ce que, à l'époque même, on a appelé la "statuomanie" : ainsi, à Clermont-Ferrand, l'obélisque de Desaix est beaucoup plus ancien que sa statue de la place de Jaude²³.

Si cette variété de modes de représentation, la même que plus haut pour l'événement, relève d'une théorie générale de l'industrie déictique, le phénomène s'explique, pour le reste, par celle de la personne et, plus spécialement, du portrait²⁴. Il est manifeste - et il est attendu - que les grands hommes de la République ne soient pas seulement des contemporains ayant œuvré à son établissement, mais d'autres, beaucoup plus anciens, qu'elle s'est appropriés : si le monument de Jules Ferry est érigé aux Tuileries moins de quinze ans après sa mort, on voit dans le même temps s'élever des Vercingétorix²⁵, des Jeanne d'Arc ou des Bayard. C'est que le peuple historique, l'ensemble des personnes qui sont socialement nôtres, ne coïncide pas avec la population physique, l'ensemble des sujets qui sont animalelement co-présents, et inclut des morts autant qu'elle exclut des vivants. Or c'est très certainement la raison d'être de toutes ces représentations. Certes, on peut toujours, par surcroît, logifier leur existence, leur trouver des justifications moralisantes du genre de celle-ci que propose le **Tour de la France par deux enfants** : "ce que la patrie admire dans ses grands hommes, ce n'est pas seulement leur génie, c'est encore leur travail et leur vertu"²⁶. Mais leur rôle fondamental est celui que j'indiquais naguère en traitant du portrait : "combattant la tradition royaliste catholique et lui succédant, des hommes nouveaux avaient à s'originer dans une patrie à eux, à constituer leur propre société historique. C'est elle que rend présent en image, faute de l'être physiquement, le peuple des portraiturés (...). Incluant les uns parmi nous et excluant les autres, la portraiture est (...) une manière de conférer le droit de cité"²⁷ - au sens urbain autant qu'institutionnel du terme et c'est pourquoi les grands hommes ont été représentés de préférence là où ils sont le plus chez eux, Desaix à Clermont ou les Girondins à Bordeaux²⁸ - et de manifester la société des républicains.

L'institution républicaine. La représentation de Marianne.

La République n'est pas seulement le camp rallié par les uns et combattu par les autres. C'est aussi un régime qui, en France, en quelque quatre-vingts ans, a remplacé par trois fois un régime monarchique, royal ou impérial. Cela n'allait pas sans conséquence pour l'industrie déictique : la monarchie est un régime personnel dont, en d'autres termes, la

personne du monarque est la manifestation visible, l'incarnation ; avec la République, le peuple devient souverain, mais, riche de millions de têtes, il n'en a plus une seule pour remplacer, sur les louis ou napoléons, puis sur les timbres postaux, celle du monarque. Chacun sait qu'à celle-ci fut substituée l'image personnifiée de la République, celle que, pour des raisons encore non élucidées et qui n'ont pas à nous intéresser ici, on a nommée Marianne.

I. Esquisse d'une théorie de la personnification. - Mais il faut bien voir que Marianne n'est qu'un cas singulier d'un mécanisme très général, celui de la personnification, dont il importe d'esquisser la théorie (laquelle ne saurait être le rappel historiquement énumératif d'une tradition remontant à l'antiquité classique et au-delà !) si l'on veut ne pas s'étonner du banal ou se perdre en de faux problèmes.

I. Emblème et trophée, parangon, personnification. - Le langage nous permet de dire et de concevoir du non ou du malaisément perceptible aussi bien que du perçu : il est grammaticalement aussi aisé de parler de l'âme que du corps, de la Normandie, visible seulement de satellite, que d'un de ses pommiers ou d'une de ses vaches. Mais la facilité n'est plus la même quand on passe à l'image, c'est-à-dire à la visualisation : représenter Louis XVI, c'est dessiner ce que l'on voit ; représenter la République, c'est donner une forme perceptible à ce qui est grammaticalement conçu sans être jamais naturellement perçu²⁹. Pour ce faire, je ne vois pas qu'on ait trouvé plus de trois moyens qui sont illustrés dans un article suivant (ci-dessous, pp.163-194) et que je propose de nommer :

a) l'emblème, chose non humaine qui fait suffisamment penser à un concept abstrait pour pouvoir en tenir lieu : par exemple, on représentera le travail des champs et celui de l'usine par la faucille et le marteau, ou la force par le lion. Souvent isolés, comme le bonnet phrygien de la République ou la balance de la Loi, les emblèmes peuvent se présenter en groupe, ce que dans l'art de la période classique on appelle ordinairement un trophée ;

b) le parangon, c'est-à-dire, en exemplarisant le concept, un ou plusieurs individus proposés comme représentants achevés, parfaite incarnation du non visible : un travailleur pour le Travail, un agriculteur pour l'Agriculture, un couple grelottant pour le Froid, le monarque pour la monarchie ;

c) la personnification, mot latin dont je me sers à dessein pour désigner l'équivalent imagier de ce que, du mot grec synonyme, on nomme en rhétorique la prosopopée : parce que le langage lui permet de faire parler les Lois, Socrate, en leur prêtant tout un discours, en "fait des personnes". Tandis qu'avec le parangon le concept s'exemplarisait, ici, il s'anthropise.

La personnification représente de façon humaine ce qui n'a d'existence que par le langage. Aussi doit-on soupçonner qu'elle est aussi vieille que lui et que l'image. En tout cas, Marianne n'est qu'une parmi des centaines de personnifications : saisons, mois ou villes de

l'antiquité³⁰, Eglise et Synagogue de la cathédrale de Strasbourg, vertus cardinales ou théologiques, et, pour revenir à notre sujet, Liberté, Egalité et Fraternité de la Place de la République ou d'ailleurs, etc., etc.

La personnification porte les caractères propres du langage et de l'image : dans la réalité, elle se distingue des autres personnes humaines qui, étant concomitamment des sujets, sont seules perceptibles par la vue, l'ouïe, l'odorat, etc. ; dans l'image, au contraire, la personnification est homogène aux autres personnages, exactement comme, dans le langage, un personnage réel, donc visible, et un personnage fictif, seulement imaginable parce qu'imaginaire, sont grammaticalement homogènes, Napoléon y côtoyant aussi bien Fabrice del Dongo que le maréchal Ney, ou, de même, le concept "abstrait" et la chose concrète, le prix de la vertu ne se disant pas autrement que celui des carottes. C'est de quoi les imagiers ont joué : Grandville représente Louis-Philippe fermant la bouche à la Presse ; Daumier, la République entrant, le 24 février 1848, dans la salle du conseil des ministres et les mettant en fuite ; ou Delacroix, la Liberté montant sur la barricade à côté de deux insurgés, etc.

2. Image et drame. - M. Agulhon, dans son livre, distingue à plusieurs reprises les allégories "vivante", "inerte", "fixe", "statufiée", etc. Cela peut convenir à tel ou tel de ses développements, mais, fondamentalement, l'opposition est binaire : c'est celle que nous avons plusieurs fois déjà utilisée de l'image et du drame³¹. Ce que nous percevons ou ce que nous ne faisons que concevoir peut toujours être représenté soit par le recours à la technique, soit par le truchement d'acteurs, professionnels ou non, qui, bien entendu, peuvent toujours être en outre pourvus d'un équipement technique, vêtement, logement, etc., mais seulement à la façon des référents qu'ils représentent, Britannicus n'étant ni plus ni moins vêtu sur la scène du Théâtre français qu'il n'était dans le palais de Néron. Ainsi alternent tableaux et tableaux vivants, crèches à santons et crèches animées, chemins de croix à la façon de Pontchâteau et Passions à celle de Gréban ou d'Oberammergau, ou même notre écriture outillée et l'écriture gesticulée des sourds-muets, etc. Rien n'empêchant que le drame lui-même soit technicisé par l'image, ce dont le cinéma est la plus exemplaire illustration.

A cette alternance de l'image et du drame, la personnification (non plus, bien entendu, que le parangon) ne fait pas exception : des personnifications dramatiques de la République sont donc chose attendue, mais l'archéologie, selon nous, n'a pas à s'intéresser au drame, sinon pour l'équipement technique qu'il inclut (masques, décors, etc.), par ce qu'il peut nous expliquer des images correspondantes, ou par ses conjonctions et alternances avec elles. C'est donc seulement dans cette mesure que l'"archéologie de la République" peut à mes yeux inclure les Mariannes vivantes (je note au passage que la personnification dramatisée est aussi homogène aux autres personnages du drame que nous avons déjà vu la personnification imagée l'être à ceux de l'image).

3. La féminité de la République personnifiée. - M. Agulhon est plusieurs fois revenu, avec beaucoup d'hésitations, sur le point de savoir pourquoi la République est personnifiée par une femme. Par ailleurs, ces derniers temps, j'ai lu sur le sujet ou d'autres semblables des montagnes d'inepties que j'aime mieux ne pas citer où il était question de l'éternel féminin, des fantasmes collectifs autour de la femme-objet, etc.

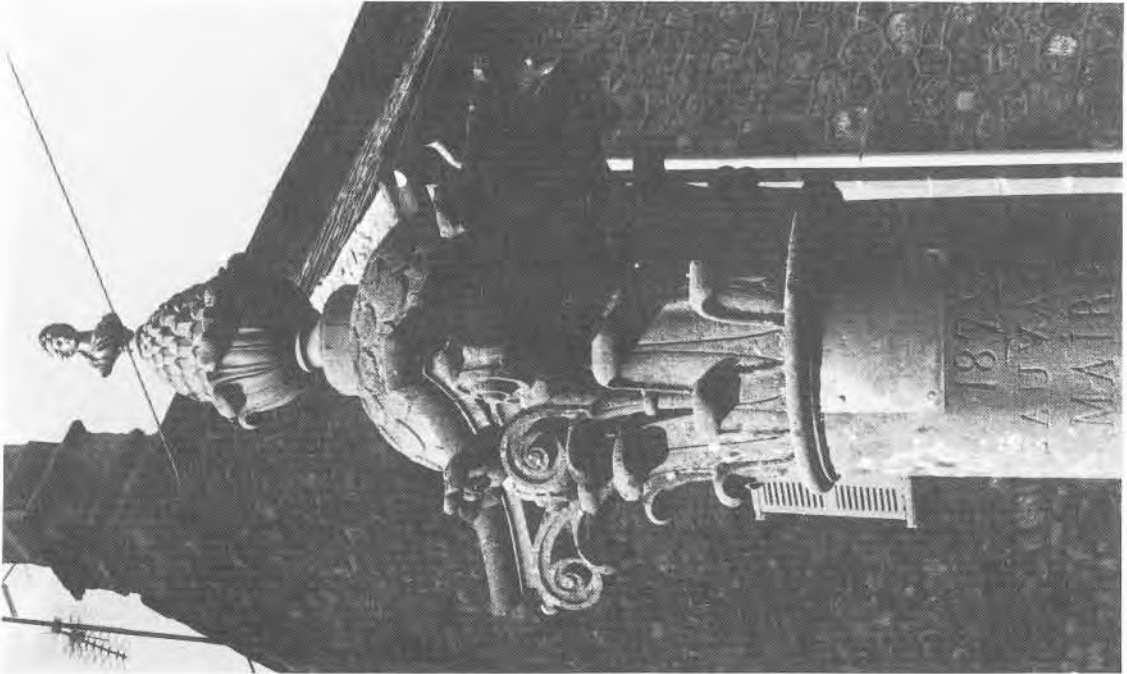
Le problème ne me paraît pourtant pas bien compliqué.

D'une part, n'étant animalemeut pas perceptible, la personnification, je l'ai dit, n'existe culturellement que par le langage. Rien d'étonnant alors que le genre grammatical impose à l'ordinaire le sexe de la personnification. C'est ce dont on s'est avisé depuis bien longtemps, comme en témoigne p.182 un texte de 1799 heureusement retrouvé par H. Cabezas ; et ce qu'illustrent des centaines d'exemples (*Monsieur le Vent et Madame la Pluie*, ou la Patrie, laquelle, en dépit d'un nom apparenté à "père", est toujours pour nous une mère, etc.), les difficultés de traduction quand le genre grammatical change d'une langue à l'autre ("la Guerre" ne peut rester en français le mâle farouche qu'est chez Aristophane un Polémos de genre masculin ; quand le Soleil a, chez nous, rendez-vous avec la Lune, il, ou plutôt elle doit paraître bien effrontée en allemand), ou encore des anomalies iconographiques : si la fontaine du square Louvois à Paris (1844) représente la Seine, la Loire, la Garonne et la Saône au lieu du Rhône qu'attend tout écolier instruit des "quatre grands fleuves français", c'est qu'il eût fallu, ou, dissymétriquement, associer un Rhône barbu et hirsute aux dames personnifiant les trois cours d'eau de genre féminin, ou, contre l'usage ordinaire, en faire aussi une femme : on a préféré bouleverser les canons de la géographie. Naturellement, le mécanisme que je décris ici n'a pas force de loi et l'imagier peut toujours en faire à sa tête, figurant, par exemple, la Garonne sous les traits d'un homme, encore que, notablement, l'exception ne laisse pas parfois de se déguiser par un artifice langagier : ainsi l'éphèbe qui pirouette sur la colonne de la Bastille n'est pas la Liberté, mais le Génie de la liberté³². Il reste que dans les langues indo-européennes, les mots abstraits sont majoritairement de genre féminin (grec -sis, latin et langues dérivées -tio ou -tas, allemand -heit et -keit, etc.) et que cela suffit à expliquer que, dans l'antiquité classique comme de nos jours, les personnifications féminines soient également, par voie de conséquence, de beaucoup les plus nombreuses.

Mais, d'autre part, toute image réaménage notre représentation³³. En l'occurrence, la personnification, une fois sexuée, ne se distingue pas iconographiquement, je l'ai dit, d'une personne vivante de son sexe et est traitée comme telle : ainsi, devant la Bourse de Lyon, un mâle viril et puissant s'abat sur une femme pâmée ; c'est le Rhône et la Saône dont l'union, de géographiquement confluite, peut, par la personnification, se faire imagièremet érotique. De même, la République personnifiée, une fois que la grammaire en a fait une femme, assume la totalité de son sexe, la maternité, quand Daumier la figure allaitant ses enfants³⁴, aussi bien que l'amour : les militants peuvent s'éprendre d'une république qu'on se



← Fig. 1. - Ségur-les-villas (Cantal), Marianne.



↑ Fig. 2. - Neschers (Puy-de-Dôme), Marianne.

figure en femme et que les femmes de chair et d'os tiendront même pour une rivale : "elle se fait entretenir, ta République. Eh bien, amuse-toi avec elle, mon bonhomme !", jette la Maréchale à Frédéric Moreau³⁵. La République-femme peut également ainsi entrer en concurrence avec des rivales de son sexe, entre autres, comme il est attendu dans la conjoncture historique où nous l'envisageons, avec la Vierge Marie : par exemple, M. Agulhon cite le cas d'un club de 1870 où l'on "improvisa une République en coiffant une statue de la Vierge d'un bonnet rouge"³⁶. J'ajoute qu'à cet égard, c'est un avantage du parangon que de fournir une alternative sexuelle : la Guerre étant du genre féminin et se personnifiant normalement en femme, il pourra paraître préférable, pour évoquer des combats réservés aux seuls hommes, de figurer le Guerrier ou le Soldat.

En bref, se demander, comme je l'ai lu, si la République est femme par poids du langage ou par attrait de l'éternel féminin revient à poser comme une alternative les deux aspects complémentaires d'une même réponse : d'un côté, le concept n'existant que par le langage, sa personnification conserve l'empreinte de son caractère grammatical ; de l'autre, l'image ne faisant apparaître aucune différence entre réalité perçue et réalité conçue, la personnification possède un sexe prêtant à toutes les exploitations iconographiques et, bien entendu, verbales. Ce n'est pas parce que les Républicains étaient un monde d'hommes qu'ils ont eu une République ; mais, comme ils étaient un monde de mâles et qu'ils avaient une République, celle-ci pouvait exercer sur eux sa séduction de femme à laquelle ils avaient toute liberté de lyriquement s'abandonner : il eût été scabreux d'aimer passionnément une république personnifiée en éphèbe, lequel, aussi, on eût malaisément vu allaiter maternellement ses enfants³⁷ !

II. L'image de la République personnifiée - M. Agulhon a déjà beaucoup écrit sur l'imagerie de Marianne et je me contenterai de regrouper ce qui me paraît devoir être, en la matière, les grandes lignes de l'investigation archéologique :

1° Qualitativement, la typologie, c'est-à-dire l'inventaire de la diversité des images, du double point de vue :

a) de leur situation et, corrélativement, des techniques mises en oeuvre : monnaies ; timbres ; peintures ; statues, célèbres ou peu connues, comme celle de Neschers dans le Puy-de-Dôme (fig. 2)³⁸ ; bustes d'appartement (une jolie collection au Musée de Calais et toute une série de moulages produits par les ateliers des musées nationaux) dont l'un somme, de son infime hauteur, la fontaine publique du village de Ségur-les-villas dans le Cantal (fig. 1) ;

b) de la façon dont Marianne est figurée. Deux points au moins sont sujets à variations :

- d'abord, comme M. Agulhon l'a bien souligné, son attitude, sereine ou agitée, et son vêtement, pudique ou dénudant le sein ;

- ensuite, les emblèmes, divers et souvent associés (par exemple à Neschers, fig. 2) qui

lui servent d'insignes (bonnet phrygien, soleil, étoile, couronne, lion, etc.) et dont il sera nécessaire d'étudier systématiquement la genèse, la distribution spatio-temporelle, et surtout le, ou les sens (évidemment entendus comme sens du moment, en dehors de toute sémantique universaliste). Ce sont eux, en effet, qui, hormis une inscription d'accompagnement, offrent pratiquement le seul moyen de spécifier des personnifications que ne particularisent pas, à la différence des personnages réels, l'aspect du visage ou tel trait biographique (tel le bûcher pour Jeanne d'Arc ou pour Etienne Dolet) ; ainsi indispensables et imposés par l'imagier, ces insignes sont aussi, par ricochet, couramment inintelligibles, même pour les spectateurs du temps (d'où des dictionnaires pour s'y reconnaître³⁹), et l'on sait entre autres, favorisée par l'indépendance en toute image du schème et du thème, que la confusion a été constante entre la République et la Liberté : combien de Français, à l'heure où j'écris, se sont avisés que la femme à bonnet phrygien gravée sur nos timbres les plus courants n'est pas la République, mais la Liberté de Delacroix ?

En revanche, face à ces variations, deux constantes au moins sont notables : la féminité, bien sûr, pour les raisons déjà exposées, avec ses diverses conséquences ; et le style à l'antique. Certes, la présentation à l'antique de Marianne peut positivement s'expliquer par le fait que c'est l'antiquité gréco-romaine qui a fourni au XVIII^e siècle le modèle républicain. Mais, structurellement, le style consiste toujours à faire comme les uns et pas comme les autres, donc à poser des frontières sociales indépendamment de tous les symbolismes ou explications génétistes qu'on peut de surcroît lui trouver ; et c'est pourquoi, je l'ai souligné l'an passé⁴⁰, il est, de soi, politique : en période néo-, les républicains avaient le choix entre le néo-antique et le néo-médiéval ; celui-ci, pour sa liaison historique à la monarchie et au christianisme, étant déjà pris par le camp adverse des royalistes catholiques, les autres, toutes raisons supplémentaires mises à part, étaient condamnés à l'antique⁴¹.

2° Quantitativement, la distribution spatio-temporelle des images, ce qui, je l'ai dit d'entrée (p.16), est toujours bien plus difficile, parce que requérant un recensement complet. Par habitude professionnelle et parce que la chose est sûrement plus aisée, M. Agulhon, en donnant à son livre un plan chronologique, a dessiné la distribution temporelle. Mais l'effacement, par exemple, des Républiques personnifiées sous le Second Empire n'est pas plus important que leur raréfaction quand on passe du Sud-Ouest ou du Centre de la France aux régions de l'Ouest : la distribution spatiale reste donc à établir, d'autant plus utile qu'elle doit être liée à la géographie politique et électorale du pays. Incluant, bien entendu, tant les continuités (transmissions et propagations) que les ruptures (évolutions et transitions), cette distribution spatio-temporelle concerne, d'une part, le simple projet de faire ou de ne pas faire une image de la République personnifiée (ce qui implique aussi, quand cette dernière est illicite, la recherche d'éventuels substituts) ; et, d'autre part, la

diversité typologique des images telle que je l'ai présentée au paragraphe 1° ci-dessus.

III. Autres personnifications républicaines - La République n'a pas été seule personnifiée. De même que l'imagerie catholique représente les vertus théologiques et cardinales comme des femmes singularisées par tel ou tel insigne, les vertus républicaines ont été imagièremment personnifiées : d'abord, dès la Révolution française, la Liberté, mal distincte, je l'ai dit, de la République ; puis, sans doute pour compléter le trio (ou la trinité !), l'Égalité et la Fraternité (place de la République à Paris, monument actuellement morcelé de la place Carnot à Lyon) ; enfin, en dehors de tout canon, n'importe quelle qualité ou activité bénéfique, telles, au Monument des Girondins de Bordeaux, la Concorde, la Sécurité, l'Abondance, etc.

2. LE RENOUVELLEMENT DE L'EQUIPEMENT ADVERSE.

En regard, le camp royaliste-catholique devait tout naturellement renforcer son propre équipement. Mais, en la matière, la royauté, définitivement renversée en 1848, n'a pas été dans le cas d'être la plus active, malgré diverses initiatives notables : développement du vestiaire pour le sacre de Charles X, construction de la chapelle expiatoire, reconstitution à Dreux d'un Saint-Denis de la famille d'Orléans, etc. C'est l'Eglise qui, par sa puissance croissante, a été à même d'opérer le renouvellement dont je parle et c'est donc surtout de son côté que se trouvent les ouvrages susceptibles de nous intéresser. Elle a considérablement accru ses lieux de culte par l'édification de nouvelles églises, paroissiales (sans, très souvent, qu'y obligeât une poussée démographique) ou d'audience plus large (Notre-Dame de Fourvières, Notre-Dame de la Garde, Basilique du Sacré-Coeur, etc.), et par l'aménagement de sanctuaires de plein air, comme Pontchâteau⁴² ; elle a techniquement commémoré par des croix le souvenir de missions par lesquelles elle a tâché à regagner les masses, etc.

Ces quelques exemples montrent que je pouvais ici, comme dans la première section de cet article, considérer successivement les industries de l'être et celles de la représentation. Pourtant, j'ai pris un autre parti : en effet, ce plan était, là, bien adapté puisqu'il s'agissait de recenser tout un équipement qui, étant intégralement nouveau, devait nous intéresser dans son entier ; ici, il le serait bien moins, car nous avons moins à décrire un ensemble complet qu'à repérer en quoi consistent les nouveautés introduites dans la tradition, quel est le projet qui les sous-tend. Le catholicisme ayant cessé d'être un caractère ethnique commun à tout le Royaume (hormis des minorités plus ou moins tolérées) pour se lier en général à un camp politique, l'intérêt est pour nous d'observer en quoi le renouvellement est orienté par cette collusion. C'est pourquoi, en parodiant le mot de Louis XVIII qui voulait "nationaliser la royauté et royaliser la nation", je traiterai successivement de ce qui

ressortit archéologiquement à une royalisation du catholicisme et à une catholicisation du royalisme.

Royalisation du catholicisme.

Par royalisation du catholicisme, j'entends le parti de souligner le caractère royal des personnes, hypostases divines ou saints, appartenant au culte catholique.

La tradition offrait ici bien des facilités. D'abord, né et grandi dans un monde exclusivement monarchique, le christianisme avait tout naturellement accordé aux puissances célestes le statut des grands d'ici-bas : dès le christianisme ancien, les auteurs parlent couramment de Dieu comme d'un roi ; Jésus, devant Pilate, s'était lui-même reconnu roi et ce n'était pas d'hier qu'on invoquait la Vierge comme "Regina Caeli", "Regina Angelorum", etc. D'où la couronne dont les imagiers avaient souvent doté les personnes divines ou Marie. Dans le mouvement plus général du développement du culte de la Vierge en France au XIXe siècle, il était donc facile d'accentuer son caractère royal en la figurant couronnée : à côté de la célèbre Notre-Dame-de-France au Puy, il est des cas moins connus, telle, également en Auvergne, la statue colossale érigée en 1869 au-dessus du village de Monton, Puy-de-Dôme. Et il est, dans la statuaire saint-sulpicienne, des Vierges à robe fleurdelisée, etc.

Et puis, inévitablement, l'Eglise compte des Saints rois dont, pour la France, saint Louis. Sans que son culte, semble-t-il, ait pris au siècle dernier un essor particulier, ses images, spécialement en vitrail, ont été très abondantes, introduisant dans le peuple des Saints du paradis la couronne de France et le manteau royal fleudelisé.

Catholicisation du royalisme.

A l'inverse, ce que j'appelle la catholicisation du royalisme consiste à souligner le caractère catholique des rois et des tenants ou sympathisants du royalisme. Imagièrement, ce parti me semble avoir donné lieu à trois procédés au moins :

1° L'expansion des saints royaux ou royalistes : le cas le plus exemplaire est à nouveau celui de saint Louis qui, étant saint et roi, est à double face : ici, son image introduit dans le peuple des rois de France la couronne d'épines du Christ et l'auréole. Mais le cas historiquement le plus spectaculaire est celui de Jeanne d'Arc pour la raison que les deux camps se la sont disputée, en y voyant, les uns, une royaliste qu'ils catholicisaient, les autres, une patriote qu'ils républicanisaient. La littérature témoigne de cette double appartenance possible : "Oui, selon la Religion, selon la Patrie, Jeanne d'Arc fut une sainte", s'écrie Michelet⁴², et, dans son *Histoire contemporaine*, A. France nous montre successivement un prêtre déclarer que "Jeanne d'Arc est à nous, et c'est en vain que les

incrédules ont essayé de nous la voler", un anticlérical proclamer que "Jeanne d'Arc et Danton sont (ses) deux idoles", l'archevêque prononcer un panégyrique de Jeanne d'Arc et le ministre Loyer inaugurer sa statue par un discours "que terminait magnifiquement un parallèle entre la Pucelle et Gambetta, transfigurés tous deux, disait l'orateur, par l'illumination sublime du patriotisme"⁴³. La même ambivalence s'observe dans les images dont il faudrait faire un ample recensement de ce point de vue : les unes portent des marques chrétiennes et royales (étendard au nom de Jésus et Marie, vêtements fleurdelisés), tandis que d'autres en sont dépourvues, alternance qu'illustre bien, à Reims, la statue en pied placée dans la cathédrale et la statue équestre érigée en dehors, près de son flanc Nord.

Il est sûrement bien d'autres cas, entre autres les images de sainte Clotilde, ou le baptême de Clovis qu'on compte ordinairement comme le fondateur de la monarchie française (vitrail de Noyal, Ille-et-Vilaine ; église de l'Immaculée Conception à Paris, où il est la première de quatre scènes groupées en deux vitraux voisins, avec le sacre de Charlemagne, celui de Charles VII et le voeu de Louis XIII).

2° La sanctification non canonique et anticipée des "bons" et la diabolisation des "mauvais" : il n'était pas chronologiquement tout à fait exact de classer Jeanne d'Arc dans la rubrique précédente, car, jusqu'à sa béatification en 1909, puis sa canonisation en 1920, elle appartenait au groupe des saints sans auréole, ceux qu'on traite comme tels en l'absence ou en anticipation de la reconnaissance officielle de l'Eglise. Or, d'autres que Jeanne d'Arc sont dans ce cas : les "martyrs" de la Révolution française, assimilés à des martyrs de la Foi, ont ainsi été rangés au nombre des saints. Au premier chef, le Roi lui-même, comme en atteste l'imagerie : sur un vitrail de l'église de Beaufort-en-vallée, Maine-et-Loire (contenant l'inscription "Voeu de Beaufort 9 octobre 1870" et la signature "Didron Paris 1878"), Louis XVI est figuré, sans auréole évidemment, parmi un choeur de saints auréolés vénérant le Sacré-Coeur (on le retrouve avec sa famille dans la mosaïque du choeur de la Basilique de Montmartre, datée de 1912-1923, mais là c'est la dévotion de la France au Sacré-Coeur qui est représentée, non pas l'adoration des saints du paradis). Et aussi les religieux et religieuses exécutés pendant la Révolution, dont plusieurs églises ont accueilli des monuments commémoratifs (Saint-Nicolas-des-champs à Paris, basilique d'Avesnières à Laval, cathédrale du Puy, etc.) et dont certains d'ailleurs, jusqu'à cette année même, ont finalement reçu en cour de Rome la reconnaissance officielle.

Les procédés 1° et 2° peuvent naturellement être conjoints. C'est ainsi qu'à la croisée de transept de la cathédrale du Puy, une statue de Jeanne d'Arc, une de St Louis, une plaque énumérant les "noms des prêtres du diocèse du Puy qui dans les années 1793-94-95 périrent victimes de leur fidélité à Dieu et au Roi" et une autre rappelant la réouverture au culte de la cathédrale en 1823 constituent un ensemble catholico-royaliste.

A cette promotion officieuse des "bons" parmi les saints correspond le rejet non moins officieux des "mauvais" parmi les démons : ainsi, il semble que ce soit Combes qui figure en

diablotin vert et cornu en haut d'un vitrail de Montoire-sur-le-Loir daté de 1898.

3° La transcription hagiographique des grands hommes présents du royalisme : le projet de sanctification peut s'exprimer moins explicitement par le fait que l'image permet l'assimilation des personnes, par deux procédés au moins :

- soit par combinaison, comme je l'indiquais naguère en traitant du portrait⁴⁴, en donnant à quelqu'un les traits d'un autre. Par là, un saint reconnu du passé prend les traits d'un personnage actuel : ainsi, A. France parle de "vitraux représentant Saint Henri sous les traits du comte de Chambord"⁴⁵, ce qui peut être le cas, toujours à Montoire, d'un vitrail réunissant St Louis et St Henri ;

- soit par équation : on figure deux personnages dont l'association, généralement la symétrie imagière, suggère des équivalences personnelles. Le procédé est courant : Voltaire décrit une médaille qui représentait Charles XII "d'un côté sur un piédestal où paraissaient enchaînés un Moscovite, un Danois, un Polonais ; de l'autre était un Hercule armé de sa massue, tenant sous ses pieds un Cerbère avec cette légende : Tres uno contudit ictu" ; un almanach de 1824 représente Léonidas et Botzaris dans deux médaillons symétriques, etc.⁴⁶. C'est selon ce procédé, je l'ai déjà indiqué l'an passé, qu'à l'église Saint-Roch les deux vitraux symétriques de Mgr Affre et St Denys l'Aréopagite suggèrent que l'archevêque de Paris, pour avoir été tué lors d'une révolution, est par là même un martyr de l'Eglise et un saint en puissance⁴⁷.

Mais, en ces équations, un terme peut être imagièremment omis et doit être rétabli par le spectateur : dans l'imagerie athénienne du Ve siècle av. J.-C., il faut comprendre soi-même que l'Amazonomachie, seule représentée, est l'équivalent passé de la victoire moderne sur les Perses. On est alors en plein, au sens strictement étymologique où nous prenons ce mot, dans l'"allégorie", c'est-à-dire dans le projet, faute d'avoir le droit de dire ce qu'on voudrait, de dire autre chose à la place. Dans de telles conditions, le doute peut, archéologiquement, subsister sur le sens de l'image : sur un vitrail de Chéméré-le-Roi (Mayenne), daté de 1904, représentant le pape St Léon arrêtant Attila, rien n'empêche de voir la transcription hagiographique d'une situation présente, la victoire de la papauté sur la vague contemporaine d'antichristianisme.

A cette transcription hagiographique correspond aussi ici l'équivalent de ce qu'était plus haut la diabolisation, c'est-à-dire l'assimilation des adversaires d'aujourd'hui aux "méchants" d'hier. Soit, ici aussi, par équation, à la façon dont Mgr Pie assimilait expressément Napoléon III à Pilate : ce pouvait être, à l'instant, le rôle d'Attila, de même, je l'ai dit l'an passé⁴⁸, que les Juifs et Romains des chemins de croix peuvent être les équivalents des Juifs et Romains contemporains. Soit par combinaison, mais je n'ai ici à citer qu'un exemple datant de ces toutes dernières années : sur un vitrail d'Izé (Mayenne), le Christ ressuscitant renverse deux légionnaires ayant le visage de Mitterrand et de Marchais !

3. CONCURRENCE

Entre de nouveaux venus qui s'équipaient et d'anciens arrivés qui renforçaient leur position, l'antagonisme ne pouvait tourner à un conflit destructeur qu'en période de crise : j'ai rappelé p.17 comment la Révolution française s'était attachée à anéantir l'équipement des royalistes catholiques ; inversement, ces derniers, par réaction, ont abattu les arbres de la liberté. Le reste du temps, la coexistence obligée des adversaires devait se résoudre en une concurrence. A celle-ci, il était logique de consacrer une section séparée de mon exposé ; on va voir toutefois qu'occupant à peine plus d'une page, elle n'est guère fournie en comparaison des deux sections précédentes. Comme toujours, cette brièveté peut tenir soit à l'indigence actuelle de ma propre information, soit à la pauvreté réelle de la documentation, la concurrence ayant, de fait, été assez faible. En tout cas, quelques exemples suffisent à en illustrer les mécanismes principaux, qui me semblent être la rivalité et l'emprunt.

1. J'entends par rivalité la situation de deux concurrents qui cherchent à se supplanter, non pas en s'imitant mutuellement, mais au contraire en promouvant des produits différents : j'ai déjà dit dans la première partie de ce développement comme les équipements des deux camps pouvaient se décrire symétriquement terme à terme (p.18), jusque dans le style utilisé, néo-antique ou néo-médiéval (p.28). La rivalité peut alors mettre en oeuvre les deux types ordinaires de relation et s'exercer soit par opposition, par alternance, l'un s'installant à la place de l'autre ; soit par composition, par association, l'un s'installant à côté de l'autre.

L'alternance est illustrée par tous les cas où les deux camps se disputent le même enjeu. Par exemple, un même ouvrage, comme le Panthéon qui, alternativement, a assumé ce rôle d'origine révolutionnaire et celui d'église Sainte-Geneviève. Ou un même emplacement intéressant. Ainsi le sommet de l'unique fontaine publique d'un village ne peut être occupé par tout le monde à la fois : à Neschers (Puy-de-Dôme), j'ai signalé déjà la Marianne qui, en 1887, a été plantée en haut d'une fontaine de 1859⁴⁹ (fig.2) ; de même, à Ségur-les-villas (Cantal), la fontaine a été, à une date inconnue, sommée d'une minuscule Marianne, du genre des bustes d'appartement (fig.1) ; mais à Ponteix (Puy-de-Dôme), c'est un calvaire qui occupe le haut de la fontaine⁵⁰. C'est la même rivalité par alternance qu'on retrouve à plus grande échelle quand, à la même époque, la butte d'Alésia est occupée par un colossal Vercingétorix (héros admiré de Napoléon III, puis annexé au "panthéon" républicain) et le rocher du Puy par une non moins colossale Notre-Dame-de-France.

Les cas de rivalité par composition sont d'interprétation moins assurée, car la co-présence physique ne s'assortit pas forcément d'un lien structural, ou, si l'on veut, il n'est pas obligé que des éléments occupant un même espace soient aussi des unités techniquement

composées. La question est soulevée par M. Agulhon à propos de la "colonne Vanneau-Papu" de Rennes, érigée en commémoration de la révolution de 1830, qui "élevait la déesse de la Liberté en face de l'église Notre-Dame"⁵¹ dont le clocher porte la statue colossale d'une Vierge à l'enfant ; rien n'oblige absolument à croire que tenants de la révolution et dévots du culte marial soient ici entrés en rivalité, et l'on peut toujours penser que c'est par hasard que l'oeil embrasse ensemble la Vierge et la colonne. Il en va de même à Ségur : la minuscule Marianne susdite y est bien installée entre le chevet de l'église et une grande croix de 1835, mais c'est aussi qu'elle colonise, comme à Neschers, une fontaine préexistante qui se trouvait, pour de toutes autres raisons, être placée là.

2. La concurrence par emprunt ou, si l'on préfère, par interaction, a des procédés dont le jeu commercial nous a rendus familiers. Au lieu, comme à l'instant, de s'évertuer à caser son propre produit en chassant celui du rival, on va, ici, agir sur le premier en raison du second. On peut ainsi conformer le produit à la clientèle habituelle du concurrent à fin de se l'attirer : tel me semble être l'effort tenté par l'Eglise pour annexer le travail ouvrier en construisant à Paris une église Notre-Dame du travail (décorée, de 1899 à 1903, de tableaux représentant trois saints travailleurs sous les titres "St Eloi patron des métallurgistes, St Joseph patron des menuisiers et charpentiers, St Luc patron des artistes et ouvriers d'art", auxquels s'ajoutent un St Vincent de Paul protecteur de l'enfance et une Ste Geneviève patronne de Paris) ou en promouvant un Saint Joseph ouvrier, mais son imagerie propre paraît avoir été inexistante et il n'a donc pas à nous retenir. On peut aussi emprunter des éléments au produit de l'adversaire et c'est ainsi que l'imagerie chrétienne s'est, à l'occasion, intégrée à l'imagerie républicaine : telle est la Trinité du socialiste chrétien Buchez, reproduite dans le livre de M. Agulhon, où c'est le Christ qui incarne la Fraternité⁵² ; j'entends bien que les raisons de ce syncrétisme peuvent avoir été très diverses, mais l'effet est, en tous les cas, d'avoir christianisé la défictive républicaine.

II. CATHOLICISME ET PATRIOTISME.

Dans le dernier tiers du siècle, la relation de la République et du catholicisme s'est profondément modifiée lorsque celui-ci s'intégra peu à peu le patriotisme qui, étant originellement révolutionnaire, était d'abord l'apanage de celle-là. A l'union antérieure du royalisme et du catholicisme se substitua - ou s'ajouta - une nouvelle collusion politico-religieuse.

Il était tout à fait normal que le patriotisme se situât d'abord du côté républicain :

pour des raisons historiques, il était étranger aux royalistes autant qu'il devait l'être, pour des raisons théologiques, aux catholiques. Historiquement, en premier lieu, la Patrie, honorée d'un autel, est un des grands ressorts de la Révolution française : elle était, avec la République, le substitut hypostasié du roi qui, antérieurement, l'incarnait ; et, en regard de la patrie céleste des catholiques, c'est dans la patrie française seule que des laïcs pouvaient s'originer, ce qui explique sans doute la tendance à annexer tous les grands défenseurs de la France, si étrangers fussent-ils au républicanisme, Vercingétorix ou Jeanne d'Arc. Bref, pendant longtemps, "patriote", comme dit Balzac, fut un "mot qui signifie révolutionnaire dans la langue catholique"⁵³. Théologiquement, en second lieu, tout patriotisme, défini par le découpage ethnique, est contradictoire du catholicisme qui, en se situant hors des temps, des lieux et des milieux, nie l'histoire et, comme son nom même l'indique, vise à l'universalisme d'une patrie céleste unique. D'où, chez A. France, les propos de l'anticlérical Mazure qui, entre autres contradictions doctrinales des catholiques, relève "leurs idées sur la patrie, qu'ils vous exhortent à servir et à défendre, tout comme si la leur n'était pas dans le ciel"⁵⁴.

C'est qu'en effet un déplacement s'était progressivement opéré : tandis que, rompant avec l'ethnicité, le camp issu du patriotisme révolutionnaire donnait parfois dans l'utopie d'une internationale, les catholiques, par besoin d'ethnicité, récupéraient la patrie. Cette nouvelle alliance, dont la tendance est ancienne dans le siècle (Montalembert défend un art catholique et national), s'exprime en d'aussi nombreux témoignages que celle, antérieure, du catholicisme et du royalisme (p.14), depuis Barrès faisant de la cathédrale de Metz le "refuge du patriotisme" jusqu'au messianisme patriotique burlesque de la Dame de chez Maxim, et surtout, du point de vue qui nous intéresse ici, explique l'extraordinaire développement du culte et de l'imagerie de Jeanne d'Arc, à la fois sainte honorée de voix célestes et patriote boutant l'Anglais hors de France. Tout cela se résume en deux chants : en 1792, c'était l'étendard sanglant de la tyrannie qui se levait contre les "enfants de la patrie" pour qui le jour de gloire était arrivé ; un siècle plus tard, les enfants de la patrie étaient aussi des enfants de l'Eglise : "catholiques et Français toujours !".

Mais il faut bien voir la particularité du phénomène. Chacun de nous, comme personne, a toujours diverses appartenances : de même que je me sens également agrégé à la France, à la Bretagne, à l'Eglise, à l'Université, etc., on peut, sans difficulté aucune, être à la fois royaliste et catholique, catholique et français, etc. Mais, dans le cas qui nous occupe, ce qui était individuellement facette de chacun fut collectivement intégré à l'institution : au lieu que des catholiques fussent aussi royalistes, c'étaient le catholicisme et le royalisme qui s'étaient liés ; désormais, par une union monstrueuse dans les termes, c'est pareillement l'ethnicité du patriotisme qui se mariait à l'universalité du catholicisme. Je reprends donc un plan identique au précédent en traitant successivement de la patriotisation du catholicisme et de la catholicisation du patriotisme.

Patriotisation du catholicisme.

La difficulté, constitutive de l'humain, de renoncer à l'ethnicité s'est toujours manifestée au sein du catholicisme en dépit de l'universalisme que suppose l'ordre du Christ d'aller enseigner toutes les nations : ainsi s'expliquent la multiplicité des ordres religieux et de leur costume qui permet à l'Ursuline de n'être pas une Franciscaine tout en étant l'une et l'autre servantes du Seigneur ; ou l'hagiographie locale qui donne liturgiquement lieu à des "propres" supplémentaires et au développement géographiquement limité de cultes et, par conséquent, d'images particulières : il faut aller à Cahors pour contempler les portraits du Bienheureux Perboyre et l'on voit mal les six fresques des saints bretons de la cathédrale de Rennes décorer celle de Besançon.

La patriotisation - ou, si l'on préfère, la nationalisation, mais le mot fait trop penser aujourd'hui à celle des banques - du catholicisme s'opère aisément, elle aussi, par la promotion de l'hagiographie locale, par la tendance à constituer un paradis à la française qui est archéologiquement observable dans l'imagerie. Ces "Saints de France", pour parler comme Péguy, se divisent en deux catégories :

1° Les Français de naissance qui ont été canonisés : à la Bazouge-du-Désert (Ille-et-Vilaine), un grand vitrail (signé du verrier lavallois Alleaume, 1912) représente, autour du Sacré-Coeur, saint Denis, sainte Geneviève, sainte Clotilde, saint Louis, saint François de Sales, Jeanne d'Arc, etc., tous devant un drapeau tricolore et un drapeau fleurdelisé qui montrent que la patriotisation du catholicisme n'a pas éliminé son antérieure royalisation (fig.3) ; à Paris, six saints français occupent les fenêtres hautes de la nef de l'église Saint-Philippe-du-Roule (1894) ; de même, toujours à Paris, ce sont saint François de Sales, Jeanne d'Arc, le Curé d'Ars, saint Louis, etc. qui peuplent les vitraux des collatéraux de l'église Saint-Jean-Bosco, construite de 1933 à 1937 ; etc.

2° Les Français par naturalisation, si je puis dire, ceux que les catholiques de France se sont appropriés : la Vierge porte, au Puy, le titre officiel de "Notre-Dame de France" ; à Notre-Dame de Bonne-nouvelle de Rennes, elle a été couronnée "Duchesse de Bretagne" en 1908 ; l'église de Longué (Maine-et-Loire) est consacrée à "Notre-Dame de la Légion d'honneur", laquelle, de surcroît, en 1948, a été statufiée dans le bourg, portant le grand collier de l'ordre ; etc. Ces "naturalisés" l'ont généralement été parce qu'ils ont élu domicile en France par apparition. C'est parce qu'il s'y était montré en 1680 que le Sacré-Coeur y a reçu un tel culte et qu'il compte, dans l'imagerie, parmi les Français, ainsi dans deux des exemples cités plus haut : il est le personnage central du vitrail de la Bazouge-du-Désert et il occupe la première fenêtre du collatéral gauche à Saint-Jean-Bosco. Et surtout, successivement apparue à la Salette, à Lourdes et à Pontmain, la Vierge est si évidemment française que j'ai même entendu un prédicateur proclamer de la chaire, en 1945, qu'elle n'avait jamais écouté les prières des soldats allemands ! Aussi la représentation des

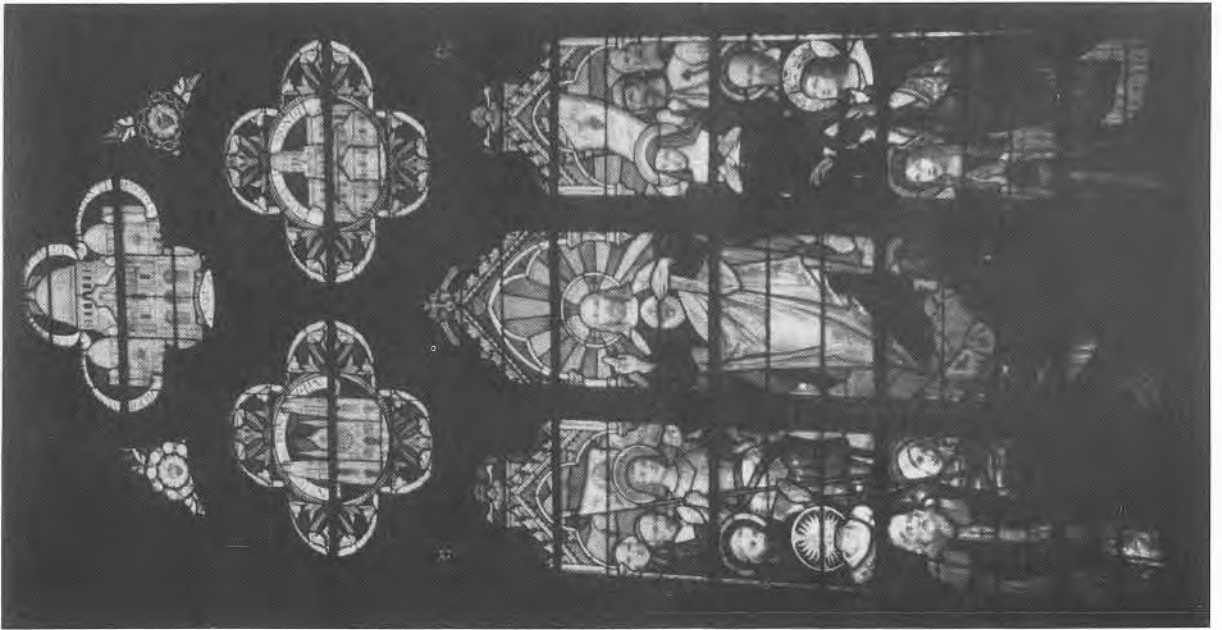


Fig. 3. - La Bazouge-du-Désert (Ile-et-Vilaine), le vitrail des saints français.



Fig. 4. - La Bazouge-du-Désert (Ile-et-Vilaine),
le vitrail des apparitions de la Vierge.



Fig. 5. - Saint-Jean-sur-Erve (Mayenne),
le vitrail aux morts de la guerre 1914-1918.

apparitions françaises est-elle fréquente : on les voit figurées toutes les trois sur des vitraux dans la zone restreinte de diffusion du culte de Pontmain, dans la basilique de Pontmain même, dans les églises de La Bazouge-du-Désert (fig.4) et d'Iffendic (Ille-et-Vilaine) et dans celle de Bricquebec (Manche) ; à La Rabatellière (Loire-Atlantique), ce sont des statues de grandeur nature, du même genre que celles de Pontchâteau, qui représentent l'apparition de la Salette ; etc. Mais c'est naturellement celle de Lourdes qui a été le plus souvent mise en image avec une prolifération de grottes, jusqu'après la seconde guerre mondiale.

Catholicisation du patriotisme.

La forme inverse d'amalgame du catholicisme et du patriotisme se manifeste essentiellement dans les monuments aux morts de 1914-1918 dont s'est dotée quasiment chaque église paroissiale de France. L'Église ne paraissait pas avoir de raison, chrétiennement parlant, de réserver un sort particulier à des soldats qui semblaient morts pour la Patrie et non pas pour Dieu. Il faut croire pourtant que la cause de la première était aussi celle du second et qu'on pensait généralement ce que le facteur Cheval inscrivait sur la face Est de son palais d'Hauterives : "Dieu et la patrie sont nos maîtres. Servons-les bien, ils nous serviront de même" ; comme l'écrit excellemment J. Romains, "Dieu était sommé d'exister (...) non certes pour juger entre les deux causes, mais pour les épouser l'une comme l'autre et s'en faire le champion, dût-il à cet effet se combattre lui-même"⁵⁵. Aussi à l'ancien PRO DEO PRO REGE, gravé par exemple sur le mémorial du Champ des martyrs d'Auray, s'est-il couramment substitué le PRO DEO ET PATRIA ou DIEU ET PATRIE.

C'est une des formules qui sert, épigraphiquement d'abord, à christianiser la commémoration des soldats tués à la Guerre. Soit à titre privé : on la lit sur des images mortuaires à glisser dans les missels, sur des cadres de bois destinés à recevoir les photographies de soldats morts (ainsi dans la chapelle du château des Rochers, Ille-et-Vilaine). Soit sur les monuments publics des églises (par exemple, à Uzès ou, à Paris, à Notre-Dame de Lorette) où elle a pu donner lieu à des développements imagiers : ainsi sur un vitrail de Saint-Jean-sur-Erve (Mayenne) dû au verrier lavallois Alleaume et datant de 1920 (restauré en 1941 après le bombardement de juin 1940), un ange vole en portant une couronne au-dessus d'un poilu mourant chrétiennement et en dessous de deux couronnes portant les inscriptions DIEU et PATRIE, celle-ci entre les lettres R et F (fig.5). Mais d'autres formules chrétiennes sont gravées sur les monuments aux morts des églises : "Je suis la résurrection et la vie" (Paris, Saint-Gervais ou, en latin, à Notre Dame du travail), "Beati qui persecutionem partiuntur propter iustitiam" (Paris, Saint-Bernard), etc.

Après l'épigraphie, c'est l'imagerie qui, en second lieu, assure la catholicisation des monuments ecclésiastiques des morts de la guerre. Trois thèmes principaux sont repérables⁵⁶ :

- la mort catholique au champ d'honneur : le poilu expire entre les bras de l'aumônier,

sur le vitrail de Saint-Jean-sur-Erve décrit à l'instant et sur un type de monuments assez répandus au moins dans l'Ouest de la France : ainsi à Saint-Georges-du-Bois en Maine-et-Loire ; et, en Mayenne, à Saint-Pierre-sur-Erve et à Saulges où il est complété du saint local, saint-Cénére, vêtu comme à l'ordinaire en cardinal ;

- la bonne mort, au sens où on l'entend pour saint Joseph, c'est-à-dire en présence du Christ qui console le mourant : à Roanne, le Christ assiste un poilu écroulé à terre (groupe statuaire), et de même à Glomel, Côtes-du-Nord (relief) ou à Montoire-sur-le-Loir (vitrail) ; à Saint-Sauveur de Dinan, le Christ en croix regarde un poilu mourant à ses pieds ; à Fourmies, sur un vitrail placé entre les listes des morts, le Sacré-Coeur apparaît au-dessus du soldat mourant ;

- la substitution d'une puissance céleste au poilu : le Christ lui-même tient souvent ce rôle : c'est une Pietà qui orne le monument, par exemple à Quiberon, à Guérande, à l'église Saint-Jacques de Lunéville, à l'église Saint-Martin de Pont-à-Mousson, à Saint-Amand (Puy-de-Dôme), etc. L'assimilation du Christ et du poilu était d'autant plus facile qu'ils avaient en commun, outre le sacrifice de leur vie pour le salut des autres, leur qualité de fils : la Patrie, hypostasiée en femme pour les mêmes raisons que j'ai dites plus haut à propos de la République, pleure ses "fils" comme la Vierge Marie le sien. C'est par une substitution du même ordre, mais cette fois comme soldats morts pour la France, que Jeanne d'Arc accompagne si souvent le monument aux morts, par exemple à la cathédrale du Havre ou à celle de Saint-Flour, à La Sauvetat (Puy-de-Dôme), etc.

Enfin, le monument aux morts ou, mieux, la sépulture elle-même peut se juxtaposer à l'église : tel est le cas, à Ablain-St Nazaire (Pas-de-Calais), du sanctuaire de Notre Dame de Lorette avec ses ossuaires et sa basilique intérieurement décorée de scènes nationales.

Passés de l'équipement des républicains laïcs à celui de leurs antagonistes royalistes et catholiques, puis, en raison de l'évolution politique de ces derniers, à l'équipement des catholiques patriotes, nous sommes maintenant bien loin de l'archéologie de la République telle que l'a proposée M. Agulhon. Mais nous avons déjà pénétré dans cette archéologie du catholicisme français des XIXe et XXe siècles dont j'essaierai prochainement d'indiquer les grandes lignes et à laquelle j'attache beaucoup de prix : l'"archéologie chrétienne", en dépit d'une grande abondance de sources littéraires grecques et latines, a depuis longtemps, chez les antiquisants, ses lettres de noblesse ; comme tous les autres secteurs particuliers de l'archéologie, il me paraît aujourd'hui indispensable de l'étendre à l'investigation du récent.

Philippe BRUNEAU

1. M. Agulhon, "Esquisse pour une archéologie de la République", *Annales E.S.C.*, 1973, pp.5-34 ; *Marianne au combat* (Paris, 1979). - Autres articles : *Bull. soc. ét. scient. et arch. de Draguignan*, 1972, pp.151-157 ; *Provence histor.*, 93-94 (1974), pp.377-385 ; *Ethnol. franç.*, 1975, V, pp.33-56 ; *Annales histor. Révol. franç.*, 1975, pp.556-566 ; *Gaz. Beaux-arts*, 1977, pp.187-191 ; *La révol. améric. et l'Europe* (colloque CNRS n°577, 1979), pp.169-181 ; *Ethnol. franç.*, 1978, 2-3, pp.145-172 ; *Actes rech. sc. soc.*, 28, juin 1979, pp.27-32 ; *RAMAGE*, 1 (1982), pp.51-55.

Imputation à l'archéologie : *Annales E.S.C.*, 1973, pp.17, 28, 31-32 ("l'archéologie du contemporain (si ces mots ne jurent pas trop ensemble) n'est pas entrée dans les moeurs") ; *Provence histor.*, 93-94, pp.377 ("archéologie - si l'on peut dire -contemporaine") et 385 (dont les dernières lignes proposent une bonne définition). -Autres rattachements : *Marianne au combat*, pp.7 et 156 ; *RAMAGE*, 1 (1982), pp.51-52.

2. *RAMAGE*, 1 (1982), pp.28-29 (avec un court développement sur l'anachronisme de la notion de folklore) et p.49.

3. Balzac, *La vieille fille* (édit. de la Pléiade², IV, p.812) et *Les chouans* (t. VIII, p.1119).

4. Bien entendu, le schéma est différent pour le protestantisme qui, forcément, devait être hostile à une monarchie qui lui était répressive et, au contraire, favorable à une révolution qui garantissait la liberté de religion. Je n'envisage ici que les rapports de la République et du seul catholicisme.

5. M. Agulhon, *Marianne au combat*, chap. V, "Mariolâtrie et Mariannolâtrie".

6. Je signale en passant un embarras de terminologie. Dès lors qu'on croit devoir asseoir l'archéologie sur une "artistique" (*RAMAGE*, 1, 1982, pp.16-18), il serait souhaitable que, selon qu'on l'envisage de l'un ou l'autre point de vue, la même chose fût désignée de noms différents. Du côté de l'artistique, d'une théorie considérant les processus de fabrication, ce qui nous intéresse est un "ouvrage". Du côté de l'archéologie, d'une théorie élaborant les procédures d'étude, on part évidemment d'une réalité scientifiquement imprécise qui devient un "document" grâce aux opérations justement dites ici de "relève documentaire" (*RAMAGE*, 2, 1983, p.189). Il serait commode - et c'est en cette acception que j'utilise ici le mot - de nommer "monument" cette chose archéologique quasiment brute au départ pour l'opposer à l'objet scientifiquement construit qu'est le "document". Mais il est certain qu'on est gêné par l'usage courant de parler de "monuments commémoratifs", d' "ordre monumental", etc.

7. Sur la nécessité d'inclure dans l'archéologie les monuments disparus, cf. *RAMAGE*, 2 (1983), p.186.

8. Cf. E. Fauquet, "J. Michelet et l'histoire de l'architecture républicaine", *Gaz. Beaux-arts*, févr. 1984, pp.71-79, qui cite n.4 ce texte de Michelet : "Le jour où la Révolution, ressuscitée, rendra la France à elle-même, elle commencera nécessairement par se poser dans sa vérité, qui est (...) d'être une religion, et par se dresser son autel. Le grand monument populaire ne serait pas autre chose que le premier de ces autels décrétés par l'Assemblée législative et placé naturellement au centre de Paris. (...) Au plus haut, que l'on fasse asseoir une image d'amour et de maternité, une femme ravissante, serrant ses fils à ses mamelles, la France et Dieu dans son regard ! A ses pieds, et plus bas, l'on asseoirait encore les rois de la pensée moderne, Voltaire et Rousseau, les pères de la France Révolutionnaire, etc."

La Vve Richenet-Bayard, *Découverte d'Alésia en Auvergne* (Clermont-Ferrand, 1903), p.81-82, décrit la statue de Vercingétorix qu'elle imagine : elle "devra être protégée par une grille et, sur les côtés de son piédestal, représenter en bas-relief les principaux faits des deux sièges de Gergovia et d'Alésia ; un chemin accessible sera fait des deux côtés, et autour de Vercingétorix il faudra mettre les bustes des quatre principaux chefs qui l'aidèrent dans sa défense : Vergacilaun, Critognat, Corréus et un Eduens (sic), Commius".

9. A. France, *L'ameau d'améthyste*, chap. I. - M. Agulhon, *Ethnol. franç.*, 1978, 2-3, p.158, fait également place au Vercingétorix des Copains. - Sur l'archéologie du fictif, cf., à propos de Balzac, mes remarques dans *l'Année balzacienne*, 1983, pp.45-46.
10. Sur la similitude de la présente situation archéologique et celle de la fouille, cf. mes remarques de RAMAGE, 1 (1982), pp.57-58.
11. Colette, *Claudine à l'école*, pp.232-236 de l'édition du "Livre de poche".
12. Cf. M. Bozon, *L'histoire*, 27 (oct. 1980), pp.102-103.
13. Introît de la messe de la fête de la Ste Trinité.
14. Cf. *supra* n.8.
15. Cf. St Rials, *L'histoire*, 59 (sept. 1983), pp.20-28.
16. Je dis "habit, habitat" et non "vêtement, logement", car je n'envisage ici que la personne : la distinction vêtement-habit que j'ai présentée dans RAMAGE, 2 (1983), p.148, trouve son exact équivalent avec le logement et l'habitat.
17. Je ne pense pas que la Sorbonne ait été "publiée" au sens où les antiquisants l'entendraient de la Villa Hadriana ou de la Maison dorée. Voir J. Bonnerot, *La Sorbonne* (Paris, 1927) et quelques photographies en couleur dans *L'histoire*, 12 (mai 1979), pp.50-58.
18. Voyez, par exemple, O. Lesaffre-Ramette, *Rev. du Nord*, 64 (1982), pp.789-802, sur la fête de la Fédération à Lille en 1790.
19. Cf., provisoirement, ce que j'en ai dit dans RAMAGE, 1 (1982), p.92, n.2.
20. Catégorie à laquelle notre revue s'est déjà intéressée : I. de Fleurac, RAMAGE, 2 (1983), pp.119-123.
21. Je renvoie aux articles sur le portrait et sur le patrimoine, parus respectivement dans RAMAGE, 1 (1982), pp.71-93, et 2 (1983), pp.207-237.
22. Les trois premiers monuments sont cités avec d'autres par M. Agulhon, *Marianne au combat*, p.65, qui a d'ailleurs tort de les qualifier également de colonnes, avec photo de l'obélisque de Gimeaux p.66. - L'obélisque de Riom porte la même dédicace qu'à Gimeaux "Aux manes des héros de juillet" ; à mi-hauteur, une plaque vernissée polychrome représente une femme écrivant sur un livre et une autre qui lui tend une couronne et une palme ; entre elles l'inscription "27-28-29 juillet 1830" et en dessous : "Les patriotes de Riom à leurs frères morts pour la liberté".
23. Inutile, je pense, de préciser que cette "statuomanie" n'est pas exclusivement républicaine ; entre mille exemples, ce n'est certes pas par républicanisme qu'Angers s'est dotée des statues du Roi René, de Marguerite d'Anjou et de Mgr Freppel.
24. Cf. ce que j'en ai dit dans RAMAGE, 1 (1982), pp.71-93 et spécialement, sur le sujet et la personne, pp.77-78.
25. Le recensement de toutes ces statues est à faire. Pour Vercingétorix, A. Pingeot, dans *Nos ancêtres les Gaulois* (Université de Clermont-Ferrand, 1982), pp.256-261, a eu le mérite de recenser "les Gaulois sculptés" de 1850 à 1914. Mais elle l'a fait en dépouillant les catalogues des Salons, d'où le triple inconvénient : 1° de produire un catalogue par noms d'auteur selon l'habitude de l'histoire de l'art, et non par lieux d'utilisation ; 2° de fournir des

titres de statues sans l'oeuvre correspondante, et l'on ne voit pas, pour prendre un cas que j'ai un peu étudié, que le Vercingétorix disparu de Bordeaux et celui qui est toujours visible à Gien sont en fait la même oeuvre de Mouly ; et 3^o de ne pas connaître ce qui a été présenté hors salon : manquent le Vercingétorix figuré par le facteur Cheval sur la face Est de son Palais idéal (avec l'inscription "1899 A la fraternité des peuples"), le Dumnacus érigé en 1887 aux Ponts-de-Cé (Maine-et-Loire) et remplacé par une statue nouvelle après la dernière guerre. Et puis l'on ne peut s'arrêter à 1914 : voyez les Gaulois des monuments aux morts de la guerre, à Barbizon, etc.

26. G. Bruno, *Le tour de la France par deux enfants*, exergue du chap. LXIV, p.151.

27. RAMAGE, 1 (1982), pp.89-90.

28. De préférence seulement, cela s'entend : ainsi, Desaix est également parisien : cf. B. Poteau, dans *La Place des victoires et ses abords* (cat. expos. Délég. act. art. ville de Paris, 1983), pp.38-39 et 41-43.

29. L'exemple, pris à l'instant, de la Normandie fournit un cas intermédiaire : d'un côté, parce qu'elles ne sont visibles d'ensemble et donc instantanément photographiables que d'avion, puis de satellite, ce qui est un procédé tout récent, les villes et les provinces ont été souvent personnifiées ; d'un autre côté, étant matérielles, elles n'en sont pas moins passibles d'une perception, mais analysée, décomposée, puis que recomposent imagièrément les plans et cartes.

30. Notons en passant que beaucoup de "divinités" de l'antiquité classique ne sont que les hypostases d'un mot, tels Ouranos, Gê, etc., et qu'il est vain de vouloir décider si ce sont des divinités ou des personnifications. Les divinités à part entière comme Apollon ou Artémis ne doivent ce statut qu'au fait que leur nom n'était plus compréhensible en grec (exactement comme nous ne ressentons pas de la même façon deux noms propres comme Boucher et Metzger, Leblanc et Le Guen, etc.). La seule question est de savoir qui a été honoré d'un culte : elle est donc la même que pour la Patrie qui peut avoir ou non un autel, être ou non l'objet de célébrations.

31. Cf. RAMAGE, 1 (1982), p.92 et n.2 et p.108 ; 2 (1983), p.35.

32. M. Agulhon, *Marianne au combat*, p.62.

33. Je reviendrai l'an prochain là-dessus. En bref, l'image, même si elle vise à l'imitation illusionniste du référent, ne se substitue jamais à lui : la peinture la plus trompeuse d'un bouquet de roses n'en offre pas au toucher le velouté ni à l'odorat le parfum. A plus forte raison quand elle représente du non perceptible : c'est l'image qui nous a habitués à nous figurer St Pierre avec une tête carrée et un toupet de cheveux. L'image ne fait donc pas que transcrire notre représentation ; elle contribue à la produire et la réaménage. Mais cela n'est pas propre à l'image qu'on a trop tendance à isoler du reste des produits techniques : par exemple, j'ai souligné l'an passé (RAMAGE, 2, pp.145-146) que le vêtement, comme outil, réaménage notre condition.

34. Reproduction dans M. Agulhon, *Marianne au combat*, pl.II.

35. Flaubert, *L'éducation sentimentale*, III^e partie, chap.I. - Balzac, *La peau de chagrin* (édit. Pléiade, p.44), a des propos voisins sur la patrie : "la patrie est une épouse acariâtre et vertueuse ; il nous faut accepter, bon gré, mal gré, ses caresses compassées".

36. M. Agulhon, *Marianne au combat*, p.181.

37. Ce que je dis ici de la personnification est beaucoup plus général. On observe le même mécanisme dans l'humanisation des animaux : chez La Fontaine, c'est Maître Renard qui

dupe Monsieur du Corbeau et la morale de la fable n'a pas égard au sexe des personnages ; mais en grec où le renard est un nom féminin, Esope conclut nettement que la fable s'applique à l'homme au masculin (*andra*) irréflechí.

38. Sur une fontaine de 1859, groupe statuaire de 1887. Sur la plinthe, inscriptions "1887 République française" (face principale), "1870 Liberté", "1789 Egalité" et "1848 Fraternité" (sur les autres faces, dans le sens inverse des aiguilles d'une montre). Aux quatre angles, personnification des quatre saisons. Au sommet, Marianne (étoile, couronne, olivier, blé, sabre) entre un lion et une femme tenant un globe.

39. Ainsi P. Verneuil, *Dictionnaire des symboles, emblèmes et attributs*. - Tocqueville, *Souvenirs*, IIe partie, fin du chap.V, parle de "toutes ces plates allégories de carton et de toile (qui sont) insipides à ceux qui les comprennent et incompréhensibles pour le peuple".

40. RAMAGE, 2 (1983), pp.160-161.

41. Je simplifie : il faut aussi faire la part du néo-Renaissance souvent utilisé, entre autres, pour les mairies.

42. Michelet, *Histoire de France*, V, livre X, chap.IV.

43. Respectivement *L'orme du mail*, chap.X ; *Le mannequin d'osier*, chap.XVII ; *L'anneau d'améthyste*, chap.II et XV.

44. RAMAGE, 1 (1982), p.88 et n.16.

45. A. France, *L'anneau d'améthyste*, chap. II.

46. Voltaire, *Charles XII*, livre II ; l'almanach de 1824 m'est connu par A. Amandry, *L'Indépendance grecque dans la faïence française du XIXe siècle* (Athènes, 1982), livre qui réunit un matériel intéressant l'archéologie de la politique en France au XIXe siècle.

47. RAMAGE, 2 (1983), p.27 ; repris p.183 comme illustration d'un développement théorique.

48. RAMAGE, 2 (1983), p.27.

49. Cf. *supra*, n.38.

50. Ces trois exemples ont déjà été utilisés à des fins théoriques dans RAMAGE, 2 (1983), p.186. - C'est M. Agulhon, *Marianne au combat*, p.196, qui m'a fait connaître la Marianne de Ségur.

51. M. Agulhon, *Marianne au combat*, p.67.

52. *Op. cit.*, p.71 (et cf. p.135).

53. Balzac, *Le curé de village* (édit. de la Pléiade², IX, p.674).

54. A. France, *Le mannequin d'osier*, chap.XVIII.

55. J. Romains, *Les hommes de bonne volonté*, 15. *Prélude à Verdun*, chap.3. - Chez les protestants que je n'ai pas ici considérés (*supra*, n.4), on trouve également des formules analogues : dans le bâtiment de l'Union chrétienne de jeunes gens de Paris, étudié l'an passé par Ph. Artru (RAMAGE, 2, 1983, pp.59-80), le monument aux morts porte l'inscription "Doux est le péril pour le Christ et France".

56. Dans les lignes qui suivent, j'utilise un travail en préparation de P.-Y. Balut. - Il va sans dire que si j'entreprenais ici l'archéologie du patriotisme français de l'époque tout entier, et non pas seulement catholique, je ne me limiterais pas aux monuments aux morts ecclésiastiques, mais que je devrais également inclure les monuments laïcs auxquels on s'intéresse depuis quelque temps : pour m'en tenir à des travaux très récents, **Art de l'Ouest, études et documents, XIX^{ème}-XX^{ème}** (Rennes, 1984) contient deux contributions sur ce sujet, de L. Legeard sur "Le panthéon rennais" et de S. Blottière sur des "Monuments aux morts de René Quillivic".

LA MÉDAILLE SATIRIQUE DE LA SECONDE RÉPUBLIQUE :

UN MOYEN ORIGINAL DE PROPAGANDE POLITIQUE

Bien qu'il soit difficile de les ignorer, parce que très nombreuses, les médailles offrent un domaine d'étude sous-exploité. Support biface de représentations en relief obtenues par gravure, la médaille se présente comme un ouvrage de dimensions réduites, fait pour être exhibé et pour durer. A la fois souvenir, message et parfois insigne, elle ne peut être considérée comme un facteur négligeable d'information. Son étude est cependant délaissée, et en particulier celle des médailles françaises de l'époque dite contemporaine (de 1789 à nos jours). Elles ne sont le plus souvent qu'évoquées par une littérature numismatique qui a ainsi contribué à les marginaliser par rapport aux monnaies.

La médaille s'intègre pourtant dans un ensemble d'ouvrages (journaux, affiches...) utilisés pour communiquer des renseignements, mais aussi pour promouvoir ou critiquer les idées et les personnes ; elle est ainsi à même de prendre part à la propagande. Il est alors logique de trouver des médailles d'opposition. Mais en pratique, elles constituent une catégorie très restreinte des médailles de propagande, au sein de laquelle les numismates ont distingué - au moins depuis le début de l'époque contemporaine - ce qu'ils appellent les "médailles satiriques".

Alors que dans le sens commun, le terme de "satirique" s'applique à ce qui mêle la dérision à la critique, il n'est pas toujours facile de reconnaître les représentations dites "satiriques". Ces médailles assez particulières ont néanmoins le double avantage d'être représentatives de l'ensemble des médailles d'opposition et de former un matériel d'étude restreint. Il est ainsi possible d'apprécier dans le cadre limité d'un article ce que les historiens négligent généralement : la participation de la médaille au mouvement de la contre-propagande.

Je me limiterai à des médailles satiriques françaises, appartenant à une production numismatique parfois qualifiée de "populaire", et réalisées entre 1848 et 1852. Toutefois, en voulant désigner le milieu dans lequel elles s'inscrivent, le mot de "populaire" risque d'induire en erreur parce que il n'est pas bien employé : je montrerai que son acception

commune ne rend pas exactement compte d'une donnée sociologique qui contribue à caractériser d'une façon déterminante les médailles satiriques de la période.

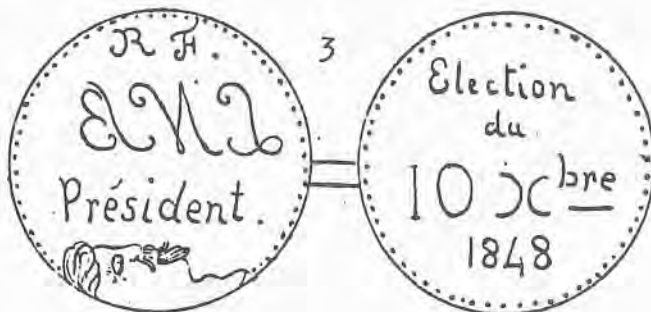
Considérations préliminaires.

La production numismatique qui m'intéresse dans cet article n'a jamais eu beaucoup de valeur aux yeux des numismates et n'a pas toujours été conservée. En partie "enfouie" dans les tiroirs publics de quelques musées, et privés de quelques collectionneurs, elle n'est pas très aisée à consulter ni à saisir dans son ensemble. Quant aux catalogues, aucun ne concerne spécifiquement la médaille satirique. Les publications de Saulcy (en 1850)¹, puis de Liesville (de 1877 à 1883)² ont bien essayé de recenser les différents types de médailles produites sous la Seconde République, mais sans être absolument - et de loin - complètes. Seul un catalogue tout à fait récent, dû à J.-P. Collignon³, peut prétendre être presque exhaustif ; mais il n'est pas encore publié - et donc utilisable - au moment où j'écris ces lignes.

Une autre difficulté à laquelle on se heurte est sans doute de reconnaître, dans l'ensemble des médailles de la IIe République, celles que l'on peut considérer comme satiriques, alors qu'aucun numismate ne s'est encore risqué à en donner une définition, ni même n'a essayé d'expliquer ce qu'elles recouvrent. Néanmoins, une série de médailles qualifiées de satiriques soit par Saulcy, soit par son contemporain Perrey⁴, permet de les distinguer des autres médailles d'opposition non satiriques. A mon avis, l'observation de cette série montre que leur caractère péjoratif ne repose jamais uniquement sur ce qui peut être compris comme une critique hostile, sans qu'il soit nécessaire de connaître le contexte dans lequel elle se situe. Par exemple, sur la petite médaille de cuivre n°1 réalisée probablement peu après la Révolution de février 1848, Louis-Philippe est traité de corrupteur et de corrompu ; ces injures n'ont pas besoin d'être resituées dans leur contexte pour être comprises comme hostiles ; et c'est parce que toute l'hostilité de son message repose uniquement sur ces injures que la médaille de contre-propagande n°1 n'est pas satirique. Autrement dit, afin de reconnaître ces médailles particulières, il faut s'appuyer sur une connaissance du contexte sociologique dans lequel s'établit le sens péjoratif qu'elles portent. Un sens péjoratif qui peut se dégager :

- du choix des légendes et d'images (parfois du choix des unes par rapport aux autres). Ainsi, le couple Louis-Philippe et Guizot devient un objet de dérision dans la médaille de cuivre, apparue en avril 1848, qui le présente mendiant (n°2). Associée à cette représentation, la légende du revers prend un sens ironique, en soulignant le contraste entre cette situation et le sens d'une phrase habituelle de Louis-Philippe avant sa déchéance qu'elle rappelle ;

- de la manière de rendre techniquement (ou stylistiquement) l'image et l'écriture, par



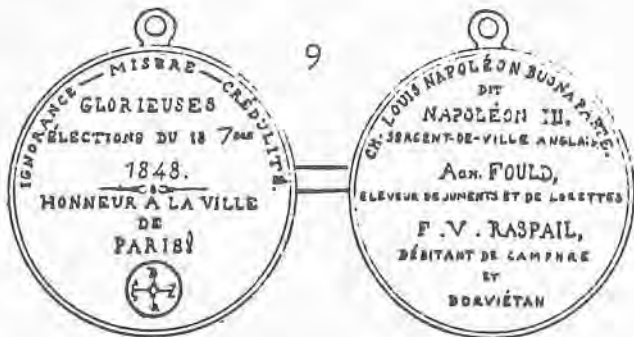
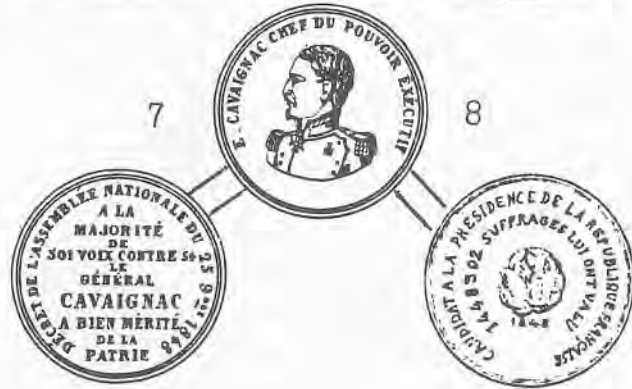


4



5







exemple à partir d'anomalies stylistiques des caricatures ;

- de l'agencement de ce qui est représenté sur la médaille : par exemple, le portrait étant placé à l'exergue, renversé, la médaille en alliage n°3 sur les élections présidentielles de décembre 1848 présente un agencement anormal dans le système de la médaille. Il s'agit d'une anomalie qui manifeste peut-être un sens péjoratif ; le critère de décision dépend alors de notre connaissance du contexte sociologique.

Seulement cette démarche peut être contrariée s'il nous manque les informations nécessaires. Par exemple, lorsque le producteur ne nous est pas suffisamment familier pour nous permettre d'apprécier ses intentions ou son point de vue sur la représentation de la médaille : A propos d'une médaille en alliage qui porte sur l'envahissement de l'Assemblée Nationale par une partie du peuple dans la journée du 15 mai 1848, comment savoir si, en reproduisant la scène telle qu'elle s'est probablement passée, cette médaille (n°4) a ou n'a pas un sens péjoratif ? Et l'ambiguïté - volontaire ou non - des légendes de la médaille n°5 risque d'entraîner des interprétations différentes suivant les lecteurs ; "ses légendes sont-elles satiriques ou sont-elles l'expression d'une opinion sincère ? C'est ce que nous ne saurions dire d'après leur teneur", écrit, déjà à ce propos en 1850, Félicien de Saulcy⁵.

D'une façon générale, les catalogues et les articles ne fournissent que ponctuellement des informations sur les médailles de la IIe République, sans qu'il y ait vraiment d'étude sur l'ensemble ou sur un point précis. Le texte de Saulcy, plus polémique que descriptif, n'apporte que rarement des informations sur les techniques de production, les tirages ou les producteurs ; seules les dates d'émissions sont régulièrement données. Liesville présente encore moins d'informations que Saulcy sur les médailles elles-mêmes ; après la description de chacune d'elles, il se limite à un rapide exposé historique à propos de ce qui s'y trouve représenté. Quant au catalogue de Perrey, il est surtout descriptif, sa fonction étant de recenser une collection de médailles du Musée Carnavalet. En outre, les articles qui s'y intéressent sont assez peu fréquents, et très courts ; ils se contentent soit de reprendre des informations précédemment publiées, soit d'exprimer certaines impressions de leurs propres auteurs face à ces médailles. Enfin, bien qu'il ne concerne qu'un des aspects techniques des médailles de la Seconde République, l'article de Marcel Poulet⁶ est le seul, à ma connaissance, qui ait le mérite d'être argumenté et démonstratif.

C'est pourquoi j'essaierai ici de caractériser les médailles de la période, en insistant, avant de les situer rapidement dans le mouvement de la propagande, sur ce qui est, à mon sens, essentiel pour comprendre leur fonctionnement : je montrerai que le milieu dans lequel elles s'inscrivent a une incidence déterminante sur leur technique de production, leur attribution, leur utilisation et leur diffusion.

I. UNE PRODUCTION PRIVEE

Toutes les médailles satiriques fabriquées sous la Seconde République font partie d'une production privée, c'est-à-dire non officielle ; elles s'opposent ainsi aux médailles réalisées dans le cadre de l'Administration et supposent des techniques de fabrication à la portée des particuliers.

Techniques de production.

Deux procédés ont été employés : la fonte ou la frappe. Pour la fonte, Saulcy nous apprend que les médailles étaient coulées dans des moules en plâtre. Les opérations techniques ont été étudiées par ailleurs, à partir d'observations directes sur les ouvrages, dans un article assez récent⁷. C'est une technique à la fois pratique et accessible à beaucoup de gens. Mais si, par la suite, les auteurs d'articles de numismatique ont repris cette information, ils ont généralement oublié que certaines médailles étaient coulées dans des matrices en cuivre⁸. Et la gravure du cuivre nécessite beaucoup plus d'expérience que celle du plâtre.

Quant à la frappe, Mercey écrit en 1852 qu' "il a suffi d'un balancier de timbre sec, ou seulement d'une enclume et d'un marteau"⁹. Ce dernier procédé, de même que la fonte, est assez facile à mettre en oeuvre ; potentiellement, de nombreux particuliers ont la possibilité d'en faire usage. En revanche, le balancier est très encombrant et très lourd à manier¹⁰ : à cette époque, il est surtout utilisé à la Monnaie de Paris pour les médailles officielles, tandis que, dans la production privée, "très peu de ces monuments de circonstance ont les honneurs des balanciers du gouvernement"¹¹. Il a alors bien fallu qu'un matériel lourd de frappe ait existé chez les particuliers, au moins pour réaliser certaines médailles (satiriques ou non) dont les flans ont nécessité une forte puissance de frappe. Mais je crois probable qu'un outillage complémentaire de frappe, tel que celui que l'on nomme en terme technique le "mouton", a été plus répandu que le balancier parce que beaucoup plus maniable.

La fabrication des médailles non officielles paraît donc ne plus dépendre de l'Administration, qui tend à en perdre ainsi le contrôle. La situation s'oppose radicalement à ce qui se passait précédemment sous Louis-Philippe : "Plus de mille médailles ont été publiées entre 1830 et 1848 par des particuliers et frappées par les balanciers de l'Etat", alors que d'autres, "en nombre fort restreint, ont paru clandestinement et sans autorisation" (Mercey). Il y a donc eu un changement rapide dans l'équipement des particuliers dont, je pense, un bon nombre a eu la possibilité de s'essayer à la réalisation de médailles : car en 1848, près de 800 concurrents se sont présentés au concours monétaire. Ce concours officiel avait pour but de concevoir les nouvelles monnaies de la République : "les concurrents devaient fournir l'outillage nécessaire à la frappe des specimens d'essai (...). Dès que la

décision du classement fût rendue, les artistes non primés reprirent l'outillage qu'ils avaient fourni (et des particuliers) les utilisèrent pour des émissions privées"¹².

LOUIS - PHILIPPE

ET

ET

ET

SON AMI GUIZOT



Librairie chansonniers de DURAND, éditeur.

Rue de la République, 32, ex-rue Rambuteau.

1848

7180 70

Attribution.

Les très nombreuses médailles qu'ils ont pu réaliser nous offrent parfois les "signatures" de particuliers (initiales ou marques caractéristiques). D'autres nous sont connus par des mentions dans les catalogues de Saulcy et de Liesville. Toutes ces informations permettent d'appréhender, dans la mesure du possible, l'ensemble de la production d'une partie d'entre eux.

On s'aperçoit alors que l'on peut attribuer des médailles non satiriques aux personnes qui en ont fait de satiriques. Et ceux-ci peuvent même être considérés comme représentatifs du groupe des producteurs du "secteur privé".

D'une part, les médailles élaborées avec un matériel de frappe proviennent soit de graveurs travaillant apparemment pour leur propre compte (Naudin), soit de particuliers employant des graveurs : ce peuvent être des éditeurs professionnels qui conçoivent l'idée de la médaille (G (-arapon) inv (-enit), tandis que les coins en acier sont nécessairement gravés par un professionnel (C (-astel) fecit) et que les médailles sont frappées dans un atelier privé (la médaille n°6 en est un exemple). Ou alors, il s'agit d'amateurs numismates, parfois assez connus à l'époque (tel Combrouze), qui s'improvisent éditeurs et donnent du travail à un graveur. Le nombre de concurrents au concours monétaire de 1848 laisse penser qu'il y avait dans le pays un potentiel important de graveurs capables de réaliser des médailles. Toutefois, aucune médaille satirique n'a été signée par l'un ou l'autre des trente et un artistes sélectionnés lors du concours, même si, en dehors de celui-ci, certains d'entre eux ont travaillé pour des particuliers.

D'autre part, les médailles coulées ont été manifestement fabriquées par de non spécialistes de la gravure, ou de la médaille. Les défauts de ces ouvrages témoignent sans conteste de leur manque d'expérience technique. Pour pouvoir s'exprimer sur ce type de support, ils se sont improvisés un moment médailleurs ; ils ont alors utilisé ce qui était techniquement à leur portée. Ce caractère d'entreprise improvisée est même implicitement souligné dans une hypothèse récente - mais difficilement vérifiable - sur l'origine d'une bonne partie de la production privée : "c'est, sans doute, chez les ouvriers des fondeurs d'étain que se recrutaient, en général, les auteurs et fabricants de ces pièces (coulées)", tandis que d'autres "provenaient sans nul doute des ateliers du Marais, et ont été frappées au mouton chez les fabricants de boutons, d'insignes ou d'orfèvrerie"¹³.

Utilisation.

Conçues et fabriquées en dehors de l'Administration et de son contrôle, les médailles en perdent leur caractère et leur fonction officiels. S'inscrivant dans le secteur privé, les médailles satiriques en deviennent un moyen d'expression directe. Elles constituent alors,

avec les autres médailles officieuses de propagande, des documents non négligeables sur les tendances de l'opinion publique. On se doit donc de les prendre en compte même si, par exemple en 1850, des critiques qui s'acharnaient parfois violemment sur ces médailles, ont essayé de minimiser leur importance : les producteurs ne les utilisant que "pour faire valoir leurs opinions souvent excentriques"¹⁴, ou "pour exciter (...) les passions de tel ou tel parti"¹⁵. Cependant, on ne saurait inférer uniquement des médailles l'idéologie de leurs producteurs. Leurs messages sont parfois si ambigus qu'ils risquent de tromper le numismate. Et quand l'un d'eux n'appelle qu'une seule interprétation, caractérise-t-il celui qui l'a conçue, celui qui l'a gravée ou celui qui l'a commanditée ? Lorsqu'il s'agit d'un professionnel de la médaille, on peut se demander s'il s'implique toujours idéologiquement dans son travail, s'il ne réalise que des médailles en accord avec ses propres idées ou s'il ne fait pas surtout passer les raisons commerciales avant tout le reste ? Car les émissions privées de médailles ont généralement une finalité commerciale, non pas en tant que moyen d'échange - ce qui est spécifique de la monnaie - mais en devenant éventuellement objet d'échange. Et les médailles satiriques ne paraissent pas faire exception. Ce qui rend possible - et explique d'une certaine façon - qu'un même producteur ait réalisé, à propos du général Cavaignac, d'abord une médaille (n°7) qui le met en valeur, puis, probablement un mois plus tard, une médaille satirique portant sur sa défaite aux élections présidentielles de 1848 (n°8)¹⁶. Et si les professionnels de la médaille gagnent ainsi leur vie, on ne peut exclure que les amateurs, eux aussi, aient obéi à des raisons commerciales.

Diffusion.

Que ces médailles ne proviennent pas d'un milieu officiel est de grande conséquence sur leur diffusion. Celle-ci s'en est trouvée, je pense, affectée par les techniques de production, la durée et le coût de leur fabrication, et par leur emploi.

a. Le tirage des médailles n'est pas uniforme ; il est plus ou moins important suivant la technique employée. Le procédé de la frappe permet de réaliser jusqu'à plusieurs dizaines de milliers d'exemplaires identiques. Ce n'est évidemment possible que si les coins résistent : celui de la médaille n°6 s'est brisé immédiatement après trois essais en plomb ; il en a été malgré tout tiré cent exemplaires en bronze¹⁷. De toute façon, le tirage peut en pratique largement varier d'une médaille à l'autre, comme en témoignent quelques chiffres révélés par le catalogue de Saulcy : cent, mille, deux mille cinq cents exemplaires pour certaines.

Quant aux médailles coulées, à cause de la fragilité du moule en plâtre, "le nombre primitif de chacune d'elles n'a jamais dépassé le chiffre dix ; fort rarement le chiffre six a été atteint, et quelques fois l'auteur n'a réussi qu'à obtenir qu'une seule épreuve", écrit Saulcy. Cependant, dans la mesure où ce n'était pas trop difficile, on pouvait graver un nouveau moule presque identique au premier, ou faire des surmoulées (identifiables par les

traits un peu plus empâtés et la surface légèrement plus granuleuse). Si le moule est en cuivre, le nombre d'exemplaires est théoriquement plus important-là encore dans la mesure où il résiste - : on peut atteindre près de quatre mille spécimens.

b. Tous ces chiffres théoriques doivent nécessairement être relativisés, en tenant compte du temps consacré à réaliser et à reproduire chaque type de médaille : car il était probablement plus long de couler les médailles que de les frapper. Et avec le même procédé technique, toutes n'ont pas été produites dans les mêmes délais, et donc au même nombre de spécimens. Un rapide sondage mettant en rapport la datation des événements représentés et les dates d'émission (jour, mois et année) d'une centaine de médailles différentes contenues dans le catalogue de Saulcy, montre immédiatement la diversité des délais de production : les médailles coulées sont généralement réalisées de cinq à dix jours, ou de huit à quinze jours après la date de l'événement, quelquefois le jour même ou le lendemain, mais rarement un mois après ; les médailles frappées sont faites le jour même, ou huit à quinze jours après l'événement (le plus souvent une semaine après), parfois un, deux ou trois jours après (au contraire, si certaines médailles non satiriques sont fabriquées quelque temps avant l'événement, d'autres sortent longtemps après : de un à plusieurs mois).

c. De plus, pour un même type de médaille, les tirages ont pu varier suivant les métaux utilisés. Le bronze, le cuivre, le laiton, l'étain, le plomb ou un alliage de plomb et d'étain, ont été employés pour les médailles satiriques. A ma connaissance, cette période n'en a vu ni en argent, ni en or. Et les autres médailles non officielles sont rarement en métal précieux. En revanche, l'Administration en a fait quelques-unes en argent. Tout ceci est probablement l'indice d'une limitation pécuniaire : l'outillage des procédés techniques employés, ou en tout cas les métaux et les tirages dans chaque métal, doivent s'adapter aux budgets des producteurs privés. Et le prix des médailles doit s'accorder avec les moyens financiers de ceux qui les achètent. Ce prix est aujourd'hui difficile à déterminer, même si un contemporain évoque la somme de quelques francs¹⁸ : un témoignage qui laisse croire à un potentiel important d'acheteurs, si on accepte que cette somme reste dans les possibilités de ceux des ouvriers qui sont, pour l'époque, les mieux payés.

d. Elles se vendaient "aux passants sur la voie publique", nous dit Saulcy, ou chez des particuliers spécialisés (comme le marchand de médailles Rousseau)¹⁹. Cette utilisation commerciale a entraîné des critiques, ou s'en est assortie. Des contemporains y ont surtout vu un but de spéculation²⁰. C'est une critique qui est au moins en partie justifiée à mon sens, car certaines médailles ont atteint des prix importants²¹, et l'expérience montre que des producteurs (Combrouze, Naudin) n'ont pas hésité à mélanger les coins, même dans le cas de médailles satiriques, mélanges qui ne sont pas utiles à l'expression des messages de contre-propagande ; les médailles ainsi obtenues étaient sûrement destinées aux amateurs-numismates, toujours volontaires pour compléter leurs suites numismatiques.

S'il n'est pas douteux que des médailles tirées à de très nombreux exemplaires aient

été destinées à être vendues, je crois qu'il n'en est pas de même de celles dont le tirage était très limité. Ce qui n'implique absolument pas que toutes les médailles réalisées à l'aide d'un procédé technique permettant d'importants tirages, l'ont été pour la vente, et non pour être distribuées aux amis du producteur²². On peut aussi légitimement supposer que seul un petit groupe de l'entourage du producteur se passait de main en main les médailles fabriquées à partir d'un moule en plâtre ; car la multiplication des spécimens de chaque type reste très limitée, même en ajoutant éventuellement quelques surmoulées. La portée de leurs messages, dans l'ensemble de la population, n'en est alors que plus réduite. Malgré tout, la nature de leur support contribue à en motiver la circulation ; car ce support, la médaille, se définit techniquement en fonction de la manipulation dont il doit faire l'objet : devant être pris en main pour en faciliter la lecture, et sa diffusion se faisant "de la main à la main", son module et son poids ont été adaptés à cet emploi. Et pour résister à la détérioration entraînée par la manipulation, l'usage de la conservation est inscrit dans le programme de la médaille ; on peut distinguer la "conservation essentielle" (résistance de la matière) de la "conservation accidentelle" (protection non issue du support lui-même : par exemple fournie par médailler). La manipulation et la "conservation essentielle" ont imposé les caractères techniques de la médaille, la "conservation accidentelle" modifiant en fait les conditions d'existence pour lesquelles cet ouvrage est adapté.

Enfin, si des médailles à l'effigie du comte de Chambord ont été fabriquées et vendues clandestinement²³, il est sans doute abusif d'étendre systématiquement cette situation à toutes les médailles officieuses, ou même seulement à celles d'opposition. Car les produire en dehors de tout contrôle officiel n'implique pas obligatoirement le secret ou l'illégalité ; même si les conditions pouvaient être favorables à la clandestinité : d'une part, selon Liesville, l'apparition de ces médailles "était rarement annoncée par la publicité", alors que c'était chose courante quelques années auparavant ; d'autre part, les particuliers avaient accès aux procédés techniques et à la possession de l'outillage nécessaire.

Mais leur état de clandestinité devait plutôt dépendre de la rigueur des mesures coercitives prises par l'Autorité en place, à l'encontre de leur publication et de leur diffusion, ainsi que je le montrerai plus bas.

2. LES MEDAILLES SATIRIQUES DE LA SECONDE REPUBLIQUE ET LA CONTRE-PROPAGANDE

En tant que moyen supplémentaire d'information utilisé par la contre-propagande, la médaille satirique s'inscrit en concurrence, et en complémentarité, avec d'autres ouvrages techniquement et fonctionnellement comparables. Les conditions de son apparition et de son développement tendent ainsi à ne plus se limiter au seul cadre de la numismatique. Un

exemple révélateur de leur intégration dans le mouvement de la contre-propagande est fourni par les médailles satiriques concernant Louis-Napoléon Bonaparte.

Au total, sur toute la période allant de 1848 à 1852 - et autant que l'on puisse en juger -, c'est la personnalité politique qu'elles ont le plus visée. La fréquence de l'évocation en médaille d'une personne se montre ainsi, en grande partie, proportionnelle à l'importance qu'elle prend dans l'opinion publique. Et la confrontation des médailles satiriques avec le contexte dans lequel elles ont été réalisées permet de mieux saisir ce que recouvre cette fréquence : malgré l'apparition et la multiplication de la propagande en médaille, lithographies, biographies sur Louis-Napoléon, après les élections de juin 1848, et bien que "cette prolifération des images et appels napoléoniens inquiète le gouvernement et l'opinion politique"²⁴, il faut attendre la fin du mois de septembre 1848 - si ce n'est pas encore un peu plus tard - pour trouver la première médaille satirique qui le prenne pour cible : signée du monogramme de Combrouze, une médaille en cuivre (n°9) se plaint des résultats des élections partielles du 17 septembre 1848. Elle présente, en outre, une critique qui n'est pas uniquement centrée sur lui, mais aussi sur A. Fould et F. Raspail ; la représentation qu'en avait l'homme de la IIe République risque de nous être révélée par la manière dont la personne est évoquée : par exemple, comme personne existant par elle-même, ou n'existant que par rapport à un groupe dans lequel elle est insérée ; ainsi les médailles qui veulent mettre en valeur le Comte de Chambord le figurent tout seul, tandis qu'il est évoqué en fonction d'autres personnes dans les médailles qui l'attaquent²⁵.

En fait, les producteurs de médailles paraissent agir à l'instar de la presse : "les journaux de toutes tendances, après avoir ignoré ou ridiculisé Louis-Napoléon Bonaparte, sont bien obligés, dès la fin du mois d'octobre, de constater qu'il est devenu, malgré eux, un candidat sérieux à la présidence, (...) assez dangereux pour mériter des attaques les plus vives des républicains"²⁶. A partir de ce moment, les médailles satiriques participent à la grande campagne de dénigrement qui s'engage contre lui. Au fur et à mesure, les attaques se portent le plus souvent sur Louis-Napoléon seul, surtout après son élection à la présidence, la personnalisation du pouvoir se manifestant jusque dans les médailles d'opposition.

Les médailles permettent - dans une certaine mesure - d'apprécier l'évolution des arguments utilisés pour dévaloriser Louis-Napoléon : à cette époque, on lui rappelle par exemple qu'il a été "sergent-de-ville" pendant son exil en Angleterre, et aussi ses tentatives malheureuses de coup de force dans les villes de "Strasbourg et Boulogne". Apparues dès le mois de juin 1848 dans des estampes ou des journaux, ce n'est qu'au moment où la campagne de dénigrement se met en branle (octobre-novembre 1848) que l'utilisation de ces critiques s'est étendue à la médaille. On peut les lire sur la médaille de Combrouze précédemment évoquée (n°9), ou sur une autre intitulée "la grenouille et le boeuf" (n°10), qui compare la carrière de Louis-Napoléon à celle de son oncle Napoléon Bonaparte. Puis, au contraire de "sergent-de-ville" qui n'a eu qu'un succès éphémère, "Strasbourg et Boulogne" a continué

TABLEAU DES ESTIMATIONS

		Collignon	Perrey	Liesville tous lieux confondus
PARIS	1848	1338	730 médailles et 77 insignes * plus de 1500	de février à avril : 714
	1849	222	III	* 1300
	1850	63	21	
	1851	115	41	
	1852	122	61	
LYON	184	66 * assez important mais moins que		
LILLE	107	* plus important que 15		
REIMS	129	* très nombreux. Sauf un petit nombre d'exceptions, elles sont de Brissart- Binet. 27		
ETRANGER	27			
TOTAL		2517	* au moins 2500	* plus de 2000

Ce tableau présente le nombre des différentes médailles décrites dans les catalogues (pour celui de J.-P. Collignon, c'est au crédit d'une modification avant la publication).

Le chiffre précédé d'un astérisque correspond à l'estimation de chacun des auteurs.

d'être inscrit sur des médailles après les élections de décembre 1848, et probablement jusqu'à la fin de 1850.

En revanche, certaines "représentations péjoratives" - telle que celle du "paladin d'Eglington" - ne sont jamais apparues que dans la presse. Peut-être n'ont-elles pas eu autant d'impact dans l'opinion publique ? Car les médailles semblent témoigner du succès de certaines représentations. Succès qui est, sans doute en partie, lié aux reproductions et aux transpositions techniques d'un support à l'autre, dont celles-ci ont pu faire l'objet. Par exemple, celle de la médaille n°2, dont Saulcy nous dit qu'elle "rappelle les ignobles caricatures qui ont tapissé les murs de Paris" (en 1848), se retrouve même sur les tracts pour chansons (reproduction p.57)²⁷. Le succès de cette représentation paraît avoir été d'autant plus important qu'elle laisse la possibilité de variations : sans en trahir l'idée, les éléments constitutifs (le couple Louis-Philippe et Guizot, l'un assis et l'autre debout, l'un jouant du violon et l'autre mendiant) ont pu être recombinaisonnés différemment. En revanche, d'autres médailles ont reproduit presque à l'identique des dessins publiés dans les journaux : l'image "la grenouille et le boeuf" de la médaille n°10 est tirée de la "Revue Comique" de 1848, fondée en novembre de la même année (reproduction p.54)²⁸. Le matériel numismatique apparaît ainsi comme un élément d'appréciation des répercussions de quelques représentations dans la société de l'époque. Il est d'autant plus précieux que les témoignages textuels font pratiquement totalement défaut sur cette question.

Parallèlement au développement de l'ensemble des médailles non officielles, celui des médailles satiriques paraît suivre l'évolution de la législation sur les moyens de communication. A la chute de Louis-Philippe, en février 1848, les lois répressives établies en septembre 1835 sont supprimées. La situation se caractérise alors par la liberté absolue de la propagande : de même que les journaux de toute sorte prolifèrent d'une manière étonnante (jusqu'au nombre de trois cents à la fin du mois d'août)²⁹, on constate une augmentation impressionnante de la production des médailles privées : près de mille cinq cents dans l'année, dont à peu près la moitié pour les deux premiers mois de la République seulement ! (cf. p.63 un tableau des estimations). Autant que je puisse en juger, la proportion de médailles satiriques tourne autour de cinq à sept pour cent du total de cette production ; c'est réellement considérable par rapport à ce qui se faisait en France depuis plus d'un demi-siècle.

Par la suite, des mesures commencent à entraver la presse "populaire" (fiscalité plus lourde avec les lois du 9 et 11 août 1848), mais ne semblent pas avoir affecté la production de médailles privées. La production décline pourtant à partir de 1849. Cette diminution, qui se révèle importante par rapport à 1848, manifeste peut-être la retombée du premier enthousiasme de la Révolution et accompagne des lois plus dures sur la presse (juillet 1849), sur les colportages et sur les clubs. Cette situation entraîne parfois même la confiscation officielle de certaines médailles³⁰. Bien que, entre 1849 et 1851, la proportion de médailles

satiriques reste à peu près stable, en moyenne on ne fabrique plus à Paris que cent trente médailles différentes par an. Ce chiffre diminue même de moitié en 1850, alors qu'il y a de nombreux témoignages d'hostilité à l'encontre de cette production numismatique. Malgré la parution anonyme de son catalogue, Saulcy est reconnu, et attaqué. Il "reçut à ce propos une avalanche de lettres anonymes parmi lesquelles quelques unes contenaient des menaces plus ou moins violentes"³¹. Quant aux médailles, elles apparaissent comme de "grossières et, ridicules parodies de la numismatique"³², "une série (...) franchement dégoûtante"³³. Jusqu'aux producteurs dont certains se retrouvent accusés, leurs médailles étant "propres à propager l'esprit de rébellion"³⁴.

Apparemment - du moins à ma connaissance - la disparition des médailles satiriques de cette production coïncide avec la loi sur la presse de février 1852 (encore plus répressive), alors qu'aucune passion défavorable ne se manifeste plus. Et ce n'est qu'en 1873, lorsque Liesville commence à faire graver les planches de son catalogue, que réapparaissent des critiques sur les médailles de la Seconde République : "produits grotesques et informes de l'art libre qui foisonnent et grouillent aux époques de dissolution sociale, comme les asticots sur un cadavre"³⁵.

CONCLUSION

Les quelques exemples de réactions hostiles aux médailles officieuses, ou plus particulièrement aux médailles d'opposition de la IIe République, témoignent en négatif de l'effet qu'elles pouvaient avoir sur la population. Il serait alors intéressant qu'une étude plus poussée tentât d'en apprécier l'efficacité sociale. Car je n'ai fait ici que les situer dans l'ensemble des supports utilisés pour informer, ou manipuler, l'opinion publique. Si leur contemporain Mercey les considérait comme de "petits suppléments en bronze ou en alliage" des journaux de la période, le plus évocateur est encore l'expression heureuse de "tracts sur métal"³⁶ ; ce sont, en effet, des ouvrages faits pour circuler et être manipulés qui jouent sur certaines représentations familières. Ce sont surtout des médailles issues d'un milieu privé, et non réalisées dans le cadre de l'Administration d'une façon officielle. Mais leur production ne peut être attribuée à une classe sociale déterminée, et leur diffusion n'a pas été nécessairement très large dans la société. Aussi le mot souvent employé de "populaire" est-il assez impropre pour les caractériser : il en viendrait à ne plus désigner ce qui se rapporte spécifiquement - dans le sens commun - au peuple !

En France, sous la Seconde République, l'importance considérable des médailles produites par des particuliers traduit leur besoin de s'exprimer directement sur tous les supports possibles et manifeste la remarquable vivacité du secteur privé dans le domaine de la médaille. En revanche, après 1852, ce type de production va diminuer très fortement, sans

toutefois disparaître complètement ; ce n'est que dans les années 1870, au moment des troubles politiques, que les médailles officielles se multiplient à nouveau, avec une quantité impressionnante de médailles satiriques³⁷.

Christian SPILLIAERT

1. L.F. de Saulcy, *Souvenirs numismatiques de la Révolution de 1848, recueil complet des médailles, monnaies et jetons qui ont paru en France depuis le 22 février jusqu'au 20 décembre 1848* (1850).
2. A.R.F. de Liesville, *Histoire numismatique de la Révolution de 1848, I* (Paris, 1877-1883).
3. J.-P. Collignon, *Médailles politiques et satiriques, décorations et insignes de la Révolution de 1848 (Seconde République Française 1848-1852)*.
4. Perrey, *Catalogue de la deuxième période Républicaine (1848 - 1852)*.
5. Cf. note 1, n°1, pl. XXXI.
6. M. Poulet, "Les francs-tireurs de la médaille", 1848 et la IIe République au travers des médailles, catalogue de l'exposition à l'Hotel Ribière (Auxerre, juin-septembre 1976), pp.9 et 10.
7. Cf. note 6.
8. Seul R. Chalon, dans la *Revue Belge de Numismatique*, 1850, p.192, puis Liesville, déjà cité note 2, en ont tenu compte.
9. F. Mercey, "la gravure en médaille", *Revue des deux mondes*, XIV (1852), pp.401 à 433.
10. Pour toutes ces questions techniques, cf. J. Tessier, "La mécanisation des techniques de fabrication de la médaille", *Les graveurs d'acier et la médaille de l'Antiquité à nos jours*, catalogue de l'exposition à l'Hôtel de la Monnaie (Paris, juin-octobre 1971), pp.430-431.
11. E. Cartier, *Revue Numismatique*, 1850, pp.415 à 418.
12. J. Mazard, *Histoire monétaire et numismatique contemporaine* (Paris, 1968), II, pp.10 et 11.
13. Y. Malécot, "D'une République à l'autre, ou la grande et la petite histoire vue à travers les médailles populaires", *Les monnaies et médailles racontent l'Histoire de France*, catalogue de l'exposition à l'Hôtel de la Monnaie (Paris, juin-octobre 1972), pp.217 à 224.
14. Cf. note 11.
15. A. Barthélémy, *Revue Numismatique*, 1850, pp.358-359.
16. Cet exemple n'est valable que si le même coin qui a servi à faire l'avvers de chacune des deux médailles n'a pas circulé d'un producteur à l'autre.

17. Cf. note 1, n°1, pl. XXXII.
18. Cf. note 11.
19. *Revue Numismatique*, 1848, p.398.
20. Cf. note 4 et R. Chalon, *op.cit.* (*supra*, n.8).
21. Jusqu'à cent francs selon C. van Peteghem, *Revue Belge de Numismatique*, 1881, p.165.
22. Par exemple cf. note 1, n°1, pl. XXXII.
23. Par exemple, cf. note 1, n° 1 et 2, pl. XXXI.
24. A. J. Tudesq, *L'élection présidentielle de Louis-Napoléon Bonaparte, 10 décembre 1848* (Paris, 1965 ; n°29 de la collection "kiosque" A. Colin), p.64.
25. Pour les exemples, on se référera au livre de Bauquier et Cavalier, *Histoire Numismatique du Comte de Chambord* (Paris, 1929), tome II.
26. Cf. note 24, p.144.
27. Référence : B.N. Impr. Ye. 7185, Tome I, pièce 160.
28. *Revue Comique* (Paris, 1848), deuxième livraison.
29. C. Ledré, *La presse à l'assaut de la Monarchie. 1815-1848* (Paris, 1960 ; n°12 de la collection "kiosque" A. Colin), p.216.
30. Cf. note 23.
31. Cf. note 21.
32. Cf. R. Chalon, *op.cit.* (*supra*, n°8).
33. Cf. note 11.
34. Cf. note 15.
35. *Revue Belge de Numismatique*, 1873, p.112.
36. M. Pastoureau, "Brève histoire de la médaille", 1848 et la IIe République... (*supra*, note 6), p.8.
37. Cet article est tiré d'un mémoire de Maîtrise soutenu en novembre 1983 à l'Université de Paris - Sorbonne. Mes prochaines recherches s'étendront sur l'ensemble des médailles politiques réalisées à l'époque dite contemporaine.

MEUBLES ET IMMEUBLES DE LA MORT

"Cependant cette pierre (tombale) n'est pas ce qui nous attire, mais ce qui est dessous, ce qui a été confié près d'elle à la terre. Il ne s'agit point tant de la mémoire que de la personne même, du souvenir que de la présence".

Goethe, *Affinités électives*, II, 1.

La mort est un champ du signe dans la plupart des études qui se rapportent à son équipement. Suivant l'appréciation courante, le poète ne devrait trouver les "forêts de symboles" que dans nos cimetières. Le dernier livre de Philippe Ariès s'intitule *Images de l'homme devant la mort* et très précisément se conclut sur l'idée du néant qui aurait acquis le pouvoir du signe (c'est lui qui souligne)¹. Il est même quelque livre où des tombes, signifiants éplorés, sont à la recherche de signifiés fantomatiques²! A l'expérience élémentaire, c'est-à-dire en promenade dans nos nécropoles, l'on perçoit surtout, il est vrai, le foisonnement des signaux : épitaphes, dédicaces, arsenal de symboles passe-partout, images, personnifications, scènes de genre, portraits, etc. Mais il faut bien que la fabrication funéraire mette en cause autre chose que de la technique de la représentation puisque les monuments aux morts, en général, ou aux grands hommes, morts également le plus souvent, en particulier, restent des monuments sans jamais être des tombes ni même des cénotaphes et qu'à l'inverse, des tombes peuvent n'avoir pas de signal, comme celles du commun des mortels, enterré jadis sous le dallage des églises, sans plus de dalle particulière, ni a fortiori d'épitaphe ou de monument, ou comme celle des décapités de la Révolution, à Picpus³, antérieurement à leur découverte, ou de la plupart des charniers et fosses communes.

Aussi, si l'équipement de la mort requiert très souvent les techniques de représentation, celles-ci, quoique les plus évidemment perceptibles puisqu'elles sont faites pour "faire signe", n'en sont-elles pas primordialement définitoires. Il y a une considérable différence entre la tombe du Soldat inconnu et tous les monuments aux morts, en dépit de la

flamme qui reste un symbole sur la première et de la communauté des cérémonies qu'ils accueillent : c'est que quelqu'un réside dans l'une et non dans l'autre. L'expression "dernière demeure", loin d'être alors une image un peu grinçante, a toute chance de correspondre à la réalité même du phénomène : lié d'une façon ou d'une autre à l'être naturel et social, l'appareil de la mort est une industrie schématique avant d'être une industrie déictique de la représentation, comme l'habit et l'habitat dont il n'est en quelque sorte qu'une modalité post mortem. Si bien encore que l'expression populaire du "pardessus de sapin" pour le cercueil risque de n'être pas non plus très éloignée de la réalité ! La complémentarité et la solidarité du vêtement et du logement se retrouvent, en effet, par delà la mort, quoiqu'il faille bien reconnaître que la demeure est l'industrie la plus importante en la matière et qu'il n'y a guère que les fantômes à draps et chaînes à vraiment posséder, de circonstance, un habit de trépassé.

C'est donc le couvert qui nous retiendra d'abord et les techniques de représentation seulement plus tard, dans un article suivant. L'avantage n'est pas uniquement scientifique, d'attirer l'attention sur une technique qui fabrique de l'être autant que sur une qui le représente ; il est aussi, plus professionnellement, de se désintoxiquer des surdoses léthales de sens inoculées par les nouveaux et insignifiants bavardages "sémiologiques", ou par les traditionnelles interprétations qui ont souvent plus à voir avec la glose, sinon avec la méditation, qu'avec l'analyse. S'agissant donc de l'être, on peut attendre, après les notices antérieures sur le portrait et le vêtement, que le logement se caractérise différemment suivant qu'il intéresse le sujet animal ou la personne sociale qui le conteste, suivant qu'il est gîte de l'animal ou habitat de la personne.

LE POURRISSOIR

Le pourrissoir, dans l'acception restreinte du terme⁴, est le gîte du sujet mort. Mais on peut l'entendre plus largement comme l'ensemble des industries schématiques de ce même sujet mort qu'elles soient corporelles, vestimentaires ou "stabulaires"⁵. Le mot ni le sens, d'une certaine façon, ne sont nouveaux : Saint-Simon emploie précisément le terme pour désigner les caveaux de l'Escorial où étaient déposés, plus ou moins provisoirement, les corps pour la dessiccation des chairs avant leur mise en place définitive dans des tombeaux monumentaux⁶. Là où je diffère du mémorialiste et surtout de la situation qu'il décrit, c'est que je n'entends pas sous pourrissoir une étape passagère ni une réalité concrète et délimitée -même si cela peut se trouver, preuve en est -, mais plutôt une fin constante de tout l'équipement technique de la mort, marquée de diverses manières dans divers ouvrages distincts. Le pourrissoir n'est de toute façon pas un lieu : c'est, pour moi, l'ensemble des dispositifs qui, dans toutes les industries de la mort, ont pour fin de traiter l'animalité du

cadavre, que l'intervention technique se fasse directement sur le corps, sur sa v ture ou sur son logement. Le probl me est donc de d celer, dans la r alit  globale de l'ouvrage, la diversit  des fins qui y sont incluses, afin, pour l'instant, d'y rep rer ce qui est de l'ordre du pourrissoir.

Le pourrissoir et le cadavre.

Le pourrissoir tout entier d pend donc du cadavre, de sa nature chimique, de son  volution organique ou de son importance, et pas seulement comme industrie corporelle qui le prend en plus directement comme moyen. De ce qu'il est simplement, d'abord : son encombrement, qui donne le standard de la concession de deux m tres carr s. Si en France c'est en plus de l'ordre du r glement, dans le Far-West de nos bons westerns, on ne creuse pas, en son absence, des fosses plus grandes ou plus petites que le hors-la-loi qu'on y loge ! Le corps donne la mesure aussi bien du sarcophage, de l'enfeu, de la niche - qui, pour d'autres raisons, peuvent  tre aussi d mesur s - ainsi que du cercueil qui, comme dit l'orateur, "seul n anmoins le mesure au juste"⁷ : comme pour le v tement, s'il existe du "sur mesure", ainsi que l'illustre le traditionnel croque-mort de Lucky Luke⁸, toujours prompt   prendre les dimensions d'un futur client, il existe aussi des pointures conventionnelles et la production des cercueils fran ais offre normalement quatre tailles (1,70m, 1,80m., 1,90m., 2m.). Le cercueil est d'ailleurs, naturellement comme premi re enveloppe, l'ouvrage le plus marqu  par le corps qu'il loge : il s'adapte ainsi, non seulement   l'encombrement, mais encore aux grandes lignes anatomiques ; plus ou moins  troitement, dans les cercueils anthropomorphes  gyptiens, ou beaucoup plus l chement dans nos caisses trap zo dales qui tiennent compte de la largeur des  paules et de l' troitesse des pieds ou de la t te. Bien entendu, de la m me fa on qu'un clochard ne regarde ni   la pointure, ni   la forme de son v tement, on peut ne pas regarder   l'adaptation du pourrissoir au corps dans des circonstances souvent particuli res qu'on n'interpr te bien, d'ailleurs, que si on en conna t d j  le sens congruent : la p nurie de fourniture, par exemple, dans les cas d' pid mie, ou l'indiff rence ou l'irrespect, dans certaines ex cutions comme celles des Communards aussi bien que de Maximilien d'Autriche, compress s ou balottant ridiculement dans leur cercueil.

D'autres caract res du pourrissoir s'expliquent par ce que devient le corps mort, non plus par son anatomie, mais, cette fois, si l'on peut dire, par sa physiologie post mortem. En dehors du fait qu'il doit aussi soutenir un certain poids comme engin de transport, ce qu'on verra plus loin, le cercueil, encore lui, doit pouvoir r sister un certain temps   la d composition par la nature de son mat riau (bois dur, comme le ch ne, l'acajou ou m me le sapin, ou plomb, zinc...). Le v ritable sarcophage grec, "mangeur de chair",  tait fait d'un calcaire auquel on pr tait la propri t  d' tre bien adapt  au devenir du cadavre, en en

favorisant, à l'inverse, la disparition, comme certaines terres de cimetière sont plus propices que d'autres, les maires ou les conservateurs le savent, à la dessiccation des chairs. Le cadavre conditionne le pourrissoir, non seulement dans l'opposition des matériaux choisis, mais encore dans leur composition. Les cercueils ont un montage particulier (épaisseur, boulonnement, soudure), en raison de la décomposition et non pas seulement d'une protection de la personne morte, comme les tombeaux ont leur dalle scellée. De même, la disposition du drainage dans les cimetières, surtout de "pleine terre", ou celle de l'aération ou de l'évacuation dans les caveaux bétonnés, qui préoccupe les responsables ou les architectes spécialisés lors de leur installation, sont encore déterminées par le traitement du sujet mort.

En tout meuble ou immeuble de la mort, on peut ainsi relever des caractères qui sont "du pourrissoir", en tant qu'ils ressortissent au traitement de l'animalité du cadavre. Ainsi le pourrissoir n'est pas concrètement une réalité déterminée : en participent aussi bien l'incinération que le cercueil ou le cimetière tout entier, lesquels, d'autre part, ne s'y réduisent pas et sont en même temps autre chose : l'outillage du sujet mort n'a pas d'étendue.

Technique et logique : l'hygiène.

Ce lien de la technique et du corps a toute chance d'interférer avec l'hygiène, c'est-à-dire avec la représentation qu'on peut se faire de ce qui est bon ou mauvais pour la santé. Deux remarques à soulever à ce propos. D'une part, on a toujours de l'hygiène vis-à-vis du corps, et du corps mort y compris. La conception médiévale et moderne de la médecine et l'ignorance des dangers de la corruption pouvaient n'être pas toujours efficaces, surtout lors de maladies épidémiques. Mais ce n'était pas moins de l'hygiène, empirique, qui n'est pas plus truffée d'idées fausses que notre conception vaguement scientifique, laquelle garde malgré tout sur le sujet beaucoup d'idées mythiques. Les "miasmes méphitiques" ont beau être désagréables en général, il n'est pas si sûr qu'ils faisaient tourner le lait dans le quartier des Innocents à Paris, comme on le colportait à la fin du XVIII^e siècle⁹. Les savants, dès la seconde moitié du XIX^e siècle, ont montré l'innocuité des cadavres même infectés, lorsqu'on les enterre¹⁰. En matière de pourrissoir, il est donc important de ne pas tout mesurer à l'aune de ce qui serait notre progrès scientifique dans l'hygiène de la mort : beaucoup de solutions qui nous paraissent étranges - comme l'inhumation dans les maisons néolithiques en Grèce - peuvent être fort bien adaptées à un traitement sain du cadavre, tandis que nos partis pris peuvent n'être que mythes sous une apparence de raison scientifique¹¹ - les cercueils de métal, les caveaux de bétons sont ainsi une très mauvaise solution en matière de traitement hygiénique du cadavre¹².

D'autre part, si pour des raisons hygiénistes, quelle qu'en soit la justification, on garde ou on éloigne les morts, comme sujets, des vivants, ce n'est pas pour autant qu'on s'intéresse plus ou qu'on se désintéresse des morts comme personnes, ainsi qu'on le verra plus loin. L'équipement du pourrissoir peut être ségréatif sans que ce soit la marque d'un refus de la mort, lequel se mesure ailleurs, sur l'équipement de la personne ou sur les comportements. Il ne faut donc pas trop surinterpréter les exigences et les évolutions techniques du pourrissoir sans un bilan complet et même contradictoire de tout l'appareil de la mort, lequel peut montrer des "mesures d'accompagnement" qui compensent éventuellement d'un côté ce qui se perd de l'autre.

Traitement du corps : nature, industries corporelles, vestimentaires et stabulaires.

Mais en tout état de cause, le pourrissoir étant technique et la mort ethnique, celle-ci peut naturellement se passer de celui-là. On peut se débarrasser du cadavre sans technique aucune : il suffit de laisser faire la nature. Abandonné dans le désert, comme le montrait une récente publicité, le squelette se blanchit au soleil avec son "jean" Wrangler, comme il se doit des os et de l'indigo "de Gênes", suivant leur image de marque commune. D'autant qu'il est loisible aussi de solliciter la marâtre, non plus en laissant "par omission" les cadavres sur le terrain ou dans l'eau, mais, "par action", en les jetant par dessus bord ou en les déposant simplement dans quelque anfractuosité naturelle, instrumentation qui ne fait que relier directement et ponctuellement un moyen à une fin sans plus d'analyse structurale.

Ensuite, lorsque la mort s'équipe techniquement, il est bien sûr d'autres moyens de traiter le cadavre que de le loger.

1. Les industries vestimentaires funéraires sont de beaucoup les moins développées. Mais y ressortissent les vêtements qui, comme l'abri du vivant, retiennent les sécrétions naturelles, c'est-à-dire, ici, l'effet des premiers dérèglements intérieurs de la décomposition. Si, ainsi qu'on le verra, je ne le réservais à l'une des formes de logement du mort, c'est eux que pourrait désigner génériquement le nom de "suaire", étymologiquement ce qui absorbe la sueur.

2. Plus importantes sont les industries corporelles funéraires dont la fin est de traiter cette encombrante chose "qui n'a plus de nom dans aucune langue". Elles sont de deux types : les unes, que j'appellerai industries de consommation, visent à techniquement favoriser, accélérer ou parfaire, la désintégration naturelle du corps ; les autres, inversement, sont des industries de conservation visant à techniquement la contrarier, retarder ou limiter. Bien entendu, pour la même fin, par exemple celle d'accélérer la dégradation, les moyens mécaniques sont divers, et plus encore les techniques : le même moyen du feu est employé dans des ouvrages aussi différents que le bûcher, le lance-flamme ou le four crématoire, et

il y a mille manières d'utiliser les agents chimiques agressifs comme les acides, soude ou chaux vive.

3. Mais, de même que, chez le vivant, la préparation de la chevelure et le maquillage se composent normalement avec le vêtement, de même, ici, les industries corporelles du cadavre, loin d'alterner seulement avec lui, requièrent habituellement le logement. Cela est déjà vrai des industries de consommation : si l'on disperse des cendres dans le Gange, sur l'océan dans le dernier film de Fellini "Et vogue le navire" ou, pour un Montherlant, sur la place Saint-Marc, qui n'ont, ni les uns ni les autres, été faits pour dans leur genre naturel et culturel respectif, on les laisse aussi s'envoler, aux Amériques ou dans nos nouveaux cimetières, sur des "champs du souvenir" qui sont fabriqués et disposés à cet effet, un peu comme nos terrains de camping, simplement aplanis et plantés. Le logement peut n'être pas seulement hypèthre et paysagé, il est meuble et immeuble dans l'urne cinéraire, la niche du colombarium, la fosse à chaux vive.

Tout cela anticipe amplement, il est vrai, sur le logement de la personne, dans la mesure où le sujet animal est pour le moins métamorphosé ; la petite boîte n'en cesse pourtant pas de se conformer à ces reliques physiques de l'être animal transmuté dont elle est aussi le gîte, même si elle s'explique surtout comme habitat de l'être social.

Les industries corporelles de conservation sont évidemment plus naturellement liées au logement, lequel est alors une des unités du dispositif conservatoire : quel intérêt aurait-on à momifier un corps que ne protégerait pas ensuite un logement quelconque ? Aussi l'embaumement, qui traite surtout l'intérieur du corps, ou les techniques de momification, qui ajoutent le traitement superficiel des bandelettes, requièrent-ils au moins le cercueil, quand ce n'est pas le mastaba ou la pyramide, ou, à l'extrême, le salon ou le bureau, comme cela se rencontre dans les maisons funéraires nord-américaines. Evidemment, ici aussi, les particularités de ces choix tiennent à autre chose qu'au seul logement du sujet qui n'en nécessite pas tant. Mais le sujet n'en reste pas moins logé et il serait intéressant de relever tous les aménagements originaux par rapport à ceux des vivants, qui ne s'expliquent que par les caractéristiques du cadavre. Le logement de la dernière en date des industries corporelles conservatrices qu'est la cryogénéisation est ainsi très dépendant du sujet du fait de la complexité même du dispositif technique qui le traite : les containers spéciaux d'azote liquide demandent, en effet, des maisons spécialement aménagées, au point que cela doit tendre à exclure le traitement de la personne dans le même lieu, au profit de la haute technicité contraignante du logement du sujet, un peu comme dans certains services médicaux de pointe le malade n'est plus qu'une maladie. Tout le monde ne se contente pas de l'alcool, comme Necker qui peut continuer de loger dans la chapelle familiale, ou n'invente pas une nouvelle technique de congélation qui permet à ce médecin du Maine-et-Loire de garder sa femme dans la cave de son château et peut-être dans son caveau¹³, si

l'administration admet un jour cette nouvelle modalité de l'attente d'une résurrection qui, cette fois, ne serait plus théologique, mais scientifique.

Si les industries corporelles évitent rarement le logement comme partie de leur dispositif technique, en revanche celui-ci peut se suffire à lui-même comme procédé complet de traitement du cadavre. Soit, dans les grandes lignes, au moyen de l'enfermement, de la réclusion ; soit, au contraire, qu'il s'agisse de le loger de façon ouverte, de l'exposer à l'air libre.

Les moyens de la réclusion, en premier lieu, sont nombreux et le plus simple est l'enfouissement dans la terre d'un seul corps ou de plusieurs associés, comme dans les fosses communes, quelle qu'en soit la cause : habituelle comme au cimetière des Innocents, ou plus exceptionnelle comme celle des soldats de 1914, à Villeroy, où gît Péguy parmi d'autres, ou encore comme celle des quatre-cent vingt morts du choléra en 1832, à Dumfries, en Grande-Bretagne. Le logement souterrain peut se composer à d'autres logements encore, comme le cercueil. Car la maison des morts n'est pas seulement une "architecture de terre" et la réclusion peut trouver évidemment d'autres moyens cumulables que l'enfouissement : la sculpture, par exemple, qui modèle et creuse la pierre calcaire sarcophage des Grecs, ou les roches en général pour y ménager ou aménager des grottes et des niches ; les moulages de plâtre mérovingiens ou d'urnes indiennes, etc. ; les montages de constructions, souterraines ou non, des catacombes à nos cryptes, caveaux et mausolées divers. Le problème étant de savoir si l'on loge uniquement du cadavre, comme dans la fosse, ou si l'on ménage, pour des raisons pratiques d'utilisation, ainsi de nos caveaux à étagères, et pour d'autres raisons qu'on verra plus loin, la possibilité de loger aussi du vif (puisqu'il y a à pénétrer) et autre chose encore.

Le pourrissoir qui, au lieu d'enfermer, est disposé, au contraire, en sorte d'exposer le cadavre pour l'éliminer, est moins courant. Certaines tribus indiennes d'Amérique utilisent ainsi le soleil et les éléments en général en juchant leur civière funèbre sur des échafaudages. Les tours du silence de la Perse laissent surtout agir le vent. Ces techniques rares ne nous sont pas totalement étrangères : quelques églises italiennes accueillent des cadavres dans leur clocher venteux afin de les dessécher comme dans les antiques tours persanes.

Transit et transitoire.

Vivant, l'homme peut occuper une maison ou une roulotte, s'asseoir dans son salon ou dans son auto ; le logement peut être meuble aussi bien qu'immeuble. Il en va de même du mort : s'il a sa toiture, il doit, lui aussi, avoir sa voiture. La levée du corps, le transit du sujet, peut tout d'abord, comme dans le cas de la toiture, ne pas se techniciser du tout ; si

l'on ne peut tout à fait laisser faire la nature puisqu'il s'agit d'un transport, on peut néanmoins se dispenser d'engin. Il suffit de porter le cadavre à bras d'hommes comme l'illustrent les "Premières funérailles" de Barriai dans les jardins de l'hôpital Sainte-Anne à Paris, ou, plus prestigieuses, les funérailles d'Atala de Girodet, ou son convoi sur les épaules de Chactas, chez Chateaubriand.

Aussi curieux que cela puisse paraître, il existe aussi au moins une industrie corporelle élaborée spécifiquement pour le transit : c'est le bouillage. Le rapatriement des corps au Moyen âge pouvait se faire grâce à cette technique qui permettait de séparer les chairs putrescibles du squelette : les premières étaient alors enterrées sur place, permettant le transport du second avec moins d'encombre¹⁴. Cette pratique pourrait donner à penser que les gens du temps jugeaient le squelette plus représentatif de la personne que les chairs, idée qu'il faudrait trouver attestée par des documents congruents, étant donné que l'idée inverse serait aussi bien justifiable. Comme archéologue, on doit néanmoins constater que les possibilités techniques de transport d'un cadavre complet étaient minces en ces temps et qu'après tout, plutôt que de retarder la putréfaction par des techniques complexes comme la momification pour permettre le transit, il pouvait être techniquement plus simple de l'accélérer par le bouillage qui permettait de disposer rapidement de la seule partie inerte du cadavre, sans plus de signification, sinon celle de la nécessité. Ou du moins, comme dans le rapport de l'oeuf et de la poule, sans qu'on doive d'emblée subordonner la technique à l'idée préexistante que la personne humaine se concentre dans le squelette, car cette idée peut aussi bien résulter a posteriori de l'ouvrage, comme raison logique donnée à ce qui est d'abord rationalité technique. On pourrait être tenté de considérer aussi les autres industries corporelles, momification, embaumement, neige carbonique exigées par la loi lors de déplacements importants, comme des dispositifs de transport. Mais il sera peut-être plus opportun de les rappeler dans les techniques du transitoire que dans celles du transit : elles sont, en effet, plus directement moyen de retarder l'action du temps que moyen de déplacement dans l'espace, dont elles se distinguent, quoiqu'on ne puisse transporter sans que cela prenne un certain temps ; la solidarité du temps et de l'espace en la matière, et les techniques afférentes, ne doit pas pour autant en entraîner la confusion.

Face aux gestes simples ou à cette industrie corporelle bien particulière, les genres de voitures sont légion. Après tout, la civière est autant adaptée à transporter du mort que du blessé et toutes les charrettes, des cadavres que des futailles, comme le montrent les représentations d'épidémies ou de champs de bataille. Il y a cependant des ouvrages plus spécifiquement "faits pour" : des sacs de cuir médiévaux¹⁵, à nos sacs plastiques actuels qu'on utilise lors des guerres et catastrophes - on l'a vu naguère au Liban encore - et dont les dimensions et la solidité permettent de parer au plus pressé ; de l'ancienne bière à nos cercueils. La bière est, comme caisse à brancards, en effet, assez précisément la voiture du

cadavre, plus adaptée que la civière, par sa rigidité et ses côtés, à l'inertie de la chose ; plus transport commun, puisqu'on la réutilisait (même si l'on pouvait momentanément se l'approprier par des tentures, décors ou fleurs), que voiture personnelle comme l'est précisément le cercueil. Celui-ci est donc une "bière personnelle" et par là beaucoup plus redevable à la personne qu'au sujet qui n'en a plus besoin hors du transport, sinon, comme on l'a déjà vu, dans le choix de ses matériaux aussi bien que dans la composition de sa forme ou dans sa peinture. On le retrouvera plus loin, comme cette charrette spéciale qu'est le corbillard qui transporte aussi du cadavre - d'où, par exemple, ces dispositifs de rouleaux ou de glissières pour faciliter l'installation d'un tel poids -, mais qui est de même tellement marqué par son appareil qu'il est plus nettement voiture de la personne, comme le cercueil, même s'il ne cesse évidemment pas de véhiculer du sujet auquel il lui faut quand même s'adapter. Certains suaires, enfin, peuvent être partiellement engins de transport du cadavre, complémentaires par exemple de la bière, lorsqu'assez solides et correctement cousus, ainsi que n'importe quel sac, ils permettent au moins la dépose dans la fosse.

Mais le changement de situation se produit autant dans le temps que dans l'espace : de même qu'au wagon, qui sert à atteindre un endroit éloigné, correspond la salle d'attente, qui sert à attendre un moment également éloigné, de même, à ce que j'ai nommé ici le transit correspond, dans le temps, ce que, par symétrie, j'appellerai le transitoire. Laisser faire la nature est assez rédhibitoire en raison des nombreux inconvénients qu'il faudrait supporter : ici, l'intervention de la technique est donc quasi obligée, soit sous forme d'industrie corporelle, soit sous forme de logement particulier. Les actions directes sur le corps peuvent être le traitement définitif de celui-ci - c'est, en ce sens que je l'ai déjà développé - ou explicitement relié à une situation transitoire : c'est tout particulièrement, de nos jours, le cas de l'embaumement qui est rendu obligatoire dans certaines situations d'attente prolongée : voyage, nécessités familiales, cérémonies. Ainsi de nos rois ou des papes : les novendiales, au Vatican, consistent en neuf services funèbres célébrés pendant neuf jours avant l'inhumation ; il faut bien préparer la dépouille à soutenir un tel délai et Benoit XV, qui refusa d'être embaumé, dut être enseveli dès le troisième jour¹⁶. De même, le correspondant transitoire de la cryogénéisation se retrouve dans une technique beaucoup plus précaire comme l'emploi de neige carbonique, ou plus durable comme la réfrigération. Mais cette dernière exige un dispositif particulier qui intègre un logement aussi provisoire : en effet, le pourrissoir transitoire trouve un excellent exemple dans la morgue. Non pas, comme en tout ouvrage réel, qu'il n'y soit aussi logé de la personne, ne serait-ce que par le fait que les réfrigérateurs à humains ne sont ni les mêmes que ceux à viande - sauf dans le film "Traitement de choc" -, ni surtout associés à eux, et qu'il y a normalement une étiquette quelconque qui en indique le locataire. Mais les caractéristiques de la morgue sont principalement en rapport avec le sujet, et dans les dimensions des tiroirs - système qui déjà

laisse peu de place à l'individu, au point d'être plus qu'un très mauvais souvenir pour des proches -, et dans le dispositif de réfrigération adapté, ici aussi, au devenir organique. Mais si la morgue est quasiment obligée pour la réfrigération, celle-ci ne l'est pas pour la morgue, qui existait d'ailleurs avant l'invention du procédé : celle de Paris, par exemple, possède aussi de simples grandes salles pour contenir "du monde", en cas de catastrophe en tout genre.

A la catégorie des logements provisoires appartiennent encore les caveaux municipaux ou ecclésiastiques qui sont souvent limités à quelque construction vraiment banalisée, même si, là encore, il existe des marques de la personne. C'est évidemment à ce type de transitoire que se rattache le pourrissoir de l'Escorial dont parle Saint-Simon : même s'il ne servait pas au premier venu - toujours de tout dans la réalité complexe d'un ouvrage -, les enfeux servaient néanmoins "à tout le monde" de la famille royale, avant les installations définitives dans des monuments ad hoc - sauf pour quelques-uns dont les locataires provisoires s'établissaient, dans les faits, à demeure !-. Liés essentiellement au simple accueil du sujet, ces caveaux publics marquent leur caractère précaire, par exemple, par des marches normalement utilisables, par une porte, souvent de métal, verticale ou oblique, en place d'une dalle - même si des précautions supplémentaires, barres cadenassées ou scellées, sont prises pour protéger la personne -. Ou, à l'encontre de l'usage le plus répandu en France, par une situation hors de terre : les caveaux municipaux du cimetière du Nord, à Rennes, sont superposés à la surface du sol afin de faciliter accès et manipulation de ce qui reste un pondéreux quand on en oublie, comme il s'agit de le faire ici, le caractère social. De même, les caveaux de l'Escorial sont creusés et entassés dans des murs simplement refermés et blanchis, sans plus de distinction, dans une salle basse du monastère.

Traitement du mort, traitement de mort.

Délibérément ou fortuitement, le pourrissoir, par son adaptation même au cadavre, peut être non seulement moyen de le traiter, mais encore, en ôtant la vie, moyen de le produire ! Ainsi, dans la peur d'une mort seulement apparente, certains testateurs exigeaient qu'on ne les bougeât pas de leur lit d'agonie, craignant soit que d'être remués, soit que d'être a fortiori déshabillés ou habillés d'un suaire serré pût, meurtrier comme une tunique de Nessus, transformer une léthargie en mort réelle¹⁷. On se méfiait évidemment tout autant du pourrissoir comme logement : lit de paille "inconfortable" sur lequel on disposait celui qui venait de trépasser ; cercueil transitoirement placé à la porte dans le froid de la rue, cloué et inhumé hâtivement, sous la terre ou dans des caveaux glacials.

Aussi paradoxal que cela paraisse, ce sont les industries corporelles qui étaient alors, en dernier recours, le moyen de s'assurer en quelque sorte de sa propre mort, passé le laps de temps exigé par précaution : les scarifications, autopsies ou embaumements mettaient un

terme radical aux éventuelles tergiversations de la mort¹⁸. Il n'est pas sûr qu'actuellement la faveur de l'incinération ne réponde pas aussi à un désir d'éradication de la mort apparente et des peurs paniques qu'elle entraîne. C'est qu'entre les récits plus ou moins véridiques et vérifiés d'inhumations précipitées - symétriques accidentels des supplices délibérément infligés à Antigone, à Ugolin ou à l'héroïne de la Grande Brèche - les exemples abondent où le pourrissoir, comme vêtement et comme logement, s'est fait engin de mort.

LE DORMITOIRE

L'appareil de la mort n'a pas comme seule fin de traiter le cadavre. Ce n'est même pas sa fin première, car il est indissociable, sans prévalence, du traitement de l'autre pôle structural de l'être qu'est la personne. C'est ressusciter de byzantines ou positivistes notions que de croire qu'en la matière on a d'abord et "avant tout" à traiter le corps¹⁹ - même s'il exige une intervention rapide - et ensuite, par dessus le marché, si l'on a temps et argent nécessaires, à traiter "l'âme". La relative nécessité physique du traitement du sujet ne fait pas de la personne un luxe : il n'y a pas d'homme sans cette dialectique de la nature et de la culture. L'être, dans la théorie de la médiation, est tout ensemble dans le rapport qui s'établit entre la nature du sujet animal et la culture de la personne sociale qui le conteste. La technique est donc en charge des deux pôles, sans qu'on puisse dire que le traitement de l'un est plus important que celui de l'autre ou permet de s'en dispenser. L'absence même du traitement de la personne, loin d'être ainsi une sorte d'économie du superflu, a toute chance d'être la marque par défaut du refus de la concéder, non de son manque ou du caractère accessoire de sa technicisation. La réciproque est vraie : de même que le traitement du sujet ne dispense pas de celui, même négatif, de la personne, il n'y a pas, dans une industrie schématique de l'être, de traitement de la personne qui dispense de celui du sujet : même dans le cénotaphe, où il n'y a pas de corps par définition, d'une façon ou d'une autre, on le verra, il faut qu'il y soit quand même.

C'est effectivement la mise en cause de cette autre chose que le cadavre définitivement disparaissant ou que le seul souvenir des vivants, qui permet certaines formules ou images de langage rapprochant la mort et ses pompes d'une autre manière d'être toujours, en dépit de la disparition. Il est vrai que l'aspect du seul cadavre, à ses débuts, peut avoir quelque chose de l'apparence du sommeil - ce que l'antiquité rapprochait dans le couple gémellaire d'Hypnos et de Thanatos -, mais cela dure peu. La mort reste pourtant le "dernier sommeil", le "repos éternel". Quoique les personnages en cause soient un peu particuliers par rapport au commun des mortels, on parle aussi de la Dormition de la Vierge avant son Assomption, et des Sept Dormants d'Ephèse qui n'ont d'original, après tout, qu'une résurrection provisoire et inattendue. Plus encore, dans l'ordre technique qui nous occupe,

le parc funéraire - comme d'aucuns voudraient l'appeler maintenant²⁰, suivant en cela un ridicule du temps : la peur des mots courants au sens socialement trop précis (curé, facteur, nègre, mort et cimetière) - bref, le champ du souvenir, quand on veut appeler un chat, un chat, se dit simplement en français "cimetière", étymologiquement lieu où l'on dort, ce qui est une idée bien plus juste et aussi consolante que le lieu où planeraient les pensers fumeux et infidèles du souvenir. Aussi ai-je appelé dortoir les industries schématiques de la personne ; dortoir eût été bon, en regard de l'ancien français où c'était précisément un des noms du cimetière²¹, mais, en français moderne, il évoque trop la pension ou la caserne. Le dortoir, qui désigne aussi un lieu où l'on couche²², est assez actuellement en déshérence pour qu'on en puisse élargir le sens. Comme le pourrissoir, le dortoir n'est pas, au sens où je l'entends, un lieu, ni même un ouvrage précis, global : c'est, encore une fois, l'ensemble des dispositifs techniques correspondant à cette fin du traitement de la personne sociale, tant dans les industries corporelles ou vestimentaires que surtout stabulaires, puisque ce sont les plus courantes.

Comme le pourrissoir est tributaire des caractères du cadavre, le dortoir l'est de ceux de la personne qui conteste l'espèce. Ainsi il fabrique ce que pourtant le sujet ne nécessite plus : contestant sa condition inanimée, il continue de prendre soin, de vêtir, de loger l'évanescant du cadavre putride ; contestant l'universelle uniformité de la mort biologique, il continue d'instaurer des fractures ethniques dans l'égalité de la dissolution ; contestant enfin la disparition même du sujet dans l'espèce, il en outille la communication et l'échange dans l'absence physiquement absolue.

Technique et logique : l'eschatologie.

Il ne s'agit pourtant pas d'une eschatologie. Si le pourrissoir est toujours dépendant d'une hygiène, ou empirique ou logifiée mythiquement ou scientifiquement, le dortoir, lui, ne suppose pas obligatoirement une religion ou même une idée des fins dernières. Ce qui est en cause n'est nullement une représentation de l'événement de la mort et de son au-delà, mais la constitution même de l'être, qui, par l'instance qu'est la personne, est capable de contester les données de l'espèce animale des humains. C'est le mécanisme normal de toute la vie de l'homme et des sociétés qui est en oeuvre : l'existence par delà la mort n'est pas plus étonnante que, durant la vie, la présence et l'échange par delà les séparations dans le temps, l'espace ou les milieux. Comme nous pouvons tout nous représenter et que le langage peut prendre pour objet cela comme le reste, il est vrai qu'on trouve généralement de l'eschatologie sous la mort et donc sous toutes les industries de la mort, comme on fait de l'astrologie sur la naissance et, pourquoi pas, de la recette sur la cuisine ! Mais le fait qu'on explique - avec justesse ou non, mythiquement ou scientifiquement, là n'est pas la question -

ne se confond pas avec celui d'être, comme la recette n'est pas, mutatis mutandis, le tour de main. Ce n'est pas de la religion que procèdent tombes et culte des morts ; c'est notre façon spécifiquement humaine d'être qui nous les fait accorder ou refuser à autrui.

A suivre strictement les doctrines de l'Eglise - "Laissez les morts enterrer les morts", dit l'Evangile -, aucun catholique ne devrait avoir de tombeau : un minimum devrait suffire pour respecter ce qui fut "le temple de l'Esprit" et permettre que, poussière, il y retourne. L'Eglise de France a ainsi instauré une seule classe de service, ce qui a d'ailleurs quasiment obligé les Pompes funèbres à une seule classe de convoi : mais il s'en faut que ce qui reste à l'initiative des fidèles soit aussi dépouillé des marques du monde. De son côté, un incroyant, pour qui la mort est une fin, devrait pratiquement, si les usages funéraires n'étaient qu'affaire de religion, passer aux ordures, ou au trou minimum, sans plus de falbalas que ce qu'exige l'hygiène publique. Le bon sens commun fait dire à tout le monde qu'on est tous égaux en la matière, que cet appareil est bien vain "pour ce à quoi ça sert", "pour ce que ça devient". Même Baudelaire, qui n'est pas suspect de fréquenter les lieux communs, s'indigne devant les cercueils de l'atelier de M. Rops, à Bruxelles, de voir faire, au vrai, dit-il, pour des flamands, "de tels étuis pour de telles charognes". Le pouvoir, depuis Solon ou Démétrios de Phalère, est capable parfois d'assumer ce bon sens en édictant des lois somptuaires contre l'ostentation en matière funéraire. L'idée qu'on s'en fait - elle est toujours eschatologique en l'espèce - ne fait rien à l'affaire : la conscience de l'inanité de cet appareil ou les consolations de la religion ne changent rien à cette nécessité "vitale" de ne pas être traité comme un chien, même dans l'inertie de la mort, et de l'être comme un homme qui a toujours besoin d'un minimum de choses pour subsister dignement dans sa mort comme dans sa vie, et, plus encore, lorsqu'il s'est habitué à un certain train de vie, à une certaine façon d'être. La manière d'être peut évidemment se trouver influencée et modifiée par la croyance, mais ni plus ni moins dans la mort que dans la vie : il s'agit toujours d'être. Aussi est-il étonnant de voir certains archéologues et historiens parler d'eschatologie à partir des ouvrages funéraires, surtout pour des civilisations qui ne nous ont rien légué de leur représentation. Tout au plus, comme à partir de leurs déchets de cuisine ou de leur habitat, on peut se faire une idée de leur façon d'être, morts ou vifs ; mais c'est naïvement jouer au grand prêtre, ou plutôt au charlatan, que de vouloir parler de l'au-delà et des dieux chez les hommes de la préhistoire ou d'autres civilisations qui ne nous ont pas transmis plus d'ouvrages que leurs tombes ou leurs campements²³.

Traitement de la personne.

Il en est du dormitoire comme du pourrissoir : la fin en cause est de l'ordre de l'ethnique ; la constitution de l'être peut alors fort bien se passer de la technique. Non pas,

ici, qu'on puisse laisser faire la nature. Tant qu'il s'agit du sujet biologique, celle-ci peut être suffisante pour le traiter puisqu'il est de son "règne". Lorsqu'est en cause la personne, instance culturelle, la nature n'y peut mais. On peut néanmoins laisser faire l'homme simplement, par son geste, sans l'aider de la technique : la personne, pour acculturer le sujet, n'a pas besoin de dormitoire. Toutes les marques de respect qu'on porte au mort sont une manière de continuer à lui concéder ethniquement la personne et à le faire être par delà sa disparition physique : ainsi en est-il de l'habitude de lui fermer les yeux, comme par respect d'une intimité qui n'existe pourtant plus ; de la disposition du corps, qui n'a pas comme seul but de faire en sorte qu'il entre dans le format standard de la boîte, mais plutôt de lui donner une posture décente et digne ; des prières, des imprécations, des malédictions, des thrènes de la Grèce antique et des moerologues de la Grèce moderne ou du vocero corse, ou au contraire du silence ; des baisers, des gifles ou des coups ; du dialogue qu'on peut avoir avec lui ou du souvenir qu'on en garde ; de tous les rites, comme les messes anniversaires ou la lecture au prône du nom des fidèles trépassés ; bref, de tout comportement qu'on peut avoir vis-à-vis de la mort.

Cela doit porter archéologues et historiens à la prudence : même un cadavre abandonné sans plus de soin n'a pas été obligatoirement méprisé : ce peut être le fait de multiples nécessités, compensées par de simples comportements cérémoniels des vivants, de la même façon que l'absence d'écriture peut être compensée par une plus grande sollicitation de la mémoire ou par une organisation sociale qui crée des spécialistes, tels les bardes ou les druides. Car l'accession à l'humain, en dépit des bêtises qui se colportent à ce sujet, ne se mesure pas à la sépulture que reçoivent les morts²⁴, à la quantité de pierres ou de terre charriées, mais à la personne qui a pu leur être concédée malgré leur avatar - processus culturel qui distingue fondamentalement l'homme de l'animal mais qui peut ne pas laisser de trace, soit que la technique n'ait pas été mise en oeuvre, ainsi des comportements dont on vient de parler, ce qui, par définition, entraîne le défaut de tout vestige archéologique ; soit que l'équipement eût été provisoire ou non spécifique de la tombe ; ou encore que le traitement de la personne se soit réparti sur d'autres ouvrages que ceux sur lesquels on l'attendait. Le sens congruent n'est donc pas facile à fixer : dans le premier cas, il faut trouver des sources verbales - écrits ou enquêtes orales - qui renseignent sur ces comportements ; dans le second, on ne peut, d'une part, connaître les techniques provisoires que par des sources parallèles - verbales ou imagières - ; quant aux déplacements du dormitoire sur d'autres ouvrages, d'autre part, ils exigent une enquête élargie à un équipement technique plus diversifié. Le cimetière d'Halonnèse, petite île des Sporades, en Grèce, est, à cet égard, intéressant : les tombes sont placées n'importe comment, tassées ou dispersées dans un terrain vague, rempli de gravats, de ferrailles, d'herbes folles, de détritits et de vieux morceaux d'anciennes tombes. Certaines sont à peu près délimitées par des

plaques de marbre, une croix ; d'autres sont indistinctes ; d'autres sont ouvertes, le vieux cercueil laissé en terre, pour éviter d'avoir à les recréuser pour le mort suivant, et remplies de diverses ordures sinon de guenilles du précédent occupant. Il y a bien du dortoir - délimitation, croix, fleurs, lampe à huile -, mais dans un tel abandon que le champ semble surtout un pourrissoir. En rester là de l'enquête ferait facilement déduire que les Grecs d'Halonèse se soucient peu de la personne des morts. Mais il y a l'ossuaire, où les cassettes, encore entassées il est vrai, portent un portrait, des fleurs et devant lesquelles brûlent cierges et lampes. Le dortoir est en quelque sorte déplacé et situé à l'inverse de nos régions. De plus, l'habitat des vivants n'est pas toujours mieux rangé et mieux tenu ; enfin, je ne compte pas ce qui a pu se passer de provisoire lors de l'enterrement, ni, par la suite, à la maison, dans le coin des icônes. Sans un bilan complet de l'équipement technique, il est donc dangereux d'interpréter un seul ensemble d'ouvrages. En tout état de cause, on ne glose pas sur le sens de la technique comme sur des évidences.

D'autant que s'il y a technique, la fonction réelle de l'ouvrage peut être l'inverse de la fin qu'il technicise : en effet, la technique étant loisir et dispense de faire, elle dispense d'entretenir - c'est propre et ne demande pas d'entretien -, de se souvenir, de visiter - les fleurs de plastique "tiennent" un ou deux ans ; celles en tergal, huit mois -, de se préoccuper plus des morts, autant qu'elle favorise leur présence, exactement comme l'écriture, la note, l'agenda dispensent de penser à ses rendez-vous. Industriellement, la fin est la même : fabriquer de la personne ; mais, dans l'usage, l'effet peut être aussi bien d'amplifier la présence des survivants et leur culte que, tout à l'inverse, de les dispenser d'en faire plus.

Ces précautions étant prises, il est vrai qu'il n'est pas long que ces comportements ne s'outillent : comme on en ferme les yeux, on recouvre le cadavre d'un vêtement, d'une couverture, le visage d'un mouchoir ; la prière s'accompagne d'aspersion ou d'encensement, comme le salut d'un coup de chapeau. Ainsi la disposition du corps va rarement sans des industries corporelles, vestimentaires et surtout stabulaires.

1. Les industries corporelles n'ont pas pour seul rôle de traiter l'animalité du cadavre et son devenir ; elles peuvent aussi être destinées à la confirmation de la personne, servant non plus à parer aux embarras de la décomposition de l'être biologique, mais à affermir l'être social. C'est le cas de la toilette mortuaire qui, par les moyens du lavage, du rasage, du fard, de la coiffure sert à présenter au mieux le mort, jusqu'au point extrême de singer l'aspect du vivant. Mais les industries corporelles déjà vues, celles que j'ai dites de consommation et de conservation, peuvent aussi jouer ce rôle, soit pour fabriquer de l'être social, soit pour le nier, suivant les associations : la chaux vive est souvent liée à de simples fosses plus ou moins communes, où il s'agit surtout d'éliminer la même charogne que celle de tout animal ; de même l'incinération nazie ; mais le bouillage est, au contraire,

quoiqu'industrie de consommation, un moyen de conserver l'être avec soi, et l'incinération hindoue, de lui éviter l'impureté de la décomposition. La momification et l'embaumement peuvent être la marque -et le recours - d'une eschatologie selon laquelle le corps doit être relativement conservé s'il veut revivre ; c'est aussi, souvent dans l'oubli quasi complet de la personne, ce qui permet l'étude et la dissection anatomique, depuis les expériences du Prince di Sangro, dans son cabinet situé à côté de la chapelle funéraire familiale de San Severo, près de San Domenico Maggiore à Naples, jusqu'aux carabins, ou la curiosité historique comme l'illustre le pauvre chef de l'homme de Tollund dans sa vitrine. Il est rare, en effet, qu'un Ramsès II, voyageant en France pour se faire ôter quelques champignons, ait été reçu avec les honneurs d'un chef d'état à sa descente d'avion, tout antique momie qu'il fût.

2. Le dortoir, comme le pourrissoir, inclut l'industrie vestimentaire. Comme l'habit du vivant, l'habit mortuaire ne peut pas ne pas se conformer aux caractéristiques du corps : celle de la peinture qui persiste chez le mort comme chez le vivant ; ou celle, plus spécifique, de la rigidité cadavérique : ainsi certains vêtements ne sont pas ordinaires en ce que leur composition, leur coupe, ménage, par exemple, une fente complète dans le dos qui permet d'enfiler une veste à un cadavre inerte, un peu comme un simple plastron en deux morceaux ; c'est le cas de la "chemise de mort", la Totenhemd, en usage dans certaines régions et communautés protestantes germaniques²⁵ ou du complet fourni par les maisons funéraires américaines, "boutonné devant, mais ouvert derrière ; les manches, ouvertes aux coutures, pendaient mollement ; un centimètre de linge dépassait du poignet, le V du gilet était rempli de la même façon ; un noeud papillon sortait de l'ouverture d'un col qui s'aplatissait aussi comme s'il avait été fendu par derrière. C'était l'apothéose du plastron"²⁶.

Hormis cette difficulté de vêtir un corps inerte et rigide et à part certains postiches proprement mortuaires qui servent à garder au défunt tenue familière, sinon expression agréable (le morticien M. Joyboy découpe une carte de visite qui, placée derrière les lèvres, fait naître un sourire en place d' "un sévère rictus de souffrance"²⁷ !), l'habit funéraire est peu particularisé par rapport à celui des vivants. Cela se comprend : il permet ainsi de marquer la permanence de la personne, sans insister sur son changement d'état. Le grenadier de Heine est ainsi près pour la bataille : "Ecoute, frère, mon voeu suprême : s'il faut à présent que je meure, emporte mon corps au pays de France, dans la terre de France je veux reposer : la croix des braves au ruban rouge, tu me l'attacheras sur la poitrine ; tu me mettras le fusil à la main, et tu me ceindras l'épée au côté. Ainsi je veux dormir, l'oreille au guet, sentinelle silencieuse dans la tombe..."²⁸. Tout au plus, s'il existe peu de vêtement spéciaux, y-a-t-il un usage assez spécifique qui fait, par exemple, qu'en France, les femmes sont, en général, autant que j'aie pu le connaître, en toilette de nuit sous le drap et les hommes, en costume de ville ou de fonction sur le drap. L'usage des clercs, dans l'Eglise

catholique, marque aussi le statut du défunt : les couleurs hiérarchisées des soutanes ou des chasubles descendent d'un degré dans la mort ; le pape est en chasuble et gants rouges et mitre d'or, et non plus en blanc et en tiare ; le cardinal est en soutane violette, l'évêque, en noir ; reste que le prêtre, toujours en noir, ne peut à ce point s'humilier devant le doigt de Dieu qu'il se mette en civil ! Mais cet usage n'est après tout que celui de tous les temps de pénitence, comme le carême et l'avent. Ces distinctions des morts entre eux ou par rapport à leur statut habituel ne les distinguent pas, tout compte fait, des vivants. Je connais peu d'exemples de techniques spécifiques à la vêtue des morts. Sériellement, la couronne de plomb de Gustave Wasa, à la cathédrale d'Upsal, en est quand même une illustration : l'insigne royal est, en quelque sorte, transmuté par la mort²⁹. En l'espèce, cela a bien toute chance d'être habit mortuaire de roi : on ne peut pas, malgré tout, totalement exclure, en bonne méthode, même si l'hypothèse risque d'être gratuite ici, que cela ressortisse à d'autres raisons que la vêtue de la mort, plus liées à la conjoncture de la fabrication qu'à ce qu'on fabriquait, comme un manque d'argent, ou d'or plutôt, pour le perdre ainsi dans un tombeau (dans le même ordre d'idée, mais dans un autre domaine que funéraire, au château d'Herrenchiemsee qui tend à la réplique de Versailles, les statues des parterres d'eau sont en plomb et non en bronze). Au lieu d'avoir affaire à un trait pertinent de la fabrication funéraire, ce peut n'être après tout qu'un caractère congruent de la situation conjoncturelle. A charge pour l'enquêteur de le démontrer et surtout de ne pas se laisser prendre à l'apparence des choses. Associativement, la chemise de mort allemande ou le costume américain, par rapport à leur équivalent pour les vivants, ont donc ce montage particulier "en plastron", ou celui des manches non cousues en longueur, comme celles des dolmans des hussards. La Totenhemd, de plus, diffère d'une banale chemise de nuit en ce qu'elle est plus longue que le corps afin de se replier sous les pieds qu'elle couvre ; les manches sont maintenues fermées au poignet par un élastique et sont allongées normalement, par des fronces ou de la dentelle, jusque sur le dos de la main.

Enfin, encore plus manifestement que l'habit des vivants, celui des morts, en tant qu'il vêt la personne, n'est pas, par le fait même, signal : on habille le défunt, comme on le lave, même si on le met immédiatement en bière, hors de la vue de quiconque.

3. Le dortoir est enfin, au strict emploi du mot, ce qui loge, non plus l'animalité du corps, mais la personne qu'il représente ; non plus ce qui donne gîte au sujet, mais ce qui fait habiter la personne. Les solutions techniques de l'habitat des morts sont aussi infinies que celles des vifs ; je les regroupe, un peu artificiellement sans que cela corresponde à des types pertinents et uniquement pour la simplification du propos, sous deux grands ordres de moyens : d'une part, ceux qui sont surtout protecteurs, et, d'autre part, ceux qui permettent plus la fabrication d'un "chez-soi".

Alors qu'organiquement c'est plutôt le sujet mort qui agresse le vivant, dans la vue, l'odeur - Baudelaire n'a pas de vers trop cruels sur "une charogne" -, le danger même des réactions de décomposition, au point que très souvent le contact du cadavre apparaît comme une souillure - réservée aux intouchables en Indes ; nécessitant des purifications du sol, à Délos où Apollon ne souffrait rien de ce qui touche à la mort : même les dieux peuvent vouloir s'en prémunir -, les vivants protègent néanmoins le cadavre. Je l'ai déjà dit à propos des comportements qui instrumentent très vite : on recouvre un corps d'un vêtement, le visage d'un mouchoir, un peu comme on bricole, avec les matériaux disponibles, un habitat de fortune, ou comme un poteau et une bâche suffisent à faire une tente pour loger notre intimité d'un soir. Hors ces improvisations instrumentales, la tente des morts existe, justement, c'est le suaire - qui ne cesse pas pour autant d'être aussi, on l'a vu, pour peu qu'il soit solide, moyen de transport du sujet - qui, comme la tente ou le sac de couchage, sauvegarde l'intimité et protège de l'agression extérieure, de la souillure de la terre, non vraiment le sujet qui n'en a cure, mais, à travers lui, la personne. Il doit bien y avoir des exemples où le suaire se spécifie par un matériau qui serait funéraire ; je n'en connais pas. Mais il en existe où il se caractérise relativement par son agencement : ainsi le Saint-Suaire du Christ est d'une seule bande de tissu sans couture. Les indiens Nazca, au Pérou, étaient ensevelis dans d'immenses pièces de tissu qui ont la particularité de n'avoir qu'un seul fil de chaîne continu - ce qui n'allait pas sans problème quant à la confection de ce fil qui peut atteindre cent soixante kilomètres.

Il y a non seulement la tente mais aussi la "cabane" des morts. Comme le suaire avec lequel, d'ailleurs, il peut parfaitement s'associer par rémanence ou par redondance, le cercueil est à la fois, comme pourrissoir, engin de transport du sujet et protection des vivants contre les nuisances du cadavre ; et comme dortoir, voiture personnelle et protection de cette personne. On met en bière (mais le terme chez moi, est impropre, puisque réservé au véhicule du sujet) rapidement quelqu'un que la maladie, l'accident, l'agonie ont beaucoup changé, et pour protéger les vivants de la vue et de l'accélération éventuelle de la dégradation, comme simple traitement du sujet ; mais également pour protéger ce qu'il fut, pour ceux qui le visitent, afin que la communauté qu'ils forment n'en soit pas altérée. Souvent, le cercueil est sans couvercle dans "son monde" et avec, chez les étrangers : ainsi, ouvert dans la maison mortuaire, couvert durant le transport, il est parfois, dans certaines régions, de nouveau ouvert au cimetière. C'est le même jeu que celui de nos rideaux, de nos volets et de nos portes qui ne nous protègent pas seulement de la lumière ou des courants d'air. L'échafaud des Indiens d'Amérique donne, lui, dans le genre cabane sur pilotis : s'il ne s'agit plus de protéger de la terre ce qui pourtant y retourne, il reste encore à défendre le corps des prédateurs terrestres.

S'il y a une dissociation où le qualificatif de dernière demeure est tout particulièrement bien venu, c'est lorsqu'est concerné le logement de la personne avec des moyens plus ou moins proches de ceux de l'habitat des vivants. Les moyens ne manquent pas plus chez les morts que chez les vifs de caractériser leur maison comme un habitat. Par les délimitations du territoire, qui peuvent marquer une réelle propriété juridique et réglementée, aussi bien qu'une simple zone d'occupation. Suivant le proverbe qu'il faut d'abord balayer devant sa porte, le nettoyage est une façon simple de délimiter son chez-soi. Plus permanents sont les graviers, petits cailloux souvent blancs, qui s'étalent jusqu'aux limites de la concession et s'arrêtent à l'allée comme ceux des jardins s'arrêtent au trottoir. L'assise de réglage des constructions, la semelle, est un moyen encore de construire son emprise au sol. Enfin, comme dans les champs, toutes les formes de bornage marquent non plus le sol mais la limite même : montage simple de briques, de parpaings couchés par exemple à l'oblique, sur la pointe, comme il est fréquent dans les petits cimetières grecs ; coulage de bordures de béton pour délimiter un carré de terre ; jardinage des inévitables buis de nos jardins à la française ou des petites plantes couvrantes des jardins alpins ; et toutes les chaînes et grilles imaginables. Mais, là comme ailleurs, la technique n'est pas obligée ; de la même façon que nous n'avons pas toujours besoin du panneau "défense d'entrer" pour ne pas nous engager dans un chemin qui semble privé, de même, en France, on apprend - plus ou moins !- aux enfants à ne pas marcher sur les tombes, autant à ne pas grimper dessus pour faire des galipettes qu'à ne pas monter sur les bordures : il suffit, pour qu'il ne soit pas nécessaire de la marquer davantage, que la zone d'occupation soit une zone de respect, du mort ou de la propriété ce n'est même pas le problème car c'est la même chose.

Mais plus que ces délimitations, l'aménagement du territoire marque mieux encore l'habitat. Nous habitons nos jardins aussi bien que nos chambres : nos morts peuvent se loger dans de l'hypèthre. Dans un petit cimetière allemand, à Beilstein, chaque tombe est une sorte de jardin alpin, de ceux qu'on voit autour de maisons cossues, en miniature. Dans les cimetières britanniques comme à Glasgow ou à Edimbourg, ou danois comme à Soroe, il peut n'y avoir qu'une grande pelouse, seulement ponctuée de signaux plus ou moins importants qui indiquent la tombe, sans plus de repère de l'habitat proprement dit et de son extension. Ce n'est pas pour surprendre : les morts restent britanniques ou danois comme les vivants qui ont l'habitude de ne pas séparer leur pelouse privée des trottoirs, ou de garder de grandes étendues de gazon sans que se distinguent les parties privées ou publiques, non plus que les pelouses des allées. Nos jardins en France - l'image est traditionnelle puisque les jardinets de maisons bourgeoises et les "jardins de curés" ont tenu, toutes proportions gardées, à s'y conformer avant que ne vienne la vogue de la pelouse -, nos jardins sont naturellement "à la française", c'est-à-dire avec des allées démesurées, nombreuses, des escaliers, des bassins, des statues, des tapis verts bien rangés et des parterres autant parcourus de gravier que de fleurs. Les jardins publics sont caricaturaux en la matière, formés moins par l'art que par

une administration du savoir-faire. Avec une telle tradition, il est normal que nous ayons tendance à construire pour les morts des villes avec des rues, des avenues et des monuments : la végétation reste "d'accompagnement" : rangée de cyprès qui fait perspective en donnant symboliquement le ton ; rosier derrière la croix ou camélia au-dessus de la dalle. Il y a bien quelques jardins, follets, entourés de buis et de grilles comme un jardinet de villa, ou d'autres plus apprêtés comme celui de Musset avec son saule pleureur ; mais il y a surtout des cours sablées ou gravillonnées agrémentées de quelques pots de fleurs et le bac "à la fenêtre", devant la stèle ou sur l'agenouilloir, est plus naturellement prisé pour accueillir de symboliques pensées ou autres bégonias. Rien qui fasse que les cimetières paysagés ne nous soient pas étrangers ; se placer sur le terrain du pratique ou de l'esthétique technique, ou sur celui du symbole pour défendre ces nouvelles conceptions venues d'ailleurs, est une erreur³⁰, car ce qui est profondément en cause, ce n'est pas une manière de faire simplement beau ou bien, ou de faire sens, c'est une manière d'être : il y a des paysages dans lesquels je ne suis pas bien comme il y a des palais dans lesquels je ne saurais habiter.

Outre l'hypèthre, existe le bâti pour loger les morts. Cette habitude de construire dans les cimetières n'est pas propre au XIXe siècle, même s'il l'a étendue et développée : on faisait de même dans l'antiquité gréco-romaine, sous les Mérovingiens et il reste encore des exemples d'ensembles importants de tombes remontant aux XVIIe et XVIIIe siècles. Cette tendance du cimetière occidental, qui reste très constante dans nos cimetières français et latins, n'est pas du tout, je crois, à prendre comme un signe d'une "idéologie de la conservation" : d'abord, parce que, primordialement, il ne s'agit pas de logie mais de technique ; ensuite, parce que ça conserve mal et que le bâti lui-même ne dure pas mieux que celui des vivants. C'est la technique, les facilités de construction, la panoplie du confort qui évoluent et deviennent à la portée de tous, d'une part ; d'autre part, c'est la manière d'être, le mode de vie qui, en France par exemple, ont besoin de ce type de confort construit - pour les vivants comme pour les morts -, le jardin, pour beaucoup, étant plus un décor, une mise en valeur de la maison qu'une pièce à part entière de l'habitat.

On bâtit en souterrain : la fosse est un dortoir si au lieu d'être un simple trou à ordure où l'on met n'importe comment un cadavre gênant, elle est disposée au moins en sorte que le corps soit allongé de telle manière ; si elle est façonnée ou délimitée de pierres ou de tuiles. Le caveau est une maison de luxe bien bourgeois : chacun chez soi et chacun à sa place ; ce peut d'ailleurs être un pourrissoir très médiocre, empêchant la disparition normale des corps sans pour autant les conserver. Entre la fosse en pleine terre et le caveau construit, il existe toutes les variations des grottes, cryptes et catacombes, qui oscillent entre l'aménagement du naturel et la construction totale, à l'image de l'habitat troglodyte.

Ou en surface : c'est la partie la plus caractéristique, car la plus visible, de l'habitat des morts : tombe à dalle plus ou moins surélevée qui est comme la toiture de la fosse ou du

caveau inférieurs ; sarcophage qui solidarise tout le logement et sa couverture ; monuments, chapelles ou mausolées, suivant qu'on veut faire artiste, religieux ou important ! Tout cela est tellement de l'habitat que les techniques de construction sont en général identiques à celles des autres bâtiments. Il existe cependant des originalités, dans les associations, dans l'assemblage architectural, dues à son peu d'importance qui le plus souvent limite les efforts. Le montage des tours de tombe traditionnels est on ne peut plus simple : il n'y a dans l'ensemble qu'une seule assise et chaque côté est monolithe ; la disposition des blocs, avec "libages et remplis" ou "baguettes et cloisoirs", pourrait, à la rigueur se retrouver dans les piédestaux de statues, de l'antiquité à nos jours même. Mais il est plus curieux de rencontrer des "chapelles", courantes au Père-Lachaise par exemple, qui sont des tours de tombe superposés : les murs peuvent fort bien n'être pas alors appareillés, comme dans un mur normal, en étant constitués de blocs monolithes ; la corniche a la même disposition des pierres que le soubassement, et la couverture n'est qu'une dalle sculptée en toiture et qui, parfois, peut être identique à une dalle de tombe basse. La forme est celle d'une petite maison ; son montage reste celui d'un simple tour de tombe bas. Lorsque la couverture n'est pas monolithe, elle est souvent faite encore de grandes dalles, éventuellement sculptées en manière de toiture. Qu'on n'aille pas chercher sous ce règne souverain de la pierre et du monolithe un symbolisme quelconque sur la pétrification de la mort : les marbriers seuls sont responsables, qui ont adapté les contraintes limitées de l'ouvrage à leur savoir-faire professionnel, celui du tailleur de pierre plutôt que du constructeur ou du couvreur.

Sériellement, l'originalité technique est moins marquée : si le marbre blanc est d'emploi funéraire très courant, en France, dans la première moitié du XIXe siècle, c'est que la sculpture était faite de même - encore un effet de la profession de marbrier. Notre granit poli actuel paraît plus spécifique, mais il existe des tables ou des plans de travail de pizzeria, des devantures de pharmacie ou de commerce, qui sont faits du même matériau. Il est même une catégorie de Français dont les chapelles ont le tout venant des matériaux de construction des maisons habituelles : carrelages, grandes vitres, portes de verre et serrures ad hoc, dômes de plexiglas, gouttières de plastique, etc. : ce sont les "gens de voyage" et les gitans. Je ne crois pas, là encore, que, "symboliquement", ils donnent à leurs morts la maison qu'ils n'ont pas ; c'est du niveau des bavardages culturels de radio et ce serait faux, car beaucoup sont aussi installés. Je crois plutôt, comme pour les marbriers, qu'il s'agit de la détention d'un savoir-faire : le commun des mortels est plus susceptible de connaître l'approvisionnement, les matériaux, les techniques d'une maison courante que d'une tombe de marbrier.

A ce compte, le dortoir tend tellement à devenir un logement qu'il s'aménage aussi facilement comme tel : les immeubles de la mort se meublent. S'il est déjà difficile de

meubler sa tente, il l'est encore plus de meubler son suaire, mais ce l'est moins pour sa cabane : le cercueil se garnit comme un lit avec son oreiller, sa couverture et sa doublure capitonnée. On l'aménage comme habitat, mais lui-même, comme un lit, est le meuble qui aménage le caveau ou la chapelle, et techniquement il se traite identiquement : le métier du menuisier est le même pour lui que pour l'armoire. Il est renflé comme une commode régence, ou simple comme une ligne scandinave ou comme une table de bois blanc ; la modénature du socle ou de la corniche peut avoir tous les styles - surtout les plus mauvais. Les ferrures, quoique pratiques comme les poignées, ou déctiques comme la croix ou la plaque, sont néanmoins techniquement esthétiques comme les bronzes décoratifs de l'ébénisterie Louis XV ; il est vrai que, dans certaines régions méditerranéennes, le cercueil se voit dans la chapelle : raison de plus de le soigner pour avoir un chez-soi à la hauteur de ce qu'on est. Le caveau ne se meuble pas seulement de ses cercueils, il peut s'équiper de tout un mobilier jusqu'à l'extravagance : celle des pharaons aussi bien que celle d'un industriel qui se fit installer l'électricité et qui voulait y mettre une cave à vins et le téléphone, ce que l'administration lui refusa³¹ ! C'était peut-être le moyen de prévenir l'extérieur en cas de réveil inopiné après l'inhumation, suivant en cela les élucubrations de certains projets de cimetière³² ; c'était aussi le moyen d'être comme chez soi. De même que, vestimentairement, on peut partir avec son uniforme ou sa tenue, avec ses bijoux ou ses décorations, on peut aussi s'en aller pour l'au-delà avec ses outils, comme cette vieille personne qui emporta son parapluie dans son cercueil. On voit les difficultés de l'enquête : "sur le vif", on touche à une telle intimité qu'il est difficile d'avoir des renseignements, sauf à être des proches ; sur le mort, il faudrait pouvoir assister aux relèves de tombes ou carrément fouiller ; les mentalités ne sont pas prêtes à accepter une telle violation de domicile ! Les outils peuvent être heureusement plus accessibles ; ainsi à Vallet, au cimetière gitan, dans la chapelle - et non dans le caveau -, un jeune homme possède son tourne-disque, son fusil et sa cartouchière en image, car ce sont des reproductions grandeur réelle en perles de verre ; cela anticipe un peu sur les problèmes de la représentation que nous verrons ultérieurement, mais d'une certaine manière, il est bien accompagné de ses objets favoris, comme celui qui risque d'avoir été un drapier de Saint-Denis le fut avec ses forces³³. Les chapelles ou plutôt les maisons funéraires des gitans sont d'ailleurs très meublées : la stèle a souvent la forme d'une sorte de cheminée sur le manteau de laquelle se disposent les photos, souvenirs, statuettes et pots de fleurs identiques à ceux de la maison. Sur les dalles des tombes courantes, la nature, la disposition, l'accumulation ou la sobriété de tous les "bibelots" tiennent du même style que celui des salons ou des chambres des vivants, de la même manière d'habiter. Techniquement, cet ameublement peut être donc de même nature que l'ameublement courant, lequel n'est qu'associativement déplacé ou spécifiquement caractérisé comme funéraire par le matériau, la couleur ou l'agencement.

Enfin, logement encore est tout naturellement la ville des morts qui se développe sur le même modèle que celle des vivants : grandes artères, petites rues, quartiers qu'on nomme divisions ou sections, monuments publics comme la croix hosannière ou un monument aux morts guerriers ou non, "mobilier urbain" des poubelles ou des fontaines, église cimetériale ou autres services : "c'est encore tout Paris avec ses rues, ses enseignes, ses industries, ses hôtels"³⁴. La composition de tout cela distingue peu la nécropole des autres villes et c'est à peine si quelques oppositions la caractérisent lorsque les cyprès remplacent les platanes aux bords des avenues ! C'est à ce point de l'habitat qu'on en rencontre tous les problèmes : surpopulation, qui nécessite l'extension, le déplacement ou l'occupation en hauteur ; relations de voisinage, difficultés de constructions nouvelles en terrain bâti qui appellent règlements d'urbanisme, droit de propriété, police des cimetières, etc.³⁵. Il y est même interdit de photographier : pour les gardiens, lorsqu'il y en a, ce n'est pas là un vœu pieux et désuet ; ils font parfaitement respecter la réglementation qui ne fait que régenter, pour cette situation particulière où les morts ne se défendent ni ne se plaignent, l'usage évident de ne pas s'en aller photographier chez le voisin. L'habitat des morts est tellement à l'image de celui des vivants que, pour nos civilisations au moins, on y retrouve, loin de l'éternel repos, jusqu'aux tracasseries de la cohabitation.

La cité morte des vivants.

Soins du corps, vêtements et logements fabriquent de l'être, très peu distinct chez nous, on l'a vu, de celui des vivants, en ce qu'il s'outille d'un appareillage très proche du leur, comme si le corps n'avait quand même pas changé de nature. Bien autant qu'à les séparer de ceux-ci, cet équipement technique tend alors à recréer, dans le monde si biologiquement égalitaire des cadavres, les fractures multiples du monde des hommes. Ainsi le "royaume des ombres", "l'empire de la mort" sont bien sur le modèle de ces images langagières, aux antipodes de l'universelle égalité du néant : ce ne sont, après tout, que des cités mortes des vivants. Le "pensez-y-bien" des anciens cimetières est hypocrite, au moins pour les nôtres : "je fus ce que vous êtes, vous serez ce que je suis" : la formule ne vaut que pour le sujet, mais bien peu pour la personne sociale pour laquelle tout devrait se mettre au présent. Les fractures dans le monde des hommes étant légions, celles du monde des morts le sont de même et leur technicisation, protéiforme.

L'idiomatisme de la personne, la divergence et la convergence ou l'altérité et l'identité, se marquent, en effet, dans chaque recours à la technique, c'est-à-dire sur n'importe quel ouvrage de ceux que nous avons vus, du suaire au cimetière, sur la toiture ou la voiture, le transit ou le transitoire, toutes les redondances étant possibles ; et par chaque mécanisme de la technique, c'est-à-dire par opposition, par ressemblance ou dissemblance

sérielle, ou par composition. L'identité la plus courante dans nos cimetières est la famille ; par le jeu des concessions, chaque tombe, d'une certaine façon, correspond à une unité familiale. Mais les mécanismes techniques sont nombreux qui instaurent divergences et convergences entre ces cellules ou à l'intérieur d'elles-mêmes. L'identité de nom rapproche les deux branches de la famille B..., dans deux concessions contiguës du cimetière du Nord à Rennes ; mais la différence de conviction, l'une étant laïque - "Ils ont légué toute leur fortune aux oeuvres laïques et sociales" -, l'autre catholique, oppose radicalement leurs monuments : l'un, éclectique, avec une femme à l'antique déposant une couronne ; l'autre, néogothique, avec un ange à genoux et priant. Dans le même cimetière, la famille R..., qui n'a pas pu avoir deux concessions côte à côte, s'est fait deux tombes identiques, l'une derrière l'autre. Toujours à Rennes, la famille D... s'est "fabriquée" en répétant cinq fois la même croix sur cinq concessions voisines, et la famille S... six fois la même stèle. Les Rodde de Chalaniat, dont j'ai étudié l'enclos dans le premier numéro de cette même revue³⁶, se sont regroupés par la composition symétrique de stèles différentes tandis qu'ils se distinguaient de leur servante Nanette en l'éloignant de leur enclos et en la dotant d'une stèle plus élémentaire. Le Facteur Cheval diffère de ses concitoyens de Hauterives à la fois par sa maison et par son tombeau qui sont tous deux uniques en leur genre. Les classes d'âge se séparent : les petits enfants ont sérieusement un dortoir blanc et associativement sont souvent regroupés dans une zone qui leur est propre ; raisons pratiques (disparition rapide, inconvénients des petits cercueils dans les grandes concessions...) se joignent aux distinctions de personne (les petits anges !) pour les séparer techniquement. Encore à Rennes, les parents de la famille P... sont sous le dais d'un édifice néogothique ; les enfants sont dehors, dans le jardin du petit enclos, de chaque côté du perron. Le métier de soldat donne droit, en général, à la même tombe - ou au même cercueil, lors des funérailles - qu'un autre soldat, en dépit des grades ou des origines sociales ; et au même coin de cimetière, au même cimetière propre aux guerriers, ou pourquoi pas, au même monument comme les Invalides. Les prêtres et les religieux sont souvent regroupés, mais beaucoup plus souplement que les soldats, dans certaines zones des cimetières, si faire se peut près de la croix hosannière. Ils peuvent être sur leur "lieu de travail" : dans leur église, comme les cardinaux et évêques aussi bien que certains vieux curés de paroisse. A l'instar de Pasteur, à l'Institut du même nom ; ou de Bichat, au Val-de-Grâce ; ou de Bruckner, sous son orgue de Saint-Florian ; ou de Wren, dans les fondations de la coupole de Saint-Paul de Londres qu'il a construit ; ou de l'abbé Gouray, au sanctuaire de Pontchâteau qu'il a restauré³⁷. Les religieux restent chez eux, dans leur couvent ou leur abbaye avec le même dénuement de l'habitat que de leur vivant ; ou ils rejoignent les cimetières publics, dans de grandes concessions collectives sans noms et sans dalles, comme les soeurs Clarisses au grand cimetière de Rennes ; ou avec au moins les noms, ainsi des Filles de la Charité ; ou les

dalles, des soeurs de Saint Vincent de Paul ; ou les deux, des religieuses de Notre-Dame de Charité Saint-Cyr ! Les religionnaires ou les juifs sont parfois regroupés dans des divisions, ou des enclos, ou des cimetières particuliers. Suivant la classe sociale, on choisit le Père-Lachaise ou le cimetière de Thiais, les grandes allées ou le centre des divisions. Les gitans se regroupent dans certains cimetières³⁸ et se distinguent du reste de la population par le type de leur dortoir, comme, en d'autres lieux et d'autres façons, les notabilités ou les artistes. Les nobles sont dans leur coin, plus rarement dans leur cimetière comme l'est celui, privé, de Picpus à Paris, ou ils restent dans la chapelle de leur château, du hobereau breton aux rois de France. Dans d'autres communautés sans doute assez individualistes, on s'enterre sur son terrain, à l'écart comme en Corse ou dans ses champs comme en Béarn où l'on rencontre encore des chapelles solitaires, au détour d'un chemin. Les rois et reines d'Espagne sont dans le monumental Panthéon de l'Escorial, mais les reines infécondes, les infants et autres sont dans d'autres cryptes. Les tombeaux impériaux de Vienne sont dans l'église des Capucins : mais François-Joseph n'est pas dans la chapelle de Marie-Thérèse, tandis que sa femme et son fils l'accompagnent dans leurs cercueils symétriques, curieusement plus ornés que le sien mais néanmoins plus bas. Toutes les dynasties françaises sont à Saint-Denis, mais les Orléans, quoique rois ou prétendants, sont à Dreux ; seulement si le Prince Ferdinand est, comme il se doit, dans la chapelle, sa femme, Hélène de Mecklembourg-Schwerin, parce que protestante, se trouve placée dans un édicule extérieur et contigu, reliée uniquement à son mari par une claustra. Bref, les subtilités de l'art sont infinies autant que les infinies subtilités de la société : tous les jeux de la technique sont bons pour marquer les figures diverses de l'ethnique.

La cité vivante des morts.

A ce point, lorsque le dortoir outille le mort avec les mêmes industries que celles du vivant et souvent la même technique, pour y marquer les mêmes identités et altérités, l'on ne s'étonnera pas qu'il permette naturellement la communication entre les défunts et leurs survivants. Ainsi qu'on cultive ses amis en les entretenant - en tous les sens du terme éventuellement -, en les visitant ou en leur faisant des cadeaux, on rend un culte aux morts de la même façon, et c'est le sens latin du mot. Comme je l'ai déjà dit au début de cette analyse du dortoir, il ne s'agit nullement d'avoir une conception organisée de l'au-delà pour faire perdurer la personne dans l'absence et continuer ses relations : Rodrigue et Prouhèze sont aussi absents physiquement l'un à l'autre qu'en permanente relation d'amour, "et lorsque son âme s'est séparée de lui dans ce baiser, lorsque sans corps elle en rejoignait une autre, qui pouvait dire qu'il restait vivant ?"³⁹ La religion, l'eschatologie ne font que donner sens, en logique, à ce qui se vit entre les êtres, en ethnique : on ne comprendrait pas

autrement que tant de visiteurs peu suspects de croyance en un au-delà se pressent, au Père-Lachaise, autour de Jim Morrisson. Il ne s'agit pas non plus de "commémoration", suivant l'idée d'A. Van Gennep qui, en plus, fait du culte le "dernier acte" du "drame" que constitue la mort d'un individu⁴⁰. La fréquentation qu'est le culte n'est pas souvenance mais présence. Elle n'exige ni de se remémorer ni de commémorer : même si elle n'exclut évidemment pas ces façons de faire, elle n'implique pas une représentation du mort, de ce qu'il fut ou de ce qu'on est en train de faire avec lui. Comme la fréquentation des vivants est d'ailleurs distincte de l'idée qu'on s'en fait, le culte du mort est une façon d'être identique à l'autre, ou différent de lui, par le simple fait qu'on le fréquente ou non, qu'on communique ou non - le mode de communication étant secondaire en l'espèce, qu'il soit logique par le souvenir ou la prière, technique par le cadeau, ethnique par le rite, ou tout cela à la fois sans que ça se confonde.

Certains dispositifs de la nécropole sont, autant qu'habitat du mort, outils de cette fréquentation, sans d'ailleurs que leur absence l'interdise ni que leur présence y oblige. Les allées servent pratiquement au transport aussi bien qu'elles sont une manière d'habiter "en nécropole", comme les rues "en ville" (on est, par exemple, sur certaines avenues plutôt que sur d'autres), mais elles sont évidemment aussi un moyen de relation, et l'habitat s'accommode parfois à leur tracé pour favoriser la fréquentation : à Rennes, la tombe de la famille M... ou celle des L..., longitudinales à l'allée par le découpage des concessions, voient se changer leur composition et celle de leurs inscriptions, de leur mobilier, pour se réorienter perpendiculairement au chemin, afin de faciliter la visite "face à face", devant le grand côté, et non de biais. Tout le cimetière peut accueillir ainsi des services liés à sa fréquentation - à celle des morts, plutôt - comme la conciergerie et la conservation, les trottoirs, les toilettes, les fontaines avec leurs arrosoirs ou les poubelles ; y compris des services extra-muros qui se composent avec lui, tel l'aqueduc avec la ville, comme moyen de la relation des vivants et des morts qui en accroissent le confort : commerces des fleuristes et marchands de "cadeaux" funéraires, cafés, restaurants, arrêts de bus, parkings, etc. ; c'est un peu l'équivalent des pâtisseries et des maisons de cadeaux dans la ville.

La tombe elle-même accueille des aménagements qui sont moins mobiliers caractéristiques du mort qu'outils de la relation. Les bénitiers, qui, en Alsace par exemple, sont au pied de la tombe, sur la dalle, outillent une sorte de geste d'introduction, comme il y a des mots de même usage, ou de congé, le buis ou le goupillon servant aussi à l'enterrement. Quoique totalement lié aux rites religieux et expliqué dans son origine et dans son sens par eux, ce geste ne se confond pas avec eux et reste une modalité de relation que les incroyants pratiquent généralement dans un enterrement catholique parce que c'est l'usage commun, comme on présente, lorsqu'on a justement "de l'usage", ses respects dans un salon et qu'on dit "bonsoir, m'sieurs dames", dans une boulangerie ! Déjà dernière demeure, pourquoi pas

"dernier salon où l'on cause" : il y a du mobilier pour recevoir. Il est facile, de toute façon, en son absence, de détourner la dalle pour en faire un siège à hauteur de chauffeuse. Mais les tombes simples ont parfois, à leur pied, de ces emmarchements qui permettent de s'agenouiller, et que les marbriers nomment effectivement prie-Dieu quoiqu'ils soient le plus souvent employés comme supports de jardinière. J'ai même rencontré à Royan un petit prie-Dieu de pierre à l'image - seulement - de ceux de bois, capitonnés de moelleux velours. Il existe en Mayenne, à Vaiges, une importante chapelle funéraire totalement occupée par un salon : des consoles et buffets supportent portraits, fleurs ou statues allégoriques de circonstance, tandis que le centre de la pièce s'orne de canapés et de fauteuils dans lesquels il devait être agréable de deviser de compagnie - défunts inclus -. Généralement la relation est très codifiée par la religion, comme celle entre les vivants peut l'être par les bonnes manières, et le mobilier s'en ressent : les "chapelles", d'où leur nom, ont le plus souvent de véritables prie-Dieu et un autel qui n'est d'ailleurs, dans la grande majorité des cas, que l'image d'un véritable autel, un peu réduit et beaucoup trop étroit pour permettre précisément le service religieux. Le problème dans les visites, c'est de savoir quel cadeau apporter : les morts reçoivent souvent des fleurs ; nombreux sont les dispositifs prévus pour les contenir : vases en tout genre, poussière de marbre, plastiques, granits ou pots de confiture ; bacs Riviéra, jardinières intégrées ou non au logement, vases Médicis en fonte, etc. Chose qui tend à se perdre : les crochets et espaliers à couronnes, quoique j'en aie vus de récents au cimetière du Nord à Rennes ; il est vrai que notre esthétique est accumulatrice et désordre, alors qu'elle était ordonnée et disposée au siècle dernier.

Tout équipé soit-il par les dispositifs que nous venons d'évoquer rapidement, le culte proprement dit, c'est-à-dire ce qui précisément s'échange, n'est pas obligatoirement de nature technique - c'est un leitmotiv dans cette étude. La visite, le déplacement suffit -sans qu'il soit utile et possible de laisser sa carte cornée ! -, ou la conversation, comme le font les vieilles personnes, ou la prière. Il peut, de même, ne pas demander de technique spécifiquement funéraire : si la libation chez les Grecs était spécialement outillée par des phiales ou des lécythes, je tiens d'un ami qu'il verse simplement du whisky dans la jardinière, sur le souhait de sa grand-mère défunte. Les fleurs elles-mêmes aboutissent indifféremment au chevet de la nouvelle maman, au salon ou sur la tombe ; s'il est plus habituel que les chrysanthèmes soient pour les morts, les inévitables azalées et cyclamens sont pour tout le monde. Il existe cependant des cadeaux spécifiés comme funéraires, soit dans leur matériau : ainsi en est-il de la perle de verre, pour les fleurs et couronnes essentiellement (les outils personnels du Gitan de Vallet, son tourne-disque et son fusil restant des exemples exceptionnels) ; ou des plaques de marbre noir ou blanc à lettres souvent dorées qui font à ce point funèbres que le caractère leur reste facilement, même dans des usages qui ne le sont pas : les inaugurations, comme d'ailleurs les commémorations de faits ou de personnages

historiques, sont rappelées par ces plaques qui "font très cimetière" en ce qu'elles sont simplement apposées et vissées à même le mur comme sur les tombes, et non au moins scellées, sinon encadrées de moulures dans la grande tradition des dédicaces antiques et modernes ; certains architectes des Monuments historiques se complaisent à poser ces souvenirs sur leurs réfections qui ne sont pas qu'en cela funèbres. Soit dans leur agencement : les splendides couronnes funéraires de perles, avec leurs fleurs et leurs bandeaux dans les gammes des blancs et des gris, des violets, sont à ce point caractéristiques de leur usage que même la mode, il y a quelques années, n'a pu réussir à lancer au moins le goût des fleurs montées sur tige comme d'autres fleurs artificielles. Il en est de même des "raquettes" et des "coussins" en céramique ou en plastique. Si les boules de verre pleines d'eau contenant une fleur agrandie par la diffraction, ou les inclusions en résine ont pu se commercialiser dans la décoration populaire, leur utilisation reste quand même majoritairement limitée aux cimetières comme les plaques, livres et statuettes d'angelots. Tous ces cadeaux ont comme caractère d'être constitués en matériaux aussi durables que la mort elle-même : témoins d'une relation, ils sont aussi, on retrouve l'idée, dispense de plus l'entretenir. Il n'y a guère que les plantations qui exigent quelque jardinage, les fleurs coupées qui doivent être renouvelées ou l'huile des petites lampes allumées dans les cimetières méditerranéens qu'on est obligé d'alimenter ; mais, là encore, on peut toujours payer un fossoyeur qui vous évite d'avoir à y penser. La technique nous aide, mais elle a aussi des effets pervers où nous ne nous ne aidons plus nous-mêmes.

Dispositif pour le faciliter, cadeaux pour en laisser la trace technique : le culte fabrique ainsi de la personne. Tout d'abord en ce qu'il témoigne des diverses identités de l'individu mort à travers les milieux, les lieux et les temps. Sa position familiale : il est bien intéressant de voir tous les liens familiaux possibles déclinés au masculin et au féminin, dans le vaste choix des petites plaques de bronze qui peuvent se fixer sur n'importe quel ouvrage. Les liens d'amitié en général sont marqués plus précisément par un nom ou plutôt un prénom. On retrouve aussi le milieu social, les honneurs, le rang : les pompiers, les compagnons d'usine ou de bureau ou d'école sont des milieux professionnels très souvent constitués ainsi. L'identité géographique peut être marquée par des dédicaces des gens du quartier, de la rue ou de la ville pour les personnages importants. Les cadeaux reconstituent enfin les diverses personnes que fut le mort dans le temps ; ce sont les communautés guerrières qui très généralement perdurent le plus : déportés ou anciens combattants d'un conflit ou d'un autre. Au cimetière de Picpus, Lafayette reçoit toujours l'hommage des Américains, qui en fait ainsi un des leurs, non seulement par les visites et les cérémonies, mais encore par les fleurs ou autres offrandes, et surtout par la bannière étoilée que le gouvernement des Etats-Unis donne chaque année, le jour de l'Indépendance, pour flotter sur le tombeau. Mais il ne s'agit pas que de récapituler, dans le culte, les diverses personnes de l'individu comme s'il était mis

là et le résumé et le point final de ce qu'il fut. La fréquentation ne le fait pas être une fois pour toutes, elle continue de le faire vivre "en personne" et participer à la vie des vivants. A leurs déplacements : les souvenirs de voyages proviennent, il est vrai, plus souvent de Lourdes ou de Lisieux que de Capoue ou de Capri. Aux étapes de leur vie : ce sont les premières communions et les anniversaires qui se célèbrent facilement avec les morts. A leurs changements importants d'état : le mariage, essentiellement, est une nouvelle qu'on communique au cher disparu.

Enfin, ce n'est pas le moindre effet de la relation au mort que de continuer à lui prêter vie temporelle. On lui célèbre son anniversaire de naissance : la famille R... de Rennes a souhaité ses vingt ans à Isabelle, morte à sept mois... Suivant en cela la coutume de l'Eglise qui fête ses saints le jour de leur trépas, on marque aussi le jour anniversaire de la mort par les messes de huitaine ou du "bout de l'an", aussi bien que par des ouvrages, fleurs ou "souvenirs". De même, la fête est souhaitée le jour de celle du saint patron ou celui de la Toussaint, suivant que la survie reste dans la vie ou s'adapte à un statut plus "paradisique".

Ces cadeaux qui fabriquent la personne sociale, son identité ou sa survie, peuvent être disposés à l'intérieur du logement du mort, donc le jour de l'inhumation, ou à l'extérieur, ce même jour, aussi bien que lors des visites ultérieures. Certains partent ainsi avec des photographies, des mèches de cheveux ou, comme en Allemagne dans l'entre-deux guerres, avec des objets de toilette, peignes, savons, éponges ou même brosses à dents, déposés dans le cercueil au moment de la mise en bière⁴¹ : tout cela correspond aux ktermata grecs, au mobilier funéraire que les fouilleurs découvrent dans les tombes. Le problème archéologique est alors de distinguer le meuble, outil qui fait habiter la personne, comme nous l'avons vu plus haut, qui lui donne forme et qui est donc lié à sa survie et peut témoigner d'une certaine conception de celle-ci, du cadeau qui témoigne d'abord de la communication, et qui peut être n'importe quoi, le principal étant d'échanger. Rien n'empêche que le cadeau soit en plus justifié logiquement comme mobilier pour l'au-delà, suivant l'idée qu'on s'en fait ; la communication qu'il marque techniquement ne s'en distingue pas moins de ce sens, au point que l'usage de l'offrande peut perdurer plus longtemps que les croyances qui l'expliquaient : c'est sans doute le cas de la coutume de mettre de la monnaie dans le cercueil ou la pièce dans la bouche du mort, comme cela pouvait s'observer naguère dans des régions allemandes ; il n'est pas dit qu'on devait croire au nocher des enfers, ni même à un héritier quelconque de cette rentable entreprise, pour offrir, comme tout le monde, ce cadeau obligé. Les archéologues - et a fortiori les "sémiologues" et ethnologues - qui veulent donner sens ou fonction à tout ce qui se trouve dans un tombeau, méconnaissent le mécanisme fondamental du cadeau qui, pour faire son office propre, n'a pas besoin d'être utile à quelque chose d'autre. Ils ont en cela l'esprit positif du petit couple bourgeois qui dépose sa liste de mariage et qui transforme le cadeau, avec tous les risques que comporte la relation à l'autre

-ce qu'il est, avec son bon ou son mauvais goût, ce qu'il a compris de vous - en une simple opération d'intendance, en une saine gestion utilitaire. Heureusement les morts, les anciens comme les nôtres, plus qu'on le croit sans doute, et leurs relations, sont plus facétieux que les doctes pour recevoir tout et n'importe quoi qui n'a d'autre raison d'être, en général, que d'avoir été offert, et seulement dans des cas particuliers, d'avoir peut-être été précisément utile. Les cadeaux mis sur la tombe au moment de l'enterrement ou lors de visites peuvent être différents de ceux placés à l'abri des regards : les ktermata, qui accompagnent le mort dans son intimité et réellement dans son logement, n'ont pas besoin d'être en quelque sorte représentatifs, puisque les deux pôles en cause, le mort et le donneur, savent de quelle communauté il s'agit. Il en est de même des cadeaux de surface : le bouquet de fleurs peut être là sans que quiconque sache à quoi il correspond, hormis les intéressés. Mais il est vrai qu'étant sous le regard des autres, extérieurs à la relation, ces cadeaux tendent autant à être représentation de la communication qu'échange tout court : ils portent alors généralement une dédicace explicative.

Transit et transitoire.

Personne et sujet étant les deux pôles d'un même être, véhiculer la première se confond avec le transport du second. L'absence ou la limitation de l'aide technique dans le transport du sujet est surtout un inconvénient pratique, car le poids n'en diminue pas pour autant. C'est curieusement l'inverse pour la personne : plus l'individu est important, moins son déplacement est outillé dans nos civilisations occidentales, ou plus il est simplifié au profit de sa prise en charge par d'autres individus qui montrent par là leur communauté d'identité. Les transits les plus cérémoniels se font "à dos d'homme" : sans cercueil avant qu'on l'invente ou avec lui au minimum, le corps est hissé sur les épaules de six ou huit hommes, souvent représentatifs de l'identité du défunt. L'importance de la personne en cause se mesure au nombre et à la nature des individus qui se trouvent ainsi directement parties prenantes dans ses funérailles. De même, lorsqu'il y a recours à la technique, le déplacement est plus solennel si l'on n'utilise pas les engins spécialement faits pour les convois mortuaires, mais qu'on en adapte d'autres aussi représentatifs comme les prolonges d'artillerie des funérailles nationales, de Joffre, Leclerc ou Churchill, ou leurs formules actualisées que sont les chars, comme l'autochenille du Général De Gaulle, de Brejnev ou d'Andropov. Cela n'empêche pas les grands de ce monde, d'Alexandre à Jaurès, de Napoléon à Hugo et bien d'autres, d'avoir un véritable char funèbre fabriqué pour l'occasion : somptueux logements sur roues, surdimensionnés, surchargés de décors, de drapeaux, de trophées ou de cassolettes, à l'image du luxe des voitures et palais officiels qu'ils ont connus ou auraient dû connaître de leur vivant. On est plus pratique pour le vulgaire mortel en ayant

à disposition des véhicules de transport en commun, qui ne tranchent sur le bus ou le train que dans la mesure où la communauté est successive et non simultanée. C'est vrai de la bière qui n'est pas uniquement transport du sujet lorsque le brancard peut être un tant soit peu apprêté par le suaire ou un drap mortuaire. Les corbillards ont plus de ressources pour atténuer l'uniformité et redonner non seulement de l'intérêt à la personne en général, ainsi munie d'une voiture digne et parée, mais plus précisément pour constituer une personne particulière : les anciens corbillards avaient des classes - on ne faisait donc pas tous partie de la même - suivant le nombre de chevaux, la présence des plumets, l'importance des écussons à initiales, des tentures, draps et lambrequins et leur richesse décorative. Suivant même la couleur, car les enfants pouvaient avoir du blanc dans certaines pompes funèbres ; dans mon pays breton, le corbillard des adultes était remplacé pour les enfants par une litière à brancards tendue de draps crème décorés de motifs blancs. Aux porteurs représentatifs des convois exceptionnels correspondent les gens choisis pour tenir les cordons du poêle, de chaque côté du corbillard, garde d'honneur qui dessine aussi l'identité de la personne. Il est encore un engin de transit très spécial pour des gens qui ne le sont pas moins : ce sont les châsses des saints, bières personnelles ou cercueils à brancards, dont le caractère original par rapport à tout le monde réside dans l'usage régulier qu'on en fait ; certains saints sont un peu en transit permanent, même lorsque leur voiture est normalement garée sur les autels. Enfin, les précautions qui entourent le voyage d'un mort ne sont pas uniformément dues aux inconvénients du transport du sujet, elles sont aussi un moyen, en l'occurrence réglementé, de "s'assurer de la personne", de son identité, au sens, cette fois, le plus étroitement légal, moins par la multiplication des cercueils que par les scellés apposés sur les uns et la soudure des autres.

Comme les reposoirs de la Fête-Dieu permettent au Saint-Sacrement de s'approprier - on dit sanctifier, dans ce cas... - des lieux divers, et par le fait des communautés différentes, quartiers, institutions, notabilités (l'inverse est aussi vrai : que tout le monde s'approprie Dieu et ses bénéfices !), les transitoires funéraires sont une manière de marquer la diversité des identités du défunt. C'est en cela que la morgue, qui est sans distinction pour tout le monde, ne peut être "à personne" et ne ressortit donc pas au dortoir. Le premier habitat provisoire du mort est normalement celui qu'il avait de son vivant lorsqu'il meurt chez lui : la maison mortuaire, et plus spécialement la chambre où se fait l'exposition du corps, subissent seulement quelques adaptations qui marquent plus le passage de la mort que le statut de la personne, l'habitat se suffisant en cela. La porte d'entrée est drapée de noir ; les volets sont fermés ; miroirs et portraits pouvaient être autrefois voilés ; la chambre d'exposition est disposée en sorte de permettre les visites pour "se recueillir une dernière fois sur la dépouille mortelle" ou pour "jeter l'eau bénite", avec le rameau, placé sur une

soucoupe entre deux chandeliers, sur une table drapée de blanc, comme le prescrit le Rituel. Anciennement, dans des communautés où le "chez-soi" s'étendait au-delà de l'entrée, dans la rue même⁴², l'exposition se faisait à la porte de la demeure. La chapelle ardente est une autre étape qui peut remplacer la première, lorsque le mort ne revient pas chez lui, ou qui peut la doubler lorsqu'il s'agit de permettre l'exposition et l'hommage, en général plus public ou plus officiel, d'une autre communauté que celle des proches ou des relations étroites. Elle peut être commune, dans les mêmes modalités que les corbillards, c'est-à-dire servir successivement aux uns et aux autres défunts ; ce sont les "chapelles" - qui n'en sont pas, puisqu'elles sont souvent des pièces normales et en tout cas non religieuses - des morgues et des hôpitaux ; ou les chapelles, qui en sont, dans les collatéraux de certaines églises : chapelles des morts, souvent noires, avec des décors funèbres, éventuellement ornées de tableaux des Ames du Purgatoire et du monument aux morts, qui pouvaient autrefois accueillir un cercueil avant la cérémonie, parfois dans un caveau d'attente. Les maisons funéraires américaines ont aussi leur chapelle ardente où non seulement plus rien ne brûle pour ne pas faire trop funèbre, mais où peu de choses rappelle la chapelle, tandis que beaucoup d'autres évoquent des lieux plus neutres et plus sereins, comme des salles d'attente de luxe, quand elles ne reconstituent pas un salon ou un bureau où le mort embaumé accueille les visiteurs, presque comme si de rien n'était. Face à ces lieux communs, les grands défunts reviennent habiter provisoirement dans des lieux où ils furent quelque chose : Mauriac eut sa veillée funèbre sur le parvis de l'Institut, et Victor Hugo sous l'Arc de Triomphe qui seul pouvait loger le volume de son génie.

Le catafalque, enfin, est, dans le déroulement normal de nos funérailles, un peu d'antan il est vrai comme le déplorait Brassens, l'avant-dernière demeure. Lui aussi peut être unique et "personnalisé" comme celui d'Hugo (on ne peut se permettre souvent un tel échafaudage) ; ou commun à tout le monde, comme le corbillard, et s'adaptant toujours plus ou moins à chacun par un jeu complexe d'options, qui ne sont d'ailleurs plus possibles maintenant en France puisque l'Eglise a supprimé les classes dans les messes d'enterrement, c'est-à-dire, pour l'essentiel, la diversité des choix d'accessoires décoratifs. La véritable tente autrefois dressée dans les églises - bâti de bois ou armature de fer et tenture de tissu - n'est plus que couverture - drapeau, drap noir ou violet - jetée sur le seul logement qui reste évidemment, le cercueil. Couronne royale, tiare, mitre, képi, décorations ou même uniforme entier peuvent prendre place sur le catafalque : le vêtement devient signal, comme le panache blanc, et ceci est une autre histoire qu'on verra plus tard. Le catafalque est l'habitat public de la personne ; il faut être déjà des proches pour fréquenter la maison mortuaire aussi bien que la tombe ; les relations sont beaucoup plus élargies autour du catafalque, que ce soit dans le cadre de la chapelle ardente dont il est le meuble principal quoique provisoire, ou au cours de la cérémonie d'enterrement. Il permet ainsi

éventuellement la reprise périodique des relations : on remonte - on remontait plutôt - la tente lors des messes anniversaires ; le logement étant là, la personne y résidait quoique le sujet n'y fût plus. Ce n'est pas plus étonnant - ce mécanisme sociologique n'étant pas propre à la mort - que la maison secondaire d'Un Tel qui n'y est jamais, mais où il habite d'une certaine façon ; que, dans la maison de famille, la chambre des enfants qui n'y résident pas ; ou le trône vide autour duquel peut se tenir le Conseil du roi. C'est le principe du cénotaphe qu'on abordera plus loin. Comme habitat public provisoire, il peut fort bien être dissocié de l'habitat privé provisoire ou définitif : les rois de France étaient ainsi enterrés assez rapidement, tandis que les funérailles solennelles, qui demandaient beaucoup de préparatifs, étaient célébrées plus tard devant le seul catafalque ; ce fut aussi le cas de Benoît XV, qu'on ne put garder pendant les neuf jours de service funèbre.

Il y a bien d'autres formes d'habitats transitoires lorsqu'on change de civilisation ; toutefois, il ne s'agit pas ici de faire un traité de tous les usages funéraires, mais seulement de déconstruire les fins en cause dans les industries de la mort en les illustrant de quelques exemples. L'antiquité nous étant proche malgré tout, il est intéressant de soulever le cas du bûcher funéraire qui était à la fois dispositif de traitement du cadavre et logement transitoire de la personne : Diodore de Sicile nous a conservé la description non seulement du char funèbre d'Alexandre, mais celle du bûcher d'Héphaïstion, son compagnon, pour lequel il voulut des funérailles grandioses ; il était orné de trophées et de décorations comme un catafalque d'exposition, mais il ne cessait pas pour autant d'être un bûcher permettant l'incinération du corps.

Humble transitoire, ultime et rudimentaire, sont enfin les tréteaux qui, au bord de la tombe, accueillent le cercueil pour les derniers adieux, comme un podium. Mais les rois de France sont encore plus humbles et plus patients qui attendent à l'entrée du caveau royal de Saint-Denis, sans autre logement que leur cercueil recouvert d'un poêle, la mort de leur successeur avant de s'arrêter enfin, comme dans le dernier château de leurs pérégrinations, à leur place, dans la demeure éternelle de leurs pères⁴³.

Double vie et seconde mort.

Le dortoir, par les divers traitements de la personne dont il se compose, intègre donc doublement le mort dans le monde des vivants en outillant l'identité et la communication entre lui et eux. Mais cette organisation de la survie n'est pas aussi calquée sur le monde des vifs et le dortoir fabrique une autre condition que celle qu'avait le mort de son vivant. Le statut juridique que peut avoir ce genre d'habitat, en France par exemple, avec les concessions à perpétuité, aussi bien, plus simplement, que l'inertie des ouvrages qui fait que les choses durent, lui donnent ainsi une certaine stabilité dans le temps, prétexte à

toutes ces images sur le repos éternel dont la vie ne fournit guère l'occasion. Dans l'espace, le dormitoire permet à la fois de changer de résidence ou d'en avoir plusieurs. Mort, l'individu peut réintégrer, par le transfert ou le rapatriement, un lieu qui lui paraît plus sien que d'autres et qu'il avait quitté de son vivant pour mille raisons⁴⁴, ou même qu'il avait peu ou n'avait pas du tout fréquenté : je doute que Chateaubriand ait tant hanté le grand Bé dans son enfance ; il est sien désormais puisqu'il y repose et l'écrivain mondain et politique est autant dans cet habitat maritime, solitaire et anonyme. De même, c'est parce qu'il est mort qu'il peut se permettre une ubiquité généralement réservée à quelque saint : le dépeçage du sujet rend en effet la personne présente en plusieurs lieux à la fois. Les rois de France, condamnés à Saint-Denis pour ce qui était de leur corps, pouvaient choisir par leur cœur et leurs entrailles d'être en d'autres lieux, et en même temps dans d'autres milieux qu'ils aimaient mieux ou qu'ils goûtaient plus. A l'inverse, les ducs de Bavière ont leurs entrailles à la cathédrale de Munich, leur cœur à l'église de pèlerinage d'Altötting et leur corps là où ils le désiraient, aux Théatins, à Saint-Michel ou ailleurs.

Cette propriété du dormitoire d'être à ce point détenteur de la personne qu'il peut se contenter d'une partie seulement du sujet biologique, - lequel, il est vrai, tend de toutes façons à se restreindre naturellement -, trouve en quelque sorte son passage à la limite dans le cénotaphe qui n'est plus que l'habitat de la personne dans l'absence totale du sujet : soit que le cadavre ait circonscanciellement disparu, en mer, dans les flammes, en pays lointain ; soit qu'il réside précisément ailleurs, dans sa dernière demeure, mais qu'il convienne néanmoins qu'il réside aussi dans un autre lieu. Dans ce dernier cas, le cénotaphe peut être provisoire : il correspond, comme on l'a déjà vu, au catafalque vide de certaines cérémonies solennelles, anniversaires, etc. ; ou définitif : la grande majorité des monuments d'église, ceux des évêques ou des cardinaux dans leur métropole, ceux des grands hommes dans la cathédrale Saint-Paul de Londres ou l'église Sainte-Croix de Florence, du Saint-Suaire de Turin ou de partout ailleurs, sont des cénotaphes qui dissocient l'habitat de la personne de celui du sujet. Mais cette dissociation réelle, c'est-à-dire que l'un a le corps et pas l'autre, ne veut pas dire distinction industrielle : le véritable cénotaphe, dormitoire de la seule personne, ne cesse pas d'évoquer le plus souvent le logement du sujet, ce qui est normal, puisque dans l'être, l'un ne va pas sans l'autre. Ainsi le cénotaphe en forme de tombeau de l'archevêque de Rennes, Mgr Gonindard, sur lequel il gît en pontife à l'entrée du transept gauche de sa cathédrale, est doublé de sa tombe proprement dite, dormitoire et pourrissoir effectifs, sous une dalle bordée de marbre noir avec son épitaphe, au pied de l'autel de ce même transept. Tandis que le cénotaphe aussi monumental, qui lui fait pendant, du cardinal Brossais-Saint-Marc, représenté en orant sur son énorme sarcophage, trouve son pourrissoir dans la crypte des évêques, au centre de la nef où les cercueils doivent être simplement posés sur tréteaux, comme dans la crypte de Notre-Dame de Paris, le dormitoire étant

réduit au minimum. Le cénotaphe de Wellington occupe toute la hauteur d'une arcade gauche de la nef de Saint-Paul, dans une accumulation de soubassement, colonnes, sarcophage - qui ne le contient pas - piédestal et statue équestre ; son tombeau réel, autant pourrissoir de sa dépouille que dortoir, vu son traitement luxueux, est dans la crypte, comme celui de Nelson dont le tombeau de marbre noir, sommé d'une couronne, est, de surcroît, situé sous le centre de la coupole de la cathédrale, peut-être pour compenser la modestie relative de son monument dans un collatéral. Par contre, la tombe vide de Rousseau, dans les jardins de l'Isle-Adam, reste une tombe : elle n'a pas été fabriquée comme cénotaphe d'un sujet qui n'y aurait pas été de toutes façons ; c'est plutôt une maison normale abandonnée qu'une maison secondaire, construite pour être là sans qu'on ait à y résider.

Lorsque typologiquement le cénotaphe n'est en rien logement et qu'il n'y est plus que représentation technique (plaque, statue, etc.), c'est alors l'association qui peut encore l'instaurer : les plaques des murs des pèris en mer de Cancale, de Clohars-Carnoët, de Riec-sur-Belou ou d'ailleurs, sont des cénotaphes par leur simple présence sur les murs d'un cimetière, en association avec des tombes réelles. Celle du cardinal Place, dans le transept droit de la cathédrale de Rennes, est liée à son tombeau au pied de l'autel, comme dans le cas de Mgr Gonindard ; la plaque cénotaphe du cardinal Roques s'associe à la crypte des évêques comme le tombeau cénotaphe de Mgr Brossais-Saint-Marc. Un ouvrage quelconque, pour être cénotaphe, doit être logement funéraire, sériellement ou associativement ou les deux à la fois, sans quoi le mot ne voudrait plus rien dire puisqu'il pourrait convenir à n'importe quelle représentation de la personne, comme les plaques et monuments commémoratifs qu'on trouve partout dans les villes et campagnes, qui ont plus ou moins le même aspect que les monuments funéraires, mais qui ne sont que des mémoriaux rappelant seulement le souvenir sans faire exister de l'être.

Le dortoir peut enfin redistribuer les fractures sociales du monde des vivants. On peut ainsi, par la technique, changer de milieu : c'est déjà vrai du vif qui s'habille, par exemple, au-dessus ou au-dessous de sa condition : une marquise peut être attifée comme une marchande de pommes ou une femme comme un homme, etc. ; de même, de l'habitat. Mais cela ne va pas toujours sans conséquence, c'est-à-dire sans réactions éventuellement dommageables du milieu qu'on quitte et de celui auquel on prétend ainsi s'agréger. Mort, ces réactions sont indifférentes, ce qui rend le passage à l'acte plus aisé. Je tiens ainsi du directeur d'une entreprise de pompes funèbres que les plus beaux cercueils et donc les plus chers, loin d'être choisis par la société la plus aisée - laquelle n'hésite pourtant pas à équiper son intérieur de meubles luxueux qui sont souvent loin d'être de meilleur goût -, le sont par les classes très moyennes : petites gens et vieilles personnes voient là sans doute le moyen d'accéder une fois dans leur vie, quoiqu'au-delà de la mort, à une aisance dont ils pourront jouir d'une certaine façon sans qu'on la leur dispute. D'autant que la somme qui suffit à loger

grandement le mort ne permettrait pas de loger aussi bien le vivant ! L'enquête ne manquerait pas de surprises, qui analyserait cette redistribution des milieux dans la cité morte des vivants par rapport à la cité vivante des mêmes. Avant que d'expliquer tout cela par la logique - crédulité, superstition, mauvais calcul, inintelligence des uns et le contraire évidemment pour les autres -, il faut le voir comme une autre manière d'être, une autre façon de vivre, à la façon dont tout le monde n'a pas les mêmes habitudes pour se nourrir, dormir ou prendre son plaisir, sans plus de raison. L'exemple est connu de cette humble vendeuse ambulante de noisettes et échaudés, à Gênes, qui se fit enterrer et très bellement statufier en marbre dans les monumentales galeries du cimetière de Staglieno⁴⁵ : elle se mêle ainsi à une société avec laquelle elle n'aurait jamais pu cohabiter de son vivant ; elle accède à la même importance et, précisément en ce cas, à la même célébrité. Quant à Gustave Wasa, roi de Suède, dont le gisant est cantonné de ceux de ses deux femmes successives, il jouit, dans son dortoir, d'une bigamie postmortem qu'on ne lui aurait pas permise de son vivant. Cette licence n'est pas privilège de roi : Thomas Green, à la cathédrale de Chester, vit aussi avec ses deux femmes dans la même dernière demeure et son signal le portraiture entre elles deux, visualisant en quelque sorte ce curieux nouveau statut. Ainsi la technique, très sensiblement ici, fabrique un monde qui ne coïncide pas obligatoirement avec les conditions sociales, c'est-à-dire avec l'analyse que chacun se fait de sa divergence ou de sa convergence à l'autre : en cela, elle n'est pas le reflet d'une société qui serait de toute façon constituée en dehors d'elle, en face de laquelle elle ne serait que redondante ; elle peut être aussi moteur d'une autre histoire que celle qu'instaurent les comportements sociaux⁴⁶.

Cette double vie du mort, qui le fait être autrement que lorsqu'il était vivant et dans laquelle il s'installe par les dispositions prises pour son dortoir, se complexifie encore par les avatars ultérieurs de celui-ci. En effet, le dortoir peut subir d'autres manipulations des vivants dans lesquelles cette fois la volonté du mort n'intervient plus. Il peut être transfiguré et changer encore le temps, le lieu et le milieu de la personne. Le zèle des amis de Berlioz leur ont fait refaire sa tombe au cimetière Montmartre : voilà le musicien romantique transformé, anachroniquement logé dans une tombe banale de granit noir poli identique à celle du premier venu de nos contemporains. On transporte le Duc de Reichstadt de Vienne à Paris, et le voici redevenu l'Aiglon. L'identité de la personne du mort est d'ailleurs tellement vivante qu'il est parfois, comme les vifs, otage, monnaie d'échange, objet de dispute : Ptolémée Sôter confisque la dépouille mortelle d'Alexandre ; le régime nazi fait cadeau au gouvernement de Vichy du fils de Napoléon ; et, en 1984, le gouvernement polonais réclamait Moscicki inhumé en Suisse depuis trente-quatre ans⁴⁷. La dynastie des Plantagenets s'est sentie plutôt angevine pour choisir de se faire inhumer à

Fontevault : depuis Victoria et Napoléon III, sa gracieuse Majesté britannique tente de récupérer ses ancêtres qui, comme sujets, n'ont pas de rapport avec elle puisqu'il s'agit de familles différentes, mais, comme rois d'Angleterre, sont bien la même personne. L'installation des Panthéons dynastiques donne facilement l'occasion de modifier les dormitoires, c'est-à-dire de modifier les morts : ainsi de la réorganisation des tombeaux de Saint-Denis sous Saint Louis, comme de leur désorganisation durant la Révolution. Héloïse et Abélard n'étaient pas rien l'un à l'autre, mais leur tombeau commun au Père Lachaise a réuni au XIXe siècle ces deux religieux comme deux bourgeois mari et femme. Mozart, Beethoven, Schubert, J. Strauss font maintenant partie d'une sorte de club funèbre des grands musiciens autrichiens au premier cimetière de Vienne où ils sont regroupés. Rousseau qui s'était choisi la nature comme demeure éternelle, à l'ombre du temple inachevé de la philosophie, a été contraint de retrouver les hommes, et même les grands, au Panthéon. Bref, les exemples ne manquent pas de l'amélioration ou de l'aggravation de cette double vie post mortem où le mort, par les transfigurations de son dormitoire, se trouve lui-même modifié, transporté en d'autres temps, lieux et milieux que ceux qui furent siens, dans lesquels il vécut ou qu'il s'était choisis en dernière volonté.

Puisqu'il s'agit toujours de phénomène ethnique, le destin post mortem n'est d'ailleurs pas lié uniquement au dormitoire : il est d'autres comportements et d'autres techniques pour modifier le statut du mort. Une française vient tout récemment, sur dérogation spéciale, quand même, du Président de la République, de se marier avec un agent de police, tué en service il y a quelque six mois. Au Japon, on pratique aussi des mariages posthumes entre deux jeunes gens morts en rapprochant leurs effigies⁴⁸.

Ce pouvoir du dormitoire peut être, tout autant que de conférer une double vie à la personne, de lui ôter ses chances de survie. C'est effectivement un moyen de nier l'accession à la personne que de refuser à un sujet le traitement du dormitoire (comme, de son vivant, de lui ôter l'habit même s'il reste vêtu⁴⁹). Il est des sans-logis qui, morts à la vie biologique, meurent une seconde fois par défaut de dormitoire. Ainsi de Polynice qu'Antigone, par défense de Créon, n'avait pas le droit d'ensevelir : disparu du monde des vivants, il ne pouvait pas pour autant accéder à celui des morts et errait, sans toit, hors de toute communauté des hommes. Ainsi les condamnés de Montfaucon se voyaient-ils dénier toute existence et physique et sociale lorsque, pendus, ils restaient accrochés à leur corde jusqu'à ce que le temps les fît disparaître avec les immondices de la voirie épandus sous le gibet. Ainsi les cendres de Jeanne d'Arc furent-elles dispersées au vent - mais n'importe où, hors du "champ du souvenir" d'un dormitoire hypèthre - et le corps de Guise, détruit. On dit même que les décapités de la Roquette étaient enterrés dans les allées du cimetière d'Ivry, aussitôt refaites comme devant, bien nantis du nécessaire pourrissoir, mais privés de tout ce qui aurait pu être l'habitat de la personne qu'on ne leur concédait plus, comme les suicidés

au Moyen-Âge qui pouvaient n'être pas enterrés du tout ou l'être dans des cimetières sans porte, empêchant toute fréquentation, les retranchant de la communauté des vivants comme de celle des morts. Cette seconde mort peut n'être pas donnée en même temps que la première : les défigurations progressives du dortoir s'en chargent au cours du temps, en en marquant l'abandon par les vivants, qui n'est pas seulement une perte de leur souvenir, mais aussi une perte d'être puisque disparaît toute communauté avec eux. Lesquels vivants sont parfois plus expéditifs : de même qu'ils décident que certains seront sans logis, ils en délogent d'autres. Ou ils les dérangent partiellement : ce sont les viols de tombes, les profanations, identiques à ce qui arrive dans la vie lorsqu'on pénètre chez quelqu'un par effraction pour le voler ou lui nuire dans son intimité, à travers son habitat. Ou plus radicalement, ils les expulsent : par représailles, lorsque les rois de France sont jetés dans une fosse commune - car il faut quand même continuer de traiter le sujet, puisqu'Henri IV était encore "bien conservé et les traits du visage parfaitement reconnaissable" ou que "le Grand Dauphin était en putréfaction liquide"⁵⁰ - afin de les faire totalement disparaître ; ou simplement pour un intérêt quelconque, comme on détruit votre maison par utilité publique, lorsque les morts, à la fin de leur bail - qu'il soit réglementé comme dans nos contrats de concession, ou qu'il soit empirique, ne durant que le temps nécessaire au pourrissoir - sont relevés et mis à l'ossuaire : on ne leur dénie pas généralement la personne en ce cas, puisque cela peut se faire dans les formes, avec un prêtre, par exemple, lors du déménagement des cimetières parisiens aux catacombes ; on leur en confère seulement une autre, celle d'être globalement de nos ancêtres, par quoi ils rompent avec la cité morte des vivants qu'ils pouvaient connaître jusqu'alors pour entrer vraiment dans le seul royaume des ombres, dans l'empire de la mort, comme il est écrit à l'entrée des catacombes de Paris. On les fait toujours habiter, modestement dans les galetas des galeries des anciens cimetières ou plus luxueusement dans des monuments où on ne leur refuse sûrement pas le souvenir puisque parfois il existe même des dispositifs pratiques pour en contempler les restes ; ainsi à Douaumont, pour les soldats de la Grande Guerre, ou à la Chartreuse d'Auray pour les royalistes du débarquement de Quiberon ; ou des dispositifs plus esthétiques - funèbres, sinon macabres - dans ces motifs décoratifs qui disposent les diverses formes d'os et les crânes aux catacombes ou au couvent des capucins de Rome. Mais la personne n'est plus que collective et la pluralité de celle du vivant réduite à un caractère unique : il fut soldat, religieux ou ancêtre. Mort et uniquement mort, il n'y a plus de confusion possible avec le monde des vivants : le Styx sans retour est traversé ; lasciate ogni speranza, voi che'ntrate⁵¹ !

Conclusion =

"J'ai voulu, devant vous, exposant mes remords,
Par un chemin plus lent, descendre chez les morts".

Ce poignant propos en tragédie risque bien de paraître emberlificoté en archéologie. D'aucuns auraient préféré d'aller droit au but par un chemin plus coutumier : les tombes qu'on mesure, les descriptions, les photographies, les typologies qu'on amoncelle, les références qu'on ne cesse de garder dans la descente aux enfers pourtant peu balisée. Sans savoir - mais bien malin qui le sait !- si je suis les pas de quelque René Caillié ou les préciosités des cartes de Mademoiselle de Scudéry, j'aurai donc déçu les explorateurs hardis en corpus, inventaires et catalogues en préférant ce cheminement par ce que nous appelons la notice problématique et que certains prendront pour un essai petit ou pour de la philosophie, au sens péjoratif que ce terme peut avoir dans un métier d'archéologues ou d'historiens d'art qui s'intéressent aux réalia, ou d'historiens qui s'intéressent aux "faits". D'autant que je n'ai toujours pas abordé ce dont tout le monde parle à propos de tout, mais spécialement de la mort, qui, ne disant plus rien, permet qu'on lui fasse dire n'importe quoi : du signe et de son fasciste empire dans les sciences humaines.

Non que je doute qu'il y en ait en la matière ; mais il ne me semble pas que ce soit le signal, comme technique de la représentation, qui est fondamentalement en cause lorsqu'on veut rendre compte de tout ce qui entoure le mort, de son cercueil, de sa tombe ou du cimetière ; remarque d'autant plus nécessaire à l'archéologie moderne que les conditions de l'observation la mettent ici en situation inverse de l'archéologie antique : à celle-ci, la fouille donne libre accès au logement alors que le signal de surface a souvent disparu, tandis que celle-là, faute du droit d'exhumer, doit se contenter d'observer superficiellement, c'est-à-dire de prime abord et à la surface du sol comme des choses, les images symboliques ou non, les symboles plus ou moins clairs, les écrits plus ou moins bavards. Je ne traiterai donc de la signalisation funéraire que dans un prochain article. En tant qu'elle ne donne pas forme à l'être mais à la représentation qu'on s'en fait et qu'on se donne de la mort, et que son rôle n'est pas de le faire survivre mais d'en garder la mémoire, le dernier volet du triptyque déjà constitué du pourrissoir et du dortoir s'appellera le conservatoire. N'ayant eu cette année que le double but de ne pas restreindre l'archéologie de la mort à la seule observation des tombes et - comme en avertit le passage de Goethe cité en exergue - de ne pas réduire au seul signal celles-ci qui sont essentiellement logement, ce n'est donc pas sur le funéraire que je pourrai conclure, mais sur la façon dont j'ai entrepris son archéologie, sur le rôle de telles notices problématiques.

Le premier rôle est de l'ordre de l'épistémologie. Je l'ai déjà dit l'an passé ; tant qu'on cantonnera l'archéologie dans la relève des inconnues documentaires, elle conservera la double défaveur d'être irrégulièrement nécessaire suivant les lacunes de l'information et normalement concurrencée par le verbal, du moins dans les civilisations qui nous en ont

transmis, c'est-à-dire d'être ce sempiternel auxiliaire de l'histoire. Il s'agit donc d'établir l'archéologie autrement que comme pourvoyeuse de "renseignements complémentaires", comme hôtesse d'accueil plus ou moins décorative - elle donne des images !- dans la grande maison de l'histoire où se brassent des affaires autrement plus sérieuses. C'est en tant que comptable de cette activité propre de l'homme qu'est la technique, laquelle ne se réduit ni aux représentations qu'il se fait du monde, ni à ses jeux de divergence et de convergence sociale, que l'archéologie pourra trouver place, ou plus exactement redistribuer les fauteuils de l'histoire, de l'histoire de l'art, de la géographie, de l'ethnologie etc. Elle a donc à se redéfinir comme pouvant rendre compte des mécanismes propres et originaux de son objet de science qu'est l'ouvrage technique, autrement qu'en glosant sur les "sens" et sur l'"histoire des choses", mais aussi autrement qu'en décrivant et typologisant en toute méconnaissance de cet objet.

En conséquence, et c'est leur second rôle, les notices problématiques entrent dans une organisation méthodologique de la discipline où les raisonnements, les opérations ne sont pas laissés a priori à l'improvisation ou à la seule sagacité du savant, mais sont adaptés et organisés en fonction de l'objet de science sur lequel ils ont à s'appliquer ; un peu comme la connaissance de l'anatomie crée en chirurgie les instruments ad hoc qui remplacent le premier couteau. Cette organisation, c'est celle des opérations de "révèle" que j'ai annoncées l'an passé, face aux opérations de relève que je développais. Les notices problématiques ne correspondant que partiellement à cette révèle, il est nécessaire d'en exposer les grandes lignes, car elles ne suffisent pas, tant s'en faut, à faire le tour des questions. En tout état de cause, il ne s'agit pas d'organiser pour le plaisir de faire du rangement plus ou moins clair et esthétiquement disposé, ou pour régenter, par esprit d'ordre ou de logique gratuite, mais de tirer les conséquences de l'organisation de l'objet d'étude. De même que les opérations de relève ou d'invention se fondent sur les processus constitutifs des ouvrages, de même les opérations de révèle doivent, elles aussi, reposer sur cette même formalisation inhérente à l'ouvrage et préexistant à nos tentatives d'en rendre scientifiquement compte. Il ne peut plus s'agir, en effet, de se perdre dans l'infinie diversité des performances réelles, sans plus de fil conducteur, de se lancer dans d'interminables descriptions et constats de l'existence des choses. Les publications des archéologies installées, surtout classique, s'étouffent d'inutiles et dispendieuses présentations de matériels : tant scientifiquement que professionnellement, l'archéologie moderne et contemporaine ne peut se permettre un tel luxe - auquel elle ne pourrait d'ailleurs accéder en vertu du principe qu'a l'administration de ne prêter qu'aux riches, à moins que le prince ne s'entiche de la bergère, même sans discernement ! ce n'est pas loin d'être le cas de l'inventaire en archéologie industrielle -. La pléthore des choses à étudier est beaucoup trop considérable pour qu'on prétende l'épuiser par les moyens des fiches, inventaires, corpus, articles de publications et autres. Pourtant, certains se lancent déjà dans le petit jeu de

l'improvisation en présentant un cimetière, ou quelques tombes ou quelqu'autre moulin à vent industriel. C'est non seulement un gâchis des deniers publics qui peut vite devenir scandaleux, d'autant qu'à la confusion scientifique s'ajoute la confusion politique puisque ces opérations publicitaires se terminent le plus souvent par le couplet usé, la scie obsédante de l'appel à une protection soi-disant patrimoniale⁵²; mais c'est aussi une condamnation de la profession à l'impuissance et à un certain type de stérilité, puisque énergies, argent, livres et autres moyens sont gaspillés dans des tâches inutiles et scientifiquement non fondées. Quand, en plus, le matériel est sélectionné parce que la sculpture est bien naïve ou, mieux, érotique ; que le monument, son "sens", son épitaphe sont bien originaux, on tombe, sans plus d'intérêt, dans la littérature de salle d'attente qui s'émerveille que tant de choses existent à la surface de la terre ! Il n'est pas plus efficace de sauter bien vite sur cette seconde mamelle d'une pauvre méthode qu'est "l'interprétation", ectoplasme insaisissable qui n'a d'autre squelette et d'autre tenue que le génie du savant manipulateur. On me rétorquera que cela peut suffire : effectivement, lorsqu'il a compris, même s'il ne sait précisément comment il y est arrivé ; mais c'est de l'adresse et non de la science en ce que ça ne se démonte pas. La déconstruction archéologique, qui introduit le discret de l'analyse dans le concret de la réalité globale de l'ouvrage, retrouve donc les mêmes trois grandes divisions qui organisaient les opérations de relève : la technique, l'industrie et l'histoire.

L'industrie tout d'abord, car c'est surtout à la révèle industrielle que correspond la notice problématique. L'industrie est, dans la théorie de la médiation, le réinvestissement de la capacité technique de l'homme dans une conjoncture particulière, avec certains moyens et pour certaines fins. Les fins se situent de toutes façons dans l'un, l'autre ou plusieurs des plans de rationalité humaine : il peut s'agir de fabriquer, par exemple, la représentation naturelle de l'homme par l'image ; ou sa capacité symbolique à relier un indice à son sens par l'indicateur ; ou encore sa capacité structurale d'analyser cette représentation dans le langage par l'écriture ; de même, à chacun des autres plans, pour chacune des capacités rationnelles autres que logique comme la technique elle-même, l'ethnique ou l'éthique. Se faire une idée de cette préorganisation des fins que la technique va, conjoncturellement, outiller, constitue essentiellement les notices problématiques comme "modèle ou cadre instanciel" : elles fournissent, en effet, le cadre de l'ensemble de ce qui risque a priori d'être en cause. La révèle industrielle fait donc éclater la réalité compacte de l'ouvrage en diverses fins auxquelles il a répondu et diverses fonctions qu'il a assumées ; cet éclatement ne se fait pas en donnant telle partie matérielle de l'ouvrage à telle fin ou telle autre à une autre fin, mais en les distinguant dans la même réponse technique : le cercueil est un traitement de la décomposition du sujet par réclusion, un logement du cadavre et de la personne, une voiture des deux et même un signal, par dessus le marché. Se trouvent ainsi rapprochés des ouvrages téléotiquement similaires, servant partiellement ou totalement une

fin identique, qui peuvent être techniquement très différents : comme logement de la personne, le cercueil est relié au sarcophage, au catafalque, au mausolée tout entier ; comme voiture, à la bière, au corbillard ou au char funèbre, toutes choses avec lesquelles il alterne et s'oppose ou s'associe et se compose.

Il en est de même des moyens qui se répertoire : on peut traiter le cadavre par le feu, l'air, la terre, les produits chimiques divers, corrosifs ou conservateurs, etc. Mais la tâche est ici beaucoup plus vaste : certes, quand on considère l'ensemble d'un équipement technique, les fins sont beaucoup plus nombreuses que les moyens, de même que dans une langue il est plus de sens que de sons ; mais si l'on ne retient que certaines fins comme c'est le cas dans les notices problématiques, ce sont alors les moyens, dont beaucoup sont bons a priori, qui sont les plus nombreux. Il faudrait alors dresser le répertoire de tous les matériaux et de leurs propriétés techniques. Aussi les notices problématiques ne font-elles qu'en donner une pâle idée ; il faut avouer qu'elles ne sont, après tout, pour nous, qu'une adaptation opportune de ce que devraient être les opérations de révéle plus systématisées. On est en histoire : chaque chose en son temps !

La révéle technique, plus discrète dans les notices, correspondrait à la mise en situation d'un ouvrage par rapport à un autre, non plus du point de vue des fins ou des moyens, mais de celui du dispositif technique : le catafalque se rapproche de la tente de camping -et pas seulement industriellement dans ce cas précis de logement provisoire - et de la couture, d'un côté, aussi bien que du mécano, de l'autre ; le tourne-disque du gitan, en perles de verre, est industriellement une image et techniquement un grillage qui le rapproche de celui des parcs à moutons. Des ouvrages techniquement similaires et industriellement différents font ainsi système (exactement comme chevalier/chevalière ou rosier/rosière ressortissent au même système grammatical que charcutier/charcutière, bien que, rhétoriquement, le masculin et le féminin soient étroitement apparentés dans le dernier couple et totalement indépendants dans les deux premiers). La même technique de sculpture de la pierre peut servir à faire une poubelle - on en trouve dans certains beaux cimetières -, une tombe, une statue ou une maison : le système technique, formé tant pratiquement qu'esthétiquement, est aussi déterminant que le système industriel des diverses fins de ces ouvrages hétéroclites. C'est en méconnaissant cette autonomie du système technique que J.-D. Urbain a pu vaticiner sur le "sens" de diverses formes de croix tombales, faute d'avoir tenu compte du système esthétique de la sculpture qui, parce qu'il concerne toute une production autre que funéraire, expliquerait les choses de façon plus plausible⁵³.

La révéle historique enfin : technique et industrie sont en histoire ; c'est-à-dire que si on peut dessiner le cadre des systèmes de l'une et de l'autre à partir de l'organisation du plan ergologique et des autres plans sur lesquels il peut faire incidence, cela reste un cadre, un moyen de démonter la réalité, de dissocier les éléments qui la constituent, de ne pas se

laisser prendre au piège des apparences de l'ouvrage et a fortiori à celui d'un seul champ historique : dans une situation quelconque, toutes les fins n'ont pas été traitées de toutes les manières ; c'est une suite de réalisations dont on n'aperçoit pas l'organisation sinon à la créer au coup par coup, pour les besoins de cette seule cause. On se coupe ainsi la possibilité de vraiment comparer du comparable, d'un état historique à un autre, en mesurant précisément les écarts, les divergences et les convergences sur chacun des points des systèmes technique et industriel, en observant les manques et les déplacements des fins sur d'autres techniques ou d'autres moyens, ou des techniques sur d'autres fins, suivant la variation des lieux, des milieux et des époques. C'est avec les moules de la révéle industrielle et technique que peut s'orienter l'enquête historique proprement dite, non pas en décrivant ce qui existe et en essayant d'interpréter ponctuellement, mais en l'analysant, c'est-à-dire en le découpant suivant le modèle, en comparant ces unités à d'autres identiquement placées dans le système.

On le voit à la rapidité de l'exposé, il n'est pas aussi facile de construire et d'ordonner les raisonnements des opérations de révéle que ceux des opérations de relève. Non pas, comme on pourrait se l'imaginer, parce que les premières intéresseraient toute une population d'ouvrages tandis que les secondes n'auraient à connaître que d'individus : en effet, les unes comme les autres s'opèrent par recours aux séries et aux ensembles. Mais, d'abord, constitutivement, parce que les opérations de révéle sont effectivement plus complexes : elles mettent en jeu l'ensemble des manifestations de la rationalité de l'homme et non pas seulement celles de sa capacité technique ; et, avec elles, il ne s'agit plus de rétablir un "état civil" explicite, connu au moins de quelques usagers anciens, mais bien de décrypter ce qui restait souvent implicite chez ces usagers, échappait à leur conscience. Ensuite, professionnellement, parce que de la relève, l'archéologie a une longue pratique : même s'ils n'y sont pas toujours clairement distingués, la littérature spécialisée, dans son ensemble, fournit des illustrations de toutes les opérations et des problèmes qu'elles posent. Les études donnent aussi de nombreux exemples des opérations de révéle, mais outre qu'elles sont elles-mêmes plus complexes, elles sont difficiles à repérer dans ce magma toujours changeant qu'est l'interprétation historique.

Le chemin sera long pour descendre chez les morts. Il serait heureux qu'il se fît sur les pas d'Orphée, qui remonta des Enfers, non sur ceux de Phèdre, qui s'y perdit.

(A suivre)

Pierre-Yves BALUT

1. Ph. Ariès, *Images de l'homme devant la mort* (Paris, Le Seuil, 1983), p.274.
2. J.-D. Urbain, *La société de conservation* (1978), un sommet en matière de salmigondis historique, ethnologique, anthropologique même, très vaguement technique et artistique, monstrueusement sémiologique, préfacé par l'anthropologue de la mort L.-V. Thomas pour qui les techniques sémiologiques sont "finalement les seules possibles quand la mort est là !", et présenté dans *Le Monde* du 1er juin 1979 par Ph. Ariès qui, quoiqu'il dise du "schématisme" de l'analyse, ne se remettra pas de son influence jusqu'à son dernier livre, cité à la note précédente.
3. Cf. G. Lenotre, *Le jardin de Picpus* (1955).
4. Cf. Littré, s.v. "Pourrissoir" : lieu où les objets pourrissent. Mot admis par l'Académie en 1835.
5. Au logement ne correspond pas un adjectif comme est vestimentaire à vêtement. Nous nous sommes décidés pour "stabulaire" : le mot est un dérivé normal de *stabulum* qui désigne l'endroit où l'on se tient ; il a donné "établissement" et surtout "étable" qui ne s'est spécialisé que tardivement dans une acception bovine : en ancien français, il s'applique aussi bien au logement de l'homme qu'à celui de l'animal.
6. Saint-Simon, *Mémoires*, 1712 et 1721 : éd. Boislisle, coll. "Grands écrivains de la France", respectivement t. XXIII, p.81 et t. XXXIX, pp.59-62.
7. Bossuet, *Sermon sur la mort*.
8. Morris, *Lucky Luke contre Phil Defer*, n°8, pp.13, 15, 33.
9. L.-S. Mercier, *Le tableau de Paris*, p.47 des extraits de l'édition Maspéro (Paris, 1979).
10. Cf. Ph. Ariès, *L'homme devant la mort* (Paris, 1977), pp.533-534.
11. Le mythe de l'hygiène a la vie dure : Michel Fleury l'invoque encore dans un voeu de la Commission du Vieux-Paris, en faveur de l'aménagement des cimetières parisiens dans lesquels "on éviterait dorénavant d'enterrer (...), ou du moins on y enterrerait moins, ce qui serait un avantage pour l'hygiène" (Procès verbal de la séance du 4 octobre 1977, dans le *Supplément du Bulletin municipal officiel de la Ville de Paris* du 18 octobre 1978, n°183, p.8). On ne s'étonnera pas que de telles orientations, si mal justifiées, aboutissent à l'impuissance, à la défaveur et à l'inexistence même d'une véritable politique responsable en matière de protection tant du patrimoine - si patrimoine il y a dans ce domaine, ce qui serait à démontrer - que des intérêts scientifiques de conservation de l'information ou de la documentation.
12. Cf. Robert Auzelle, *Dernières demeures* (Paris, 1965), chapitre 17, tout particulièrement les exemples de la page 259 et les remarques d'Auguste Perret dans une lettre à l'auteur reproduite page 246 et reprise, avec le texte cette fois imprimé, dans un article de R.A., "Parcs funéraires", dans *Monuments historiques, L'architecture et la mort*, n°124 (décembre 1982 - janvier 1983), pp.85-90.
13. Cf. *Match*, n°1837, 10 août 1984, pp.38-45. La cryogénéisation et la congélation ont un ancêtre étonnant : un professeur de mathématiques de Carpentras, en réponse au concours de l'Institut de 1800 sur les cérémonies des funérailles et les règlements des sépultures, propose "l'inhumation céleste" dans un vaisseau sépulcral suspendu à un aérostat et maintenu ainsi dans les couches froides de l'atmosphère : de cette façon, "l'homme en léthargie peut être rappelé à la vie, quand la science aura fait assez de progrès pour obtenir de pareils succès". Cf. Pascal Hintermeyer, *Politique de la mort* (Paris, 1981), pp.37-38 : le mémoire

est reproduit pp.168-180 ; ma citation se trouve p.170.

14. Cf. Ph. Ariès, *op.cit.* (*supra*, n.10), p.257.

15. Cf. Ph. Ariès, *ibid.*, pp.146 et 256. J.A. (J. Abel Hugo), *Les tombeaux de Saint-Denis* (Paris, 1825), à propos de l'ouverture du tombeau de Louis VIII, "le seul ainsi enveloppé dans un cuir : ce qui vraisemblablement avait été fait pour que son cadavre n'exhalât pas au-dehors de mauvaises odeurs dans le transport qu'on en fit de Montpensier".

16. Cf. Georges Goyau et Paul Lesourd, *Comment on élit un pape* (Paris, 1935), p.10.

17. Cf. Ph. Ariès, *op.cit.* (*supra*, n.10), p.392.

18. Cf. Ph. Ariès, *ibid.*, p.356.

19. C'est l'opinion de Pierre-André Lablaude, "A l'ombre du clocher", dans *Monuments historiques*, L'architecture et la mort, n°124, pp.91-96.

20. R. Auzelle, article cité note 12, précisément dans la première colonne en petit corps de la page 86.

21. Cf. aussi Rollinat, *Névroses* (1883), p.161 : "Dans le dortoir pierreux où dorment les défunts".

22. Godefroy, *Dictionnaire de l'ancienne langue française*, s.v. "Dormitoire".

23. Un numéro spécial des *Dossiers de l'archéologie*, 66, septembre 1982, donne caricaturalement le ton en la matière : liminairement Edgard Morin déclare tout de go : "dans toute société archaïque connue, le fait brut de la cadavérisation et de la décomposition est partout dépassé par la croyance en une survie du "double" ou une renaissance en un autre vivant" ; le reste, un peu répétitif, est à l'avenant, suivant l'idée naïve et on ne peut plus réactionnaire, puisqu'on ne veut retrouver que ce à quoi on est habitué, que "toute société archaïque connue" fait ainsi. L'écho est malheureusement constant dans les articles qui suivent : page 9, on oppose même les pratiques associées à des croyances religieuses à ce qui serait "des coutumes traditionnelles, voire même de simples modes" ; page 10, la tombe "apporte donc la preuve d'une certaine spiritualité", etc. Une notable et saine dissonance dans l'article de J. Leclerc et Cl. Masset sur "les tombes collectives", pp.52-59 : "pour les anciens préhistoriens, ces innombrables inhumations constituaient une preuve suffisante de l'existence d'une religion néolithique. Cette religion, l'absence de document permettait de la reconstruire sans scrupule (...). On a dit trop vite que les populations qui enterraient leurs morts croyaient nécessairement en un au-delà. Il n'en est rien". (p.54).

24. Pour Louis Vincent Thomas, l'homme "est l'animal qui ensevelit ses morts", dans *Anthropologie de la mort*, (Paris, 1980) p.11. Et Ariès, *op.cit.* (*supra*, n.1), p.7, rejette dans les "hominiens" ceux qui, pourtant, "connaissaient déjà le feu et l'outil" mais n'enterraient sans doute pas leurs morts, en quoi ils se distinguaient des hommes qui étaient les seuls animaux à le faire.

25. Je remercie Dagmar Kalthof de m'avoir fourni ce renseignement.

26. Evelyn Waugh, *Le cher disparu* (Paris, 1949), coll. 10/18, p.58.

27. *Ibid.*, pp.114-115.

28. H. Heine, *Livre des chants*, "Les deux grenadiers", trad. d'A. Spaeth (Paris, 1947, coll.

bilingue Aubier, I, p.151).

29. Les couronnes funéraires des rois de France étaient souvent en vermeil : J. Abel Hugo, *op.cit.* (*supra*, n.15), dans sa description du trésor de Saint-Denis parle des couronnes funéraires de Charles V (p.102), d'Anne d'Autriche, de Marie-Thérèse d'Autriche (p.114) et de plusieurs autres couronnes de vermeil.

30. Cf. Robert Auzelle, article cité note 12 et, du même auteur, "Le cimetière-jardin en France", dans *Les monuments historiques de la France* 5, 1976, pp.54-59. R.A., qui avait évidemment raison de se plaindre de l'insondable médiocrité de notre art funéraire, se rendait bien compte de l'étrangeté de la solution "parc et jardin" qu'il proposait. Son erreur est d'avoir voulu convaincre par la qualité esthétique et le "poids du symbole", alors qu'il s'agit de persuader d'une autre "manière de vivre", sens et beauté étant un surcroît. Il convient d'ailleurs d'avoir surtout convaincu les édiles : parlant des avantages urbanistiques réels de ses propositions, il situait pertinemment les problèmes des cimetières dans celui, plus vaste, de l'habitat, que les municipes pouvaient alors comprendre.

31. Il s'agit de Maurice Morel, le "roi du bout dur", comme il se nommait lui-même, qui fit fortune dans la chaussure. Cf. *La presse*, 5e année, n°203 du 3 au 9 octobre 1949. Je tiens ces renseignements de sa petite-fille que je remercie ici.

32. Cf. le mémoire de 1800, *op.cit.* (*supra*, n.13), p.171 : le "mort ressuscité" laisse tomber de l'aérostat sépulcral un anneau de métal qui, glissant le long d'une corde, vient frapper une clochette, laquelle avertit une sentinelle qui tire un coup de fusil pour prévenir les préposés à la récupération du défunt ! Ariès, *op.cit.* (*supra*, n.10), p.394, mentionne un dépôt, dont parle Marc Twain dans une nouvelle, où "les bras des exposés étaient reliés à des sonnettes qui réagissaient à chaque mouvement insolite !".

33. OI. Meyer et autres, *Saint-Denis Fouilles urbaines, 1981 Bilan d'une année de recherche archéol. à Saint-Denis* (Rapport annuel de fouille, cat. expos. ... Saint-Denis févr.-avril 1982), p.47.

34. Balzac, *Ferragus*, bibliothèque de la Pléiade, V, p.119.

35. Cf. J.-P. Clerc, "Des cimetières saturés" (*Le Monde*, 27 juillet 1972), dans *Le Monde*, Dossiers et documents, n°56, décembre 1978, p.4, à propos de Brest, Dijon, Mulhouse, Nîmes, Nice, Saint-Etienne, Montpellier et la région parisienne. Dans cette dernière, au Chesnay, on étage les inhumations en hauteur, dans une sorte de pyramide à degrés : cf. *Toutes les nouvelles de Versailles et de l'Île de France*, 30 mai 1984, p.11. A Mellac, dans le Finistère, les morts sont transférés dans un nouveau cimetière plus vaste pour répondre à la croissance démographique et pour éviter "une ségrégation entre les vieux habitants qui possèdent déjà une concession dans l'ancien cimetière et les familles nouvellement installées", cf. *Ouest-France* du 12 avril 1979, p.6. Comme pour n'importe quelle opération d'urbanisme, il existe même des associations de défense contre les "super-cimetières" inter-communales : ainsi de "l'Association lissoise pour la défense des expropriés et pour la protection de l'environnement, contre le super-cimetière de Lisses-Villabé" : cf. *Le Républicain* (éd. Corbeil-Evry) du 14 mai 1984.

36. *RAMAGE*, 1 (1982), pp.113-133.

37. Cf. *RAMAGE*, 2 (1983), p.36.

38. Outre le cimetière de Vallet (44), on peut encore citer celui de Saint-Lambert-des-Levés (49), de Chateaugiron (35), de Brest (29), Dol-de-Bretagne (35), de Lizy-sur-Ourcq (77) qui possèdent, parmi d'autres encore, des concentrations plus ou moins importantes de tombes de forains.

39. Paul Claudel, *Le soulier de satin*, deuxième journée, scène XIV.

40. A. van Gennep, "Essai d'un classement des modes de la sépulture", dans *Actes et mémoires du congrès d'histoire des religions* (octobre 1923), pp.360-375). L'auteur critique fort justement les diverses classifications antérieures qui ne sont que rangements peu cohérents, fondés, par exemple, sur les seules découvertes d'une archéologie fouilleuse qui, effectivement, ne trouve pas tout ce que l'homme fabrique (p.364) ; sur l'ignorance de la combinaison dans le même temps ou successivement des diverses techniques de traitement du corps (p.365) ; sur la confusion des "produits de l'activité humaine", de la technique dirions-nous, avec ce que nous appelons l'instrumentation qui utilise mais ne fabrique pas, comme l'ensevelissement dans une cavité naturelle (p.368). Mais son classement reste trop performanciel, limité à la technique et excluant les fins ethniquement en cause.

41. Cf. M. Zender "Die Grabbeigaben der Gegenwart in ihrem Verhältnis zur früheren Verbreitung (Kurzfassung)", dans *Rheinische Viertelsjahrsblätter*, 35 (1971), pp.34-40. Je remercie Patrick Périn de m'avoir communiqué cette référence.

42. Voltaire, *L'Ingénu*, ch. XX.

43. Cf Daniel Meyer, "Pompes funèbres royales", *Monuments historiques*, n°124 (décembre 1982, janvier 1983), pp.72-77.

44. La France envisage le rapatriement des dépouilles des trente mille soldats tués au Vietnam entre 1939 et 1954 : ces soldats vaincus vont-ils revivre chez nous en quasi-vainqueurs, dans de grandes nécropoles militaires, ou en civils de retour dans leur famille ; cette double vie est bien plus difficile à organiser que le transport de cendres !

45. Monument Campodonico (Orengo, sculpteur), 1881.

46. Aussi, à la question : la tombe est-elle ou non un fidèle portrait social ?, thème proposé aux Vèmes Journées nationales d'archéologie mérovingienne (Grenoble, 14-16 octobre 1983), la réponse ne peut être que celle du normand : oui, parce que le dortoir, comme cité morte des vivants, reproduit leurs fractures sociales ; non, parce que la technique peut fabriquer une double vie, différente des conditions sociales, si le droit ne vient pas la limiter.

47. *Libération*, 6 mars 1984, p.24. Mosciski est le dernier président polonais d'avant-guerre : on voit comment sa "survie" en Suisse ou en Pologne n'est pas indifférente au régime de Varsovie et comment, pour Berne qui tergiverse, cette sorte d'extradition pose un problème : n'est-ce pas, en effet, pousser le mort à se trahir, en réintégrant un pays à gouvernement communiste dont il ne voulait pas ? les Britanniques avaient connu la même difficulté auparavant, à propos du général Sikorski, chef du gouvernement polonais en exil à Londres pendant la seconde guerre mondiale.

48. De même l'usage observé par Marco Polo, chap.LXX (édit. Maspéro, I, pp.172-173).

49. Cf. Ph. Bruneau, *RAMAGE*, 2 (1983), p.152.

50. Cf. un manuscrit anonyme, *Journal historique de l'Extraction des cercueils de plomb des Rois, Reines, Princes, Princesses, Abbés et autres Personnes, qui avaient leurs sépultures dans l'Eglise de l'Abbaye Royale de St-Denis en France*, (12-25 octobre 1793), passé en vente à Drouot Rive Gauche, le 21 juin 1979, sous le numéro 137, et qui a pu inspirer J. Abel Hugo, *op.cit.* (supra, n.15). Je dois à Cl. Bourgeois, que je remercie ici, d'avoir connu ces références.

51. Dante, *L'Enfer*, chant. III, vers 9.

52. Cf. *Monuments historiques*, n°124, pp.22, 48, 56. Cette revue se termine par un stupide couplet sur la protection, l'inscription, les commissions d'inventaire, les plans d'occupation (!), les recommandations et autres obsessions de conservation (pp.94-96) : Dieu protège la maison des morts !

53. *Op.cit.* (*supra*, n.2), pp.244-251, particulièrement p.250.

NOM ROYAL, EFFIGIE ET CORPS DU ROI MORT

DANS L'EGYPTE PHARAONIQUE

Tout récemment, Philippe Bruneau a consacré un très pénétrant article, intitulé "Le portrait"¹, à la déconstruction de cette notion. S'en prenant sur un mode très critique aux préjugés de ses devanciers, Ph. Bruneau réhabilite le portrait sur de nouveaux critères, au terme d'une démarche qui le conduit à mettre en évidence la corrélation du portrait avec le nom propre et la sépulture.

Ce remarquable effort de réflexion et de clarification m'a entraînée vers un regain d'intérêt pour des questions que j'ai naguère effleurées. A propos d'une étude récente sur les noms royaux dans l'Égypte pharaonique², je fus amenée à évoquer, en marge d'intérêts principaux tels que la diplomatie ou la conception du pouvoir pharaonique, diverses questions étroitement liées à l'onomastique royale. Deux d'entre elles s'insèrent plus particulièrement dans l'orientation de recherche de Ph. Bruneau : d'une part, la volonté d'assimiler le nom du roi à son image aussi bien qu'à son corps mort³, d'autre part, la délicate question de la pluralité - cinq noms canoniques - et de la fluctuation des noms portés par certains rois⁴.

La démarche de Ph. Bruneau, menée dans la perspective d'une problématique générale du portrait, s'opère à partir du portrait réel et débouche sur une analyse des conduites et des valeurs liées au portrait. En revanche, la mienne, ma manière de poser les questions et d'y répondre, était principalement tributaire de sources littéraires ainsi que d'une masse d'inscriptions exclusivement égyptiennes. Recueillant les péripéties de l'histoire de la titulature pharaonique et les spéculations relatives à la nature du pouvoir royal, elles renseignent peu sur le concret et le quotidien, sur la sociologie de la titulature. Toutefois, la permutation des points de départ importe peu. Mais plutôt ceci : la confrontation des démarches ravive et enrichit les premières observations alors notées. La volonté d'assimiler le nom du roi à son image et le cartouche au corps du roi mort ainsi qu'à son image de culte peut être perçue et définie assez rigoureusement, si nous considérons non seulement

l'examen des sources écrites mais encore les types d'affinités discernables entre légende et représentation, en raison de la "vertu iconique"⁵ de l'écriture hiéroglyphique.

1. RELATIONS DU NOM ET DE L'EFFIGIE DES ROIS

Les modalités du rapport qui se noue entre le nom et l'effigie royale jouent sur deux registres. Une première approche, descriptive, permet de mettre en évidence deux phénomènes, l'un de substitution des cartouches au portrait royal, l'autre d'association des effigies aux noms royaux. Ceci posé, il restait toutefois à rendre compte du lien entre le nom du roi et son effigie. Me plaçant alors sur le plan de la compréhension, j'ai pu observer une corrélation entre le statut fluctuant de l'onomastique royale et la diversité des aspects physiques du roi, ainsi qu'une affinité consubstantielle du nom et de l'image royale.

Substitution des cartouches à l'image du roi.

Deux exemples parmi bien d'autres illustrent ce fait.

Un linteau provenant de Memphis⁶, au nom de Siamon, dernier roi de la XXI^{ème} dynastie, est divisé en deux parties symétriques : a) au centre, les deux cartouches du nom de couronnement et du nom de naissance, encadrés par le nom d'Horus ; chaque cartouche est dressé sur le signe de l'or et surmonté du disque solaire et des deux plumes, tandis que le nom d'Horus les flanquant de chaque côté est inscrit dans le "sérekh" sur lequel est perché un faucon, incarnation royale, chacun d'eux faisant face à un personnage ; b) d'un côté et de l'autre du motif central, un même prêtre est figuré adorant le roi représenté par son nom d'Horus et ses cartouches. Assurément, les cartouches remplacent l'effigie du roi sur le linteau au nom de Siamon. Toutefois, quelle que soit la capacité iconique des noms choisis⁷, ce procédé de substitution des noms à l'effigie royale n'est pas l'indice d'un culte des noms royaux dont, par ailleurs, aucune trace matérielle ni écrite ne subsiste⁸ ; leur présence démontre, en revanche, que l'adulation du prince, "fondement de la réussite", peut prendre l'aspect de l'adoration du nom royal, ce que confirme le thème de l'amour du nom de pharaon recensé dans les narrations épiques.

Autre cas de substitution du nom du roi à son effigie : la décoration des corniches à gorge couronnant les murs des temples. En des frises se déroulant au fait des murs de la cour du temple de Khonsou à Karnak, par exemple, se succèdent les deux cartouches de Hérihor, personnage ayant exercé la fonction royale, dressés sur le signe de l'or et surmontés du disque solaire ; chaque cartouche alterne avec un oiseau-Bbdty, qui maintient entre ses ailes éployées le hiéroglyphe du jubilé⁹. Les noms en cartouche, qui ne sont pas à confondre avec

le roi¹⁰, entité beaucoup plus vaste, en tiennent cependant lieu. La raison tient ici à la valeur décorative du cartouche, qui fait ressortir le nom royal en l'isolant. Les noms en cartouche, sortes de blason, sont alors l'équivalent de l'image pharaonique et assurent, par leur multiplication, la diffusion de la présence royale dans l'espace du temple, tout en évitant la surcharge imagière des duplicata effectués en série de la figure du roi. Sobriété du procédé.

Assurément, la recension et la typologie des exemples de magnification des cartouches sont à entreprendre.

Association des effigies et des noms royaux.

Certes, l'association du nom et de la figure est banale dans la production artistique égyptienne : litanie des scènes gravées au long des parois des monuments, stèles, statues du roi, où le nom est inscrit dans le champ du tableau, ou sur le pilier dorsal et le socle de la statue, et même sur le corps du roi et la boucle de la ceinture retenant le pagne royal. Mais il est un usage plus marquant, celui des listes royales. Alors que toutes énumèrent simplement la succession des règnes, l'un de ces répertoires¹¹ royaux, gravé au Ramesseum, dans le temple funéraire de Ramsès II, montre, par exception, une procession des statues des rois ancêtres, prédécesseurs du roi ; cette "galerie de portrait" des rois d'Égypte se double de l'inscription du nom royal pour constituer un catalogue des noms des rois, depuis Ménès, le fondateur de l'unité égyptienne, jusqu'à Ramsès II. Ainsi les effigies d'une suite de rois morts sont associées à leurs noms.

Autre manifestation, individuelle cette fois, du lien entre le nom et l'image du roi mort : le sarcophage. A partir du Nouvel Empire, les souverains sont ensevelis dans des cercueils en bois reproduisant le corps momifié et sont pourvus de masques aux traits du défunt ; emboîtés les uns dans les autres, ils sont déposés dans de grandes cuves en pierre rectangulaires. Censément, les sarcophages représentent le roi désigné par l'inscription peinte sur le couvercle.

Trait de civilisation peu original, en vérité, que l'association du nom et de l'effigie, y compris celle des êtres absents du monde, que ce soit sur le mode du regroupement ou de la dispersion. Inutile, donc, d'insister davantage sur le phénomène.

A l'inverse, l'exécution de certains rois s'accompagne de la perte du nom par martelage, selon des modalités qui restent à préciser (Hatchepsout par Thoutmosis III, Aménophis IV, les rois Ethiopiens), ainsi que du droit à l'image, par mutilation complète, sur les parois de la Chapelle rouge pour les représentations d'Hatchepsout, ou partielle par l'arasement de l'un des deux uraeus des rois Ethiopiens, afin de les ramener à l'unicité classique de l'attribut frontal¹².

Ainsi, complémentarité et opposition caractérisent les modalités d'association des noms et des effigies royales.

Les liens de substitution et d'association des noms et des portraits royaux étant établis, il reste à mettre en évidence que ces liens reposent sur deux propriétés, l'une étant la corrélation qui existe entre la fluctuance des noms royaux et la diversité des effigies des rois, l'autre, aboutissement de la précédente, la consubstantialité qu'on observe entre les uns et les autres.

Corrélation entre le statut fluctuant de l'onomastique royale et la collection des effigies aux traits instables du roi.

Si j'ai pu établir que l'identité pharaonique est régie par un système de dénomination fondé sur l'opposition et la complémentarité de deux catégories de noms : le nom personnel reçu à la naissance et les quatre noms acquis lors de la promotion sacrale¹³, les raisons de l'instabilité de l'onomastique pour trois d'entre eux, les trois premiers, m'échappent. Ou'ils se succèdent dans le temps, qu'on les emploie en alternance ou bien qu'ils s'accumulent, les variations onomastiques ne correspondent ni à un changement de statut, ni à une évolution de la personnalité du roi dont les étapes seraient cernables. Dès lors, on ne peut, au mieux, qu'avancer des hypothèses, reflets de nos incertitudes.

J'ai pu suggérer que la pluralité des noms révèle la prolifération des qualités désirées par le roi ou attendues de lui par l'Égypte, plutôt que des changements d'identité, puisque les noms ne s'excluent pas¹⁴.

Il semble également qu'il existe une analogie entre les nombreux noms portés quelquefois par un même roi, à l'instar des dieux réputés "aux noms multiples"¹⁵, et les divers états de ses manifestations, que celles-ci expriment sa "fugacité biologique" ou qu'elles évoquent les aléas de l'Histoire, dont chaque portrait ferait perdurer le souvenir. Dans cette perspective, aucun nom n'exprime le roi en perfection. Ce que proclame contrapontiquement le Texte de la Jeunesse de Thoutmosis III. Dans cet unique récit de la confection des noms du roi d'Égypte, Thoutmosis III précise le rôle de Thot, à propos de son nom de naissance : "il (= Thot) a réuni tous mes devenirs" ; et ce nom lui-même, auquel est accolée une épithète, signifie : "(Thot-est-né (= Thoutmosis) - uni-de-formes)"¹⁶. De même, toute effigie est en défaut quant à la somme des aspects physiques du roi. A ce double titre, de la dénomination et de l'iconographie, l'exemple de la reine Hatchepsout, s'il est connu, n'en est pas moins significatif du partage de ses fonctions et corrélativement de la dispersion de la somme de ses états physiques dans chacun de ses "portraits". "Epouse du dieu", "Main du dieu", "Grande de charme et de faveurs", Hatchepsout, "Celle qui s'unit au dieu", est parée de titres et épithètes féminins¹⁷ attestant une tradition théologique où



Fig. 1. - Hatchepsout. M.M.A. 21.3.94. (Metropolitan Museum of Art, New York).



Fig. 2. - Hatchepsout. M.M.A. 30.3.1.
(Metropolitan Museum of Art, New York).



Fig. 3. - Ramsès II. J.E. 64735 (Musée du Caire).

l'union du dieu Amon et de la divine épouse est manifeste. Parallèlement et en conformité avec la phraséologie royale, la reine est assimilée à un "taureau sauvage aux cornes pointues", à un "faucon", un "chacal" et à divers "crocodiles", dans le Texte Historique gravé sur une paroi de la Chapelle rouge¹⁸. Cette confrontation en Hatchepsout de son rôle féminin et de sa fonction régaliennne s'ébauche splendidement dans un sphinx du Metropolitan Museum à New York (M.M.A. 31.3.94; cf.fig.1)¹⁹, où le visage d'une très belle femme surgit d'une lourde crinière tout à fait réaliste, tandis qu'elle disparaît dans la statue de la reine à genoux présentant les deux vases ronds (M.M.A. 30.3.1 ; cf.fig.2)²⁰ : la fonction régaliennne l'emportant au point d'annuler le rôle féminin, on observe, dans ce corps d'homme paré des regalia, une massivité d'allure et une rudesse de traitement auprès desquelles plus d'un portrait de roi en semblable posture peut paraître précieux. Cette confrontation des aspects masculin et féminin de la reine disparaît également dans deux autres ronde-bosses du Metropolitan Museum (M.M.A. 30.3.3. et 29.3.3.)²¹ où, à l'inverse de l'exemple précédent, Hatchepsout est figurée sous les traits d'une femme et en femme. Pour nous limiter à ces trois exemples, la disparité iconographique est telle que certaines identifications fondées sur la seule analyse stylistique seraient vaines, parce que fautives, sans le secours du nom.

En substance, je pense avoir montré que la variété des noms comme des portraits est passible de la même interprétation : la multiplicité des états ou manifestations de l'être. Il reste à exposer que la corrélation entre les noms du roi et ses portraits peut culminer dans une relation de consubstantialité entre son nom et son portrait.

Consubstantialité du nom et de l'effigie du roi.

On relève assurément une affinité de substance entre le nom du roi et son image lapidaire dans le groupe colossal du dieu Houroun et de Ramsès II²² (cf. fig.3). Le corps du roi et ses attributs constituent, outre leur valeur iconographique, les éléments servant à écrire son nom. Le roi-enfant est assis sur le sol entre les serres de l'oiseau ; pourvu des attributs de l'enfance : la nudité, la tresse et l'index posé sur les lèvres, il est coiffé du disque solaire et tient le jonc, la plante héraldique de Haute Egypte, de la main gauche. Cette effigie reproduit en ronde-bosse le nom de naissance de Ramsès III Rc-ms-sw, "C'est Rê qui l'a procréé", grâce à une contraction imagière combinant trois éléments : le soleil, l'enfant et le jonc. Chacun des être et objets représentés devient signe d'écriture et revêt la valeur idéographique ou phonétique de ce qu'il figure. Le nom de Ramsès s'écrit avec l'idéogramme du disque solaire Rc, posé sur la tête de l'enfant, lu ms et utilisé comme phonogramme du verbe ms, "engendrer, procréer", lequel tient la plante de Haute Egypte sw, qui fonctionne, par homophonie, comme pronom complément d'objet direct. Cette ronde-bosse est la transposition figurée d'une phrase à prédicat substantival, qui désigne le roi par

son nom de naissance. Et sans doute n'est-ce pas un hasard si l'imagier a choisi de peindre le nom personnel d'un Ramsès. Le choix du nom propre Ramsès fut une commodité sémantique et imagière, grâce à la valeur des hiéroglyphes de l'enfant, du jonc et du disque, à laquelle s'ajoute une commodité grammaticale, par la nature du prédicat, le participe, qui est la forme nominale du verbe et qui a valeur de prédicat non verbal, à la manière d'un substantif. Le signifié iconique redouble le signifié linguistique. C'est, en outre, le rappel de la réalité physique du roi, d'abord être de chair individualisé dans un bambin, avant que d'être, devenu adulte le plus souvent, dissous dans la fonction pharaonique. Redondance et épaisseur sémantique du nom royal.

"... ; la vie inconcevable que ce nom signifiait, ce corps la contenait bien"²³ : si on ne peut explicitement affirmer que le roi de chair, comme la duchesse de Guermantes, est consubstantiel à son nom, à tout le moins son image de pierre le signifie-t-elle.

2. IDENTITE DU CARTOUCHE AVEC LE CORPS DU ROI MORT ET SON IMAGE DE CULTE.

Identité du cartouche et du corps du roi mort.

Le cartouche, qui a reçu des appellations spécifiques $\check{s}nw$ et $mn\check{s}$, est devenu l'idéogramme servant à écrire le mot rn , "le nom". Un document, le sarcophage de Ramsès III (Musée du Louvre), est marquant de la volonté d'assimiler le nom du roi, ressenti sous l'aspect du cartouche, non plus à son image mais directement à son corps. En effet, le sarcophage de Ramsès III a la forme d'un cartouche²⁴. Le corps du roi mort, c'est son nom, pourrait-on comprendre. Ainsi, une connexion saisissante est suggérée entre la dépouille royale déposée dans le sarcophage et le cartouche, dont le sarcophage prend la forme, au point que le cartouche équivaut aux traits du défunt. Comme si le contenu informait le contenant.

Identité du cartouche et de l'image cultuelle du roi.

L'identité entre les cartouches et l'image royale est explicitée dans le texte de la stèle érigée par Ramsès IV à Karnak et usurpée par Ramsès VI²⁵. S'adressant "au dieu d'Hermopolis et aux grands seigneurs du trône qui sont avec lui", Atoum, le créateur solitaire, ordonne : "Faites la renommée (dans la cour ?) de Geb avec maints cartouches en tant qu'image sacrée". Autrement dit, dans ce texte où le roi est assimilé à Geb, l'héritier d'Atoum, les images cultuelles du roi sont désignées par le mot signifiant "cartouche".

Ainsi, c'est par la médiation d'un troisième terme, effigie impersonnelle ou dépouille mortelle, que s'effectuent les connexions entre le roi et son nom. Le roi et son nom ne se peuvent donc confondre.

3. CONCLUSIONS

Deux traits découlent de l'ensemble de ces remarques.

En premier lieu et en dépit des apparences, le nom royal n'est pas confondu avec le pharaon : il a une existence propre. Tout d'abord parce que la dignité d'objet sacré est conférée au cartouche comme au nom. Idéogramme magnifié dans la pierre, le cartouche peut acquérir son autonomie de diverses autres façons : il arrive qu'il soit souligné par un arc²⁶, exalté sur le symbole du smā -təwy²⁷ ou associé à des éléments tels que le signe de l'or, le disque solaire et les deux plumes²⁸ ; quant au rn, "le nom", il peut être déterminé par le faucon perché sur son pavois, à la manière des noms royaux ou divins. Ensuite, parce que de nombreux textes relatifs à la nature du nom royal, lesquels énumèrent ses qualités, confirment son autonomie par rapport au roi : thèmes de la grandeur et de la solidité du nom²⁹ ; aspect lumineux : "son nom est une flamme"³⁰, solaire : le roi est "le chef qui fait son nom comme une montagne de (cuivre)" et même céleste : "mon nom est comme le ciel chargé du disque"³¹. Incontestablement, le nom est un élément de la personnalité royale, qui ne se confond pas avec elle.

En second lieu examinons comment, dans le cas exceptionnel du sarcophage de Ramsès III, s'opère l'économie de l'effigie royale. La pétrification du roi mort dans la matière de son nom, compris en tant que concept et non plus comme désignateur, a pour corollaire une abstinence imagière, c'est-à-dire une exténuation de la personne physique titulaire de la charge royale dans ce qui résume l'Institution pharaonique : le cartouche. A contrario, la présence de cartouches laissés en blanc, c'est-à-dire non gravés, dans les temples romains montre également l'importance non de Pharaon, alors si souvent absent d'Egypte, mais de l'Institution.

Perspectives heuristiques.

On pourrait sans doute développer des réflexions de même ordre autour du Nom de Jésus, dont le monogramme IHS tient un rôle important dans la dévotion, au moins au XV^e siècle. Un texte critique d'un religieux inconnu à l'égard de la dévotion au Nom de

Jésus, propagée par Bernardin de Sienne, paraît révélateur³² :

- (1) Frère Bernardin de Sienne, de l'ordre des Mineurs, prêchant en Lombardie il y a environ dix ou onze ans, trouva et imagina une nouvelle dévotion ou un nouveau rite de dévotion... Voici cette dévotion : il a montré avec beaucoup de superstition, non seulement en Lombardie mais en plusieurs autres lieux, une tablette où le Nom de Jésus est peint en lettres d'or, et que les gens doivent adorer. Il ... commandait à tout le monde de faire la genuflexion pendant l'ostension de cette tablette...
- (6) A Modène, ... il fit porter cette tablette en tête de la procession, avec plus de vénération et de luminaires que pour le corps du Christ... Et Bernardin fit garder cette tablette dans une chapelle de cette ville avec des lampes et plus de vénération qu'on ne fait d'habitude dans une Eglise pour le corps du Christ. Et ainsi il supprime le culte du corps du Christ.
- (11) Frère Matthieu, disciple de Bernardin... imbu de la doctrine de Bernardin, fit enlever en Sicile la statue de l'Enfant Jésus Christ des bras de la sainte Vierge Marie, et y mettre à la place un cercle à rayons où était inscrit ce nom de Jésus... Et il semble vouloir que Jésus Christ ne soit homme que de nom et que la sainte Vierge Marie n'ait pas enfanté Jésus Christ vrai Dieu et vrai homme, mais qu'elle ait enfanté les trois lettres de ce Nom de Jésus³³ dans le cercle rayonnant...³⁴.

A travers ces accusations portées contre Bernardin de Sienne, et pour nous limiter strictement à notre objectif heuristique, on retrouve à la fois des similitudes et des divergences avec l'Egypte pharaonique quant aux relations qu'entretiennent entre eux le nom et l'image du Christ. Les ressemblances sont relatives aux mécanismes qui régissent les rapports entre le nom et le corps, le nom et l'image cultuelle du Christ. Les différences concernent l'existence même d'un rite lié au nom et la position dogmatique à l'égard du nom.

On retrouve en effet des phénomènes de substitution : du nom du Christ à son corps, du nom à l'icône, ainsi qu'une relation de consubstantialité, laquelle s'exprime à travers l'image de l'enfantement du nom de Jésus par Marie.

En revanche, des différences interviennent sur le plan du rite et sur celui du dogme, que nous signalons simplement³⁵.

- Existence d'un culte du nom, qu'attestent des gestes : ostension de la tablette et genuflexion des fidèles devant elle, processions solennelles du Saint Nom dans plusieurs villes d'Italie, aussi bien que des traces matérielles de son culte : la tablette où le nom de Jésus est inscrit en lettres d'or gothiques est un objet réel, déposé dans une chapelle dévouée à cet effet, de même que le disque rayonnant d'or à l'intérieur duquel sont écrits les trois

lettres du monogramme IHS.

- Fondement théologique du nom avec le thème de la génération du nom du Christ. La consubstantialité du nom et de l'effigie n'est pas seulement évoquée au titre du constat : le nom royal que signifiait l'image d'un roi déjà constitué, mais à celui de l'origine : le monogramme exprimant Jésus est mis au monde par la Vierge, ravivant ainsi le débat christologique.

Tels sont les aspects et perspectives d'une réflexion sur les rapports qu'entretiennent le nom et l'être qu'il désigne, où les outils de l'analyse permettent davantage l'examen des différences, d'une culture à l'autre, que la trahison de celles-ci par assimilation.

Marie-Ange BONHEME

1. Ph. Bruneau, *Le portrait*, RAMAGE 1 (1982), 71-93.
2. M.-A. Bonhême, *Les noms royaux dans l'Égypte de la Troisième Période Intermédiaire*, Bibliothèque d'Études, Le Caire (sous-presses).
3. M.-A. Bonhême, *Bull. Inst. Fr. Archéol. Or.* 78 (1978), 370, n.1.
4. ID., *Ib.* 79 (1979), 277.
5. Vernus, "Espace & idéologie de l'écriture égyptienne", in *Ecritures, Actes du colloque international de l'Université Paris VII 1982*, p.101.
6. Londres, B.M. 1170 = Petrie, *Memphis II* (BSAE 17, 1909), p.15, 20 et pl. XXIV ; cf. aussi : Gauthier, *Livre des rois*, III, p.296, X et n.2 ; Porter 1 Moss, *Topographical Bibliography*, III, p.225 ; B.M., *Guide*, 1909, p.252, n°1170 et B.M., *Guide (Sculpture)*, 1909, p.303-4, n°1170.
7. Le cartouche $\overline{\text{snw}}$ est un ovale barré d'un trait à l'une de ses extrémités. Deux des cinq noms royaux sont insérés chacun par un cartouche : le nom propre du roi et le nom de couronnement. Le terme désignant le cartouche dérive du verbe $\overline{\text{sn}}$ (i), "encercler" et une épithète royale permet de le situer dans une perspective solaire, puisque le roi est qualifié de maître de "ce que le soleil encercle". De là l'usage fréquent de certains attributs du cartouche : le disque solaire et le signe de l'or. - Quant au $\overline{\text{serekh}}$, qui signifie "faire savoir", "proclamer", c'est la représentation d'un palais, surmonté d'un faucon, à l'intérieur duquel est inscrit le nom royal. Ce rectangle comporte à la partie inférieure le dessin en élévation d'une façade à redans ; au dessus, mais en réalité derrière, le tracé en plan des limites de l'enceinte. C'est là qu'est placé le nom d'Horus. Voir à ce sujet : Gardiner, *Egyptian Grammar*, 3rd ed., 1966, Excursus A, p.71-76.
8. P. Posener-Kreger, *Les archives du temple funéraire de Néferirkarê-kakaï*, Bibliothèque d'Études 65, 1976, p.544-5.
9. *The Temple of Khonsu*, I, 1979, pl. 109, A, in *The Oriental Institute of Chicago* 100.

10. Cf. *infra*, p.123.
11. Porter & Moss, *Topographical Bibliography*, II, 2, p.434 (10) ; texte : Lepsius, *Denkmaeler*, III, pl.163.
12. Leclant, *Bull. Inst. Fr. Archéol. Or.* 49 (1950), 190 et Sauner (1951), 192-3.
13. M.-A. Bonhême, *Les noms royaux dans l'Égypte de la Troisième Période Intermédiaire*, *Bibliothèque d'Etudes*, chap. I (sous-presse).
14. ID., *Bull. Inst. Fr. Archéol. Or.* 79 (1979), 277.
15. Vernus, *Lexikon der Ägyptologie*, IV, col. 324, n.6.
16. Porter & Moss, *Topographical Bibliography*, II, 2, p.106 (XXIV, 328); texte : *Urkunden*, IV, 160-161.
17. Gauthier, *Livre des rois*, II, p.240 (XII), 242 (XXII), 243 (XXVII), 244 (XXXV), 245 (XXXVI et XXXVII) etc. ; G. Lefebvre, *Histoire des grands prêtres d'Amon de Karnak jusqu'à la XXIIe dynastie*, Paris, 1929, p.37 ; Legrain & Naville , *Annales du Musée Guimet*, XXX (1903), pl. XI, B.
18. Lacau & Chevier, *Une chapelle d'Hatchepsout à Karnak*, Le Caire, 1977, p.150-1 = *Texte Historique*, section XV, col. 2, 3, 4, 8 et 9.
19. Vandier, *Manuel d'archéologie égyptienne*, III, *La statuaire*, Paris, 1958, pl. XCVIII (4) = Aldred, *Ancient Egyptian Art*, Londres, 1952, p.49 et fig.24. Etc.
20. Vandier, *Ib.*, pl. XCIX (6) = Aldred, *Ib.*, p.46-47 et fig.20 = Michalowski, *L'art de l'ancienne Égypte*, éd. Mazenod, 1968, p.383, n°336. Etc.
21. Vandier, *Manuel d'archéologie égyptienne*, III, p.300 ; Tefnin, *La statuaire d'Hatshepsout. Portrait royal et politique sous la 18e dynastie*, Bruxelles, 1979, p.2-11, pl.I.
22. Ramsès le Grand, *Galleries Nationales du Grand Palais*, Paris, 1976, p.4-11 = Aldred, in *L'Empire des conquérants*, coll. *L'univers des formes*, Paris, 1979, pl.188, n°173.
23. Proust, *Du côté de Guermantes*, II, Gallimard, 1954, p.34.
24. Le cartouche représente une boucle de corde avec un noeud à l'une de ses extrémités. Les deux noms les plus importants du roi, qui en possède cinq, sont inscrits à l'intérieur de ces cartouches. Cf. Posener, *Dictionnaire de la civilisation égyptienne*, Paris, Hazan, 1959, p.42 et Gardiner, *Egyptian Grammar*, 3rd Ed., Londres, 1966, p.74.
25. Porter & Moss, *Topographical Bibliography*, II, 2, p.131 (485) ; texte : Kitchen, *Rameside Inscriptions*, VI/1, p.5, 1.
26. Trois exemples sont connus pendant la Troisième Période Intermédiaire : Caire CG 42225 = Legrain, *Statues*, III, C.G.C., p.58, inscr. a ; - Berlin 17272 = *Aegyptischen Inschriften*, II, p.73 ; - Vase d'albâtre provenant d'Almuñecar = M. Pellicer Catalan, *Excavaciones en la necropolis punica "Laurita" del Cerro de San Cristobal (Almuñecar, Granada)*, 1963, p.16, fig. 5 (1 et 2), pl. VII (4). L'emploi de l'arc associé à un cartouche est connu depuis Aménophis II (cf. J.-L. de Cenival, *Revue d'Égyptologie* 15, 1965, 18).
27. Exceptionnellement, le cartouche contenant le nom personnel de Chéchanq III est placé dans un rectangle surmonté d'un faucon et placé sur la partie supérieure du signe smj,

"unir", trachée artère autour de laquelle se nouent deux plantes évocatrices de la Haute et de la Basse Egypte (*t3wy*, "les deux terres") : Montet, *Tanis*, III, p.60 (scène 8), pl. XXXI. Le cartouche, également exalté sur le *sm3-t3wy* est peut-être couronné de l'emblème de l'occident : Montet, *Tanis*, III, p.60 (scène 9), pl. XXXI.

28. Cf. *supra*, p.118, n.9.

29. Sur le thème de la grandeur du nom, références dans : M.-A. Bonhême, *BIFAO* 78 (1978), 360 sq. et remarques dans : ID., *Les noms royaux...* Pour le thème relatif à la solidité du nom, cf. ID., *BIFAO* 78 (1978), 372 (réf.) ; ajouter : Lepsius, *Denkmaeler*, III, pl. 49 a = Dunham & Janssen, *Second Cataract Forts*, I, p.11 (8-11) et pl.18 ; *Wörterbuch*, II, 425, II = Fiche Wb., M H 604 ; *Wörterbuch*, II, 411, 20 = Mariette, *Abydos*, I, pl. 23 ; etc.

30. *Medinet Habu*, I, pl.27, l.26.

31. Thème solaire : *Medinet Habu*, II, pl.85 et V, pl.329, l.6-7. - Thème céleste : M.-H., IV, pl. 235, 17 ; M.-H., V, pl. 324, 5 ; M.-H., VIII, pl. 612, 14-15 ; etc.

32. C'est à Nicole Bériou (Paris-IV) que je dois de connaître ce texte et, conséquemment, ce dernier paragraphe.

33. C'est-à-dire le monogramme IHS.

34. Ed. E. Longpré, *Saint Bernardin de Sienne et le Nom de Jésus*, in *Archivum franciscanum historicum* 30 (1938), 170-177, traduit du latin par Nicole Bériou.

35. Sur l'iconographie de Saint Bernardin de Sienne, cf. D. Arasse, *Iconographie et évolution spirituelle : la tablette de Saint Bernardin de Sienne*, in *Revue d'Histoire de la Spiritualité* 50 (1974), 433-456. - Pour l'exposé des fondements théologiques de la dévotion au nom de Jésus, cf. E. Longpré, *Saint Bernardin de Sienne et le Nom de Jésus*, in *A.F.H.* 28 (1936), 443-476.

L'HISTOIRE DE L'ARCHEOLOGIE :

ENJEUX, OBJET, METHODE

Faveur actuelle de l'histoire de l'archéologie.

J'ouvre ici un petit "dossier" sur l'histoire de l'archéologie. C'est un sujet à la mode : divers articles et expositions y ont été récemment consacrés, les congrès s'y intéressent¹, et l'on voit ces temps, s'inscrivant dans l'actuel renouveau du genre biographique, paraître des monographies sur de grands archéologues du passé, y compris, sous la forme d'une rubrique suivie, dans la revue "Archéologia" qui, par son caractère vulgarisateur, fournit toujours un indice précieux des intérêts du moment².

De notre côté, il y a plusieurs années déjà que l'histoire de l'archéologie est inscrite parmi nos "axes de recherche"³ ; depuis lors, nous en avons à diverses reprises esquissé l'utilité et nous avons même contribué à la construire⁴, tandis que plusieurs travaux se faisaient en ce sens autour de nous, comme en témoignent les articles qui suivent⁵.

Les raisons d'une actualité.

1. Cette curiosité tient, dans le principe, à une raison toute simple que le français ne permet malheureusement pas d'énoncer sans quelque apparence de sophisme : on peut faire l'histoire de l'archéologie parce que l'archéologie est en histoire. Il se trouve en effet que, dans notre langue, le même mot désigne le devenir et la connaissance qu'on en construit, ce qu'on peut appeler l'historiographie (même si, pour les puristes, ce mot n'a pas le même sens qu' "historiographe") ; mais en allemand il n'y aurait nulle circularité et, au contraire, enchaînement logique à faire la Geschichte d'un Geschehen. En d'autres termes, aucune science instituée n'est jamais intemporelle : c'est la Science, avec une majuscule initiale, comme manière de penser, comme "adaptation de l'univers des mots à l'univers des choses"⁶, qui n'appartient en propre à aucune époque ; mais il n'en va pas de même des savoirs, organisés ou non en disciplines d'enseignement, dont on finit toujours par faire l'histoire,

parfois universitairement instituée comme en témoignent quelques chaires d'Histoire des sciences ou d'Histoire de la médecine.

2. Mais les raisons de principe ne suffisent pas : on n'a pas seulement à expliquer pourquoi on peut toujours s'intéresser à l'histoire de l'archéologie, mais pourquoi on s'y intéresse maintenant. A cet égard, il est bien à croire que le souci historiographique apparaît utile quand se dessine une histoire suffisamment riche, c'est-à-dire quand, sous la constance séculaire d'un même nom, on commence à discerner de grands changements. C'est assurément le cas de l'archéologie. En deux siècles, elle a connu une évolution aussi considérable que complexe : il suffit d'observer comment, dans la ligne d'un mouvement général de retour au récent et au non enfoui (ce qu'illustre exemplairement l'archéologie industrielle⁷) et de déperiodisation⁸, notre archéologie moderne et contemporaine et la définition de la discipline qui la sous-tend rejoignent, sur de nouvelles bases épistémologiques, une conception que le XIXe siècle (et sans d'ailleurs en exclure d'autres fort différentes) s'est souvent faite de l'archéologie comme comptable de tous les produits de la technique humaine, même très récents⁹, en sautant par-dessus l'idée d'une archéologie progressivement limitée au menacé, au désaffecté¹⁰, au détruit, puis à l'enfoui et, partant, au très ancien. De surcroît, bien d'autres changements sont encore à attendre dans l'immédiat : l'archéologie vit présentement dans un foisonnement presque journalier d'innovations que j'évoque plus loin (pp.231-233) en parlant, pour en souligner le désordre, d'"archéologie buissonnière". D'où une crise sans précédent où des points de vue tout à fait divergents se confrontent, et souvent s'affrontent, au sein de la discipline : je ne crois pas fortuit qu'en soit contemporain l'éveil actuel pour son histoire.

Nécessité d'une réflexion préalable.

Mais il ne suffit pas d'avoir expliqué, voir justifié une curiosité du moment. Pas plus qu'aucune autre histoire, celle de l'archéologie ne va de soi ; elle suppose une réflexion préalable que le présent article a pour seul but d'esquisser en envisageant les trois questions qui me semblent, comme en toute étude, fondamentales :

d'abord l'enjeu, ou les objectifs, c'est-à-dire qu'est-ce qu'on attend ? il ne sert à rien, en effet, de s'engouffrer dans une recherche sans avoir examiné les raisons de la faire et estimé l'utilité qu'on peut en espérer ;

ensuite l'objet : qu'est-ce qui est en cause ? une réalité globale comme celle que recouvre le nom d'"archéologie" est toujours trop complexe pour qu'on se dispense de l'analyser, faute de quoi l'histoire se réduit à un récit, cheminant quelque peu au hasard, où, phase par phase, on raconte toujours tout à la fois ; faute de quoi aussi, comme je le montrerai, on ne manque jamais de trouver à n'importe quoi un antécédent similaire au moins en un point et c'est ainsi que tant d'"historiques" finissent par remonter aux origines

du monde ;

enfin, c'est évident, la méthode, la façon de construire cette histoire, ou comment s'y prendre ?

1. POURQUOI UNE HISTOIRE DE L'ARCHEOLOGIE ?

C'est sur le pourquoi qu'il importe de s'interroger d'abord, non pas au sens de "en raison de quoi ?" puisque j'ai déjà répondu que la curiosité historiographique doit s'expliquer par la conscience des changements intervenus dans l'idée qu'on se fait de l'archéologie et dans la pratique qu'on en a, mais à celui de "en vue de quoi ? pour quels avantages ?". La question est, en effet, primordiale, car, si l'on y répondait par la négative, on n'aurait qu'à s'arrêter aussitôt - à moins d'aimer seulement se faire raconter des histoires.

La réponse dépend, je crois, de ce qu'on met sous notre formule initiale que l'archéologie, comme tout savoir, est en histoire.

Si, élémentairement, j'entendais par là qu'elle a un passé, je n'aurais, au plus banal, qu'à en conduire le récit et, au mieux, dans une optique génétiste, à expliquer l'archéologie d'aujourd'hui par celle d'hier ; c'est un aspect que j'envisagerai bien sûr, car nous ne sommes pas de ceux qui, par un structuralisme simplet, tendent à brader la diachronie au profit de la "synchronie" : s'il n'est plus défendable, en effet, que l'explication par génèse soit la seule possible (qu'il y ait étymologiquement de la coquille dans l'escalope n'empêche pas que, pour nous, elle soit de veau), on ne saurait pourtant nier que l'antérieur contribue à conditionner l'ultérieur.

Mais on ne peut plus, aujourd'hui, s'en tenir là. Etre en histoire, c'est appartenir à une civilisation donnée ou, si l'on veut, à une société, à condition de ne pas faire de ce mot un passe-partout à la mode (c'est maintenant une rangaîne : "architecture et société", "portrait et société", etc., etc. !) tout simplement identifié à l'ensemble du culturel, mais d'en restreindre l'acception à ce qui est pour nous définitoire du social : non seulement, animale, la pluralité des sujets, mais, culturellement, la diversité des personnes.

De quoi résultent diverses conséquences que nous aurons à exploiter dans les pages qui suivent. La première est que, définie non plus par la remontée à l'antécédent mais par la diversité des personnes, l'histoire inclut le présent, voire, j'y reviendrai en conclusion, l'avenir. L'histoire de l'archéologie embrasse donc l'observation critique des mutations actuelles de la discipline. Aussi les pages qui, à la fin de ce numéro, sont consacrées à l'"archéologie buissonnière" d'aujourd'hui doivent-elles être tenues pour partie intégrante du dossier que j'ouvre ici.

La seconde est que l'histoire n'est pas seulement affaire de temps. La fracture sociale,

la divergence qu'instaure en nous la personne s'opèrent également sur deux autres coordonnées, celles du lieu et du milieu. L'histoire de l'archéologie ne considérera donc pas seulement celle qu'on pratiquait hier, mais aussi celle qu'on pratique ailleurs ; j'y reviendrai p.135.

Enfin, et c'est ce qui va nous servir dans l'immédiat, qui dit diversité des personnes dit altérité : il n'est d'archéologues, donc de science ni de métier archéologiques, que par opposition à ce qui, dans la société, est autre. Et qui dit altérité dit aussi échange, échange entre l'archéologie et le reste de la société.

Il s'ensuit qu'à la question "pourquoi ?" la réponse sera double. Tout échange, en effet, est, par définition, à deux sens : d'une part, l'archéologie ne naît pas toute armée, mais, peu ou prou, procède toujours de ce qui n'est pas elle ; et, d'autre part, elle est à même d'apporter aux autres. De la recherche historiographique, j'escompte donc le double bénéfice d'apprécier, d'une part, le tribut de la société à l'archéologie, spécialement en reconnaissant l'empreinte qu'elle conserve ici et maintenant de ce qu'elle a reçu ailleurs et autrefois ; d'autre part, et inversement, le tribut de l'archéologie à la société, c'est-à-dire le rôle, aujourd'hui trop souvent perdu de vue mais opportunément rappelé ici même il y a deux ans¹¹, que, comme toute science, elle est susceptible de jouer, qu'il soit bon ou mauvais, dans la société à laquelle elle appartient.

A. TRIBUT DE L'ARCHEOLOGIE À LA SOCIETE.

Toutes les civilisations, c'est une lapalissade, ne pratiquent pas l'archéologie ; et même quand et là où elle existe, elle tient une place très variable comme le montrent les oscillations de la mode, : par exemple, elle est plus appréciée dans la France d'aujourd'hui que dans celle d'il y a trente ou quarante ans, ainsi qu'en témoignent la multiplication des chaires d'Université (une bonne dizaine à Paris contre une seule à l'époque où j'étais étudiant), la prolifération des publications spécialisées ou vulgarisatrices, l'emploi du mot d' "archéologie" dans le titre de livres consacrés à de tout autres sujets¹², les réflexions qu'inspire la discipline à de non archéologues tels que Michel Butor¹³, etc. Mais quand archéologie il y a, elle est capable d'apports très nombreux et très variés, tant comme science spécifiée par sa méthode ou sa problématique que comme somme de résultats, si provisoires soient-ils . En voici quelques exemples que je classe, en gros, selon les plans de rationalité où ils s'inscrivent principalement.

1. A celui de la représentation, l'archéologie a place évidemment dans une étude générale du savoir. Si elle a emprunté à certaines sciences, elle a donné à d'autres : par exemple, le principe de la stratigraphie qu'elle a jadis reçu de la géologie et qui maintenant fait réputer "archéologiques" des recherches sur les "couches" successives d'un même texte, corpus hippocratique ou chanson de geste¹⁴. Elle a pu conditionner la création littéraire :

Balzac s'est lui-même bien avisé, sans doute a posteriori d'ailleurs, qu'elle donnait sens à son oeuvre et je ne doute pas, quant à moi, qu'elle fournisse une clé de la *Comédie humaine*¹⁵. Un des articles qui suivent montre qu'il en allait aussi, quoiqu'à moindre échelle, de Nerval, et je défendrais volontiers qu'Hercule Poirot, homonyme de l'Achille Poirot de *l'Expédition de Morée*, ne doit pas plus à son prédécesseur Sherlock Holmes qu'aux archéologues que, conjugalement, Agatha Christie avait à fréquenter !

2. Au plan proprement sociologique, l'archéologie est toujours susceptible de tenir un rôle fondamental en ce qu'elle est un moyen de se donner un passé, ce qui répond, en nous, à une aspiration de la personne et nous crée un surcroît d'être. Et un passé que la matérialité des ouvrages rend bien plus réellement présent qu'un simple savoir : par l'Acropole, Athènes antique est plus présente à l'Athènes actuelle que par le souvenir érudit de Socrate écoutant les cigales au bord de l'Ilissos. C'est pourquoi - sans que puisse être jamais neutre une discipline qui met ainsi en cause l'identité sociale - certains pays ont l'archéologie plus chatouilleuse que d'autres : c'est que tiennent davantage à elle ceux qui ont le plus besoin d'un passé. Si, par exemple, l'"archéologie métropolitaine" est chez nous si vacillante, c'est peut-être que les Français se sentent sûrs de leur identité ; inversement, dans un état relativement récent comme la Grèce, à peine remis de quatre siècles de turcocratie et toujours aux aguets de menaces étrangères, les questions archéologiques ont couramment des retentissements qui seraient inimaginables en France. De même, si les Mexicains cultivent si soigneusement l'archéologie précolombienne, c'est sans doute qu'en les dotant d'une ancienneté prestigieuse que les Sioux et les Apaches sont bien empêchés de conférer aux USA, elle compense d'une certaine façon le poids actuel de leur puissant voisin ! Et comme le passé social n'a pas à coïncider avec le passé biologique, les Turcs, asiatiques arrivés en 1500 après J.C., ont (exactement comme on relève un titre nobiliaire en déshérence) annexé les Hittites, indo-européens disparus en 1500 avant, que personne ne revendiquait plus ! Ainsi, parce que la chose archéologique est appropriable comme n'importe quelle autre, l'archéologie, dont la pratique est pourtant si souvent en contradiction avec la gestion du patrimoine¹⁶, peut aussi, en d'autres cas, authentiquement ou fallacieusement, continuer à le manifester ou à l'instaurer et sert ainsi à conforter le patriotisme, mot que je choisis ici à dessein pour son lien étymologique avec le nom latin des ancêtres.

De portée sociale, ce genre d'emprunt à l'archéologie est certes extra-scientifique ; il n'est pas pour autant condamnable, car il est tout à fait légitime d'avoir un passé ou de vouloir s'en doter. Malheureusement, il arrive aussi qu'il soit dévoyé.

3. En effet, l'archéologie peut ne pas seulement être appelée à instaurer ou conforter sociologiquement le politique, c'est-à-dire l'identité sociale, mais axiologiquement à justifier par un savoir plus ou moins frelaté les appétits, valeurs et divers choix qui constituent cette fois la politique ; à fonder un droit qu'on n'a pas ; bref, à illusoirement légitimer l'illégitime.

C'est cette politisation des procédures archéologiques (qui, je le précise, n'a rien à voir avec la fonction politique de l'art¹⁷) qui a été le plus souvent soulignée : il suffit d'évoquer ici les controverses, voire les passions extra-scientifiques suscitées par les trouvailles de Glazel, d'Ebla, de Massada ; l'utilisation des données archéologiques par le nazisme¹⁸ ; les risques constants de conflit entre la doctrine de l'Eglise et l'archéologie "biblique" (nom qui en dit long !) ou paléochrétienne¹⁹ (comme il y en eut jadis, à propos du déluge, avec la géologie et la paléontologie). Un tel parti de légitimisation par l'archéologie n'est nullement nouveau puisqu'on voit déjà, par exemple, la monarchie de Louis XIV en user pareillement avec la tombe de Childéric²⁰, et il est sans cesse renaissant : ainsi, de nos jours, c'est toute la politique du patrimoine qu'on cherche à garantir par une archéologie qui, le plus souvent, n'y peut mais. Tous les cas de ce genre mériteraient d'être étudiés d'ensemble : il serait intéressant d'observer comment les données ont pu être, à des fins précises, sélectionnées, sur-interprétées, sans doute falsifiées, et comment même ont été interrompues des fouilles dont les résultats paraissaient dangereux.

4. Dans ce survol du tribut de l'archéologie à la société, j'ai gardé pour la fin ses apports d'ordre ergologique parce qu'ils ont la particularité de nous intéresser professionnellement à un double titre.

D'abord, en strict parallèle aux trois plans précédents, parce que l'archéologie conditionne le produit. En effet un ouvrage peut, techniquement ou industriellement, se conformer à un savoir : la machine à vapeur se conformait à ce qu'on savait de la dynamique des gaz, comme le logement animal se conforme toujours peu ou prou à une éthologie, etc. De même, un ouvrage peut se conformer plus ou moins au savoir archéologique du moment : je l'ai indiqué l'an passé à propos du Temple de Jérusalem de Pontchâteau²¹, et il en va de même de la mise en scène de certaines pièces de théâtre du début du siècle où intervenaient des décorateurs-archéologues, de celle des films Peplum, de la B.D. (à laquelle, parmi d'autres, nous nous sommes récemment intéressés²²), et, bien sûr, des néo- du XIXe siècle qui, même s'ils copient moins des ouvrages connus qu'ils n'exploitent les virtualités d'un système architectural²³, devaient quand même à l'archéologie d'avoir pu déceler le dit système ; c'est bien pourquoi un homme comme Mérimée associe si souvent art et archéologie (p.198), non pas que l'objet archéologique dût être "artistique", mais parce qu'à l'époque le même monument pouvait intéresser tant le savoir que la création. Et c'est encore l'archéologie qui a orienté les choix d'un Eugène Atget et en a fait un "photographe archéologue", non plus cette fois par les connaissances qu'elle expose, mais, comme tout à l'heure Balzac, par l'objectif (sans jeu de mots) qu'elle propose.

Ensuite, et ceci est spécifique au plan ergologique, parce que - tout ouvrage relevant pour nous de l'archéologie - le produit artistique d'hier est l'objet archéologique d'aujourd'hui²⁴. Si, par conséquent, il était empreint du savoir archéologique de son temps, il n'est aujourd'hui archéologiquement analysable qu'en toute connaissance de ce savoir qui

n'est plus celui d'aujourd'hui. On a observé, par exemple, que le vêtement du Vercingétorix érigé par Napoléon III à Alise-Sainte-Reine est un centon de pièces appartenant à des époques très différentes : il se peut qu'on l'ait fait exprès ou par négligence, mais tout aussi bien qu'on se soit scrupuleusement conformé à un savoir archéologique qui ne nous paraît ridicule que parce qu'il n'est plus le nôtre. En cette alternative, l'archéologie contemporaine, en charge des Vercingétorix du XIXe siècle, ne peut en décider qu'en connaissant l'état XIXe siècle de l'archéologie du Vercingétorix antique.

En somme, parce que l'archéologie ne se cultive pas en vase clos mais entretient forcément des relations d'échange avec le reste des faits humains, son histoire n'est pas non plus à part : la connaissance de ses vicissitudes est un élément d'appréciation pour l'histoire littéraire, politique, artistique. Et, pour les archéologues eux-mêmes, elle est, à cet égard, utilement prophylactique puisqu'elle les avertit de dévoiements où parfois certains d'entre eux se sont regrettamment égarés.

B. TRIBUT DE LA SOCIÉTÉ À L'ARCHÉOLOGIE.

Si l'archéologie apporte à la société qui l'inclut, elle en est tout autant tributaire. Cela se voit en toute clarté à ce que le même mot d' "archéologie" recouvre des contenus fort différents, selon les individus bien sûr, mais aussi collectivement. Et pas seulement dans le temps, notre discipline n'étant évidemment plus au XXe siècle ce qu'elle était au XIXe. Même si c'est lui que les historiens ont coutume de privilégier, les ruptures, comme les continuités, s'instaurent aussi bien sur les deux autres coordonnées sociologiques : aussi, pas plus qu'à travers le temps, l'archéologie - comme j'en ai prévenu p.132 - n'est-elle homogène à travers les lieux et les milieux. Ainsi on ne peut espérer qu'elle soit la même dans le monde entier : en Europe occidentale et dans les pays de l'Est où, pour des raisons doctrinales locales, elle s'est longtemps définie comme l'étude de la civilisation matérielle et reste en plus grande faveur comme apte à saisir les faits collectifs ; en France et au Danemark qui est surtout riche d'épaves de drakkars vikings et de corps et vêtements conservés en tourbière²⁵ ; etc. Et il en va de même des milieux : celui des préhistoriens, par exemple, en raison des problèmes qui les sollicitent prioritairement aussi bien que des vestiges très limités dont ils doivent se contenter, ne pratique pas l'archéologie et ne théorise pas la discipline tout entière comme le milieu des "Classiques" ; à plus forte raison, à la fin du siècle dernier et au début de celui-ci, la même archéologie classique prenait des visages différents selon que s'y adonnaient des architectes habitués à y trouver la matière de leurs "envois de Rome", des officiers coloniaux ou de jeunes agrégés des lettres devenus membres de l'École d'Athènes.

Ainsi, de la diversité sociale résulte une diversité d'archéologies, différentes entre elles et différentes de la nôtre (expression par laquelle je n'entends évidemment pas que

l'état présent de l'archéologie soit unitaire, chacun de nous pouvant avoir au contraire sa propre archéologie). Mais, bien entendu, ces archéologies diverses ne s'isolent pas derrière des frontières infranchissables ; notre discipline, en effet, n'échappe pas au processus social général de la convergence et de la divergence : tandis, je le rappelle²⁶, que, par l'évolution, la transition et la stratification, des ruptures s'instaurent entre les temps, les lieux et les milieux, le mécanisme inverse de la transmission, de la propagation et de la diffusion maintient des continuités. Bref, l'échange, jusqu'ici envisagé entre l'archéologie et le reste de la société, affecte également ces archéologies différentes qui, venant à se rencontrer, s'emprennent, se conditionnent et se modifient mutuellement.

Lorsque l'échange concerne des archéologies passées ou lointaines, la connaissance en reste de simple curiosité érudite ; mais lorsque la nôtre est en cause, l'histoire de l'archéologie nous devient immédiatement utile, à deux points de vue au moins.

Explication de l'archéologie d'aujourd'hui et ici par les archéologies d'autrefois et d'ailleurs : permanences et rémanences.

Le premier avantage est de mieux comprendre et de pouvoir critiquer à meilleur escient notre archéologie présente.

La dialectique sociale de la divergence et de la convergence, de la rupture et de la continuité, fait donc qu'aujourd'hui l'antérieur, ou ici l'extérieur peut aussi bien disparaître que se maintenir. Mais, en ce dernier cas, il s'en faut que les continuités soient toutes du même ordre : certains usages que j'appellerai "permanences" perdurent parce qu'on n'a pas de raison de les abandonner, mais il est aussi des "rémanences" - anachronie, ectopie, ecstratie selon les coordonnées sociologiques -, c'est-à-dire des usages qui survivent à l'un ou l'autre des systèmes culturels - conceptuel, technique, social, etc. - qui, originellement, les expliquait et les justifiait (par exemple grammatical, nous continuons d'avoir "la plume" facile bien que depuis longtemps l'outil de l'écrivain ne se cueille plus sur le dos des oies ; ou, techniquement, le "rideau de scène" se conserve encore dans bien des cinémas pourtant dépourvus de scène).

L'histoire de l'archéologie sera alors l'occasion de repérer les permanences et les rémanences antérieures et extérieures, donc d'expliquer en partie l'archéologie d'aujourd'hui par celles d'hier, l'archéologie d'ici par celles d'ailleurs. Mais ce ne sont évidemment pas les permanences qui vont beaucoup nous retenir : il est sans mystère qu'aujourd'hui comme hier, qu'ici comme ailleurs, on continue à fouiller l'enfoui. Autrement attachant est le dépistage des rémanences qui maintiennent - et nous expliquent - des pratiques désormais injustifiables.

Voici, classés selon ce que je crois être un ordre d'importance croissante, quelques exemples de rémanences de plans différents dont le seul constat devrait nous inviter à

rectifier nos habitudes :

1° Les rémanences sociales, c'est-à-dire ce qui, dans l'archéologie présente, s'explique par l'institution d'hier ou d'ailleurs :

A. Intervient, en premier lieu, le statut personnel de l'archéologue, le métier étymologiquement entendu comme service social. Le métier d'hier, par exemple, peut continuer à nourrir nos préférences : ainsi, en France où les premiers ministres de l'archéologie ont été les architectes (les volumes de l' *Expédition de Morée* dont on fait volontiers des incunables de notre archéologie française sont en fait l'oeuvre d'architectes ; les "Envois de Rome" précèdent de beaucoup les premières publications de l'Ecole d'Athènes, etc.²⁷), l'architecture jouit d'une faveur si particulière qu'assez fréquemment, la ressemblance des deux mots contribuant peut-être aussi à l'assimilation²⁸, elle reste tacitement identifiée à l'archéologie tout entière (voyez le *Manuel d'archéologie gallo-romaine* de A. Grenier qui ne traite que d'édifices) et qu'à l'Ecole d'Athènes, un brin de phalocratie y aidant, elle demeure quasiment l'apanage des garçons. Outre-Rhin, même poids de l'héritage, mais là, parce que les premiers fondateurs sont les Winckelmann ou les Lessing, au profit de la sculpture, et c'est ainsi qu'aujourd'hui encore les périodiques allemands donnent dix fois plus souvent dans la Plastik que leurs homologues français. Au bout du compte, la même archéologie classique, encore en 1984, n'est pas du tout la même en France et en Allemagne. - Autre exemple : l'amateurisme et le bénévolat, si caractéristiques de l'archéologie du XIXe siècle, survit encore aujourd'hui à la professionnalisation, ou plutôt sévit, car imaginerait-on des vacanciers ou des écoliers surveiller des expériences sur la résistance des souris blanches au virus de l'hépatite ? De tels exemples font bien apparaître que l'historiographie de l'archéologie doit forcément inclure des contributions sur le métier comme celle qui est amorcée plus loin sur les officiers-archéologues.

La diversité des milieux, quand ils entrent en communication, instaure des rémanences similaires. Par exemple, jamais l'archéologie classique ne serait ce qu'elle est aujourd'hui si le haut du pavé archéologique n'était, depuis un temps, tenu par les préhistoriens et les protohistoriens : pour se moderniser, elle a fait siennes des exigences de précision stratigraphique qui pour eux sont vitales (à continuer la fouille-ramassage, ils n'auraient pu qu'allonger les cauchemardesques vitrines des musées lithiques d'autrefois), mais qui, chez elle, ne vont pas, selon moi (j'ose l'écrire au risque de me faire écharper !), sans quelque excès ; inversement, quand elle s'essaie à théoriser, elle se contente de la problématique moins ambitieuse de ces voisins, et, quand elle informatise, elle accepte trop souvent des commodités (tel l'universalisme des grilles de description) que peut seulement justifier la précarité de notre connaissance de l'homme préhistorique. Ou encore, moi-même, c'est tout autrement que je pratiquerais l'archéologie moderne et surtout que je théoriserais l'archéologie tout entière si, au lieu d'être un Français formé à l'archéologie grecque, j'étais

un Suédois initié aux arcanes charmeurs des cabanes protohistoriques.

B. Les rémanences sociales peuvent être le fait, en second lieu, des organismes constitués. Nul doute que la création des Ecoles d'Athènes et de Rome se justifiait tout à fait dans le système social du temps ; mais leur existence entretient toujours une primauté anachronique de l'archéologie classique en dépit d'un affaiblissement manifeste de son rôle et de l'intérêt qu'elle suscite : huit chaires dans les trois universités parisiennes concernées (pour éviter au lecteur de fausses interprétations, je lui précise que je suis titulaire de l'une d'elles), c'est-à-dire plus que pour toutes les autres archéologies, pourtant scientifiquement aussi respectables quand, de surcroît, elles ne sont pas aujourd'hui plus nécessaires.

2° Les rémanences techniques, c'est-à-dire ce qui, dans l'archéologie présente, s'explique par le savoir-faire d'hier ou d'ailleurs. Le meilleur exemple, est, en fait, une rémanence indirecte, j'entends l'effet non technique d'une insuffisance technique antérieure. Je veux parler de la description que le XIXe siècle a amplement pratiquée pour la raison qu'on ne pouvait pas alors réaliser facilement une illustration suffisante : Balzac le dit nettement, qui fait de la description une opération proprement archéologique et, en la nommant "iconographie littéraire", la comprend bien comme substitut de l'image²⁹ ; Mérimée ressent pareillement la description comme un pis-aller (cf. ci-dessous, p.201), et de même A. de Caumont qui s'efforce à développer l'illustration, et bien d'autres³⁰. Mais la nécessité où l'on était alors de décrire survit toujours au développement de la photographie dans un descriptivisme logorrhéiquement impénitent, comme on s'en persuade rien qu'à feuilleter beaucoup de nos publications archéologiques. Au vrai, certains, on s'en doute, s'en sont bien avisés, mais qui, souvent, prenant simplement comme d'ordinaire le contre-pied, ont confondu l'antidote et l'antipode : plus de description, la photo suffit ! Il était aisé de rétorquer que, le plus souvent, on ne sait déjà pas trop quoi considérer dans le monument lui-même et qu'on restera tout aussi coi devant la photo. Aussi le raisonnable était-il plutôt de démêler les rôles différents qui se conjoignent dans la continuité rhétorique d'une même description : P.-Y. Balut y reviendra dans un prochain numéro de la revue³¹, montrant que seule est anachroniquement rémanente la description qu'il appelle "figurative", celle qui est substitut de l'autopsie, qui n'a pas d'autre raison d'être que de remplacer, au défaut technique d'une illustration suffisante, l'observation directe (celle aussi que, dans le domaine journalistique, complète ou tend à éliminer le reportage photographique).

3° Les rémanences conceptuelles, sans doute les plus importantes, c'est-à-dire ce qui, dans l'archéologie présente, s'explique par les idées d'hier ou d'ailleurs :

A. Celles, en premier lieu, du point de vue de la distribution des disciplines, que, selon les sociétés, on se fait de la définition même de l'archéologie et qui peuvent différer étroitement de celle qui est présentement la plus couramment accréditée. Ainsi,

actuellement, tout en protestant souvent que la fouille n'est pas toute l'archéologie, la plupart admettent, au moins tacitement, qu'il n'est pas d'archéologie sans fouille. De ce point de vue, on voit mal comment peuvent se développer ou apparaître l'archéologie industrielle, l'archéologie de la République, voire celle des grands magasins. En fait, l'archéologicit  de ces nouvelles venues suppose la survie de la conception ant rieure (rappel e p.130) qui  tendait l'objet de l'arch ologie   tous les produits de la technique humaine ou, pour le moins,   la totalit  du d suet. Seule, elle explique le propos d'arch ologiser sur du r cent non enfoui. Soit dit en passant, c'est elle aussi qui aurait pu l gitimer notre arch ologie moderne et contemporaine si, rompant carr ment avec le pass , nous n'avions pas propos  de d finir l'arch ologie sur de nouvelles bases. Ce qui est s rement plus sain : on vient de mesurer   quelles incertitudes et incoh rences conduit la r manence implicite d'une conception ant rieure   c t  de celle, fort diff rente, qui, explicitement, est le plus souvent propos e.

B. Une autre part des r manences conceptuelles consiste en survivance de modes de scienticit  qui, pour  tre caducs, contest s ou chancelants, ne continuent pas moins d'empreindre l'arch ologie pr sente. On en trouverait bien des manifestations : ainsi, on reconna trait volontiers la marque de traditions philosophiques oppos es dans la diff rence actuellement manifeste entre l'arch ologie classique des Allemands, toujours encline   d crypter toute une Weltanschauung sous la modestie d'un morceau de bol m garien, et celle des Anglo-saxons, qui s'en tient volontiers   ce qu'en anglais on nomme pr cis ment l'"evidence" du concret ; de m me, ce doit  tre un relent du comtisme que la faveur o  demeure l'interpr tation pan-culturaliste des pass s  loign s, l'explication de tout par la religion, qu'a si joliment ridiculis e l'album de David Macaulay³² ; mais je me contenterai de trois exemples :

a. D'abord, la syst matique qui a fleuri non seulement dans les sciences de la nature auxquelles appartient le mot, mais aussi dans celles de la culture : classement des langues, des soci t s, et, en arch ologie, construction de typologies. La r manence ne r sident pas ici dans la pratique du classement dont on ne saurait nier l'utilit , mais dans le privil ge ou l'exclusivit  que certains continuent de lui accorder et dans l'autonomie qu'il conserve au sein de la discipline. En effet, il y a belle lurette que l'exclusivisme du classement a trouv , avec la stratigraphie, son antidote ; mais, derechef, on en a fait un antipode : en d pit de la solidarit  qui, de soi, les articule l'une sur l'autre, relation taxinomique et relation associative sont en charge de sp cialistes diff rents qui souvent se m prisent, et nous sommes des rares   pr tendre relier dans une seule th orie les s ries et les ensembles³³.

b. Ensuite l'historicisme qui, au XIXe si cle, a  t  le mode unique d'explication dans les sciences de l'homme et qui - nonobstant le d veloppement des th ories d'appartenance structuraliste, celles qui proposent des explications par mod le et non plus par g n se - p se toujours tr s fort sur notre arch ologie, soit qu'on s'en r clame express ment, soit, plus

souvent, qu'il continue, par inertie, à orienter la pratique. Relèvent, entre autres, de l'incapacité à sortir de cette scientificité génétiste qui cherche l'explication dans la remontée à l'antécédent et à l'origine : le privilège indu de la datation qui, certes, importe au premier chef à l'établissement de séquences chronologiques, mais n'est pourtant, à l'évidence, qu'une opération documentaire parmi d'autres³⁴ ; l'espoir d'éclairer l'objet d'une recherche par un "historique" qui, parfois, remonte au déluge (on n'est pas plus avancé sur la problématique des ex-voto marins français des XVIIIe-XXe siècles quand on leur a trouvé des antécédents dans la Grèce ancienne) ; la recherche insistante du modèle ou de l'original perdu, ce qui est l'équivalent archéologique de la Quellenforschung des philologues, même dans les cas où le plus probable est qu'il n'y en avait pas³⁵ ; l'invention, chez les préhistoriens, du concept d' "évolution multilinéaire" pour continuer d'expliquer par la gènèse, à partir d'un original commun, la divergence constitutive de l'homme ; ou encore le recours aussi fréquent qu'abusif au concept d'influence, ce qui appelle un mot de commentaire.

Je ne doute pas que s'exercent des influences, mais je ne vois pas qu'on puisse en supposer si ne sont pas établis un constat de similitude entre A et B, l'antériorité de A sur B ou de B sur A, l'existence d'un vecteur d'échange entre A et B. Or, cent fois par an, j'entends parler d'influence pour expliquer n'importe quelle convergence entre deux termes éloignés dans le temps ou l'espace (des artisans de Sicile travaillent comme ceux d'Asie Mineure : c'est que les uns ont influencé les autres), ou n'importe quelle divergence entre deux termes proches (Dupont ne peint plus comme avant, c'est la faute à Dubois !). L'influence n'est plus que la transcription génétique en séquence temporelle de ce que nous appelons l'usage. A ce compte, mieux vaut s'en tenir au concept d'isotechnie³⁶.

c. Enfin, ce que faute de mieux, j'appellerai le "subjectivisme" pour désigner l'habitude toujours vivace de placer le sujet au centre de tous les faits de culture (alors que la grammaticalité ou la technicité se manifestent intégralement et identiquement en chacun de nous, sont des capacités dissociables de la diversité des "sujets parlant" ou fabriquant). Sauf chez les marxisants qui, prenant le contre-pied, tendent à nier tout simplement les faits individuels, ce subjectivisme, conjoint à la tradition romantique de l'artiste-démiurge, me semble expliquer le privilège indu que beaucoup accordent au producteur, qui n'est pourtant qu'un paramètre de l'ouvrage parmi d'autres, et, en conséquence, l'importance non moins indue donnée à l'opération d'attribution.

Ce que je disais plus haut du classement peut se répéter ici : en parlant de rémanence, je n'entends pas que telle ou telle question soit aujourd'hui inutile ; même suscitées par un historicisme vieilli et un subjectivisme attardé, la recherche des influences ou l'attribution peuvent continuer de nous solliciter légitimement. Il y a rémanence parce que ces questions continuent à se poser indépendamment les unes des autres sans qu'une problématique modernisée en manifeste l'éventuelle solidarité. Il suffit, en effet, de parcourir tel ou tel

catalogue d'exposition de peinture pour observer que l'attribution des oeuvres anonymes et la détection des influences restent des préoccupations indépendantes l'une de l'autre. Pourtant, la seconde sert à expliquer la divergence chez le même individu ou la convergence de deux individus, tandis, inversement, que la première suppose la continuité, donc la convergence, chez le même individu ou la rupture, donc la divergence, entre deux individus. Ces deux procédures sont donc forcément liées puisqu'elles s'accrochent aux deux pôles opposés du même processus social ; mais, issues de deux lignages indépendants, l'historicisme et le subjectivisme, elles continuent superbement de s'ignorer.

Le désordre de l'Archéologie. - La recherche historiographique a donc le mérite de faire mieux comprendre qu'en dépit de son nom, l'Archéologie, au singulier avec un A majuscule, soit rien moins qu'homogène : il s'y conjoint des éléments d'origines variées, qui sont souvent des rémanences, soit par leur survie même, quand ils ont cessé d'être justifiables comme certains modes de description ; soit par l'autonomie qu'ils conservent, suivant leur petit bonhomme de chemin sans être articulés à ce qui, pour leur être génétiquement étranger, ne leur en est pas moins logiquement lié, comme l'attribution et la recherche des influences, ou comme le vieux goût des séries et le jeune amour des ensembles. Un tel centon, que l'histoire de l'archéologie devrait servir à mettre à évidence, ne peut engendrer que le désordre où, de fait, notre discipline s'empêtre aujourd'hui. Mais comme un malheur n'arrive jamais seul, on verra à propos de l'archéologie du paysage (p.240) que cette incohérence intradisciplinaire se double encore d'une incohérence interdisciplinaire : ce sont là les disciplines elles-mêmes qui, d'âges différents, perdurent dans l'unité du même système institutionnel qu'est l'Université.

Exploitation des archéologies d'hier et d'ailleurs par l'archéologie présente. Continuité de science et rupture de scientificité.

Un second avantage de la recherche historiographique n'est pas de l'ordre de la connaissance des autres, mais de leur exploitation par nous. Certes, un homme averti en vaut deux et j'ai déjà dit que la connaissance des rémanences de l'antérieur et de l'extérieur dans notre archéologie devait servir à la mettre en meilleur ordre. Mais les archéologies d'hier et d'ailleurs ne se contentent pas de conditionner, donc d'expliquer en partie, l'état présent de la discipline ; elles sont aussi porteuses d'un héritage appropriable et utilisable.

Je ne m'attarderai pas sur ce qui en est l'aspect le plus commun : leur rôle monitoire. En dépit du proverbe, on peut, en archéologie comme partout ailleurs, tirer des leçons de l'expérience d'autrui : par exemple, nous ne nous serions peut-être pas engagés dans la voie de nos notices problématiques (portrait, vêtement, cimetières) dont le principe est instanciel si nous n'avions constaté l'échec des modèles performanciels, codes d'analyse ou autres, qui

nous précédaient, et cherché à y remédier³⁷. Mais j'insisterai sur un aspect essentiel : l'exploitation par nous d'un savoir construit par d'autres.

De même que la cité vit généralement plus longtemps que chacun des citoyens qui la font exister, de même une science instituée et chacun des scientifiques qui s'y adonnent. Dès lors, ceux-ci, d'un côté, sont les continuateurs les uns des autres, poursuivant solidairement une oeuvre homogène ; mais, de l'autre, occupant des situations historiques différentes, ils sont dans un rapport de devanciers et successeurs, dont conceptions et pratiques sont hétérogènes. D'un côté, il y a la fouille de Délos et les archéologues déliens qui continuent la même exploration depuis plus d'un siècle ; de l'autre, il est impensable que Th. Homolle en 1884 et moi en 1984, l'un contemporain de la révolution historiciste du XIXe siècle et l'autre témoin de l'avènement des sciences humaines, soyons scientifiquement semblables.

Cette rupture de scientificité dans la continuité d'une même science instituée peut aller sans grand inconvénient présent ; je m'imagine que c'est le cas de la biologie ou de la physique. Au contraire, elle pèse lourd en archéologie. Celle-ci, en effet, se fonde sur une observation d'un genre très particulier : d'une part, c'est toujours l'observation de choses uniques (à la différence de sciences comme la zoologie ou la botanique pour qui la murène ou le bouton d'or se présentent en multiples exemplaires équivalents) ; d'autre part, l'observation est souvent non réitérable (à la différence, par exemple, de la géographie physique qui, pour avoir affaire à tel synclinal perché unique au monde, reste à même de le reconsidérer de génération en génération). Cela est vrai de la fouille dont on a souvent souligné qu'elle est la destruction concomitante de la chose à observer et qu'elle supprime toute possibilité de répéter certaines observations³⁸ ; mais tout autant de l'archéologie du non enfoui : non seulement tout ouvrage aujourd'hui détruit, le Tourniquet Saint-Jean comme le Mausolée d'Halicarnasse, mais tout ensemble mutilé ou perturbé, la Place Dauphine tout autant qu'une couche stratigraphique, ne nous sont accessibles que par l'observation de nos prédécesseurs, qu'ils fussent ou non professionnellement archéologues. Dans ces conditions, le savoir archéologique d'aujourd'hui, en maintes occasions, est tributaire de l'observation d'hier.

Rupture de scientificité dans la continuité d'une même science, impossibilité fréquente de réitérer l'observation des devanciers : si l'une pouvait aller sans l'autre et vice versa, nous serions hors d'embarras. C'est la fréquente conjonction des deux qui fait le difficile de la situation archéologique : tout en sachant qu'ils ne travaillaient pas comme moi, je ne puis me passer de mes prédécesseurs. Ainsi, pour reprendre l'exemple de Délos, lorsque j'ai publié, voici vingt ans, les lampes trouvées dans l'île, je les ai évidemment toutes inscrites dans la continuité d'un même corpus homogène. Elles n'en avaient pas moins été collectées à des dates très échelonnées par des gens ayant des curiosités et des méthodes hétérogènes, les plus anciens n'en ramassant aucune et les plus contemporains enregistrant le moindre fragment. Dès lors, le corpus reflétait autant l'évolution de la préoccupation archéologique

que celle de la lampisterie antique, et si j'ai compté 83% de lampes du 1er siècle av. J.-C., c'est autant parce que les fouilles les plus récentes ont presque exclusivement exhumé des vestiges de cette époque qu'en raison de la poussée démographique hellénistique : ainsi la quantification, que les littéraires aiment tant aujourd'hui parce qu'elle fait "objectivement scientifique", restait hors de portée puisqu'on eût comptabilisé ensemble des quantités archéologiquement non comparables.

On multiplierait sans mal les exemples illustrant les conditions dans lesquelles l'archéologie procède vers son objectif. Celui-ci, selon nous, est d'établir le bilan raisonné de l'équipement technique d'une civilisation, ou, si l'on préfère, d'en dessiner le faciès artistique, lequel, par technicisation du savoir, de l'institution, etc., contribue aussi à en fournir le faciès conceptuel, social, etc. Eh bien, on ne saurait perdre de vue que ce faciès dépend de la façon dont on fait de l'archéologie et résulte ainsi d'une accumulation de données qui sont souvent scientifiquement hétérogènes.

Telle est la situation : si l'état d'un malade est parfois iatrogène, celui de l'archéologie est toujours "archéologogène" ! Mais il est absurde, comme on le fait souvent, de juridiser la chose en portant condamnation de nos anciens : renonçons à les traiter de tous les noms, à les rejeter dans une phase préalable à la science dont nous serions seuls les détenteurs, à décider qu'ils étaient mus par les "mythes" du primitivisme ou de n'importe quoi comme si ces prétendus mythes différaient de nos propres présupposés ; ils ont travaillé dans la scientificité de leur temps comme nous dans la nôtre et si nous sommes aujourd'hui gênés, c'est de leur fait, non de leur faute³⁹. Mais cela ne change rien à une situation qu'il est également stérile de vouloir nier ou minimiser comme l'a fait récemment Paul Courbin : après avoir rappelé que les tenants de la "New Archaeology" refusaient qu'un fait pût se poser en dehors d'une problématique donnée, il constate que les mêmes utilisent néanmoins les faits établis par leurs devanciers et il y voit la preuve que les faits existent hors problématique⁴⁰. Je n'en crois rien : les nouveaux archéologues n'ont pas, ce faisant, contredit en acte ce qu'ils proclamaient en parole ; à moins de l'assimiler comme trop souvent au simple constat d'existence matérielle, un fait scientifique n'est jamais indépendant de la façon dont on pose le problème, et P. Courbin en convient tacitement qui conseille aux fouilleurs de laisser des "témoins" dont le seul rôle est de répondre un jour à des questions nouvelles. Si nos New n'ont pas rejeté, mais se sont approprié les observations de leurs prédécesseurs, c'était ou bien qu'au fond (ce que pense P. Courbin) leur problématique fût la même, ou bien qu'ils aient dû, comme tout archéologue, concéder à la nécessité, s'accommoder de l'inévitable, de la même façon que, pour l'étude de certains cas très rares, la médecine d'aujourd'hui pourrait ne pas faire fi de la nosographie d'hier.

Ce long détour était, je crois, nécessaire pour justifier la courte proposition que voici : tout archéologue étant fréquemment contraint d'intégrer à sa propre construction du savoir des faits établis par d'autres dans d'autres formes de scientificité, seule la connaissance de

ces dernières permet d'apprécier la valeur actuelle des dits faits, comme le cas simple des lampes de Délos l'a plus haut illustré, ou, en d'autres termes, d'établir le coefficient dont on doit affecter l'héritage d'hier pour en tirer parti aujourd'hui. Ce qui passe, c'est évident, par l'histoire de l'archéologie.

2. L'HISTOIRE DE QUOI ?

Voilà bien des raisons d'entreprendre l'histoire de l'archéologie ; mais, au fond, de quoi exactement va-t-on faire l'histoire ? La question peut paraître saugrenue puisqu'on semble avoir déjà donné la réponse. En fait, nous avons à éviter une ornière encore trop souvent fréquentée : tout ce dont on fait l'histoire est une réalité complexe, donc analysable, divisible, envisageable de divers points de vue pour chacun desquels se présentent une explication et une genèse différentes. Pourtant on est encore trop enclin à étendre à tout un ensemble ce qui n'intéresse que l'une de ses parties, ce qui conduit à tout faire remonter à un passé fort reculé ou même à proposer d'une même chose plusieurs dates de naissance : on ira rattacher toute la B.D. à la petite frise de l'Autel de Pergame à laquelle elle ne ressemble cependant que bien partiellement ; faute d'avoir distingué l'image et le drame, on hésitera à faire naître la crèche en Italie en 1223 ou à Prague en 1562⁴¹, etc. L'archéologie ne fait pas exception et il importe donc de séparer les divers points de vue dont elle peut être considérée.

Histoire d'un mot et histoire d'une pratique scientifique.

Débarrassons-nous d'abord de la confusion souvent pernicieuse du mot et de son référent. Ainsi, il y a deux façons de faire l' "histoire du roman" : ou bien on prend en compte tout ce qui est désigné par ce mot, sans crainte de rassembler des oeuvres tout à fait hétéroclites, le *Roman de la Rose* et les romans de Balzac, et l'histoire commencera au XIIe siècle ; ou bien on s'en tient aux récits qui présentent tel ou tel des caractères que nous considérons, nous, comme romanesques, et l'histoire remontera à *Daphnis et Chloé* et au-delà. Il en va de même de l'archéologie : soit l'histoire d'un mot, indépendamment de son contenu sémantique, et nous aurons sur les bras l' "archéologie" de Platon ou celle de Denys d'Halicarnasse, qui n'ont rien à voir avec la nôtre ; soit l'histoire d'une pratique scientifique, en cherchant ce qui s'apparente, quel qu'en soit le nom, à celle que nous appelons archéologique. Lexicologique, la première n'a guère à nous intéresser, sauf à satisfaire la curiosité de savoir quand et où apparaît notre acception actuelle du mot ; et c'est donc sur la seconde que porteront les réflexions qui suivent.

Cette élimination des implications lexicales conduit, par les conséquences qui en

découlent, à se faire de l'objet de l'histoire de l'archéologie une idée plus précise, de deux points de vue au moins :

1° Du point de vue de sa situation historique, et spécialement temporelle, on doit s'attendre, parce que jamais ne coïncident exactement l'univers des mots et celui des choses à dire, à repérer ce qui est pour nous de l'archéologique avant l'apparition de ce nom et même, plus largement, sans aucune dénomination précise. Et, naturellement aussi, en dehors de toute institutionnalisation. Voici, par exemple, deux textes très parallèles remontant, l'un à la fin du Ve siècle avant, l'autre au début du XIIe siècle après J.-C. :

Thucydide, I, 8 : à époque ancienne, la piraterie était le fait des Cariens ; "la preuve, lorsque les Athéniens purifièrent Délos et enlevèrent toutes les tombes qui s'y trouvaient, il apparut que, pour plus de la moitié, elles étaient cariennes, comme on le reconnut à l'équipement guerrier qui y était enterré et au mode d'ensevelissement qui, aujourd'hui encore, est en usage chez les Cariens" (la traduction est de moi).

Guibert de Nogent, *Autobiographie*, II, 1 : Novigentum "est nouveau pour ce qui est de son affectation monastique, mais fut habité depuis des temps fort reculés en ce qui concerne l'usage profane. Même si cette opinion n'était appuyée sur aucune source écrite, la disposition tout à fait inhabituelle et, à mon avis, non chrétienne des sépultures qui y ont été trouvées suffirait à la soutenir. Autour de l'église en effet, et dans l'église même, l'antiquité a réuni une telle quantité de sarcophages que cette masse de cadavres amoncelés en un tel endroit démontre quelle était la renommée d'un lieu aussi recherché. La disposition des tombes n'est pas du tout la nôtre, mais on les voit groupées en cercle autour de l'une d'entre elles ; en outre, dans ces tombes on a découvert des vases qui ne semblent correspondre à aucun usage des temps chrétiens. En sorte que nous ne trouvons là d'autre explication que celle-ci : ce sont des tombeaux, ou bien païens, ou bien établis à une époque très ancienne pour des chrétiens, mais encore à la manière des païens" (traduction de E.-R. Labande, Paris, 1981).

Face à l'enquête archivistique, et aussi efficace qu'elle comme Guibert le souligne d'emblée, l'investigation archéologique⁴² permet de se faire une idée d'un peuplement antérieur : des tombes se trouvent être exhumées ; elles sont considérées associativement comme un ensemble (disposition mutuelle, mobilier, mode de sépulture) qui, taxinomiquement cette fois, est reconnu comme non-grec ou non-chrétien et, chez Thucydide, peut même être précisément attribué aux Cariens par un rapprochement que certains diraient aujourd'hui "ethno-archéologique". Ni Thucydide ni Guibert ne pouvaient, en leur temps, se dire qu'ils faisaient en tout cela oeuvre d'archéologue. Cependant ils ne raisonnent

pas autrement que nous quand nous suivons une migration proto-historique à la trace de ses sépultures. De même encore, quand Balzac évoque une portière poussant "dans la rue mille débris dont l'inventaire curieux révélait la vie et les habitudes de chaque locataire de la maison", il conçoit une "archéologie des poubelles" qui préexiste ainsi de plus d'un siècle à cette dénomination⁴³.

2° Du point de vue de la diversité de ses composantes, on doit s'attendre à traquer l'archéologique sur des fronts divers et qu'il n'est pas toujours simple de bien repérer. En effet, si le mot est unique, la chose, elle, est multiple : avec le premier, il s'agirait seulement de reconnaître si "archéologie" existe ou n'existe pas ; avec la seconde, tout objet d'histoire étant complexe, il est sûr que l'avènement de l'archéologie ne pourra être que pluriel, par conséquent étalé dans le temps et l'espace, et qu'on ne saurait lui trouver un commencement absolu en décidant, par exemple, qu'elle commence avec Winckelmann⁴⁴. Disons, puisque la fouille de la tombe de Chilpéric en 1653 et celle du dolmen de Cocherel en 1685 étaient récemment qualifiées de "premières" dans l'acception théâtrale du terme⁴⁵, que l'histoire de l'archéologie, suivant le point de vue retenu, comprendra toute une série de "premières" : il importe alors, certes, de n'en rater aucune, mais également de ne pas se prendre à de faux-semblants, de ne pas se tromper de représentation en se croyant au spectacle archéologique alors que se joue une pièce d'un autre genre⁴⁶ !

C'est ce qu'il nous faut maintenant développer.

Les facettes de l'archéologie.

Même si dans la réalité concrète il n'est évidemment pas d'archéologie sans archéologues, l'analyse, ici comme en bien d'autres moments de la réflexion théorique, gagne beaucoup à distinguer la spécialité et le spécialiste : l'histoire de l'archéologie sera donc, d'une part, celle d'une science indépendamment de ceux qui s'y adonnent ; et, d'autre part, celle de son organisation sociale, celle du métier.

1. La science dont on aura à situer l'avènement et retracer les variations n'est pas, même considérée sans faire acception des personnes, une réalité simple. A cet égard, la même tripartition qui organise le présent article peut être utilement reprise : de même que je traite ici de l'histoire de l'archéologie en répondant aux trois questions : quoi, pourquoi et comment ?, l'archéologie elle-même est également définissable par son objet, sa visée et sa méthode ; en y ajoutant celui de ses rapports aux autres sciences, ce sont donc quatre aspects qu'il importe de distinguer et de commenter brièvement, en grande partie pour bien mettre en vue les pièges à éviter.

A. L'objet de l'archéologie donne d'autant plus spécialement lieu à confusion que le français nous y entraîne : "objet" y étant le fréquent synonyme de chose fabriquée, nous sommes grammaticalement portés à ne pas distinguer l'objet archéologique au sens de chose concrète ("une collection d'objets mycéniens") et l'objet de l'archéologie dans l'acception scientifique de ce dont il appartient en propre à cette discipline de s'occuper ; et, par conséquent, à confondre l'émergence du second avec la manifestation d'un quelconque intérêt porté au premier. Autrement dit, il ne suffit pas qu'on s'occupe d'une chose pour qu'elle soit objet scientifique⁴⁷. En effet, il s'en faut que la relation aux choses soit exclusivement scientifique : pour être logiquement connaissable, n'importe quelle chose n'en reste pas moins ergologiquement manipulable et stockable, sociologiquement appropriable et échangeable, axiologiquement désirable et possédable. C'est bien pourquoi les mêmes antiquités, concrètement immuables, ont pu, en deux ou trois siècles, changer peu à peu de statut : elles ont d'abord été des "curiosités", c'est-à-dire des biens qu'on possédait et dont on jouissait (aussi Louis XIV n'hésitait-il pas à faire retailler des statues antiques à l'aune de son goût et de son plaisir), et ne sont que progressivement devenues ce qu'elles sont surtout pour nous : l'objet de la connaissance archéologique. C'est là l'évolution dont, lexicalement, témoignent l'apparition d' "archéologue" à côté d'"antiquaire", puis la distinction qui, dans la première moitié du XIXe siècle, ne cesse de s'affirmer entre ces deux termes d'abord synonymes⁴⁸ : les mots manifestent ainsi la naissance d'une nouvelle relation à l'égard de la même chose concrète ou, plus probablement, de la division de deux relations antérieurement confondues, celles du possesseur et du connaisseur ou, de nos jours, celles du marchand et du savant.

En bref, de l'apparition de la collection d'antiques on ne saurait automatiquement conclure à celle de l'archéologie, pas plus que le goût des turqueries ou des chinoiseries ne marque, au XVIIe et au XVIIIe siècle, la naissance de l'ethnologie.

B. Si la visée est, autant que l'objet, un terme essentiel de la définition d'une science et, partant, de la reconnaissance de son avènement historique, on ne doit pas, ici non plus, s'accommoder de ressemblances superficielles en croyant que quiconque cherche à connaître les monuments du passé fait, ipso facto, oeuvre archéologique. En d'autres termes, l'erreur serait ici, contre l'avertissement de l'étymologie elle-même, de tenir pour archéologique n'importe quel savoir du passé technique : si -logie, en effet, dénote l'ordre du concept, le projet de rendre compte, archéo-, quoiqu'en privilégiant la diaschize temporelle au détriment de celles qui s'opèrent selon le lieu et le milieu, suggère que l'archéologie n'a pas en vue de mobiliser pour notre intérêt du moment tout ce qui nous vient d'avant ou d'ailleurs, mais, à l'inverse, de prendre en considération les divergences historiques, les écarts des personnes⁴⁹, bref de connaître et reconnaître l'autre, et c'est pourquoi, plus haut, je tenais pour archéologiques les discours de Thucydide et de Guibert. Elle ne cherche pas à

s'approprier le passé, mais, au contraire, à s'en distancier ; aussi n'est-il pas fortuit que son grand essor soit contemporain de la prise de conscience historique du XIXe siècle. Par conséquent, de même qu'il serait absurde de reconnaître un souci philologique chez Racine lisant Euripide pour lui emprunter les éléments de sa propre création littéraire, de même on tomberait dans le piège des ressemblances élémentaires si l'on attribuait une visée archéologique à tous ceux - architectes ou sculpteurs inspirés par les monuments romains à l'époque moderne aussi bien qu'utilisateurs de l'art nègre au XXe siècle - qui ont étudié l'antique ou l'exotique pour en alimenter leur production personnelle⁵⁰.

Enfin, il ne faut pas perdre de vue, d'une part, que la visée peut être authentiquement archéologique alors que le résultat nous paraît, à tort ou à raison, erroné ; et, d'autre part, que la visée archéologique peut être adultérée par union à des visées extra-scientifiques, par exemple nationaliste (cf. ci-dessus, p.134)

C. Quant à la méthode, enfin, scientifiquement entendue comme raisonnement, elle n'est pas plus à confondre avec les moyens mobilisables à son service que l'objet ne l'était plus haut avec la chose concrète.

D'un côté, la méthode archéologique peut intervenir au défaut des moyens qu'aujourd'hui elle met habituellement en oeuvre: lorsque Thucydide et Guibert infèrent la différence ethnique de l'observation des ouvrages, c'est le raisonnement qui est archéologique, non pas le fait que, fortuitement, il s'applique à une exhumation qu'il serait fallacieux d'assimiler à une fouille.

De l'autre côté, en effet et inversement, la mise en oeuvre des moyens aujourd'hui mobilisés par la méthode archéologique n'implique nullement l'émergence de celle-ci : la collection, limitée à la récolte ou au rassemblement matériels, n'est pas assimilable à ce que nous appelons la "collecte", définie, elle, par la recherche des relations d'opposition et de composition⁵¹. De même, on peut toujours déterrer un trésor ou une relique enfouis : même si, parce qu'ouvrages, ils sont ultérieurement exploitables par l'archéologie, la simple exhumation n'en est pas pour autant identifiable à la fouille dont le propre est d'intégrer la procédure générale de collecte⁵². Ou encore, l'analyse physique ou chimique peut autant servir à expertiser la valeur marchande d'une chose qu'à lever des incertitudes archéologiques. Bref, ce n'est pas parce que l'archéologie doit toujours rassembler, souvent exhumer, parfois utiliser les sciences de la matière que tout recours à ces moyens signale ipso facto l'avènement de la méthode archéologique et doit prendre rang en son histoire.

D. La science archéologique, dans son objet comme dans sa visée et sa méthode, est forcément conditionnée par les rapports de tout genre qu'elle entretient avec d'autres disciplines voisines : aujourd'hui, par exemple, l'archéologie préhistorique ne laisse guère de flirter avec la géologie qui, à l'occasion, lui fournit des datations ; la nouvelle-née

archéologie du paysage occupe d'ancestrales plates-bandes de la géographie, j'y reviendrai pp.239-240 ; j'ai analysé ici même, l'an passé, les relations de l'archéologie moderne et de l'ethnologie française⁵³ ; etc. Une histoire de l'archéologie se doit d'observer ces rapports en se gardant surtout - comme peuvent y entraîner la confiance que la plupart des gens nourrissent aujourd'hui en l'actuelle répartition universitaire des disciplines et la répugnance subséquente à les redistribuer - de se les imaginer fixes ou figés. C'est ce qu'illustre le cas des deux plus proches voisins de l'archéologie.

Et d'abord l'histoire. Cent fois par an, je rencontre dans mes lectures, avec divers développements et variations, le couple "histoire et archéologie"⁵⁴ qu'institutionnalise, dans la plupart de nos universités, leur répartition en deux UER distinctes (et, comme il se doit, souvent rivales et ennemies) : il suppose que l'archéologie soit ou bien un pis-aller, le relai d'une histoire défaillante quand l'écrit vient à manquer ; ou bien un luxe de l'oeil, l'agréable mais inutile illustration d'une histoire faite sans elle⁵⁵. Combien il est alors contrastivement instructif de rechercher dans la bibliographie du XIXe siècle la formule toute différente d'"histoire archéologique" (j'en connais au moins trois occurrences⁵⁶), confirmée par plusieurs personnifications de l'Histoire archéologisante (ci-dessous, p.176, n°13 à 16), qui proclame nommément que l'histoire se construit autant par l'investigation des monuments que par l'enquête de l'écrit, et d'une façon autrement avantageuse pour nous que dans l'expression actuelle d'"histoire non écrite" qui, privilégiant toujours le verbe, désigne bien autant l'histoire orale qu'elle ne fait tacitement allusion à l'archéologie.

Entre l'archéologie et l'histoire de l'art, en second lieu, les rapports ne sont pas immuables. Très souvent unies aujourd'hui dans les mêmes UER et associations professionnelles par une sorte de mariage forcé, elles y font figure de fractions - voire de factions - juxtaposées et indépendantes plutôt qu'elles ne représentent, comme elles le pourraient et le devraient, des points de vue distincts mais utilement complémentaires⁵⁷. Ici aussi, il est instructif, pour suivre l'évolution de leurs rapports, d'observer que les positions ont pu être tout autres, telle celle de Ch. Lenormant qui soutenait, voici près d'un siècle et demi, que "l'histoire de l'art est la base de toute archéologie"⁵⁸.

2. Du métier, étymologiquement compris comme n'importe quelle fonction sociale et non pas seulement comme telle profession déclarée (ici aussi selon l'étymologie), codifiée, rémunérée, j'ai déjà indiqué pp.137-138 qu'il compte parmi les fauteurs de rémanence. C'est dire qu'il conditionne fortement la pratique de toute science, et de l'archéologie en particulier : ainsi, on verra plus loin (pp.219-230) que l'archéologie pratiquée par des officiers porte l'empreinte de leurs intérêts propres, et des moyens dont professionnellement ils disposent⁵⁹. Aussi l'objet d'une histoire de l'archéologie doit-il nécessairement inclure le métier : amateurisme et bénévolat ou professionnalisation ; création et rôle des chaires universitaires, des instituts archéologiques comme les Ecoles d'Athènes ou de Rome, des

organismes publics comme les circonscriptions ; etc. C'est pourquoi, en traitant de Balzac et l'archéologie, j'ai aussi rassemblé ce qu'il dit des archéologues⁶⁰ et l'on verra pp.215 et 206 que des études semblables sur Nerval et sur Mérimée ne se sont pas non plus dispensées d'un tel aperçu.

3. ET COMMENT LA FAIRE ?

Une fois qu'on a indiqué pourquoi il vaut la peine de faire l'histoire de l'archéologie et déterminé de quoi précisément il y sera question, il reste à raisonner comment s'y prendre. A cet égard, le problème est toujours double ; c'est celui que j'ai présenté ici même l'an dernier sous le titre du moule et des ingrédients⁶¹ : quelles sont les données disponibles et comment les ordonner ? Je n'aurai d'ailleurs pas à m'y attarder beaucoup, car, dans une large mesure, il n'est plus que de dégager les conséquences pratiques d'observations développées dans les pages précédentes.

Les données.

Les données utilisables sont extrêmement variées, non seulement des livres spécialisés, mais des articles de journaux ou des oeuvres littéraires : deux des contributions suivantes sont ici consacrées à l'idée que se faisaient de l'archéologie Mérimée et Nerval, de même que j'ai étudié celle de Balzac et que je compte considérer quelque jour celle de Flaubert.

Mais elles ne sont pas toutes du même ordre. La distinction, faite pp.144-146, de la pratique scientifique et du mot qui chez nous la désigne, fournit une première division : nous disposons, d'une part, de ce qui est nommé archéologique ; et, d'autre part, de ce qui, sans porter ce nom, nous paraît pourtant ressortir à la science que nous-mêmes appelons ainsi. Les données du second type peuvent d'abord paraître les plus difficiles à établir puisqu'aucun mot ne les désigne expressément à l'attention et qu'il appartient donc au jugement de l'historien de les déceler et de les retenir. Mais, en fait, les données du premier type ne se recueillent pas non plus automatiquement : tout ce qui est nommé archéologique est certes aisé à repérer, mais ne nous intéresse pas forcément puisqu'en raison de son évolution sémantique, un relevé complet des occurrences du mot dessinerait une archéologie entendue comme n'importe quelle étude de l'antique. Ici aussi, par conséquent, l'historien doit en chaque cas décider de ce qui concerne ou non notre archéologie à nous.

Les données du second groupe se présentent sous des aspects si divers que je n'en tenterai pas ici le classement. En revanche, ce qui est donné comme archéologique me semble se ramener à trois catégories :

1° Les définitions expressément énoncées, tantôt développées en plusieurs pages

comme celles de Champollion-Figeac ou de Ch. Lenormant⁶² ; tantôt très courtes, telles celles, identiques et déjà citées, qui se lisent chez Balzac ou chez Ch. T. Newton⁶³.

Mais le langage et l'écriture ne sont pas seuls à pouvoir exprimer la représentation conçue ; l'image, par ce que j'appelle son "rhème"⁶⁴, est aussi à même de la manifester. Aussi, aux définitions verbales (j'entends comme toujours : faites de mots), convient-il d'adjoindre les définitions imagées que sont les personnifications, parangons et emblèmes : on verra pp.163-194 ce qu'on peut tirer de celles que le XIXe siècle et, à moindre degré, le XXe nous ont laissées de l'Archéologie.

2° Les définitions que je dirai seulement énonçables, car elles ne sont pas exprimées, mais implicitement sous-jacentes à tel propos ou tel choix : par exemple, si Mérimée écrit - et surtout si la chose se répète plusieurs fois - qu'une église du XIIIe siècle l'intéresse comme archéologue, il faut bien que, selon lui, l'architecture religieuse médiévale relève de l'archéologie ; c'est pareillement en recensant tous les passages de ce genre à travers la *Comédie humaine* que j'ai cru pouvoir proposer une définition de l'objet de l'archéologie selon Balzac, et c'est aussi de cette façon qu'il est procédé plus loin à propos de Nerval. De même, si A. de Caumont inclut le vêtement dans son *Abécédaire ou rudiment d'archéologie*, c'est qu'il le tient pour ressortissant à cette science. Ou encore, ce que Eugène Atget, qui se disait "photographe-archéologue", choisissait de photographier devait être considéré par lui comme objet archéologique. Mais, en tous ces cas, c'est à nous qu'il revient de définir explicitement le critère implicite par lequel sont réunies tant de choses disparates, autrement dit d'énoncer en quoi consiste leur archéologicit .

Et il en irait de m me des propos qui concernent non plus l'objet, mais la vis e et la m thode de l'arch ologie, quand Proust, par exemple, note que, "dans les milieux  troits et ferm s, (...) les anciennes mani res persistent, nous permettant comme   un arch ologue de retrouver ce que pouvait  tre l' ducation et la part d' me qu'elle refl te, au temps du vicomte d'Arlincourt et de Lo sa Puget"⁶⁵.

3° Les emplois m taphoriques⁶⁶ d' "arch ologie" et des mots de la famille, tout   fait aptes   r v ler des caract res notables de la sp cialit  : par exemple, j'ai d j  indiqu  plus haut combien l'utilisation du mot pour d signer l' tude de la formation des chansons de geste ou du corpus hippocratique⁶⁷ t moigne de la pr gnance actuelle de la stratigraphie dans l'ensemble de la science arch ologique ou, en tout cas, de son prestige en dehors du milieu des arch ologues.

Ordonnance des donn es.

On a d j  compris d s les pp.131-132 que ces donn es, une fois recueillies, ne sauraient, selon nous, s'agencer, comme trop souvent encore, dans un r cit lin aire⁶⁸, mais doivent s'ordonner selon un mod le d'analyse ; que cette analyse est autant comptable des

ruptures que des continuités permettant de remonter à des antécédents lointains, et sans que les unes ni les autres apparaissent comme les phases d'une ascension conduisant vers un état de science toujours meilleur, d'un progrès dont notre "modernité" serait le dernier avatar⁶⁹ ; et que ces ruptures et continuités n'ont pas à s'observer seulement dans le temps, mais, à parité, sur les deux autres coordonnées sociologiques, le lieu et le milieu.

Je me contenterai donc de dire quelques mots d'une gêne que j'ai personnellement éprouvée en étudiant l'archéologie chez Balzac. L'idéal, au départ, paraissait d'agencer selon l'ordre de cet auteur les données délivrées par la **Comédie humaine**. Malheureusement, il n'y a pas d'ordre balzacien et j'ai dû constamment intervenir en formulant des questions (quel est l'objet de l'archéologie ?, etc.) auxquelles Balzac lui-même, par des bribes de textes dispersées dans son oeuvre, ne faisait que fournir des réponses, et en dénommant en termes modernes ce qu'il décrivait, mais sans pouvoir le sortir de l'anonymat : par exemple, un passage d' *Une ténébreuse affaire* montre qu'il avait parfaitement compris le principe de ce que nous appelons la prospection, mais ce mot lui manquait. Autrement dit, j'ai dû ordonner les données qu'il me fournissait selon ma propre théorie de l'archéologie ou, si l'on veut, j'ai agencé les ingrédients apportés par lui dans un moule construit par moi.

Le risque - bien connu - était alors grand pour moi de carrément parler à la place de Balzac ; mais l'avantage n'était pas moins manifeste : imposer notre moule à nous est la seule façon de bâtir sur des sources hétéroclites des monographies comparables entre elles et utilisables dans une même recherche, au point qu'à l'ordre de Balzac, eût-il existé, il fallait encore préférer le nôtre ; sinon, comment confronter son point de vue à ceux de Nerval ou de Mérimée ? - Et, au bout du compte, la méthode est inévitable et légitime : l'histoire ne s'écrit jamais qu'en raison de l'historien. Pour lui, d'abord : de même que l'histoire de France intéresse plus les Français que les Chinois, l'archéologie d'hier ou d'ailleurs, j'ai développé ce point dans la première section de cet article, nous préoccupe surtout en rapport à la nôtre. Mais aussi par lui : dans le cas qui nous a intéressés ici, il a fallu admettre qu'il ne pouvait sélectionner les données que selon son point de vue ; il ne peut plus guère être gênant qu'il les ordonne ensuite à sa mode.

CONCLUSION

L'ARCHEOLOGIE DEMAIN

Je pouvais, au terme de cet article, proposer des résultats, montrer, par exemple, qu'en un siècle et demi l'archéologie a progressivement restreint son objet à la mesure des moyens qu'elle a privilégiés, le réduisant à l'enfouï pendant qu'elle concentrait son intérêt sur la fouille.

Ou encore, pour allécher les cervelles chercheuses, terminer sur les surprises probables d'une histoire de l'archéologie, sur la découverte d'anciennetés insoupçonnées venant plaisamment déboulonner de fallacieuses innovations : on a déjà vu plus haut Thucydide ou Guibert de Nogent raisonner comme un spécialiste actuel des migrations protohistoriques, ou Balzac donner sans le savoir dans l'archéologie des poubelles, et quel plaisir de reconnaître que notre archéologie des associations ou des ensembles est déjà revendiquée par Bergeret de Grancourt et Chateaubriand⁷⁰, ou de rendre à la France de 1876 une "archéologie industrielle" couramment attribuée à la Grande-Bretagne de 1950 ou, au mieux, à celle de 1878⁷¹ ! Et comme il est piquant de voir Champollion-Figeac disputer en 1833 de la distinction qui, ces temps, agita certains esprits, de l'archéographie et de l'archéologie⁷² !

Mais je préfère conclure sur l'archéologie de demain : nos voisins de Paris-I nous ayant déjà naguère expliqué "l'Archéologie aujourd'hui", jouons sur la concurrence des universités et tâchons, comme au cirque, de faire toujours de plus en plus fort ! Au demeurant, mon propos n'a rien que de très naturel : si l'histoire que nous savons exclut évidemment le futur, l'histoire que nous faisons ou vivons, celle qui survient par nous, doit légitimement l'inclure. L'observation de l'archéologie actuelle nous laisse sans aucun doute discerner, comme diraient nos modernes prophètes, certaines des constellations qui se lèvent à son horizon 2000 !

Une archéologie théorique : nécessité et écueils.

Il est bien improbable que l'archéologie ne soit pas demain théorisante encore plus qu'aujourd'hui. C'est, je crois, une nécessité historique. D'abord, parce que trop de gens théorisent maintenant pour que les autres puissent longtemps échapper à ce courant. Ensuite et surtout, parce que ce courant, loin d'être la mode d'un moment, doit correspondre à une profonde mutation du savoir : il fut une temps où Pic de la Mirandole connaissait toutes choses connaissables ; plus près de moi, mon prédécesseur Ch. Picard connaissait toutes choses connaissables de la Grèce antique ; aujourd'hui, mes pareils et moi-même en sommes bien loin ! En regard d'un savoir trop étendu qu'aucune érudition individuelle ne peut plus embrasser ni maîtriser, il n'y a d'autre recours que le raisonnement, la méthode, l'appareil conceptuel, etc. Bref, ce n'est plus l'accumulation érudite des connaissances qui risque de donner désormais la meilleure prise sur un concret toujours particulier, mais une théorie soucieuse de généralité et d'abstraction.

Mais s'il paraît ainsi historiquement nécessaire de théoriser et si ceux qui s'y refusent encore appartiennent sûrement à l'archéologie d'hier et non à celle de demain, l'observation d'aujourd'hui avertit que la théorisation est menacée de divers écueils qu'une histoire de l'archéologie a vocation de chercher à reconnaître. J'avais d'abord songé à simplement les énumérer ; mais il m'est ensuite apparu que les deux principes majeurs de la théorie de la

médiation de J. Gagnepain, qui nous sert toujours de fil conducteur, fournissent le moyen d'ordonner ce que je crois être les grandes erreurs du temps et les grands écueils de la théorisation.

1. La mort des grands Pan--.

Selon la théorie de la médiation, le culturel se réfracte en quatre "plans" de rationalité, analogues mais autonomes, dont aucun ne prévaut mais qui font incidence les uns sur les autres de diverses manières selon les phénomènes humains en cause. De ce point de vue, la pire erreur est de se cramponner à l'un seulement de ces quatre plans, de ramener à lui la totalité des faits à théoriser. Fort répandue aujourd'hui, cette faute est également souvent commise par les théoriciens de l'archéologie, soit qu'ils cherchent à en définir l'objet, soit qu'ils s'appliquent à en orienter la pratique.

Il y a d'abord ceux que j'appellerai, non par souvenir littéraire mais par étymologie, les Pangloss, ceux pour qui tout est langage et qui tirent tout au seul plan de la représentation ; ils sont aujourd'hui parmi les plus nombreux. Certes, j'entends bien qu'une archéologie, comme toute science, est une mise en langage. Mais si le langage ne peut que régner en maître dans la science, ce n'est pas pour autant qu'il en est forcément l'objet. Ce panglossisme s'observe pourtant à tout bout de champ : on va proclamant que l'art est langage, comme si un bouton ou la Tour Eiffel étaient un agencement de mots ; on cherche des causes logiques à l'usage, qui n'a d'autre raison que l'arbitraire de la personne⁷³ ; quand on psychanalyse les oeuvres d'art, c'est régulièrement aux images qu'on s'en prend, comme si le désir et la frustration ne pouvaient se manifester que là ; et c'est encore les images qui, depuis peu, servent de champ favori à la réflexion théorique, bien que l'imagerie soit assurément, pour une réflexion théorique sur le produit fabriqué, le plus mauvais terrain qui soit, j'y reviendrai l'an prochain.

Viennent ensuite les Panurges qui, toujours étymologiquement, privilégient la technique. Sauf dans le seul cas où ce serait opportun : j'applaudirais si c'était pour définir l'objet même de l'archéologie que spécifie justement, en effet, sa technicité. Malheureusement, ce n'est pas la définition scientifique de la discipline que nos Panurges ont en vue, mais sa pratique ; ils tendent par là à transformer la science en une technique. C'est ainsi qu'ils remettent l'archéologie aux techniques de fouille, voire à la "chirurgie" du terrain ; à l'appareillage des laboratoires ; et, finalement, à ce maître du moment qu'est l'ordinateur : bien qu'il ne fasse que succéder aux outils plus anciens de l'écriture, on le respecte tant qu'on est prêt à soumettre le raisonnement archéologique à ses modes de fonctionnement⁷⁴, concession qu'on n'avait jamais faite à ses prédécesseurs, le papier et le crayon !

La littérature ne me fournit plus de nom de Pan- pour désigner, en troisième lieu, ceux

qui s'accrochent au plan sociologique, le plus massivement et le plus anciennement achalandé ! S'y trouvent massés tous ceux qui ramènent l'humain à des tranches d'histoire. L'historicisme du XIXe siècle, d'ailleurs toujours vivace, les a d'abord découpées selon le temps, et c'est la périodisation entraînant dans son cortège l'obsession des datations ; puis la mode du temps a fait souvent place aujourd'hui à celle du lieu (au journal "Le Temps" a exemplairement succédé "Le Monde", et nos jargonneurs n'ont plus à la bouche que des espaces, des traverses et des détours !) et du milieu, et c'est, entre autres, l'archéologie à la mode des ethnologues : les tranches ne sont plus les mêmes, mais le principe du découpage, je l'ai souligné ici l'an passé, reste inchangé⁷⁵. - Paradoxalement, tous ces spécialistes de la différence versent couramment dans l'universalisme, comme si les tranches se coupaient dans une pâte homogène ; dans le même article, j'avais indiqué que la nouvelle née "ethno-archéologie" était la plus parfaite illustration de cette erreur qu'encourage encore, je ne saurais trop le rappeler, un emploi simplifié de l'ordinateur. - Enfin, c'est sans doute ce pansociologisme, déjà en soi inacceptable, qui, de surcroît, est responsable d'un des plus fâcheux avatars de l'archéologie, celui qui, en dépit de sa vogue, l'a scientifiquement affaiblie : le principe de l'analyse étant indument conjoint au moyen dont elle est le plus couramment alimentée, l'historicisme a privilégié l'écrit, promu l'histoire-par-les-textes, ne laissant à l'investigation archéologique que le rôle secondaire dont j'ai parlé p.149

Le dernier plan, axiologique, celui de la valeur et du droit, est le plus désert ; pour l'instant il ne me semble guère fréquenté que par les gens soucieux de psychanalyser à retardement les grands artistes du passé. Mais le nombre des occupants ne fait rien à l'affaire et le risque d'un panpsychanalyse est le même qu'à d'autres plans, ceux du panglossisme ou du panurgisme.

Encore une fois, j'ignore ce que sera l'archéologie demain ; mais par celle que nous pratiquons aujourd'hui, nous pouvons l'orienter dans les voies les plus bénéfiques. Il est urgent, de ce point de vue, de mettre à mort tous les grands Pan- ; c'est seulement en leur tordant le cou qu'on échappera à l'actuelle réduction tant de l'objet de l'archéologie que de sa pratique.

2. Les pannes de la dialectique.

L'autre grand principe de la théorie de la médiation est de reconnaître à chacun de ces quatre plans la même organisation : notre animalité (représentation, activité, appartenance à l'espèce, désir) se trouve à chaque fois contestée par une "instance" proprement culturelle qui la nie et la formalise (signe, outil, personne, norme) ; au terme de cette dialectique, la "performance" (message, ouvrage, usage, suffrage), seule observable, réinvestit l'instance dans telle ou telle conjoncture. Si le risque était couru plus haut de s'installer sur un seul plan en négligeant les autres, il est ici de figer la dialectique en s'arrêtant à l'une de ses

phases : on n'y a pas manqué.

a. C'est la performance qu'on a la première privilégiée. Cela est bien normal, puisqu'elle est seule concrètement observable : ce qui vous apparaît actuellement, c'est la phrase que vous lisez ; il ne vous sera jamais donné d'isoler ma représentation naturelle, encore moins de voir du signe à l'état pur, et de même aux autres plans ! On pouvait attendre qu'il parût somptueusement scientifique, en regard des explications mythologiques ou théologiques, de s'en tenir à ce qui est seul phénoménologiquement manifeste : de fait, l'archéologie s'est d'abord installée dans ce que j'appellerai le positivisme, au sens de Comte et par opposition aussi à la "négativité structurale" de l'instance. La tradition en est encore très forte : révérence au "concret", descriptivisme forcené assis sur la conviction qu'à décrire "objectivement", on reste "sur un terrain solide" et qu'on échappe un moment aux sables mouvants de l' "interprétation"... Mais il importe en outre d'observer que ce positivisme est sûrement lié à l'historicisme qui, notablement, est son contemporain, et qu'il en est peut-être une des causes directes : s'en tenant au concret, à la performance finale qui est seule sensible, le positivisme ne pouvait qu'en observer l'infinie diversité : le meilleur moyen d'ordonner les différences était alors de se placer spontanément au plan même d'où elles procèdent, celui de l'histoire.

b. Toutefois, toute science, même positiviste, cherche à dégager des principes généraux d'explication. Pour ce faire, l'archéologie a cédé, ces dernières années, à la tentation habituelle des sciences humaines, celle de ramener le culturel à ce qui, en lui, est naturel. Y succomber était ici spécialement facile, d'une part, en raison de l'expugnable matérialité de la chose archéologique : pour être analysé en matériau, le marbre du Parthénon n'en reste pas moins la même matière que celle dont est fait le Mont Pentélique⁷⁶ ; d'autre part, en raison du progrès des analyses physico-chimiques qui ouvraient à la connaissance de cette matière des voies nouvelles. L'archéologie a donc versé récemment dans un naturalisme que j'ai dénoncé depuis longtemps, tonnait contre ceux qui vous déclaraient que géologie et archéologie requièrent la même démarche d'esprit et qu'il n'est point de différence entre une roche et un tessou de poterie⁷⁷.

c. De ce naturalisme on commence à sortir et j'ai noté ici même l'an passé que la stupide ethno-archéologie qu'on se met maintenant à promouvoir est, du moins, un indice de cette mutation. Mais on peut prévoir la suite : après avoir fait une fixation sur la performance, puis sur la nature, l'archéologie a toutes les chances de tomber en panne sur la phase intermédiaire de la dialectique, celle de l'instance, et sortie du positivisme, puis du naturalisme (ou, si l'on veut, du matérialisme), de s'immobiliser dans le formalisme. C'est déjà chose faite, grâce au moins à quelques curieux des images - toujours elles ! - qui se figurent que tout va se clarifier sitôt qu'on en aura reconnu le système formel. Je reviendrai en détail l'an prochain sur ces attendrissantes naïvetés et je ne fais ici qu'indiquer l'essentiel. Certes, il faut louer l'effort, légitime et nécessaire, d'émergence à la forme,

mais a-t-on jamais vu qu'un système formel suffise à délivrer le sens ? Les humoristes ont toujours joué du contraire : quand Mme Belazor rencontre le mathématicien Cosinus qu'elle prend pour le dentiste et lui demande de lui "extraire une racine", rien, dans la forme, ne leur permet d'éviter un regrettable malentendu ; coupée de la conjoncture, le système formel de la grammaire se révèle infirme et c'est bien pour cela qu'il est plus facile de comprendre le Discours sur la couronne en commençant au début que d'en traduire tout de go les chapitre 168 et suivants, en toute ignorance de cause, comme on continue d'en infliger l'exercice aux malheureux étudiants de licence et d'agrégation ! Pareillement, quand Ste Jeanne d'Arc et St Paul sont présentés, l'une comme l'autre, s'appuyant sur une épée, le système formel ne suffit pas à faire connaître que le même attribut est, pour la première, un ustensile dont elle pourfendait l'Anglais et, pour le second, un insigne qui, rappelant la particularité de son martyre, contribue à le faire reconnaître parmi d'autres images de saints, - exactement comme l'adjonction d'un même suffixe n'entraîne pas en tous les cas la même altération du sens (papillon n'est pas à pape ce que carpillon est à carpe, et de même pour poire-poireau en face de prune-pruneau). En un mot, le schème, à lui seul, ne détient pas plus le sens de l'image que le sème celui du message.

Les choses sont ce qu'elles sont et nous n'y pouvons rien. Aussi, quand on a le mérite de reconnaître l'intérêt de ce qui restait négligé, ne sert-il à rien, pour faire plus carrément neuf, de négliger à son tour ce qui avait, à juste titre aussi, intéressé les prédécesseurs.

Nous disions en commençant qu'un des buts de l'histoire de l'archéologie était de contribuer à expliquer aujourd'hui par hier. Et, bien entendu aussi, demain par aujourd'hui ; tâchons donc que, dans l'avenir, on nous impute plutôt la responsabilité des mérites de nos successeurs que celle de leurs sottises. Bref, la meilleure façon, je crois, de faire l'histoire de l'archéologie est encore d'ouvrir un oeil vigilant et sans complaisance sur celle que nous-mêmes, tant comme praticiens que comme théoriciens, sommes en train de vivre.

Philippe BRUNEAU

1. Par exemple, J.-P. Demoule, *Annales E.S.C.*, 37 (1982), pp.741-759 ; A. Schnapp, *ibid.*, pp.760-777. - A des titres divers, les catalogues des expositions *Le gothique retrouvé* (Caisse nat. mon. hist. 1979) ; *Pompéi, travaux et envois des architectes français au XIXe siècle* (ENBSA et Ec. fr. de Rome, 1981) ; *Paris - Rome - Athènes, le voyage en Grèce des architectes français aux XIXe et XXe siècles* (ENBSA et Ec. fr. d'Athènes, 1982) ; *Hommes, dieux et héros de la Grèce* (Mus. dép. ant. Rouen, 1982), pp.21-38 (collectionneurs de céramique grecque) ; etc. - *L'Encyclopédie d'archéologie de Cambridge* (1980, edit. franç. 1981) s'ouvre sur un survol historique du "développement de l'archéologie moderne" (évidemment non dans l'acception où nous-mêmes prenons cette locution, mais pour désigner l'archéologie actuelle).

Congrès : en décembre 1983 s'est tenu à Cardiff un "congrès d'archéologie théorique" dont l'un des thèmes, selon les *Nouv. de l'arch.*, 14 (hiver 83-84), p.51, était les "approches critiques de l'histoire de l'archéologie". - Tout récemment, le premier des trois thèmes des *Vie journées d'archéologie mérovingienne*, Rennes 22-24 juin 1984 (=Bulletin de liaison de l'Université de Haute-Bretagne, n°8) était l' "Historiographie de l'histoire de l'art et de l'archéologie de l'époque mérovingienne".

2. Ainsi paraissent presque en même temps les biographies de chacun des deux Champollion : H. Hartleben, *Champollion, sa vie, son oeuvre* (1983, traduction française de Champollion, *sein Leben und sein Werk*, 1906), et Ch.-O. Carbonell, *L'autre Champollion*, J.-J. Champollion - Figeac (Toulouse, 1984). On vient d'éditer en traduction française H. Schliemann, *Une vie d'archéologue* (1982). - Voyez dans *Archéologia*, n° 184 (novembre 1983) et suiv., des notices sur Camille Jullian, Salomon Reinach, Maspéro, etc.

3. Ph. Bruneau, *Bull. de corresp. hellén.*, 102 (1978), p.166, où, en raison du contexte, je n'avais souligné que l'urgence de faire l'histoire de l'archéologie grecque.

4. P.-Y. Balut, dans *La Laurentine et l'invention de la villa romaine* (cat. expos. Inst. fr. d'archit., 1982), pp.217-252 ; *RAMAGE*, 1 (1982), p.95, et 2 (1983), pp.179-180, 189, 208 et 242. - Ph. Bruneau, "Balzac et l'archéologie", *L'année balzacienne*, 1983, pp.15-50 ; *RAMAGE*, 2 (1983), p.35. En outre, je dois prochainement présenter, dans une collection nouvelle, des textes de mes prédécesseurs Georges Perrot et Maxime Collignon qui ont occupé la chaire d'archéologie grecque en Sorbonne de 1877 à 1917 : ce sera une occasion d'examiner leur façon de pratiquer cette spécialité.

5. Outre le mémoire de maîtrise d'A. Charvet et la thèse de N. Bayle dont les articles résumant plus loin l'essentiel, citons le mémoire de Mme Roussois sur les débuts des institutions archéologiques en Grèce et celui de J.-Fr. Pousse sur l'archéologie selon A. de Caumont.

6. J'emprunte cette définition à J. Gagnepain, *Du vouloir dire*, I (1982), p.105.

7. Mais il est d'autres indices : ainsi, il y a peu, J. et L. Robert ont signalé dans un "Bulletin épigraphique" de l'antiquité la parution d'un volume de photographies sur la Thessalie du siècle dernier : *Rev. ét. gr.*, 93 (1980), p.405, n°280. - Et à plus forte raison quand le récent est enfoui : aux exemples que j'ai cités dans *RAMAGE*, 1 (1982), p.58, ajouter, entre autres, la fouille d'une maison turque à Corinthe : *Bull. de corresp. hellén.*, 88 (1964), p.701.

8. En regard des "positions" que nous avons soutenues dans *RAMAGE*, 1 (1982), pp.3-11, je relève cette assertion de M. Corbishley, dans *Nouv. de l'arch.*, 14 (hiver 83-84), p.16 : en Grande-Bretagne, "la majorité des archéologues considèrent l'archéologie comme l'étude de tous (ce n'est pas moi qui souligne) les témoins matériels conservés de toutes les époques du passé". Bien entendu, nous sommes en désaccord sur "témoins matériels" qui occulte la spécificité technique de l'objet archéologique et, par conséquent, sur la limitation au conservé (cf. P.-Y. Balut, *RAMAGE* 2 (1983), p.186) et sur "passé", car il n'est nulle raison d'exclure le présent (cf. ci-dessous, p.131) ; mais le parti de déperiodisation est à noter, et je

ne doute pas que cette conception, du moment qu'elle arrive d'Outre-Manche, paraîtra dix fois plus crédible que venant de nous !

9. Au moins chez Balzac et Th. Newton, que j'ai déjà cités dans RAMAGE, 2 (1983), p.172, n.2 ; formule identique chez E. de Munck, *Annales de la Société d'archéologie de Bruxelles*, 7 (1893), p.326 : "tout musée d'archéologie devrait (...) renfermer des collections représentant toutes les branches du travail de l'homme depuis les temps les plus reculés jusqu'à nos jours" (et de même p.325, bien qu'il y soit aussi question des seuls "peuples anciens") ; au contraire, A. Maury, *Exposé des progrès de l'archéologie* (Paris, 1867), tout en incluant expressément dans l'archéologie tous les genres d'objets fabriqués, s'en tient à l'antiquité classique. - Comme exemple de conception différente, voir dans RAMAGE, 2 (1983), p.133, n.7, celle que se proposait en 1823, sous l'inspiration probable de A. de Caumont, la Société des Antiquaires de la Normandie.

10. Voici un exemple que je dois à Mme Bunot-Klein (cf.p.259) : lorsqu'en 1891 on supprima le chemin de fer de Sceaux construit sous Louis-Philippe, un chroniqueur qualifia la ligne à peine désaffectée de "curieuse seulement au point de vue archéologique" (*La science illustrée*, 1891, p.60).

11. P.-Y. Balut, RAMAGE, 1 (1982), p.97.

12. Sans parler de la très connue *Archéologie du savoir*, je puis citer J. Jouanna, *Hippocrate. Pour une archéologie de l'École de Cnide* (1974) ; Joël H. Grisward, *Archéologie de l'épopée médiévale* (1981). Et même un roman : Alain Nadaud, *Archéologie du zéro* (1984).

13. M. Butor, *Répertoire III* (1968), pp.21-24.

14. Cf. les exemples cités n.12.

15. Cf. mon article cité n.4, où, après avoir tenté de définir l'archéologie selon Balzac, j'étudie la place qu'elle tient dans son oeuvre.

16. Cf. P.-Y. Balut, RAMAGE, 2 (1983), pp.207-237.

17. Je l'ai déjà indiqué dans RAMAGE, 1 (1982), p.93, n.18. Dans le n°2 (1983), pp.160-161, j'ai eu l'occasion de montrer que, de soi, le style ressortit au politique (j'entends, selon la distinction indiquée à l'instant, le et non la politique).

18. Cf. A. Schnapp, *L'Histoire*, 43 (mars 1982), pp.82-84 ; A. Schnapp-Gourbeillon, *L'Histoire*, 48 (sept. 1982), p.46, cite l'admirable exemple d'un ouvrage publié à Leipzig en 1940 qui prétendait montrer d'indiscutables rapprochements entre les sites protohistoriques de l'Italie et des fouilles scandinaves ou prussiennes !

19. Dans un ordre d'idées voisin, Br. Foucart, *Rev. de l'art*, 24 (1974), pp.59-71, a évoqué l'opposition des liturgistes et des archéologues du XIXe siècle.

20. Cf. le rapide exposé de J. Werner, *Histoire et archéol.*, 56 (sept. 1981), p.23.

21. RAMAGE, 2 (1983), p.35.

22. S. Brissaud a consacré un mémoire de maîtrise à *L'antiquité dans Alix et Astérix* et P.-Y. Balut a activement participé à la préparation de l'exposition "Ave Alix" qui s'est tenue dans la Chapelle de la Sorbonne au début de 1984.

23. J'emprunte cette idée à P.-Y. Balut, dans *La Laurentine* (cf. supra, n.4), p.244 ; c'est l'exact correspondant, dans l'art, de ce qu'est, au plan du langage, le thème où, en traduisant du Flaubert en latin, on exploite le système grammatical de Cicéron pour dire ce que lui-même n'avait pas à dire.

59. A. Schnapp, *op.cit.* (*supra*, n.1), p.765, rappelle aussi le rôle des généraux dans l'archéologie britannique (avec bibliographie).
60. Dans l'article cité *supra*, n.4.
61. Ph. Bruneau, *RAMAGE*, 2 (1983), p.168.
62. Champollion-Figeac, *Dict. de la conversation et de la lecture*, II (1833), s.v. "Archéologie" ; Ch. Lenormant, *op.cit.* (*supra*, n.48).
63. Cf. *supra*, n.9.
64. Cf. ce que j'en ai expliqué dans *RAMAGE*, 1 (1982), p.92, n.2.
65. M. Proust, *Sodome et Gommorhe*, IIème partie, chap.1.
66. Au vrai, la linguistique à laquelle nous adhérons ne saurait faire place à la métaphore, pour la raison que, ne reconnaissant pas de "sens premier" au sème, elle exclut forcément le "déplacement" de sens. Mais je garde ici le terme par commodité, pour désigner les emplois d'"archéologie" dans des cas où n'est pas en cause la science instituée sous ce nom, à propos de situations scientifiques qui lui sont étrangères.
67. Cf. *supra*, n.12.
68. C'est ce que fait A. Schnapp dans l'article cité n.1.
69. Même observation.
70. Ce que j'ai déjà signalé dans *RAMAGE*, 1 (1982), p.57 et n.1 et 2. J'y ai transcrit le texte de Bergeret ; voici le passage correspondant de Chateaubriand, *Voyage en Italie (Oeuvres romanesques, édit. de la Pléiade, t.II, p.1474)* : "... on enlève ce que donne la fouille (...) et l'on entasse le tout au Musée Portici. Il y aurait selon moi quelque chose de mieux à faire : ce serait de laisser les choses dans l'endroit où on les trouve et comme on les trouve". La même préoccupation s'esquisse chez Mérimée (*infra* p.205). Somme toute, même si la fouille stratigraphique a, entre autres, contribué à le magnifier, ce n'est pas d'aujourd'hui que date le souci d'observer les "ensembles" (le mot est dans V. Chapot, *Rev. de synth. histor.*, fév. 1914, p.3), ni celui de les articuler sur les séries : A. de Loë, *Annales de la Société d'archéologie de Bruxelles*, 7 (1893), p.324, écrit que "les pièces trouvées ensemble au cours d'une fouille, si elles appartiennent à une même époque, ne pourront être séparées (...) sans préjudice, toutefois, de la formation des séries".
71. Je l'ai déjà signalé dans *RAMAGE*, 1 (1982), p.35 et n.1.
72. Dans l'article cité *supra*, n.62.
73. Cf. déjà, à propos du vêtement, *RAMAGE*, 2 (1983), p.154.
74. C'est une erreur que j'ai soulignée depuis longtemps : *Bull. de corresp. hellén.*, 100 (1976), pp.122-124.
75. *RAMAGE*, 2 (1983), pp.128-131.
76. Je reprends à dessein un exemple utilisé dans nos "Positions" de *RAMAGE*, 1 (1982), p.19.
77. P.127 de l'article c. *supra*, n.74.

LES REPRESENTATIONS IMAGEES DE L'ARCHEOLOGIE

Pour connaître la conception qu'une société peut avoir d'une idée, nous disposons des textes, mais également des représentations imagées qu'on nomme ordinairement "allégories". Dans le dossier consacré à l'histoire de l'archéologie qui est présenté ici, plusieurs articles cernent la définition que certains textes nous donnent de l'archéologie. Il était donc légitime d'observer celle que les images véhiculaient ; c'est ce que je me propose de faire ici, en m'en tenant aux seules allégories, quels qu'en soient la technique, l'époque ou les lieux de fabrication¹.

Comme bien d'autres concepts abstraits, celui d'archéologie est représenté par trois moyens imagiers (cf. ci-dessus, pp.22-23) : la personnification (de la nature du travail, de l'institution ou de la discipline), le paragon (exécutant ou personnage représentatif) et l'emblème (symbole de l'activité représentée). Ce sont eux qui fournissent les rubriques principales du catalogue (à l'intérieur de chaque rubrique, les images sont classées par techniques : peinture, gravure, statuaire). La fiche signalétique des oeuvres sera suivie d'une courte description, tandis que leurs traits pertinents seront mis en évidence et exploités au cours de l'étude.

Le corpus est majoritairement constitué d'allégories de l'archéologie, bien souvent explicitement légendées par leur auteur (directement sur l'ouvrage ou par des sources parallèles telles que les archives), ou incontestablement interprétables comme telles ; mais j'y ai également fait figurer un certain nombre d'allégories de l'histoire, que l'on peut qualifier d' "archéologisante", comme je le montrerai par la suite.

CATALOGUE

Tous les documents sont illustrés, à l'exception du n°16, qui semble actuellement perdu.

Les dimensions des oeuvres sont données en centimètres.

I. Allégories de l'archéologie.

A. PERSONNIFICATION, PARANGON ET EMBLEMES REUNIS.

1. Toile peinte marouflée de Léon François Comerre (1850-1916), décorant le mur Est de l'amphithéâtre Guizot de la Sorbonne, Paris. Peinture signée, datée "1898" (en bas à gauche) et légendée : "La Grèce antique se dévoile à l'Archéologie".

A droite de la scène, une femme assise (l'Archéologie), des livres à ses pieds et des feuilles libres (des plans ?) sur les genoux, regarde une autre femme (la Grèce antique) qui se dévoile, émergeant d'un trou. A gauche, près d'une pioche, on reconait le professeur M. Collignon observant la statuette qu'il a en main ; tandis que des ouvriers semblent déblayer une tranchée. De la céramique, de la sculpture et des éléments d'architecture sont disposés sur toute la longueur de la composition.

B. PERSONNIFICATION ET EMBLEMES.

2. Peinture sur plâtre, d'inspiration néo-pompéienne de Léon Pierre Urbain Bourgeois (1842-1911), décorant le plafond du péristyle d'accès aux salles 6 et 8 du Collège de France, côté rue Saint-Jacques, Paris². Décoration signée et datée "1889" (en bas à gauche du motif central du panneau vertical Sud).

Parmi l'ensemble de figures de ce plafond, qui personnifie vraisemblablement tous les enseignements dispensés au Collège de France à la fin du siècle dernier, j'ai reconnu au centre, "l'Epigraphie" (H.16, L.40) : une femme allongée sur le sol lit les inscriptions gravées d'une dalle, actuellement indéchiffrables (2-a) ; et "la Fouille" (H. 16, L.40) : une femme allongée sur le sol, à côté d'une pioche, regarde des ossements humains (2-b). Puisque cette femme découvre des os, on pourrait penser qu'elle personnifie l'Ethnologie ou l'Anthropologie plutôt que l'Archéologie. Je crois néanmoins que nous nous trouvons devant une représentation de la Fouille archéologique. D'une part, parce qu'elle est mise en parallèle avec une personnification de l'Epigraphie (autre discipline archéologique) ; et de l'autre, parce que la composition d'où elle est extraite, est de style néo-pompéien, et qu'un certain nombre de corps pétrifiés dans la lave a été découvert lors des fouilles de Pompéi. Il n'est donc pas impossible que l'on se soit inspiré de ces fouilles pour en donner une personnification.

3. Détail de la toile peinte marouflée de Maurice Denis (1870-1943), décorant la coupole Sud-Est du Petit-Palais, Paris : "L'Histoire de l'art français" ; commandée en 1919 et mise en place en 1925. Peinture signée et datée "1925" sous "La Danse" de Carpeaux. Juliette Laffon dans le *Catalogue sommaire illustré des peintures du musée du Petit*



1. "La Grèce antique se dévoile à l'Archéologie", de Léon Comerre, toile peinte marouflée, amphithéâtre Guizot de la Sorbonne, Paris, (Cliché Didier Dubois).



2-a. L'Epigraphie
et

2-b. La Fouille,
d'Urbain Bourgeois,
peintures sur plâtre,
péristyle du Collège
de France, Paris.
(Clichés Didier Dubois).



3. La Rome archéologique, de Maurice Denis, toile peinte marouflée,
coupole Sud-Est du Petit-Palais, Paris.



4. "Archéologie-Architecture", de Henry Valentin d'après Antoine Magaud,
gravure à l'eau forte, Bibliothèque des Arts-Décoratifs, Paris.

Palais, T.II (Paris, 1982), n°1007, la décrit ainsi : "L'Histoire des arts en France du XIIe au XXe siècle est représentée sans discontinuité par des portraits d'artistes et par leurs oeuvres les plus célèbres".

Trois hommes (des artistes ?) portant des costumes du XVIIe siècle, et semblant prendre des notes sur les tablettes qu'ils ont en main, et la personnification de l'Architecture regardent une femme assise qui maintient de la main gauche une tête sculptée, et de la droite une pioche. Autour d'elle, sont disposés une base, un fût de colonne cannelée, un chapiteau corinthien, une corniche ionique et une pierre gravée, portant les inscriptions : "ROMA QUANTA FUIT / IPSA RUINA / DOCET", que l'on peut traduire par "ses ruines mêmes nous enseignent ce que fut la grandeur de Rome".

3 bis. Cf. addendum p.194.

4. Gravure à l'eau forte de Henry-Augustin Valentin (1822-1886) d'après Antoine Jean-Baptiste Dominique Magaud (1817-1899)³, conservée à la Bibliothèque des Arts Décoratifs, Paris, album iconographique : "Allégorie" (I-vol.8). Illustration (H.10, L.17) signée (en bas à droite) et légendée : "Archéologie-Architecture".

A côté de la personnification de l'Architecture (à droite), une femme assise (à gauche) et vue de dos, s'appuie sur les fragments d'architecture qui l'entourent : l'Archéologie.

5. Médaille commémorant le cinquantenaire de l'Ecole Française d'Athènes, d'Oscar Roty (1846-1911), frappée en 1898 et insérée dans deux stèles (avers et revers) de la cour d'honneur de l'Ecole Française à Athènes. Elle fait également partie de la collection de médailles de la Monnaie de Paris ; cf. le *Catalogue Général illustré des éditions de la Monnaie de Paris*, T.III : "La troisième République" (Paris, s.d.), p.359.

Avers (signé en bas à droite) : une femme assise sur un fût de colonne cannelée renversé, une pioche contre la jambe gauche, regarde la statuette qu'elle a en main (5-a).
Revers : Vue de l'Acropole et de l'Ecole française d'Athènes (5-b).

Lors de son inauguration, Théophile Homolle en parle ainsi : "(...) encastés dans les deux stèles, la face et le revers du médaillon exécuté par Roty à l'occasion du jubilé de l'Ecole. Sur la face, une figure symbolisant l'Ecole ou l'Archéologie, assise dans un gracieux paysage, sur un fût de colonne, soulève et contemple une statuette qu'elle vient de découvrir ; à ses pieds une pioche, autour d'elle des vases, l'instrument et les fruits de ses recherches ; à gauche un temple grec, à droite une église byzantine, emblèmes des diverses périodes de l'histoire qu'elle embrasse dans ses études. Au dessus, la devise : POUR LA SCIENCE, POUR LA PATRIE". Quant à la seconde stèle, "elle est surmontée du revers du médaillon, sur lequel est figuré le bâtiment de l'Ecole Française. Les noms des directeurs résument son histoire : DAVELUY 1846, BURNOUF 1867, DUMONT 1875, FOUCART 1878,

HOMOLLE 1891. Une grande palme la couronne, attachée par un ruban qui porte les deux dates 1845-1898. L'Acropole dans une gloire occupe le champ supérieur limité par une ligne qui a la majesté et la profondeur de l'horizon⁴.

6. Médaille, de Frédéric-Charles Victor de Vernon (1858-1912), frappée en 1901. Sur le *Catalogue Général illustré des éditions de la Monnaie de Paris*, T.III : "La troisième République" (Paris, s.d.), p.396, elle porte le titre : "La science moderne découvre l'antiquité".

Avers : une femme (la Science moderne) dévoile de la main gauche une koré émergeant du sol (l'Antiquité), et prend des notes sur un livre ouvert sur son genou gauche. On peut voir autour d'elle une pioche et un chapiteau ionique (6-a). Revers : au milieu de ruines et d'une vue de l'Acropole d'Athènes, un étui et des parchemins sont surmontés d'un flambeau (de la connaissance), de branches de laurier et d'une banderole portant la mention : "PHILOSOPHIE LITTÉRATURE MATHÉMATIQUE HISTOIRE" (6-b).

7. Médaille, de Séraphin-Emile Vernier (1852-1927), frappée en 1902. Cf. le *Catalogue Général illustré des éditions de la Monnaie de Paris*, T.III : "La troisième République" (Paris, s.d.), p.388.

Avers (signé en bas à droite et légendé "ARCHEO/LOGIE") : une femme, dans une tranchée jusqu'aux genoux, s'appuie de la main gauche sur un piolet, et regarde l'ouvrage qu'elle tient dans la main droite (7-a). Revers : à l'orifice d'une excavation, on peut voir un masque grec, un haut de colonne dorique et un profil de sphinx égyptien (7-b).

8. Médaille commémorant le centenaire de l'Ecole Française d'Athènes, de Raymond Delamarre (né en 1890), frappée en 1946 et insérée dans deux stèles (avers et revers) de la cour d'honneur de l'Ecole Française à Athènes. Elle fait également partie de la collection de médailles de la Monnaie de Paris ; cf. le *Catalogue Général illustré des éditions de la Monnaie de Paris*, T.IV : "De 1945 à nos jours, (A-D)" (Paris, s.d.), p.580.

Avers (signé au centre à droite : de part et d'autre d'un kouros archaïque, deux femmes sont agenouillées. Celle de gauche, une pioche dans la main droite, regarde l'objet qu'elle tient dans l'autre main. Celle de droite regarde les inscriptions grecques gravées sur la plaque qu'elle tient de la main gauche (8-a). Revers : trois colonnes d'un temple dorique (8-b).

R. Demangel la décrit ainsi⁵ : "Le bel Apollon archaïque qu'elle montre sur sa face principale, entouré de deux figures féminines symbolisant les deux aspects - découverte et méditation - de la recherche archéologique, n'évoquera pas seulement le souvenir plastique des chantiers du Ptoion, de Mallia et Délos : il peut rappeler aussi que, pour faire oeuvre durable, l'archéologie doit être escortée de la préhistoire et de l'épigraphie. L'autre face de



Avers



Revers

5. Médaille commémorant le cinquantenaire de l'École Française d'Athènes, d'Oscar Roty
(Clichés Monnaie de Paris).



Avers



Revers

6. La Science moderne découvre l'antiquité, de Frédéric-Charles Victor de Vernon, médaille
(Clichés Monnaie de Paris).



Avers



Revers

7. "Archéologie", de Séraphin-Emile Vernier, médaille (Clichés Monnaie de Paris).



Avers



Revers

8. Médaille commémorant le centenaire de l'Ecole Française d'Athènes, de Raymond Delamarre (Clichés Monnaie de Paris).

la médaille, où s'élèvent seules, entre les noms des directeurs, les trois colonnes de la tholos de Delphes remontées en 1938, exalte le rôle primordial de l'architecture, à laquelle les autres arts majeurs demeurent soumis. L'activité séculaire de l'Ecole se trouve ainsi condensée dans un emblème riche de sens digne pendant de la médaille du cinquantenaire de Roty⁶.

9. Statue, d'Auguste Pâris (1850-1915), légendée "Archéologie", décorant la façade de la Sorbonne, Paris, côté rue des Ecoles, élevée de 1885 à 1901. Le projet de plâtre de cette personnification (H.60, L.30, l.35) est conservé au dépôt des sculptures de la Ville de Paris, à Ivry, Inv.766 (9-a).

Une femme, debout, le pied gauche appuyé sur un haut de colonne ionique renversé, tient dans la main droite un livre ouvert et sur le bras gauche un vase antique (9-b). On remarquera qu'entre le projet et la réalisation finale, l'Archéologie a perdu un de ses attributs : la pelle.

10. Statue, de Charles Desvergnès (1860-1928). Donnée par le sculpteur au Petit Palais, Paris (cf. L. Nemours Godré, "Une nouvelle statue de Jeanne d'Arc", *La France Illustrée*, n°1814, samedi 4 septembre 1909, p.158), elle décore sa façade postérieure (côté jardins des Champs-Élysées). Le Petit Palais fut bâti pour l'Exposition Universelle de 1900. La personnification de l'Archéologie fait face à celle de l'Histoire également réalisée par Ch. Desvergnès.

Une femme assise, la main gauche posée sur l'épaule droite d'un putto, qui tient des deux mains une lanterne (?), maintient de la droite une amphore posée sur un haut de colonne ionique. De l'oeil de boeuf situé derrière la statue, on peut voir, sur le chapiteau une corne d'abondance de laquelle rien ne sort et, posée à terre, une tête (fragment de sculpture) sur laquelle repose une épée. Les "lanternes" sur lesquelles est posé le chapiteau semblent n'être que des décorations de la robe de l'Archéologie.

C. PARANGON ET EMBLEMES.

11. Toile peinte⁷, de Károly Ferencsy (1862-1917), réalisée en 1896, signée (en bas à droite), et conservée au Musée des Beaux-Arts de Budapest (Hongrie) sous le titre "Archeológia" (Inv. 1564 T), H.118, L.66. Cf. *L'Art 1900 en Hongrie* (cat. expos. Musée du Petit Palais, Paris, décembre 1976 - février 1977), n°15.

Trois hommes creusent le sol à l'aide de pelles, tandis qu'au second plan, à côté d'un temple dorique à demi exhumé, se tiennent deux autres personnages qui semblent les regarder. Sous la surface du sol, est représentée une statue (?) ensevelie.

D. EMBLEMES SEULS.

12. Haut-relief en marbre de Carrare composé par Charles Chipiez (1835-1901), ornant la stèle de la tombe de l'archéologue Eugène Piot (1812-1890) ; cimetière de Montmartre, Paris, XVIIIe division, n°18-7-6 - rampe de Caulaincourt, H.50, L.75. Sur l'*Inventaire Général des Richesses d'Art de la France*, "Paris, Monuments Civils", T.III (Paris, éd. Plon, 1902), p.294, il est légendé "L'Archéologie". Dans cette même publication, Charles Chipiez décrit ainsi sa composition : "Sur le soubassement (de la stèle) sont représentés, au moyen de la ronde bosse et du bas relief, des vases, des statuettes et d'autres objets d'art ayant fait partie de la collection Piot".

II. Allégories de l'histoire "archéologisante".

A. PERSONNIFICATION, PARANGON ET EMBLEMES.

13. Toile peinte marouflée, de Pierre Puvis de Chavannes (1824-1898), décorant l'hémicycle du Grand Amphithéâtre de la Sorbonne, Paris, extrême gauche de la composition "Bois Sacré". Peinture réalisée entre 1888 et 1889, signée, datée "1889" (en bas à droite) et légendée : "Dans la clairière d'un bois sacré, (...) à gauche LA PHILOSOPHIE représentée par la lutte du spiritualisme et du matérialisme. L'HISTOIRE interrogeant les antiques débris exhumés sous ses yeux".

Un enfant écarte les buissons qui recouvraient une pierre, permettant ainsi à une femme (l'Histoire) d'y lire des inscriptions gravées. Au second plan de l'image, on peut voir, dans une tranchée, des ouvriers munis d'outils.

Pierre Puvis de Chavannes parle ainsi de sa composition : "Qu'est l'Histoire ? Une curieuse, qui cherche et fouille dans le passé pour en reconstituer la vie au moyen de documents, dont les plus précieux lui sont fournis par les ruines de monuments : j'ai composé un groupe où l'on voit une femme devant laquelle un enfant écarte les branches d'un buisson qui couvrait une inscription antique, qu'elle se dispose à transcrire sur les tablettes que lui présente un génie. Des ouvriers, occupés à déblayer un vieux mur, s'arrêtent dans leur pénible travail pour écouter ce que dit l'Histoire ; un gamin, que cela intéresse peu, se coiffe, par amusement d'un vieux casque d'airain : C'est l'Erudition définie et commentée"⁸. On notera, comme l'indique M.-Chr. Boucher, que le génie portant les tablettes de transcription, qui figurait sur le projet, n'a pas été conservé lors de la réalisation finale⁹. Elle précise également : "On peut cependant noter une nuance entre l'Histoire de l'hôtel de Vignon (14) et celle de la Sorbonne. Sur la pierre de la peinture de l'hôtel de Vignon, on peut lire / HISTOR... / LAPIDID... / DUC... / ...DA... Par contre, pour la Sorbonne, Puvis écrit à Ary Renan : "Encore une recommandation importante : l'Histoire déchiffre une inscription,



9-a. "Archéologie", d'Auguste Pâris,
projet de plâtre pour 9-b,
Dépôt des sculptures de la Ville de Paris, Ivry.



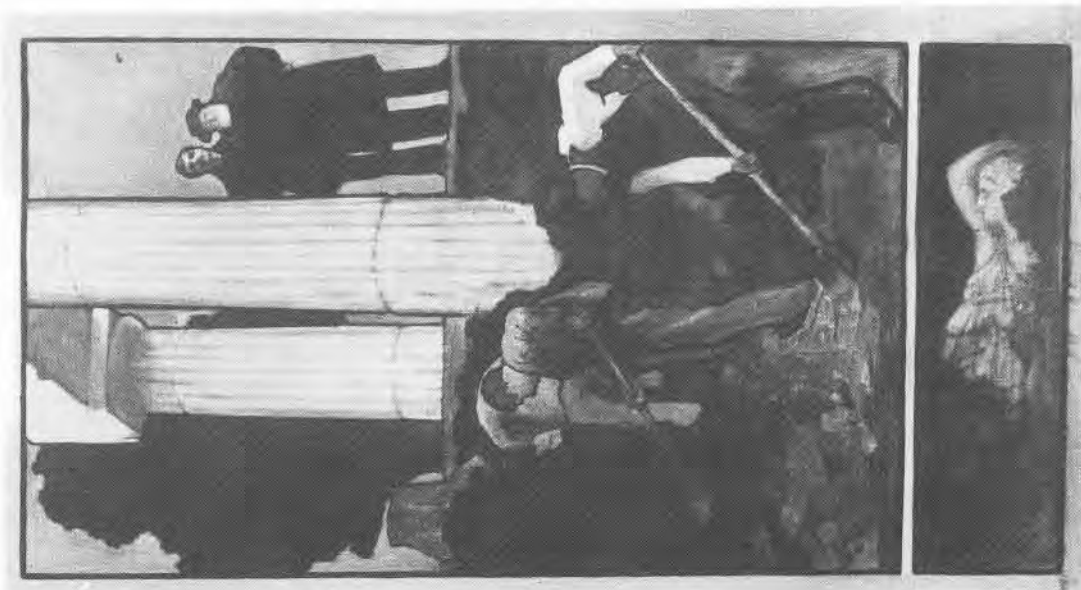
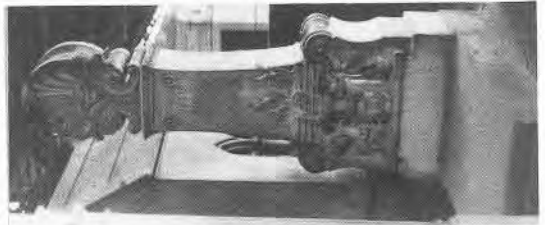
9-b. "Archéologie", d'Auguste Pâris,
statue, façade de la Sorbonne,
côté rue des Ecoles, Paris.



10. L'Archéologie, de Charles Desvergnès,
statue, façade du Petit-Palais, côté jardins des Champs-Élysées,
Paris, vues du côté gauche et de face.



12. L'Archéologie, de Charles Chipiez,
haut-relief de marbre pour la tombe d'Eugène Piot
(cf. ci-à côté), cimetière de Montmartre, Paris.



11. "Archeologia", de Károly Ferencsy, toile peinte,
Musée des Beaux-Arts de Budapest (Cliché du Musée).

je ne la veux ni latine, ni grecque, je la veux faite de signes inconnus des 99 centièmes même des savants. Quelque chose comme une langue antique en diable, vous devez avoir cela chez vous, et vous me cabalistiquerez ma vieille pierre à merveille" (Archives de la famille Renan)¹⁰.

B. PERSONNIFICATION ET EMBLEMES.

14. Toile peinte, de Pierre Puvis de Chavannes (1824-1898), réalisée en 1866 pour la décoration de l'Hôtel parisien de Claude de Vignon, aujourd'hui disparu, et actuellement conservée au Musée des Beaux-Arts de Tourcoing (dépôt du Musée du Louvre, Inv. MNR 973), H.270, L.153. Tableau légendé en bas, au centre : "L'Histoire".

Un personnage écarte les buissons qui recouvraient une pierre, permettant ainsi à une femme d'y lire des inscriptions gravées, tandis qu'un second lui porte une tablette (de transcription).

15. Toile peinte marouflée, de Pierre Puvis de Chavannes (1824-1898), décorant le mur droit de l'escalier de la Boston Public Library (U.S.A.). Peinture réalisée entre 1881 et 1896.

Une femme, au bord d'une cavité du sol, regarde le haut d'un temple dorique qu'on peut y voir, et tend le bras droit. Près d'elle, un génie porte un livre dans la main droite et une torche dans la gauche.

Le dossier "Puvis de Chavannes ; Décoration de la Boston Public Library" du Musée d'Orsay, Paris Centre de documentation du département des peintures, contient une carte postale éditée en 1927 par la Boston Public Library Employees 'Benefit Association, qui représente cette peinture murale, dont on pourrait traduire ainsi la légende rédigée en anglais : "La Muse de l'Histoire, debout au-dessus des ruines d'un temple dorique partiellement enfoui, le conjurant de révéler ses secrets ; derrière elle se tient le Génie du savoir portant un livre et une torche".

C. IMAGE PERDUE.

16. Sculpture, d'Alphonse-Eugène Lechevrel (1848-1924). Je n'ai, jusqu'à présent, retrouvé aucune reproduction de cette allégorie légendée : "l'Histoire enregistre les découvertes de l'Archéologie", qui fut présentée à l'Exposition Universelle et Internationale de Gand, en 1913 ; cf. le catalogue officiel de la section française, "sculpture", n°101, p.47.

COMMENTAIRE

Sexe de la personnification, genre du concept personnifié.

L'étude d'allégories met en relief certaines questions générales propres à ce type d'image ; par exemple, la concordance entre le genre du concept personnifié et le sexe de la personnification représentée. On peut, bien évidemment, toujours trouver des exceptions à cette règle, comme les personnifications de "la Guerre" et de "la Paix" de la façade du Palais du Sénat (Paris) donnant sur les jardins du Luxembourg, qui sont représentées par des figures masculines; et confirment que le genre grammatical impose ordinairement le sexe de la personnification. On l'a d'ailleurs compris depuis bien longtemps, puisqu'en 1799, Addison écrivait déjà au sujet de la représentation des vertus : "Elles sont toutes habillées en femmes, dit Cynthio ; c'est sans doute un hommage qu'on a rendu au beau sexe. - Je ne puis vous expliquer cela, dit Philandre, que par le hasard qui a voulu que dans les langues savantes le nom des vertus fut du genre féminin"¹¹. Dans le catalogue qui précède, l'Archéologie (la fouille, l'épigraphie, la science archéologique) et l'Histoire "archéologisante" sont très majoritairement représentées sous les traits d'une femme (quinze cas : 1, 2-a, 2-b, 3, 4, 5-a, 6-a, 7-a, 8-a (deux fois), 9, 10, 13, 14 et 15). Les deux exceptions à cette règle ne sont, à mon avis, qu'artifice imagier ; car sur les peintures de Pierre Puvis de Chavannes du Grand Amphithéâtre de la Sorbonne (13) et de l'Hôtel de Vignon (14), le personnage révélant à l'Histoire des inscriptions gravées en écartant des buissons, personnifie bien l'archéologie-fouille, mais sous les traits d'un génie. Ceci permettant d'obtenir sur une même image le couple femme/homme : l'Histoire et l'Archéologie.

L'allégorie : définition imagière de l'archéologie.

Mais ce qui nous importe surtout ici, c'est de voir ce que l'ensemble des images dont nous disposons traduit du concept "Archéologie" : de ses méthodes et des moyens utilisés pour les mettre en oeuvre, de ses objets d'étude et, par conséquent de ses visées. Bien entendu, les allégories recensées ici n'ayant pas toutes le même schème, ne contiennent pas les mêmes informations et ne permettent pas l'explicitation systématique de chacun des trois points.

1. Les méthodes archéologiques représentées.

Lorsqu'on observe les méthodes archéologiques que représentent nos allégories, on constate la présence de deux groupes : celui où l'archéologie est pratiquée en plusieurs étapes, et celui où elle est réduite à la fouille.

13. "L'Histoire interrogeant les antiques débris exhumés sous ses yeux",
de Pierre Puvis de Chavannes, toile peinte marouflée,
Grand Amphithéâtre de la Sorbonne, Paris (Cliché Didier Dubois).



14. "L'Histoire", de Pierre Puvis de Chavannes,
toile peinte, Musée des Beaux-Arts de Tourcoing
(Cliché Musées Nationaux).





15. L'Histoire, de Pierre Puvis de Chavannes,
toile peinte marouflée, Escalier de la Boston Public Library (U.S.A.) .

A. Une diversification des étapes.

Il semble qu'il se soit opéré une confusion chez les auteurs de certaines images. Car l'Histoire étant traditionnellement présentée sous les traits d'une femme écrivant, notant les événements, comme celle de la décoration intérieure de la Grande Salle des Actes du Collège de France, réalisée en 1773¹², on lui a attribué l'enregistrement des découvertes, opération qui fait partie intégrante du métier de l'archéologue. Cette constatation nous amène à regrouper un certain nombre d'images représentant une archéologie s'effectuant en plusieurs étapes. D'une part, la fouille et le recensement des découvertes : ainsi "L'Histoire enregistrant les découvertes de l'Archéologie" de Lechevreul (16), puisque le titre nous le dit, et "La Science moderne découvre l'Antiquité" (6-a), que Ch. Victor de Vernon a représentée comme un femme regardant ce qu'elle exhumait, tout en prenant des notes. Si l'on ne tenait compte que de la stricte schématique, on pourrait y ajouter la peinture de Maurice Denis (3), mais on sait que les hommes qui y prennent des notes sont des artistes non des archéologues. Et, d'autre part, la fouille et (lorsque les vestiges archéologiques sont des inscriptions gravées) l'épigraphie (transcription ou restitution). C'est le cas pour les peintures du péristyle du Collège de France (2-a et b) ; pour celles de P. Puvis de Chavannes de la Sorbonne (13) et de l'Hôtel de Vignon (14) ; et, enfin, pour la médaille de Delamarre commémorant le centenaire de l'École Française d'Athènes (8-a).

B. Restriction de l'archéologie à une opération unique : la fouille.

Les images de ce groupe sont au nombre de cinq : "Rome" de M. Denis (3) ; la médaille du cinquantenaire de l'École Française d'Athènes d'O. Roty (5) ; "Archéologie" de S.E. Vernier (7) ; "La Grèce antique se dévoile à l'Archéologie" de L.F. Comerre (1) ; et "Archeología" de K. Ferencsy (11). Ces deux dernières images sont tout particulièrement intéressantes, car elles montrent également l'activité de l'archéologue sur le champ de fouille¹³, et notamment, celle du professeur Collignon (1). Dans "Archeología", les deux hommes en costume sombre, surplombant le chantier, sont peut-être aussi des archéologues. Quoi qu'il en soit, l'archéologie nous est présentée comme une science exclusivement masculine au XIXe siècle, où l'archéologue "de terrain" ne participe pas à la fouille et se contente de contempler les découvertes que les ouvriers terrassiers lui apportent, dépendant donc de leur esprit d'initiative lors de la collecte des objets. On le voit dans l'attitude passive du collectionneur, par opposition aux ouvriers qui effectuent le "pénible travail" de "déblaiement"¹⁴. Car c'est bien ainsi que peut être décrite la fouille-chasse au trésor représentée. Sur toutes les images qui la personnifient, elle est effectuée à l'aide de pioche ou de piolet (sept cas : 1, 2-b, 3, 5, 6-a, 7-a et 8-a) et de pelle (un cas : 11), mais, comme il est naturel à l'époque, sans souci de la stratigraphie.

2. Objet de l'archéologie.

Nos allégories présentent majoritairement un champ d'étude d'abord chronologiquement limité à l'antiquité, le plus souvent grecque, suggérée par les costumes antiquisants des personnifications et par le style des ouvrages représentés. Cette limitation restreint, par conséquent, l'objet d'étude des archéologues aux ouvrages antiques conservés.

On peut ainsi y voir un élément d'armure métallique : dans la peinture de P. Puvis de Chavannes pour la Sorbonne (13), un casque, trouvé au cours de la fouille, et dont se coiffe un ouvrier (introduisant ainsi le vêtement dans l'objet de l'archéologie) ; et une épée dans l'Archéologie de Ch. Desvergues (10) . Mais on y trouve plus fréquemment des inscriptions gravées (six cas : 2-a, 3, 6-b, 8-a, 13 et 14) ; de la céramique (six cas : 1, 5-a, 7-a, 9, 10 et 12) ; et de la sculpture figurée (dix cas : 1, 3, 5-a, 6-a, 7-a et b, 8-a, 10, 11 et 12), avec une nette préférence pour les ouvrages en bon état. Nous avons, d'un côté, des ouvrages entiers ou spectaculaires, et, de l'autre les gravats déblayés par les ouvriers. Enfin, l'objet principal de l'archéologie semble être l'architecture, puisque douze images sur les seize du corpus en représentent des éléments : bases ou fûts de colonne, chapiteaux, corniches, murs, etc. (1, 3, 4, 5-a et b, 6-a et b, 7-b, 8-b, 9, 10, 11, 13 et 15). Le lien de la science archéologique avec cet objet particulier qu'est l'architecture est représenté dans la gravure de H. Valentin (4) où les personnifications des deux disciplines sont associées sur une même image ; sur la peinture de Maurice Denis (3), où l'Architecture, à côté des trois artistes, regarde l'Archéologie romaine ; et, souligné en 1946 par R. Demangel (directeur de l'École Française d'Athènes d'alors), dans sa présentation de la médaille de R. Delamarre (8) : "L'autre face de la médaille, où s'élèvent seules, (...), les trois colonnes de la tholos de Delphes (...), exalte le rôle primordial de l'architecture, à laquelle les autres arts majeurs demeurent soumis"¹⁵. Il est possible que le lien entre les deux disciplines ait été favorisé par la similitude des mots qui commencent tous les deux par "arch" et par le fait que les architectes comptèrent parmi ceux qui s'intéressèrent les premiers à l'archéologie.

3. Les visées prêtées à l'archéologie.

Les images représentant l'Archéologie laissent aussi apparaître les visées qu'on jugeait être les siennes. Elles sont principalement de deux ordres : la réunion d'une collection d'objets et la connaissance d'une société par l'étude de sa production technique. Malheureusement, le choix de l'une ou de l'autre n'est pas toujours très explicite ; car bien que la majorité des personnifications et des parangons de l'archéologie soit présentée collectant des objets, rien ne permet de dire s'ils sont destinés à la vitrine d'un collectionneur ou d'un musée, alimentant un goût pour l'antiquité, ou si, au contraire, ils seront scientifiquement exploités.

A. Pour une collection archéologique.

Pour Charles Chipiez¹⁶, la finalité de l'archéologie semble n'être que la constitution d'une collection ; car ce qu'il intitule "L'Archéologie" (12) n'est que la réunion de quelques objets qui faisaient partie de la collection d'Eugène Piot. D'autres images pourraient indiquer une visée comparable, présentant une personnification ou un parangon recherchant ou contemplant un objet en bon état de conservation ; ainsi les peintures de L.F. Comerre (1) et de K. Ferencsy (11), les médailles d'O. Roty (5-a) et de S.E. Vernier (7-a), et les sculptures d'A. Pâris (9) et de Ch. Desvergues (10). Mais l'interprétation de ces images ne peut être que simpliste, car on y voit une collecte et un objet d'étude restreint à des ouvrages de collection, qui n'excluent pas une visée plus large de l'archéologie, dépassant la collection pour l'exploitation scientifique.

B. Pour une histoire archéologique.

En revanche, d'autres images présentent la visée plus large d'une archéologie contribuant à l'écriture de l'histoire, au même titre que l'étude des archives. Il semble bien que Maurice Denis la conçoive ainsi, puisqu'il a mentionné sur son allégorie (3) que la grandeur passée de Rome (son histoire donc) se comprenait par l'observation de ses ruines. De même, l'Archéologie de Léon Comerre (1) est entourée d'ouvrages (céramique, sculpture et architecture), mais également de livres, mettant ainsi sur un même pied d'égalité textes et ouvrages, pour la connaissance d'une civilisation.

Ph. Bruneau, dans son article général sur l'histoire de l'archéologie, mentionne trois cas d'emploi de l'expression "histoire archéologique" au XIXe siècle¹⁷. Si elle ne constitue jamais la légende d'images du corpus, elle est quatre fois illustrée. Principalement par P. Puviv de Chavannes, qui à trois reprises représente "L'Histoire" - à la Sorbonne (13), à l'Hôtel de Vignon (14), et à la Boston Public Library (15) - sous les traits d'une femme tirant ses informations d'ouvrages : textes gravés pour les deux premières et monument pour la troisième. La description qu'en donne le peintre confirmerait, s'il en était besoin, cette conception qu'il a de l'histoire étendue à l'étude des ouvrages. Il précise en effet, que les documents les plus précieux qui permettent à l'histoire de reconstituer la vie passée, sont "les ruines de monuments"¹⁸. Il ne semblait d'ailleurs pas faire très bien la différence entre l'histoire et l'archéologie, puisqu'en 1886, lors de la description de son premier projet pour "Bois Sacré" de la Sorbonne, il mentionnait : "l'Histoire et l'Archéologie fouillant les entrailles du passé"¹⁹. La médaille de F.-Ch. de Vernon (6-b) représente également cette visée élargie de l'archéologie : des vestiges (une dalle brisée et des ruines antiques) encadrent des parchemins émergeant d'un étui, les archives, le tout donnant naissance au flambeau de la connaissance dans des domaines aussi variés que la philosophie, la littérature,

la mathématique et l'histoire. Aussi peut-on, je crois, y voir une représentation de la Connaissance dans quatre domaines résultant de l'étude des textes mais également des autres ouvrages (ici en ruines). Nous sommes donc en présence de l'histoire, de la philosophie, de la littérature et de la mathématique archéologiques.

Si les représentations de l'Histoire archéologique ne sont pas majoritaires, on peut néanmoins noter que le XIXe siècle associait étroitement l'histoire et l'archéologie. Par exemple, sur la façade du Petit Palais (côté jardin), la personification de l'Histoire fait face à celle de l'Archéologie (10) ; au Collège de France, lors de la campagne de construction de 1831-1848, on avait construit au Nord du péristyle décoré un amphithéâtre d'histoire et d'archéologie (que par symétrie on pourrait appeler aujourd'hui les "sciences culturelles"), alors qu'au Sud, lui faisant pendant, se trouvait l'amphithéâtre de sciences naturelles²⁰.

Les quatre allégories de l'histoire que je viens de traiter, prennent toute leur importance lorsqu'on les compare avec celles qui les ont précédé dans le temps (comme celle de Taraval pour la Grande Salle des Actes du Collège de France²¹), celles qui leur sont contemporaines (ainsi Ch. Desvergnès, pour le Petit Palais, la représente lisant un livre, entourée de parchemins ornés de sceaux, et Alphonse Cordonnier, pour la décoration de la façade de la Sorbonne, côté rue des Ecoles, personnifie l'histoire sous les traits d'une femme qui, une trompette dans la main gauche, écrit sur le livre qu'elle porte ouvert) ; ou encore celles qui leur ont succédé (telle que la médaille de 1965 d'Albert de Jaeger "La légende et l'histoire", sur laquelle cette dernière est une femme "tenant un parchemin déroulé sur lequel on lit HERODOTE / JOINVILLE - MICHELET"²²). Sur toutes ces images, et sur tant d'autres, l'histoire ne se fait qu'à l'aide de textes et d'archives.

CONCLUSION

Dans les décorations intérieures de la Sorbonne, l'Histoire est officiellement présente dans le Grand Amphithéâtre, tandis que l'Archéologie ne décore qu'une salle plus petite et secondaire, l'amphithéâtre Guizot. Cette constatation permettrait d'aller dans le même sens que Régine Pernoud lorsqu'elle lance : "Le XIXe siècle est décidément le siècle de l'histoire, celui de Michelet"²³ ; je pourrais, quant à moi, dire : "le XIXe siècle était le siècle de l'archéologie... aussi". Cette affirmation ne repose pas sur le simple fait que la majorité des allégories de l'archéologie que j'ai rassemblées, ont été réalisées durant cette période ; car cela peut être dû soit au hasard de mes découvertes, soit à la raréfaction générale des allégories au XXe siècle. Mais on peut tout d'abord noter que l'Archéologie est présente dans d'importants établissements publics de diffusion de la culture, construits ou décorés au XIXe siècle (Collège de France, Sorbonne, Petit Palais) ; ensuite, qu'elle est considérée à plusieurs reprises, comme une science essentielle pour la connaissance d'une société, au même titre

que l'histoire-archivistique ; enfin, que la personnification de l'Archéologie de F.-C. de Vernon est légendée : "La science Moderne" (6 a), alors que l'histoire est mise sur le même plan que d'autres disciplines (philosophie, littérature et mathématique : 6-b), toutes tributaires des informations archéologiques recueillies.

Les allégories publiées dans cet article traduisent, d'une part, une vision élargie de l'archéologie, participant à l'élaboration d'autres sciences (majoritairement de l'histoire) par la prise en compte du produit fabriqué ; mais, de l'autre, une restriction de son objet d'étude : l'antiquité, à travers quatre types d'ouvrages principaux (les inscriptions gravées, la céramique, la statuaire et l'architecture). Il semble que ce soit malheureusement cet aspect de l'archéologie qu'a retenu le XXe siècle, car Salvador Dali, dans son tableau "Réminiscence archéologique de l'Angélus de Millet" (1933)²⁴, qualifie d'archéologiques les architectures désaffectées et en ruines ; et les nombreux "Archéologue" de Giorgio de Chirico²⁵ sont toujours représentés (que ce soit en 1926 ou en 1975) sous les traits d'hommes assis, portant un costume antiquisant, ayant parfois en main une plaque gravée, mais dont le tronc est toujours composé d'éléments d'architecture grecque souvent en ruines. On a également réduit l'archéologie dans ses méthodes, puisqu'elle est majoritairement représentée comme une activité essentiellement physique : creusant des trous, fouillant le sol à l'aide d'une pioche, à la recherche de "trouvailles". Cela l'oppose, à l'Histoire : l'activité intellectuelle par excellence, généralement personnifiée par une femme entourée de livres, qui écrit. A ce propos, on notera le glissement de l'Histoire de P. Puvis de Chavannes pour le "Bois Sacré" de la Sorbonne, d'une activité physique à une activité uniquement intellectuelle : sur le projet de 1886, elle fouillait, en effet, les entrailles du passé en compagnie de l'Archéologie²⁶, alors que sur la réalisation finale de 1889, elle ne fait qu'interroger les antiques débris exhumés sous ses yeux.

La distribution temporelle des différentes images recueillies, ne révèle aucune évolution : l'Archéologie antiquisante et "fouillante" se retrouve aussi bien à la fin du XIXe siècle qu'en 1946. Un nombre plus important d'allégories de l'archéologie permettrait sans doute de confirmer, modifier ou préciser les quelques remarques que je viens de faire en commentaire des éléments que j'avais à ma disposition. C'est dans une entreprise de collecte d'informations spatialement éparpillées, telle que celle que j'ai menée à l'occasion de cet article, que pourrait intervenir très profitablement un réseau d'informateurs à l'échelle nationale, comme, par exemple, celui que propose Pierre-Yves Balut dans son "Postscriptum" de 1983²⁷. On pourrait même penser à lier les sociétés savantes, conservateurs de musées et chercheurs en tout genre, par une émission radiophonique hebdomadaire, sur une station à audience nationale, durant laquelle des avis de recherche sur tel ou tel sujet seraient lancés.

L'idéal serait même d'étendre ce réseau d'information à l'échelle internationale ; car pour ce qui nous occupe ici, il faudrait savoir si les représentations étrangères de

l'Archéologie convoient une idée différente des représentations françaises (notamment celles qui furent réalisées en Allemagne et en Grande-Bretagne, pays où l'on s'intéressa aussi très tôt à l'archéologie). La toile de la Boston Public Library (15) fut réalisée par P. Puvis de Chavannes et peut donc être considérée comme traduisant une vision française de l'archéologie. Quant à celle de Karoly Ferencsy (11) elle présente une schématique assez proche des images françaises.

Hervé CABEZAS.

1. J'élimine donc de cette étude les scènes de genre, comme "Fouille à Pompéï", toile peinte de 1855 d'Edouard Alexandre Sain, reproduite dans *Pompeji* (cat. expos. villa Hügel, Essen, 19 avril-15 juillet 1973), p.245, et les scènes anecdotiques, comme celle qui figure sur une médaille de 1905 de Séraphin Emile Vernier et qui montre l'égyptologue Mariette sur un chantier de fouille ; cf le *Catalogue général illustré des éditions de la Monnaie de Paris, T.III : "La troisième République"* (Paris, s.d.), p.388.

Conscient de la faible ampleur de ce corpus d'allégories, il me faut mettre l'accent sur la difficulté de le constituer. A noter que la classification des ouvrages par "nom d'auteur" ou "lieu de conservation" adoptée par la majorité des centres de documentation (négligeant la constitution d'une rubrique thématique) me les ont rendu inutilisables.

2. Une étude de cette peinture est en cours.

3. Henry Bérardi, *Les graveurs du XIXe siècle*, T.XI (Paris, 1891), p.169, indique que Henry Valentin a gravé une suite de douze allégories in 8°, d'après A. Magaud, pour *L'Art au XIXe siècle* (dépôt légal de ces gravures, à la Bibliothèque Nationale : 1862 ; cf. département "Estampes", cote : "H. Valentin - S.N.R."). Mais "Archéologie - Architecture", que je présente ici, ne figure pas dans cette série. Je ne suis, de plus, pas parvenu à retrouver la publication *L'Art au XIXe siècle* citée ci-dessus.

4. Théophile Homolle, "Les fêtes", *Bulletin de Correspondance Hellénique*, XXII (1898), supplément : "Le cinquantenaire de l'Ecole Française d'Athènes", pp.LXIX-LXX.

5. R. Demangel, "Avant-propos", *Bulletin de Correspondance Hellénique*, LXX (1946), pp.VI-VII.

6. La médaille frappée pour commémorer le cinquantenaire de l'Ecole Française d'Athènes, en 1896, ne représente qu'une personnification de la fouille et un objet de l'archéologie limité à l'antiquité. Celle du centenaire de 1946 présentait une extension des méthodes archéologiques à l'épigraphie, et R. Demangel, *op.cit.* (*supra*, n.5) signale l'élargissement des champs d'étude de l'Ecole à la préhistoire. On peut espérer que cette évolution se poursuivra et que la médaille qui sera peut-être frappée pour le cent-cinquantième de cette institution, en 1996, personnifiera au moins une déperiodisation totale de l'archéologie, et un objet d'étude qui ne soit plus seulement limité à l'enfoui.

7. C'est à Philippe Bruneau que je dois de connaître ce tableau.

8. Marius Vachon, *Puvis de Chavannes* (Paris, 1895), p.140.

9. Marie-Christine Boucher, "La décoration de Puvis de Chavannes pour l'Hôtel de

Vignon", *La Revue du Louvre et des Musées de France*, 2 (1978), p.102.

10. Marie-Christine Boucher, *Catalogue des dessins et peintures de Puvis de Chavannes du Musée du Petit Palais* (Paris, 1979), p.32.

11. Addison, "Dialogues sur l'utilité des anciennes médailles, second dialogue", dans Winckelmann, Addison, Sulzer, etc., *De l'allégorie ou traités sur cette manière* (Paris, 1799), T.II, p.46.

12. On trouvera dans l'album de Chalgrin, *Plan, élévations, coupes et profils du Collège Royal de France, dédié au Roy*, p.13 (archives du Collège de France, cote F-I-c 4bis) un dessin de cette personnification de l'Histoire, composée par Taraval et décrite ainsi dans une lettre anonyme du 6 juin 1777 (archives du Collège de France, cote F-I-e 3) : "Le groupe du second plan présente l'histoire, appuyée sur le temps, se disposant à écrire. Les grandes ailes qu'elle porte montrent qu'elle publie avec rapidité les divers événements ; elle tourne la tête et s'anime à l'aspect des grands Princes représentés sur les médaillons.

L'attitude de cette figure les yeux en arrière signifie que son travail est pour la postérité par la description qu'elle fait des choses passées afin d'en perpétuer le souvenir" (l'orthographe de ce texte a été corrigée).

13. Car c'est ce qui nous intéresse ici. C'est la raison pour laquelle je n'utilise pas, par exemple, la statue de marbre de *Champollion*, réalisée par Bartholodi, présentée au Salon des artistes vivants de 1875 (section "Sculpture", n°2861), et érigée dans la cour du Collège de France ; car elle n'est qu'un portrait (le représentant le pied droit sur une tête de sphinx) ne nous donnant aucune information sur ses pratiques archéologiques.

14. Cf. P. Puvis de Chavannes dans M. Vachon, *op.cit.* (*supra*, n.8), p.140.

15. Cf. R. Demangel, *op.cit.* (*supra*, n.5).

16. Charles Chipiez dans l' *Inventaire Général des Richesses d'Art de la France* (*op.cit.*, notice 12) indique qu'il a réalisé sa composition suivant le désir de son commanditaire, le collectionneur Eugène Piot, ; on pourrait donc attribuer à ce dernier cette conception de l'archéologie, comme moyen de réunir une collection. Mais, dans la même publication, Ch. Chipiez indique en note 2 : "Bien que Piot eût demandé pour son tombeau une stèle grecque, je ne me suis pas astreint à en recopier une", il aurait donc pu tout aussi bien ne pas s'astreindre à représenter l'Archéologie sous la forme d'une collection d'objets. On peut donc considérer que Ch. Chipiez approuvait E. Piot dans ses visées de l'archéologie.

17. Cf. ici même p.149.

18. *Op.cit.* (*supra*, n.8).

19. O. Gréard, "Introduction", dans H.P. Nénot, *Monographie de la Nouvelle Sorbonne* (Paris, 1903), p.15.

20. Cf. Marc Vraine et Guy Fougeyrollas, *Pour une extension du Collège de France, mémoire de diplôme* (Ecole Spéciale d'Architecture, 16 mars 1976) p.72 (déposé aux archives du Collège de France, sans cote).

21. *Op.cit.*, (*supra*, n.12).

22. *Catalogue Général illustré des éditions de la Monnaie de Paris*, T. IV : "De 1945 à nos jours, (E-0)" (Paris, s.d.), p.965.

23. Régine Pernoud, *Jeanne d'Arc* (Paris, 1981), p.58.

24. On trouvera une bonne reproduction de cette peinture à l'huile sur panneau de bois (32x39), conservée au Musée Dali de Saint-Petersbourg (Floride, U.S.A.), Fondation Reynolds Morre, dans *Salvador Dali*, texte de présentation de René Passeron, textes titulaires de Salvador Dali (Paris, 1978), pp.64-65.

25. J'en ai rescencé un certain nombre, sans prétendre à l'exhaustivité, dans Maurizio Fagiolo dell'Arco, Alain Jouffroy, Wieland Schmied et Domenico Porzio, *De Chirico* (Milan, 1979 ; éd. française 1981) :

p.292 :- n°131 : *L'Archéologue*, 1926, huile sur toile, 128 x 96 ;

- n°136 : *Les Archéologues*, 1927, huile sur toile, 118 x 91 ;

- n°140 : *L'Archéologue*, 1927, huile sur toile, 96 x 128 ;

p.295 :- n°191 : *L'Archéologue*, 1937, huile sur toile, 60 x 50 ;

- n°199 : *Archéologues*, 1940, terre cuite, H.29,5 ;

- n°204 : *Archéologues (Oreste et Pylade)*, 1940, bois polychrome, H.38, L.28, l.2 ;

- n°206 : *Les Archéologues*, 1940, huile sur toile, 73 x 60 ;

ainsi que dans G. de Chirico (cat. expos. Musée Marmottan, Paris, 12 juin - 31 octobre 1975) :

p.47 : -n°52 : *Les Archéologues de la Grèce Antique*, 1969, huile sur toile, 90 x 82 ;

p.75 : -n°96 : *Les Archéologues*, 1972, aquarelle, 60 x 50 ;

p.82 : -n°106 : *Les Grands Archéologues*, 1961, bronze patiné, H.170, L.120, l.120 ;

p.87 : -n°116 : *Les Archéologues*, 1970, bronze doré, H.43, L.31, l.23,5.

26. *Op.cit.* (*supra*, n.19).

27. Cf. RAMAGE, 2 (1983), pp.242-243.

ADDENDUM

Cet article était déjà composé quand j'ai eu connaissance d'un dix-septième monument qui, dans mon catalogue, devrait suivre le n°3.

3 bis. Panneau de céramique appartenant à une série de panneaux placés sur la façade de l'Ecole municipale des Arts décoratifs de Strasbourg et réalisés par des élèves sous la direction d'Anton Seder, 1892.

Une femme vêtue d'une courte tunique fendue sur la cuisse et chaussée de sandale à lanières tient de la main gauche une statuette et de la droite un ciseau ; à ses pieds, un torse sculpté. Légendée "Archéologie".

Signalé et reproduit dans *Monuments historiques*, 135 (oct. - nov. 1984), pp.103-104.

L'ARCHEOLOGIE DANS LA CORRESPONDANCE DE MERIMÉE

Les lettres de Mérimée sont citées ici par leur numéro dans l'édition Parturier, suivi du nom du destinataire et de l'année.

INTRODUCTION MERIMÉE ET L'ARCHEOLOGIE

Parmi les écrivains français du XIX^e siècle, Mérimée est de ceux auxquels il paraît dès l'abord normal d'associer l'archéologie¹ : chacun connaît les titres significatifs de deux de ses nouvelles, *le Vase étrusque* et *la Vénus d'Ile*, et peut-être se rappelle qu'il prétend avoir connu l'histoire de Carmen à l'occasion d'un voyage archéologique (ce mot ou ceux de la famille apparaissent trois fois dans le premier chapitre). Pourtant, il ne paraît pas avoir été très intéressé au départ par l'archéologie : en 1830, il écrit au directeur de *la Revue de Paris* :

"Les antiquités, surtout les antiquités romaines, me touchent peu. Je ne sais comment je me suis laissé persuader d'aller à Murviedro, voir ce qui reste de Sagonte. J'y ai gagné beaucoup de fatigue, j'ai fait de mauvais dîners et je n'ai rien vu du tout. (...) Je ne voyage pas dans un but déterminé ; je ne suis pas antiquaire".

295, Jaubert de Passa, 1835 : "Je vous assure qu'il n'est pas agréable de faire de l'archéologie avec trois ou quatre degrés au-dessous de zéro".

296, Charles d'Aragon, 1835 : "Mon lot maintenant c'est de faire de l'archéologie pure, pendant quelques années en France, puis d'aller crever de la fièvre en Perse en découvrant des souterrains ignorés de Persépolis".

Mais le grand balai de notre révolution a rendu la tâche des archéologues assez difficile et l'on a fait tant de gargousses avec les parchemins qu'ils sont aujourd'hui assez rares".

Et ses méthodes.

1. Le rôle de la fouille. Il suffit de parcourir la correspondance pour s'assurer que le monument archéologique n'est pas forcément enfoui et que l'archéologie n'implique pas nécessairement la fouille, mais que de celle-ci Mérimée fait néanmoins grand cas. Certes, à l'occasion, il n'hésite pas à mystifier un fouilleur (1148, Boissonade, 1846, où il fait croire à un antiquaire qu'un fond de pot à beurre de Bretagne est un fragment d'urne romaine), mais à maintes reprises il souligne la nécessité de fouiller :

426, Vatout, 1837, à propos du camp de Jublains : "Il faudra probablement réparer les murs, les entretenir, et fouiller l'intérieur de l'enceinte, car c'est là qu'on peut espérer trouver des renseignements positifs sur la destination et l'origine de cette construction".

506, Duchatel, 1839 : "... l'établissement de Membrey se recommande par ce fait qu'il est isolé et que fouillé complètement il nous offrirait l'ensemble d'une villa antique. Depuis quelques années l'attention des antiquaires est dirigée sur les établissements de ce genre. Dernièrement en Angleterre on a exploré à grands frais deux villas romaines, et leur étude a jeté un grand jour sur les habitudes privées et le système d'agriculture des anciens. Nul doute que des fouilles bien dirigées à Membrey n'eussent des résultats intéressants pour la science".

1516, Dufaure, 1849, à propos de la Fontaine du Douet près de Saintes : "Des fouilles peu coûteuses feraient connaître exactement l'ancienne disposition de ce lieu".

Et aussi les nos 411, 508, 641, 1101, 1632, 4220 (citée déjà plus haut à propos de l'Orchomène des Myniens).

De l'utilité des fouilles la raison est claire : les fouilles apportent des "renseignements positifs" ou des "résultats intéressants pour la science" et même, comme il le disait, dans la lettre 3139 citée plus haut, à propos d'Alésia, peuvent faire accéder à l'"indubitable".

Quant à la méthode de fouille, une des lettres en fournit un bref exposé :

1147, Mme de Montijo, 1846 : "Quant aux fouilles, voici le procédé : vous avez un point fixe d'où il faut partir, c'est votre mosaïque : elle est entourée de murs antiques. En déchaussant les murs à l'extérieur, on observera le côté où un autre mur se lie à l'enceinte de la mosaïque ; alors il faut creuser le long de ce mur et dans sa direction jusqu'à ce qu'on en trouve un autre et ainsi de suite (dessin). Je suppose que A soit l'enceinte de votre mosaïque, B le point où le mur s'y rattache. Suivez dans la direction BC, il est probable que vous trouverez une autre chambre, etc. Si vous trouvez des médailles ou des fragments de bronze, gardez-vous de les faire mettre dans un acide

comme on fait souvent. On peut les détruire ainsi. Il faut conserver ces objets avec leur oxyde. Si cet oxyde est pulvérulent on peut le recouvrir d'huile, ce qui le rendra un peu plus solide. N'oubliez pas de noter si l'on trouve dans les fouilles des charbons. Cela indique un incendie et on a alors l'espoir de trouver un certain nombre d'objets usuels, car il est vraisemblable que dans la catastrophe qui a ruiné l'établissement antique, les propriétaires n'ont pas eu le temps d'emporter leurs meubles. Si vous découvrez quelques débris de pierres ou de marbres sculptés, il faut les conserver avec soin. Je vous souhaite toutes sortes de bonnes fortunes archéologiques, beaucoup de statuettes, de miroirs et de bagues".

A l'intérêt pour les traces d'incendie, il est vrai surtout suscité par l'espoir de trouvailles mobilières, il importe d'ajouter encore le souci de distinguer les couches de terrain :

507, Duchatel 1839 : "Sur l'emplacement d'Alise on a constaté l'existence de beaucoup de substructions antiques. Le terrain offre deux couches archéologiques si je puis m'exprimer ainsi. La première indique une ville romaine, la seconde, inférieure, un oppidum gaulois".

2. La description. "Vous savez observer comme un archéologue et décrire comme un poète", écrit Mérimée à D. Monnier (1001, 1844) : l'archéologie est affaire d'observation, ce qui oblige à décrire. Non seulement Mérimée décrit beaucoup de monuments dans ses lettres (par exemple 280, Thiers, 1834, quatre pages pour les tombeaux de Fontevault), mais celles-ci contiennent aussi quelques indications générales. D'abord sur la langue à utiliser qu'il veut simple :

1388, Delessert, 1848 : Bossuet "n'a qu'une langue et avec elle il est tantôt aussi sublime que Démosthène, tantôt aussi simple que devrait l'être un érudit discutant une question archéologique".

Ensuite, sur sa raison d'être : elle est incontestablement le substitut d'une illustration trop coûteuse dont Mérimée ne manque pas d'indiquer l'utilité :

488, directeur du journal de l'instruction publique, 1839 : "Quant aux dessins de monuments, qui seuls seraient coûteux, on pourrait les remplacer, dans presque tous les cas, par des descriptions suffisantes pour toute personne qui s'occupe d'archéologie".

280, Thiers, 1834 : "Le croquis grossier que je joins à cette lettre suppléera à ce que ma description a d'imparfait".

309, Requien, 1835 : "envoyez-moi une description de la mosaïque et si faire se peut un croquis des figures qu'elle contient".

506, Duchatel, 1839 : "le croquis ci-joint, quelque grossier qu'il soit, rendra plus intelligible la description que j'ai à vous faire".

1714, Saulcy, 1851 : "vous ferez bien de revoir la description (...) et de l'éclaircir en renvoyant sans cesse au plan par des lettres ou des numéros".

Mais le rôle de la description est surtout d'être une analyse. Mérimée dit de la chapelle Saint-Crépin d'Evron qu'"elle est fort intéressante pour nous autres antiquaires, parce qu'elle nous explique une foule de comment et de pourquoi" (641, X, 1841) : les descriptions sont donc en rapport direct avec les questions que l'on se pose sur les monuments. Aussi arrive-t-il que Mérimée adresse à ses correspondants des questionnaires sur des monuments qu'il ne peut visiter lui-même :

277, Tournal fils, 1834, à propos d'une église : "1) la forme de la tour, 2) la forme de la crypte, 3) combien de chapelles, 4) combien romanes, combien ogivales, 5) les piliers sont-ils de la construction primitive ? 6) quelle est la forme de la voûte, 7) quel est l'appareil ? 8) l'autel est-il ancien ? 9) trouve-t-on des croix grecques dans l'église ou des croix de templiers ? 9) (sic) hauteur des colonnes du choeur et de la nef ? 10) principaux ornements".

278, Charles d'Aragon, 1834, sur la chapelle Ste-Cécile d'Albi : "1) la voûte, 2) la matière, 3) la forme des piliers, 4) les portes existantes et ayant existé, 5) les arcades et les chapiteaux du cloître, 6) les dates de construction et de restauration".

3. Les opérations archéologiques. Si l'analyse impliquée dans la description est orientée par des questions, certaines de celles-ci sont aisément repérables à travers la correspondance ; parmi les opérations archéologiques il en est trois qui intéressent principalement Mérimée.

D'abord la restitution, qui est généralement liée à la réparation des monuments :

2214, Mme de la Rochejaquelein, 1855 : "il me paraît impossible de réparer ou comme nous disons dans notre argot archéologique, de restituer le château de Chinon".

Quant à la façon de procéder, l'idée essentielle est qu'on ne peut inventer sans modèle et qu'il ne sert à rien de faire des pastiches :

412, Montalivet, 1837, à propos de l'hôtel de Jacques Coeur : "Quant aux statues, je pense qu'il est tout à fait inutile de les refaire. Leur mérite c'était leur date et peut-être aussi la naïveté originale de leur exécution. Refaites aujourd'hui elles n'offriraient plus le moindre intérêt, elles contrasteraient probablement même avec le style général du Palais. Le moyen en effet de sculpter aujourd'hui un portrait de Jacques Coeur ressemblant ? On sait qu'il était représenté autrefois dans la tribune de la chapelle, monté sur une mule ferrée à rebours pour dérouter ceux qui le poursuivaient ; mais de cette statue du XVe siècle il ne reste pas un fragment, pas même un dessin. Commander un pastiche à un artiste distingué serait donner un but fort médiocre à son talent. (...) Il n'existe pas non plus de dessin authentique de la cheminée, mais on pourrait copier celle de l'ancien hôtel de ville aujourd'hui école normale, bien

conservée, du même temps et conforme au style de la maison de Jacques Coeur. Cette restauration..."

1511, Foucart, 1848, à propos de Sainte-Radegonde de Poitiers : "Quant à reproduire des portions détruites d'ornements courants, tous les sculpteurs, tous les tailleurs de pierre intelligents y parviennent avec un peu de soin. Partout en s'inspirant de bons modèles on refait des chapiteaux, des modillons que ne désavoueraient pas les ymaigiers les plus habiles d'autrefois. Dans quelques cas on a restauré des statues et des bas reliefs avec succès, mais la plupart du temps les bons architectes ont pensé qu'il valait mieux laisser subsister des traces de mutilations, que de risquer de dénaturer le style d'une statue par des retouches modernes. En effet malgré toutes nos études sur le moyen âge nous n'en sommes pas arrivés au point de pouvoir inventer dans ce style. Copier et copier fidèlement est déjà un mérite assez rare. Un sculpteur quelque habile qu'il soit ne fera jamais bien un ajustement du XIIIe siècle, un ornement, un pli de draperie, s'il n'a sous les yeux un modèle du même temps".

1519, Segretain, 1849 : "Quant aux chapiteaux, il me paraît difficile et même impossible d'en faire d'historiés. Nous ne savons rien ou presque rien des idées que les architectes ou les moines du XIIe siècle attachaient au choix de telle ou telle composition, et nous serions très exposés à commettre des erreurs en prenant au hasard dans une église un sujet pour le transposer dans une autre".

Ensuite, la datation. On a déjà vu plus haut (p.198) Mérimée souligner l' "importance archéologique" des monuments de date assurée (292 bis). Fixer la date est une opération difficile qui divise les spécialistes et où l'erreur est fréquente :

512, Duchatel, 1839 : "L'âge de ces deux constructions a beaucoup exercé les antiquaires et la plupart les ont attribués à une époque trop ancienne. J'ai partagé l'erreur commune..."

Mérimée loue donc A. de Caumont, "antiquaire instruit (...), le premier en France qui ait posé des règles critiques pour apprécier l'âge des monuments" (398, Montalivet ?, 1837 ?). Lui-même donne à l'occasion une idée des critères de datation qu'il croit pouvoir mettre en oeuvre :

2525, Achille Fould, 1857 : "C'est un théâtre à n'en pas douter, mais la barbarie de sa construction, la mauvaise qualité du mortier, l'absence de fondations, surtout l'appareil irrégulier et la taille des pierres, tout nous a paru dénoter un édifice de l'époque mérovingienne".

Enfin, ce qu'il appelle la "destination" du monument, et qui souvent prête à discussion (1592, Henry, 1850 ; 2096, A. Pelet, 1854).

4. Le raisonnement archéologique. Mérimée est bien loin de nourrir une confiance totale envers les raisonnements des archéologues, et souligne au contraire avec ironie la

fragilité de leurs thèses :

360, Requier, 1836, à propos de dolmens qu'il vient de visiter : "J'en étais à ma 44^e théorie sur les monuments druidiques, et ceux-là l'ont démolie comme les 43 précédentes. Il n'y en a pas deux qui se ressemblent".

1053, Mme de Montijo, 1845 : "Ils vont détruire une théorie magnifique d'un de mes confrères. C'est un fort petit malheur. Ces messieurs sont habitués à en changer comme de chemise".

Et cf. 264, Requier, 1834, exposé parodique sur des tessons.

Il professe, en effet, que "le scepticisme, dans le bon sens du mot, dans son sens grec, est indispensable dans des études telles que les nôtres" (1001, Monnier, 1844). Cette prudence se fonde sans doute sur l'observation que l'archéologie est une science neuve :

604, Segretain, 1841 : "Lorsqu'il reste quelque chose de certain, rien de mieux que de réparer, voire même de refaire, mais lorsqu'il s'agit de supposer, de suppléer, de recréer, je crois que c'est non seulement du temps perdu mais qu'on risque de se fourvoyer et de fourvoyer les autres. Observez que l'archéologie est une science qui commence à peine. Qui nous dit que dans quelques années d'ici on ne fera pas quelque belle découverte sur la symbolique du moyen âge qui nous expliquera les monstres et les marmousets de nos églises. En refaire de toutes pièces à présent, ce n'est pas prudent je crois".

D'où la conviction que les dispositions des monuments "ont besoin d'être étudiées très sérieusement pour qu'on puisse faire une bonne restauration" (2146, X, 1854). Certes, il n'exclut pas ce qu'il appelle le "raisonnement involontaire" :

2680, Viollet-le-Duc, 1858 : "Observez que dans un grand nombre de cas le raisonnement rend compte du jugement que le goût a prononcé. Très souvent (peut-être toujours), le sentiment du goût n'est qu'un raisonnement involontaire et dont les termes nous échappent. Il y a des idées si subtiles que les mots manquent pour les exprimer, mais on les comprend néanmoins".

Et cf. 2723, N. Rondot, 1859.

Mais il n'en a pas moins posé certains principes de raisonnement : il conseille d'aller "logiquement de déduction en déduction" (603, Saulcy, 1841) ; il condamne une "dissertation par exclusion" (1714, Saulcy, 1851) et loue au contraire l'examen critique des diverses hypothèses envisageables :

1569 bis, Esquiou de Parieu, 1850, à propos des *Inscriptions antiques de Lyon* de Boissieu : "... il m'est impossible de ne pas louer hautement sa méthode et son érudition. Toutes les solutions proposées pour les problèmes difficiles que présentent les monuments lyonnais sont examinées et discutées avec la plus sage critique".

Du point de vue de l'archéologie actuelle, il est intéressant d'observer qu'il raisonne tant en séries qu'en ensembles. Il fait cas des ressemblances configuratives, soit par un de

ces canulars dont la correspondance offre maints exemples :

560, Vitet, 1840 : "... un objet de bronze creux à l'intérieur, absolument semblable à un lardoire moderne. En vérité il est impossible de lui supposer un autre usage et il semble démontré que les romains connaissaient le fricandeu".

soit sérieusement à fin de datation :

1004 bis, Villemain, 1844, à propos d'une fresque de Saint-Savin : "... il serait à désirer que cette peinture fût publiée. Elle offrirait un terme de comparaison fort important avec les autres peintures dont la date est incertaine".

Mais, ce qui n'est nullement inattendu à l'époque³, il est également sensible aux ensembles :

488, Directeur du journal de l'instruction publique, 1839, à propos d'un conflit de compétence entre le comité des arts et monuments et celui des chartes et chroniques pour la publication des inscriptions romaines de France : "un grand nombre d'inscriptions, insignifiantes si on les sépare du monument où elles se trouvent, acquièrent de l'importance par leur place et par les objets d'art qu'elles expliquent (...). S'il est vrai que le tout doit emporter la partie, dira-t-on que l'inscription du tombeau de saint Rémy est plus importante que le tombeau lui-même (...)? Croit-on pouvoir détacher les inscriptions qu'on lit sur les autels, les statuette, les monuments funéraires, de la description de ces autels, de ces statuette, de ces monuments ?".

D'où la mention du contexte de fouille, ou de son absence :

688, Lenormant, 1842, à propos de la trouvaille d'un vase d'argent à Vienne : "Aucun objet important ne s'est trouvé aux environs".

II. LA POLITIQUE ARCHEOLOGIQUE

D'un Inspecteur général des monuments historiques on doit attendre bien des vues sur la politique archéologique. Toutefois, cet aspect de la correspondance intéressant moins directement le présent dossier sur l'histoire de la science archéologique, je m'en tiendrai à un simple repérage des thèmes principaux, qui me semblent être au nombre de trois.

1° Les publications, catalogues des monuments, recueils d'inscriptions et, en accompagnement, manuels, dont il indique l'utilité (290, Lavergne, 1835 ; 488, citée à l'instant : 1458, Montalembert ?, 1849 ; 1569 bis, Esquirou de Parieu, 1850 ; 1955 bis, A. Fould, 1853 ; etc.) malgré l'absence de rentabilité commerciale (4539, Mme de Montijo, 1869 : "les livres d'archéologie sont partout les plus difficiles à vendre").

2° La conservation des monuments, sur laquelle la correspondance fournit :

A. La façon de poser le problème : d'une part, on a vu p.198 Mérimée bien distinguer le travail archéologique et celui de la conservation (1165) ; mais, d'autre part, l'archéologie contribue à la conservation :

398, Montalivet ?, 1837 ? : "Plus on encouragera les études archéologiques, et plus il sera facile de conserver nos richesses architecturales, partout si menacées".

B. Des principes généraux : celui, répété à maintes reprises, de donner budgétairement la préférence à la conservation des monuments souvent en ruine plutôt qu'à des fouilles qui peuvent attendre (506, Duchatel, 1839 ; 946, Vitet, 1844 ; 1239, Requier, 1847 ; 1516, Dufaure, 1849) ; et celui de ne pas faire de l'"archéologie politique" (1511, Foucart, 1849).

C. Des conseils pratiques

- sur ce qu'il faut éviter : Mérimée condamne les mauvaises conservations exécutées par des "réparateurs peut-être aussi dangereux que les destructeurs" (238, A. de Caumont, 1834) ou des "architectes ignorans" (239, Thiers, 1834), le "vandalisme des badigeonneurs" (1511, Foucart, 1849, et aussi 238 et 239), ainsi que les pastiches (412 citée plus haut, p. 202, à propos de la restitution ; 2723, N. Rondot, 1859) ;

- sur ce qu'il faut faire : Mérimée préconise tel "procédé préservatif" (1835, Joly-Leterme, 1852), ou le souci de l'environnement (271, Requier, 1834 ; 985, Vitet et 986, Duchatel, 1844 ; 1485, Ch. Blanc, 1849).

3° La formation des personnes : Mérimée constate que l'archéologie est souvent le passe-temps de gens rangés (251, Lingay, 1834 ; 319, Requier, 1835), amateurs incompetents (603, Saulcy, 1841 ; 1053, Mme de Montijo, 1845 ; etc.). Il indique l'utilité des manuels en la matière, et la correspondance contient des vues sur les professions que je qualifierai de "para-archéologiques" : conservateur (2922, Panizzi, 1860), architecte (1942, Contencin, 1853), etc.

André CHARVET

1. Cet article est tiré d'un mémoire de maîtrise soutenu à l'Université de Paris-Sorbonne en 1983.
2. Observation semblable dans l'article d'H. Cabezas, supra, p.188.
3. Cf. supra, p.153 et n. 70.

NERVAL ET L'ARCHEOLOGIE

Il n'y a pas, a priori, de raison d'interroger Nerval plutôt qu'un autre au sujet de l'archéologie ; il n'était pas lui-même archéologue et n'a même jamais fait preuve d'un intérêt particulier pour cette science, pourtant en plein développement à son époque.

Pourquoi, dans ces conditions, se proposer "Nerval et l'archéologie" comme objet d'étude ? La réponse est simple : c'est justement parce qu'il n'a rien d'un spécialiste que Nerval m'intéresse ici. Il représente, en effet, un point de vue doublement précieux pour qui veut comprendre l'idée que l'on se faisait de l'archéologie au XIXe siècle, et son importance. En tant qu'écrivain, tout d'abord, il est un témoin privilégié de son temps. Ne dit-il pas quelque part qu'il veut "daguerréotyper la vérité" (Les Nuits d'octobre, t.I, p. 126) et ailleurs, encore :

Les Faux-Saulniers, t.I, p. 455 : "il me semble que l'existence d'un écrivain étant publique plus que celle des autres, qui cachent toujours des recoins obscurs, c'est sur lui-même qu'il doit au besoin donner exemple des faits ordinaires qui se passent dans une société".

Nerval, se donnant lui-même comme reflet et miroir de la société dans laquelle il vit, va nécessairement inclure l'archéologie dans son témoignage si elle est une préoccupation de son temps. Pour filer la métaphore du daguerréotype, si elle est "dans le champ" elle doit figurer quelque part sur la photo. En tant que non spécialiste, ensuite, l'innocence du regard qu'il jette à l'occasion sur cette science est préservée, et son témoignage doit porter la marque des lieux communs aussi bien que des enthousiasmes de son époque, nous offrant ainsi l'image fidèle que nous recherchons.

Pour étudier l'archéologie chez Nerval, j'ai commencé par établir un corpus des textes ayant trait à l'archéologie dans l'oeuvre de l'écrivain. Ce corpus comprend en premier lieu toutes les occurrences des mots "archéologie" et "archéologue". Celles-ci ne sont pas très

nombreuses (six en tout, dont trois pour "archéologie" et trois pour "archéologue", l'adjectif "archéologique" n'apparaissant pas à ma connaissance), ce qui pourrait signifier, après tout, que l'archéologie ne tient pas une grande place dans l'oeuvre de Nerval, si de nombreux autres passages ne faisaient manifestement allusion au même sujet, sans que les mots précis soient employés. Il fallait par conséquent inclure également les passages dans lesquels il est question de "science" et de "savants", avec la variante "érudits", lorsque le contexte permettait d'identifier la première comme étant l'archéologie et les seconds des archéologues. A cet ensemble déjà plus important et plus significatif, je me suis crue autorisée à ajouter encore les passages où les termes de "vestige", "ruine", "débris", "restes", "traces" semblent conférer un statut archéologique à l'objet auquel ils sont associés, ainsi que ceux où l'emploi de l'adjectif "antique" ou du substantif "antiquité" a le même effet.

A partir du corpus ainsi établi, j'ai essayé de comprendre ce qu'était au juste l'archéologie pour Nerval, en cherchant dans les textes rassemblés des réponses aux questions suivantes : quel est l'objet de l'archéologie, quelles en sont les méthodes, et éventuellement les visées, dans la mesure où ces dernières peuvent apparaître dans l'oeuvre d'un écrivain qui n'a jamais eu l'intention de s'interroger sur la nature de l'archéologie ni d'émettre une quelconque théorie à ce sujet ?

1. L'objet de l'archéologie

A aucun moment Nerval ne donne une définition globale de ce qui constitue l'objet de l'archéologie ; il faut donc déduire celle-ci de l'inventaire de tous les objets dits archéologiques ou suggérés tels par l'écrivain dans l'ensemble de son oeuvre. Présenter la liste de ces objets dans le désordre, comme je les ai relevés au fil des pages, manquerait de clarté, mais tout ordre adopté est déjà en soi un parti-pris et oriente les conclusions que l'on peut tirer de l'ensemble des éléments collectés. Or, ceux-ci concernant tous des produits de la fabrication humaine, j'ai choisi de les classer selon le type d'ouvrage auquel ils appartiennent.

Eléments architecturaux :

Il peut s'agir de bâtiments de toute sorte, intacts ou ruinés :

- Promenades et souvenirs, t.I, p. 152 : le château de Saint-Germain, "ce débris précieux de notre histoire".
- Angélique, t.I, pp. 260-61 : les bâtiments anciens de la ville de Soissons, dont la cathédrale mais surtout l'ancienne cathédrale qui est "beaucoup plus curieuse" que la nouvelle, et Saint-Médard avec "la tour en partie démolie où Abailard fut prisonnier quelque temps", "de vastes caveaux déblayés depuis peu, où l'on a retrouvé la tombe de

Louis le Débonnaire" et enfin "la prison même où cet empereur fut retenu par ses enfants", le tout étant qualifié de "Pompei carlovingien".

- Sylvie, t.I, p. 275 : les ruines d'un château de Philippe-Auguste, "ruines ébréchées de l'antique résidence carlovingienne".

- Sylvie, t.I, p. 280 : l'abbaye de Châalis, "cette vieille retraite des empereurs (qui) n'offre plus à l'admiration que les ruines de son cloître aux arcades byzantines, (...) - reste oublié des fondations pieuses comprises parmi ces domaines qu'on appelait autrefois les métairies de Charlemagne".

- Isis, t.I, p. 317 : les ruines de Pompéi.

- Isis, t.I, p. 322 : les édifices de Pompéi : "m'inquiétant peu de savoir le nom que la science avait retrouvé pour tel ou tel édifice, pour un temple, pour une maison, pour une boutique".

- Les Faux-Saulniers, t.I, p. 452 : une église du XIII^e siècle, qui retient l'attention d'un archéologue de passage à Senlis.

- Voyage en Orient, t.II, pp. 198-199 : les pyramides en Egypte : "je me hâtai de demander au cheik, notre compagnon, ce qu'il pensait des quatre mille ans attribués à ces monuments par la science européenne".

- Voyage en Orient, t.II, p. 412 : les ruines de Tyr à Saint-Jean d'Acre : "mais, si l'antiquité ne se révèle plus sur ces bords que par des colonnes de débris rouges et grises, l'âge chrétien a laissé des vestiges plus imposants. On distingue encore les fondations de l'ancienne cathédrale, bâtie dans le goût syrien (...). Les fameux puits d'eau vive de Ras-el-Ain, célébrés dans la Bible, (...), existent encore à une lieue de la ville, et l'aqueduc qui en amenait les eaux à Tyr découpe toujours sur le ciel plusieurs de ses arches immenses. Voilà tout ce que Tyr a conservé".

Parfois ce sont des villes entières qui sont considérées comme un seul objet archéologique :

- Voyage en Orient, t.II, p. 222 : il s'agit de l'expédition de M. Lepsius "qui, dans ce moment-là, explorait les environs du lac Moeris et les cités souterraines de l'ancien labyrinthe. Les savants berlinois avaient découvert des villes entières cachées sous les sables et bâties de briques".

- Voyage en Orient, t.II, p. 259 : "des ruines antiques ensevelies dans le sable, mais dont le vent du désert se plaît quelquefois à faire revivre les contours (...). Les savants de l'Europe retrouvent, en suivant ces traces, une série de cités bâties au bord de la mer sous telle ou telle dynastie de rois pasteurs ou de conquérants thébains".

Sculptures :

- Aurélia, t.I, p. 298 : "les deux saints informes du portail (de l'église), que certains savants prétendaient être l'Esus et le Cernunnos des Gaulois".

- Des Arts chez les Orientaux, t.II, p. 678 : "sculptures assyriennes, grecques et romaines" conservées grâce au respect des Turcs pour les "antiquités", c'est-à-dire ici les "monuments des arts" appartenant à l'antiquité assyrienne, grecque ou romaine et parvenus jusqu'à eux.

Inscriptions :

- Voyage en Orient, t.II, p. 291 : au sujet de graffiti modernes sur les marches d'une pyramide : "ces inscriptions qui prépareront des tortures aux savants de l'avenir".
- Voyage en Orient, t.II, p. 233 : "l'abbé Affre (...) qui a prétendu (...) que les savants de l'Europe s'étaient entendus pour une explication fictive des hiéroglyphes".

Menus objets et ustensiles :

- Sylvie, t.I, p. 284 : "quelques débris antiques (...), des vases, des médailles romaines".
- Aurélia, t.I, p. 397 : "des images de dieux et d'empereurs" ; "un certain Mars en bronze doré, une Pallas ou Vénus armée".

Je n'ai relevé qu'un seul cas où l' "objet archéologique" n'est pas un ouvrage fabriqué par l'homme, mais une personne, et encore la phrase n'est-elle pas très claire. Voici ce que dit Nerval :

- Voyage en Orient, t.II, p. 119 : "ces marchandes d'oranges en tunique bleue, avec leurs bracelets et leurs colliers d'argent, sont fort belles. Elles ont exactement la forme des statues égyptiennes (...). C'est de l'archéologie ; il ne leur manque qu'une coiffure à tête d'épervier, des bandelettes autour du corps, et une croix ansée à la main pour représenter Isis ou Athor".

Ces femmes acquièrent une valeur archéologique aux yeux du voyageur occidental du fait de leur exacte similitude avec le type physique représenté par les statuettes de l'Egypte ancienne. Mais ces mots sont mis dans la bouche d'un peintre qui s'adresse au narrateur et veut le dissuader de prendre femme au Caire. Il s'agit donc beaucoup moins d'archéologie que de couleur locale, de pittoresque, à quoi le narrateur ne se méprend pas, d'ailleurs, puisqu'il répond au peintre que lui-même n'est pas artiste. Il n'y a pas lieu, par conséquent, d'inclure cette unique occurrence à la liste des objets concernant l'archéologie, qui reste donc exclusivement composée d'éléments matériels.

Cet inventaire doit maintenant permettre de définir un champ d'application de l'archéologie, tel du moins qu'il se dessine dans l'oeuvre de Nerval.

D'un point de vue temporel, d'abord, les périodes qui intéressent l'archéologie sont principalement :

- l'antiquité, qu'elle soit grecque, romaine, égyptienne, assyrienne ou celtique ;
- le moyen âge et la modernité, jusqu'au XVI^e siècle environ.

Je n'ai trouvé qu'une seule occurrence faisant référence à une époque très récente, et même contemporaine : l'allusion aux graffiti modernes sur les marches des pyramides, et au problème qu'ils poseront à l'archéologue futur, sans qu'on sache très bien si c'est l'interprétation de ces inscriptions d'un genre un peu particulier qui risque de le laisser perplexe ou la rencontre, sur un même monument, de deux époques et de deux civilisations aussi éloignées les unes des autres. Il est de toute façon très difficile de tirer des conclusions d'une occurrence unique, et Nerval ne semble pas, d'une manière générale, considérer sa propre époque comme pouvant faire l'objet d'une étude archéologique.

D'un point de vue qualitatif, ensuite, on décèle la trace d'une autre distinction : c'est celle qui s'établit entre l'ouvrage ancien et l'oeuvre d'art ancienne, sans qu'on puisse décider, toujours à cause du faible nombre d'occurrences, si seule la première catégorie d'objets appartient au domaine de l'archéologie ou si la seconde y entre aussi. Ce qui est certain, c'est que l'ouvrage ancien, même s'il est dépourvu de qualités esthétiques, requiert de plein droit l'attention de l'archéologue :

- Les Faux-Saulniers, t.I, p. 452 : "c'était un simple archéologue, qui (...) s'était arrêté à contempler une église du XIIIe siècle, dont le peu d'apparence est compensé par l'antiquité curieuse du monument".

Mais si le fait d'être ancien est un critère suffisant pour définir l'objet archéologique, la valeur esthétique n'est pas exclue a priori et une oeuvre d'art peut à l'occasion être considérée sous cet angle. Ainsi "un beau tableau de Rubens", placé derrière le maître-autel de la cathédrale, compte au nombre des "curieuses antiquités" renfermées par la ville de Soissons (Angélique, t.I, p. 260).

L'emploi du terme "antiquités" pour désigner l'ensemble des monuments et des objets anciens conservés par une ville, alors qu'il ne s'agit pas de vestiges de l'antiquité gréco-romaine, peut surprendre. A titre de comparaison, voici la définition que donne de ce mot le dictionnaire de Bescherelle, tout à fait contemporain de l'oeuvre de Nerval puisqu'il date des années 1843-1846 :

- Dictionnaire universel de la langue française, p. 191 : "en général, tout ce qui nous reste d'une nation, soit en ouvrages d'art, soit en productions de l'esprit, soit pour ce qui concerne ses croyances religieuses, ses opinions politiques, son industrie, sa civilisation, etc., etc. Plus spécialement, ce qui nous reste d'une nation en fait de monuments, tels que : édifices debout ou ruinés, temples, colonnes, cirques, tombeaux, sculptures, peintures, inscriptions, ustensiles, etc., etc."

On trouve chez Nerval un emploi du mot conforme à cette définition, lorsqu'il parle, par exemple, du respect des Turcs pour les antiquités (Des Arts chez les Orientaux, p. 678) ou ailleurs d'"antiquités romaines et celtiques" (Aurélia, t.I, p. 397). Mais ici il semblerait que sa signification soit étendue pour englober tout monument ou objet ancien vestige d'un état antérieur d'une ville, d'une région, et susceptible, à ce titre, d'intéresser l'archéologue.

Certains objets, enfin, tout en étant anciens ne le sont pas suffisamment pour mériter les honneurs de l'archéologie ; s'ils sont qualifiés d'"antiques", c'est au sens de démodés (sens confirmé par le dictionnaire de Bescherelle : "Qui n'est plus de mode, qui n'est plus de bon goût, qui est hors d'usage, en parlant des choses") :

- Sylvie, t.I, p. 287 : "les meubles étaient modernes, une glace à bordure dorée avait remplacé l'antique trumeau".
- Aurélia, t.I, p. 409 : "une table antique à trépied aux têtes d'aigle" (au milieu d'un mobilier disparate mêlant les styles).

Ces objets de la vie quotidienne, plutôt que de l'archéologie, relèvent de l'histoire des moeurs, nous dirions aujourd'hui de la sociologie. Le changement de mobilier de Sylvie s'accompagne - ou est la conséquence - d'un changement d'activité, la petite dentellière devient gantière, employée par une fabrique, et d'une modification de son statut social, que Nerval note aussi soigneusement : "je comprenais assez que Sylvie n'était plus une paysanne. Ses parents seuls étaient restés dans leur condition" (p. 288). Dans un autre cas, nous serions plutôt tentés de parler d'ethnologie, dans la mesure où l'accent est mis moins sur l'évolution des moeurs et des conditions à l'intérieur d'un milieu donné que sur la collection d'objets appartenant à des époques et des niveaux de civilisation révolus :

- Voyage en Orient, t.II, p. 8 : "Au relais suivant, je descends pour examiner la Chalonnaise, cette oeuvre de haute antiquité. Elle était digne de figurer dans un musée, auprès des fusils à rouet, des canons à pierre et des presses en bois : la Chalonnaise est peut être aujourd'hui la seule voiture de France qui ne soit pas suspendue".

Ici, il ne s'agit même plus d'un objet démodé : le grand âge et l'incongruité de cette voiture lui confèrent une sorte de caractère vénérable, d'où l'expression ironique d'"oeuvre de haute antiquité". Elle est suffisamment ancienne en tout cas pour figurer dans un musée en tant qu'objet témoignant d'une technique dépassée.

En résumé, et dans la mesure où il est possible de tirer des conclusions fermes des textes rassemblés, le champ d'application de l'archéologie semble comprendre, pour Nerval :

- tous les ouvrages fabriqués par l'homme dans l'antiquité, en Orient aussi bien qu'en Occident ;
- essentiellement les ouvrages de type architectural à partir du moyen-âge et jusqu'à une date assez floue, à peu près la fin du XVII^e siècle, se trouvant exclus, d'une part, les ouvrages trop récents et, d'autre part, à la différence de ce qui se passe pour l'antiquité, les objets de la vie quotidienne, rattachés plutôt à l'histoire des moeurs ou à l'histoire des techniques.

Cette définition, avec les limites qu'elle implique, n'a guère varié jusqu'à nos jours et représentait déjà l'opinion la plus répandue à l'époque de Nerval. Voici, à titre de comparaison, ce qu'écrivait Charles Lenormant en 1844, dans l'Avertissement de la première livraison de sa Revue archéologique :

- Revue archéologique, t.I, p.I : "(l'éditeur) croit devoir embrasser à la fois l'antiquité européenne, égyptienne et asiatique ; et, parmi les monuments européens, il ne se borne pas à l'antiquité, il descend jusqu'au moyen-âge ; et donne une attention convenable à l'archéologie chrétienne, qui est, depuis quelques années, l'objet de recherches si intéressantes".

La différence, assez légère, entre les deux définitions est d'abord d'ordre temporel, puisque, dans le second cas, le moyen-âge est fixé comme limite au domaine de l'archéologie, et ensuite d'ordre qualitatif : l'archéologie officielle ne consent à prendre en compte les monuments modernes que dans la mesure où ils sont religieux, alors que cette distinction entre profane et religieux n'existe pas chez Nerval. Pour le reste, celui-ci reflète assez bien les idées de son époque à ce sujet.

2. Les méthodes de l'archéologie

On trouve chez Nerval un certain nombre d'indications concernant les méthodes de l'archéologie, soit qu'il fasse allusion réellement aux travaux des archéologues, soit qu'il y voie la matière d'une métaphore. Et d'abord les fouilles :

- Angélique, t.I, p. 261 : "de vastes caveaux déblayés depuis peu où l'on a retrouvé la tombe de Louis le Débonnaire" ;

"la terre calcaire et les débris de pierres fossiles qui remplissaient ces souterrains les ont préservés de toute humidité. On n'a eu qu'à déblayer, et ce travail dure encore, amenant chaque jour de nouvelles découvertes".

Mais les fouilles ne sont pas autre chose qu'une technique de déblayage qui permet de mettre à jour ce qui se trouve, pour une raison ou pour une autre, enfoui dans le sol. Nerval, qui n'a rien d'un chercheur de trésor, se montre beaucoup plus intéressé par l'apport de la stratigraphie, qui permet de dater les unes par rapport aux autres les couches de terrain superposées en un lieu donné, et donc d'analyser les vestiges qu'elles contiennent. Ces couches superposées, dont chacune correspond à une époque précise, offrent un raccourci de l'histoire matérialisé dans l'espace qui le fascine :

- Aurélie, t.I, p. 374 : "il me semblait que mes pieds s'enfonçaient dans les couches successives des édifices de différents âges. Ces fantômes de constructions en découvraient toujours d'autres où se distinguait le goût particulier de chaque siècle, et cela me représentait l'aspect des fouilles que l'on fait dans les cités antiques".

A propos du Caire, il utilise l'image des couches archéologiques comme métaphore de la contiguïté spatiale :

- Voyage en Orient, t.II, pp. 178-179 : "C'est pourtant la seule ville orientale où l'on puisse retrouver les couches bien distinctes de plusieurs âges historiques (...). Le Caire doit à ses inépuisables carrières de Mokatom, ainsi qu'à la sérénité constante de son

climat, l'existence de monuments innombrables ; l'époque des califes, celle des soudans et celles des sultans mamelouks se rapportent naturellement à des systèmes variés d'architecture (...). Les mosquées, à elles seules, raconteraient l'histoire entière de l'Égypte musulmane".

C'est en quelque sorte à une stratigraphie horizontale que se livre ici Nerval, mais l'idée est toujours la même : voir une continuité temporelle représentée par une simultanéité dans l'espace.

L'écrivain met ailleurs en pratique cette méthode d'investigation, en l'appliquant à des domaines inhabituels tels que la langue :

- Angélique, t.I, p. 203 : "il y a aussi dans les tournures de phrases quelque chose d'italien, - ce qui tient sans doute au long séjour qu'ont fait les Médicis et leur suite florentine dans ces contrées" ;

la musique :

- Angélique, t.I, p. 216 : "on en est encore, à Senlis, à la musique du XVII^e siècle, conservée traditionnellement depuis les Médicis. L'époque de Louis XIV a aussi laissé des traces. (...) On trouve là des restes de morceaux d'opéras, du XVII^e siècle, peut-être, - ou d'oratorios du XVII^e siècle" ;

la religion :

- Sylvie, t.I, pp 280-281 : "la religion, dans ce pays isolé du mouvement des routes et des villes, a conservé des traces particulières du long séjour qu'y ont fait les cardinaux de la maison d'Este à l'époque des Médicis : ses attributs et ses usages ont encore quelque chose de galant et de poétique, et l'on respire un parfum de la Renaissance sous les arcs des chapelles à fines nervures, décorées par les artistes de l'Italie".

Dans ces trois passages, Nerval emprunte à l'archéologie une méthode de recherche (ainsi qu'un vocabulaire, avec les mots "traces", "restes") et la transpose pour analyser des phénomènes qui ne sont pas, eux, du ressort de l'archéologie ; il ne se contente pas d'être un témoin de son temps, comme ailleurs, en matière d'idées scientifiques, mais il fait siennes certaines d'entre elles et les laisse modeler son raisonnement et sa sensibilité.

3. Les visées de l'archéologie.

Reste à déterminer quelles sont pour lui les visées de l'archéologie, dans la mesure où il est possible de les déduire de textes d'où toute réflexion théorique au sujet de l'archéologie est absente. Cependant on a pu entrevoir, à travers l'examen des méthodes employées par l'archéologie, quel rôle pouvait être assigné à cette science pour le progrès des connaissances. Parlant des mosquées du Caire, Nerval dit qu'"à elles seules, (elles) raconteraient l'histoire entière de l'Égypte musulmane", et c'est cela finalement qu'il demande à l'archéologie : de rendre visible, palpable presque, l'histoire, de la faire exister

concrètement devant ses yeux grâce aux témoignages matériels qu'elle découvre ou met en valeur.

C'est pourquoi Nerval affectionne tout particulièrement les lieux où cette tâche impartie à l'archéologie est facilitée par une conservation exceptionnelle des monuments et vestiges, comme au Caire où elle est due à la fois aux conditions climatiques très douces et à l'abondance de la pierre de construction. Sa prédilection pour les sites d'Herculanum et de Pompéi, qu'il partage d'ailleurs avec tout son siècle, ne s'explique pas autrement ; visiter Pompéi, c'est voir revivre tout à coup une époque pourtant lointaine et disparue depuis longtemps :

- Isis, t.I, p. 316 : "souvent même, on restait sur les lieux jusqu'au lendemain, afin de parcourir Pompéi pendant la nuit, à la clarté de la lune, et de se faire ainsi une illusion complète. Chacun pouvait supposer en effet que, remontant le cours des siècles, il se voyait tout à coup admis à parcourir les rues et les places de la ville endormie".

Tous les sites archéologiques permettant la même illusion deviennent des "Pompéi" ou des "Herculanum" :

- Angélique, t.I, p. 261 : "c'est un "Pompéi" carlovingien" (à propos de Saint-Médard à Soissons).

- Voyage en Orient, t.II, p. 222 : "des "Pompéi" et des "Herculanum" souterraines qui n'avaient jamais vu la lumière".

- Voyage en Orient, t.II, p. 232 : "la vallée des califes, qui semble, comme Herculanum, avoir abrité des générations disparues".

De ce désir de voir vivre ou revivre l'histoire sous ses yeux découle très naturellement le souci de la conservation et de la restauration des monuments, qui est également la marque du XIXe siècle :

- Promenades et souvenirs, t.I, pp. 150-152 : il faut restaurer le château de Saint-Germain parce qu'il témoigne de tout un pan de notre histoire ; à ses "hautes fenêtres", "ses balcons dorés", ses "terrasses" ont paru tour à tour "les beautés blondes de la cour des Valois et de la cour des Stuarts, les galants chevaliers des Médicis et les Ecossais fidèles de Marie Stuart et du roi Jacques".

Si Nerval insiste tant pour que l'on relève "ce débris précieux de notre histoire", c'est dans l'espoir de faire apparaître à nouveau ces fantômes disparus ; il y a un peu de magie, pour Nerval, dans l'archéologie.

4. La sociologie de l'archéologie

Indépendamment de ses structures propres, c'est à dire de son objet, de ses méthodes et de ses visées, une science acquiert des valeurs différentes selon les hommes qui la pratiquent et ce qu'ils attendent de leur activité. Les archéologues dépendent étroitement

du milieu et de l'époque auxquels ils appartiennent, leur pratique scientifique est fonction de la place qu'ils assignent dans leur vie à l'archéologie. Qui sont donc les archéologues évoqués ou mis en scène par Nerval ?

Archéologue professionnel et archéologue amateur.

Métier ou simple passe-temps, c'est la première distinction à faire puisqu'elle détermine deux catégories d'hommes et deux pratiques de l'archéologie bien différentes.

L'archéologue professionnel, que l'on a vu apparaître déjà dans la personne des "savants berlinois" de l'expédition de M. Lepsius, des "savants de l'Europe" qui retrouvent en Egypte des villes enfouies dans le sable ou encore des "savants de l'avenir" qui auront à déchiffrer les graffiti des pyramides (Voyage en Orient, t.II, pp. 222, 259, 291), est un scientifique à l'égal des spécialistes d'autres sciences :

- Les Illuminés, t.II, p. 938 : "Analyser les bigarrures de l'âme humaine, c'est de la physiologie morale, - cela vaut bien un travail de naturaliste, de paléographe ou d'archéologue".

C'est à lui que reviennent les expéditions lointaines, les grandes découvertes prestigieuses, mais aussi le pouvoir d'identifier et de dater ce qui reste pure énigme pour le commun des mortels :

- Aurélia, t.I, p. 298 : "les deux saints informes du portail, que certains savants prétendaient être l'Esus et le Cernunnos des Gaulois".

- Isis, t.I, p. 322 : "m'inquiétant peu de savoir le nom que la science avait retrouvé pour tel ou tel édifice"

- Voyage en Orient, t.II, p. 199 : les "quatre mille ans attribués à ces monuments par la science européenne".

L'archéologue amateur n'a pas grand chose en commun avec celui qui précède ; la meilleure évocation en est faite, à deux reprises, sous les traits d'un oncle du narrateur, dans Sylvie et dans Aurélia :

- Aurélia, t.I, p. 397 : "Un de mes oncles qui eut la plus grande influence sur ma première éducation s'occupait, pour se distraire, d'antiquités romaines et celtiques. Il trouvait parfois, dans son champ ou aux environs, des images de dieux et d'empereurs que son admiration de savant me faisait vénérer".

L'archéologue amateur ne se préoccupe pas de faire progresser les connaissances dans le domaine qui l'intéresse, il en serait bien incapable. Il se contente du plaisir secret de la découverte, fut-ce dans son jardin ; c'est avant tout un collectionneur :

- Sylvie, t.I, p. 284 : "j'entraî tout frémissant dans le cabinet, où se voyait encore (...) sur le bureau quelques débris antiques trouvés dans son jardin, des vases, des médailles romaines, collection locale qui le rendait heureux".

Nerval archéologue, ou la tournée d'un flâneur.

Si Nerval, ou le personnage du narrateur, se voit parfois archéologue lui-même, ce n'est ni sous l'aspect du savant professionnel, ni sous celui de l'amateur tel qu'il apparaît dans les deux citations précédentes, mais plutôt en tant que voyageur curieux de tout. "Touriste", "voyageur enthousiaste" (*Voyage en Orient*, t.II, pp. 7 et 10), le narrateur déclare ailleurs qu'il fait à Strasbourg "une tournée de flâneur et non des descriptions régulières", la mode étant alors aux récits de voyages, aux descriptions de villes et de monuments et aux "considérations d'histoire et de statistique" (Lorely, t.II, p. 745). Ni la science, ni l'amour de l'objet ne guident ce voyageur, mais le simple goût d'une certaine errance poétique :

- *Voyage en Orient*, t.II, p. 16 : "j'aime à dépendre un peu du hasard : l'exactitude numérotée des stations de chemins de fer, la précision des bateaux à vapeur arrivant à heure et à jour fixes, ne réjouissent guère un poète, ni un peintre, ni même un simple archéologue, ou collectionneur comme je suis".

Cet archéologue-là, s'il est cher au coeur de Nerval, n'a plus grand chose à voir avec la science dont je me suis efforcée plus haut de cerner les contours, ni avec ceux qui la pratiquent sérieusement. Le mot, plutôt que la chose signifiée, semble avoir plu ici à l'écrivain, à moins que le titre d'archéologue ne soit pris tout simplement comme un passeport, un permis de voyager sans limite et pour le plaisir.

Si l'on compare la conception de l'archéologie qui ressort de cette étude avec celle de Balzac, on s'aperçoit qu'elle est non seulement moins précise, comme on pouvait s'y attendre, mais aussi bien plus étroite. En fait la différence est de deux ordres. D'une part, Nerval accorde à l'archéologie un champ d'application et des visées plus restreints que ne fait Balzac, pour qui tout ouvrage fabriqué par l'homme est objet archéologique et qui fait de l'archéologie "l'histoire des moeurs" ; Nerval, lui, reste fidèle à une conception beaucoup plus classique de cette science, qui est celle de son époque et a encore cours à la nôtre. D'autre part, tout en étant sensible à certains aspects de l'archéologie, en y puisant parfois des images et en lui empruntant ses méthodes, il ne va pas, toujours à la différence de Balzac, jusqu'à lui donner un rôle actif, structurel dans son oeuvre ; Nerval peut se prendre parfois pour un archéologue, il n'en pense pas pour autant, comme Balzac, que l'écrivain doive être par définition l'archéologue de son époque.

Lucile FARNOUX

ARMEE ET ARCHEOLOGIE AU XIXe SIECLE :
ELEMENTS DE RECHERCHE SUR LES TRAVAUX ARCHEOLOGIQUES
DES OFFICIERS FRANCAIS PUBLIES ENTRE 1830 et 1914.

Si, pour une majorité d'entre nous, le métier d'archéologue paraît n'entretenir aucun rapport avec celui des militaires, il suffit de jeter du coup d'oeil rapide sur l'ensemble des publications archéologiques de la fin du XIXe et du début du XXe siècle pour s'apercevoir que ces deux professions, en apparence si différentes l'une de l'autre, ont été, à un moment donné de l'histoire, étroitement liées. En effet, les militaires ont laissé dans la bibliographie de cette époque un nombre remarquable de travaux dont l'étude constitue une contribution utile à l'histoire de l'archéologie ; aussi, dans cette perspective, présentons-nous ici les premiers résultats des recherches que nous faisons actuellement sur cette question.

L'analyse des publications archéologiques militaires permet d'aborder différents aspects de l'activité archéologique de l'armée - sociologiques : la situation sociale des auteurs, leur place et ses conséquences au sein de la hiérarchie militaire ; politiques : leurs motivations et l'utilisation idéologique qu'ils font des résultats de leurs découvertes ; et scientifiques : leur démarche de réflexion devant l'objet archéologique - qui, réinsérés dans un contexte plus large, où l'on tiendra compte de leurs interdépendances possibles, pourront nous donner une idée des développements de l'archéologie à cette époque.

Plusieurs traits généraux peuvent tout de suite être dégagés. D'abord, la densité numérique des publications militaires est très variable entre 1830 et 1914 : pratiquement nulle avant 1850, elle atteint son maximum entre 1890 et 1910, puis tend à péricliter en allant vers 1914. Ensuite, leurs centres d'intérêts sont, au contraire, relativement peu diversifiés : historiquement, ces textes concernent presque exclusivement des vestiges d'époque romaine (ou interprétés comme tels) ; géographiquement, ils présentent généralement des travaux de fouilles engagés en Afrique du Nord et, dans un nombre nettement inférieur, en France métropolitaine. Ceci à un point tel que, durant ces années d'expansion coloniale, les militaires, installés tout aussi solidement en Indo-Chine qu'en Afrique, n'ont quasiment rien publié sur l'archéologie des civilisations Khmère ou Cham.

Enfin, ces publications se caractérisent aussi par le fait qu'elles sont en majorité des articles de périodiques et qu'elles sont toutes signées par des officiers, qu'ils soient subalternes ou qu'ils soient supérieurs.

Pourquoi des officiers archéologues du monde romain ?

L'attrait exercé par l'archéologie romaine sur les officiers français s'explique assez bien si l'on considère leur niveau social, leur formation et leurs activités coloniales.

1. En premier lieu, leur niveau de recrutement favorise leur goût pour l'antiquité romaine. Il faut savoir, qu'à cette époque, la population française est encore largement analphabète¹ et que, par conséquent, la rédaction d'un rapport de fouille, si succinct soit-il, ne peut entrer dans les compétences de sous-officiers, encore moins de simples soldats, même si, par chance, ils ont appris à écrire. Les officiers, au contraire, font partie de la minorité privilégiée qui accède à des niveaux élevés de scolarisation. En effet, pour espérer devenir lieutenant, plus tard capitaine, voire général, il est indispensable de passer par des grandes écoles militaires (principalement Polytechnique et Saint-Cyr) dont les concours d'entrée, très difficiles, demandent une préparation sérieuse dans l'enseignement secondaire. Or, la formation donnée aux élèves des lycées et des collèges, qui sont encore en majorité aux mains de l'Eglise, est de type "classique", érigeant le cours de latin en bonne place parmi les matières principales. De plus, entre 1804 et 1855, les candidats à l'Ecole Polytechnique doivent obligatoirement présenter une version latine au concours d'admission ; puis, de 1870 à 1896, ils seront favorisés par cinquante, et ensuite quinze points d'avance s'ils sont titulaires du baccalauréat ès lettres². Ainsi, les officiers français du XIXe siècle, étant littéraires et surtout latinistes, ont pu aborder l'antiquité romaine sans grande difficulté ; on comprend alors facilement qu'ils se soient désintéressés de l'archéologie d'Extrême-orient puisque l'épigraphie khmère, à l'inverse de celle de l'Afrique du Nord, était, pour eux, inconnue et tout à fait illisible.

2. En second lieu, leur goût pour l'archéologie de l'antiquité s'explique par leur formation et leurs habitudes professionnelles de militaires. L'activité topographique de l'armée, charge coutumière des officiers envoyés dans les colonies, a, en effet, fourni l'occasion de la reconnaissance archéologique. Travaillant au relevé topographique de l'Algérie et de la Tunisie, les officiers du Service géographique sont amenés à indiquer sur leurs cartes et à mentionner dans leurs rapports des traces de vestiges anciens qu'ils rencontrent au cours de leurs expéditions. Ces découvertes sont alors publiées régulièrement dans le *Bulletin archéologique du Comité des Travaux Historiques et Scientifiques* par l'officier responsable des reconnaissances géographiques et, à partir de 1894, le général commandant du Service géographique fait toujours partie du Comité des Travaux Historiques, en tant que membre titulaire de la Commission de publication des documents

inédits de l'Afrique du Nord. Ainsi, topographie militaire et prospection archéologique sont naturellement liées. Mais les officiers de l'armée d'Afrique ne se sont pas uniquement tenus à ce simple signalement des ruines ; ils ont aussi considérablement élargi leur intervention en dégagant les monuments et en organisant les fouilles de sites souvent importants. Leur intérêt pour l'archéologie de l'Afrique se mesure facilement à l'ampleur avec laquelle ils ont publié les résultats de leurs recherches : dans des revues nationales comme le **Bulletin archéologique du Comité des Travaux Historiques**, ou dans les revues des sociétés savantes d'Alger, Tunis ou Bône, ils sont constamment présents. De surcroît, les instances supérieures du ministère de la guerre ont encouragé ces recherches en tolérant que des locaux militaires fussent transformés en musées : en Tunisie, par exemple, un sarcophage est déposé dans la salle de réunion des officiers à Zaghouan et des documents épigraphiques sont conservés dans la salle d'honneur du camp des tirailleurs de Zaghouan ; mais aussi en France où les objets découverts par le colonel Pothier dans un tumulus près du Gave de Pau sont disposés dans un musée, créé spécialement à cet effet, dans l'Ecole d'Artillerie³. Dans ces conditions, il est manifeste que l'activité archéologique des officiers français a très largement dépassé celle d'amateurs isolés et qu'elle a touché une grande partie du "corps" des cadres militaires de façon relativement homogène.

3. Enfin, en dernier lieu, leur goût plus prononcé pour l'archéologie de l'antiquité romaine s'explique par des causes politiques inhérentes aux enjeux de la colonisation. Hormis le fait qu'après la prise d'Alger, en 1830, il est plus facile d'expulser un paysan maghrébin pour entreprendre des fouilles dans son jardin que de convaincre un propriétaire bourguignon de la nécessité de retourner un coin de ses champs pour y dégager les restes d'une villa gallo-romaine⁴, les découvertes relatives à l'implantation romaine en Afrique ont été d'une utilité sans mesure pour la politique coloniale française. En effet, les traces matérielles de l'occupation romaine vont servir de prétexte aux officiers pour légitimer leur présence sur des terres qui ne leur appartiennent pas. Les fouilleurs militaires recherchent des monuments d'époque romaine en priorité et, espérant, sans doute, voir briller sur leurs épaulettes les éclats des conquêtes passées, ils se réfèrent sans cesse au prestige de Rome. En 1897, le général Faure-Biguet décrit ainsi les avantages de la connaissance du latin pour démontrer aux musulmans que les Français étaient là avant eux : "on rencontre, en effet, parmi les Arabes, des hommes qui, nous voyant lire les caractères romains comme ceux de notre propre langue, sont convaincus que les monuments dont nous déchiffrons les inscriptions sont nos propres oeuvres. Ils pensent qu'en venant en Afrique nous ne faisons que reprendre notre bien, c'est-à-dire un pays dont leurs ancêtres nous avaient chassés"⁵. En 1965, André Martell interprète ainsi l'engouement des officiers du service des Affaires indigènes de Tunisie pour l'archéologie de l'Afrique romaine : "c'est un exemple, un programme et une justification que les officiers des Affaires indigènes, soucieux de situer leur mission dans un cadre général et de l'accorder à la politique d'ensemble du Protectorat,

demandent à l'antiquité romaine"⁶. A partir de 1880, presque toute l'armée d'Afrique se fait archéologue. Stimulé par les spécialistes parisiens ou encore par la Direction des antiquités de Tunisie (certaines campagnes de fouilles sont organisées à la demande de civils⁷), chacun y va de sa communication, de ses notes, notices, ou de sa contribution, etc. Beaucoup ne rédigent qu'un seul article, le temps d'un séjour éclair au-delà de la Méditerranée, tandis que quelques autres, nettement moins nombreux et aux motivations, semble-t-il, différentes, découvrent en Afrique une passion qui les conduit à poursuivre leur activité de retour en France où ils continuent à publier sans relâche un nombre régulier d'articles. C'est de quoi le meilleur exemple est certainement celui du commandant Espérandieu : alors qu'il est jeune lieutenant cantonné en Tunisie il publie un court article sur les citernes du Kef, puis, rappelé en France, poursuit sa carrière militaire tout en préparant simultanément de nombreuses publications archéologiques ; en 1897, il devient directeur de la *Revue épigraphique du midi de la France*, il participe aux fouilles d'Alésia qu'il dirige entre 1906 et 1909, et, au moment de sa mise à la retraite définitive, en 1918, il est nommé conservateur des monuments romains et des musées archéologiques de Nîmes.

Parallèlement, le désintérêt des militaires pour les monuments archéologiques d'Indo-Chine est proportionnellement égal à l'intérêt qu'ils portent aux sites africains : non seulement les vestiges de l'art Khmer sont difficilement assimilables à nos cultures occidentales, mais ils sont aussi beaucoup moins facilement utilisables en matière de légitimation coloniale. Aussi, par delà la péninsule indienne, les officiers français ont-ils préféré se préoccuper de la culture du riz en Cochinchine ou des croyances tribales du Tonkin, laissant à des civils mieux avertis qu'eux les temples d'Angkor et les caractères compliqués de stèles qui leur paraissaient totalement étrangères ; seul, le commandant Lunet de la Jonquière publie régulièrement les résultats de ses prospections archéologiques au Cambodge et dans le royaume du Siam, les autres s'en tenant généralement à des recherches ethnologiques.

Comment ces officiers, archéologues du monde romain, pratiquent-ils l'archéologie ?

A cet égard, les rapports de fouille renferment deux sortes de renseignements : d'abord, un ensemble d'indications sur l'organisation matérielle et technique de la fouille - l'équipement, le personnel, et les méthodes d'excavation - ; ensuite, les étapes du discours archéologique des officiers qui nous font apercevoir leur démarche scientifique et nous permettent de reconnaître ce qui, dans leurs procédures d'analyse des objets, est assimilable ou non aux formes les plus courantes d'études archéologiques de l'époque.

1. Bien que l'équipement, les techniques et toute l'organisation matérielle ne soient pas systématiquement relatés dans les rapports militaires, leur exposé semble être, cependant, une particularité de la littérature de l'armée. Les civils, amateurs ou non, sont peu prolifiques

sur ce genre de précision et seuls les officiers prennent le temps d'énumérer les outils qu'ils ont employés ou le personnel qu'ils ont tenu sous leurs ordres. Cet aspect doit certainement être compris comme une des conséquences des contraintes de la hiérarchie militaire. En effet, la plupart des fouilleurs sont des officiers subalternes (lieutenants et capitaines) qui, plus jeunes et plus souvent "sur le terrain", sont tenus d'expliquer en détail à leurs supérieurs le contenu de leurs activités. S'ils utilisent, comme c'est vraisemblablement le cas, du matériel militaire, ils sont réglementairement obligés de rendre compte de son usage dans leurs rapports, ne serait-ce que pour éviter une opposition à la publication ultérieure de leurs travaux. Il en est de même pour les méthodes d'excavation : elles ne sont pas exposées dans un but d'intérêt méthodologique, mais plutôt, plus simplement, pour relater précisément ce qui a été fait. De ce point de vue, les officiers rédigent leurs rapports de fouille à la manière dont ils ont appris à rédiger leurs rapports de reconnaissance militaire.

L'outillage, limité aux pioches, pics et pelles, est destiné au gros oeuvre de dégagement. La fouille "au pinceau", relativement récente, et le décapage stratigraphique, encore loin d'être un principe archéologique, ne les concernent pas. En cela, ils ne sont pas différents de leurs contemporains qui, comme eux, sont généralement plus préoccupés par la reconstitution des temples que par le repérage de quelques tessons de céramique. En revanche, il semble qu'ils fassent plus de plans et de relevés d'élévation, mais, malheureusement, sans préciser comment ils ont procédé. Cette activité est si habituelle dans leur métier de topographe qu'ils ne croient sans doute pas devoir s'y attarder. En outre, s'ils mentionnent couramment qu'ils ont pris des photographies, ils ne complètent pas leurs rapports de clichés et préfèrent dessiner les monuments qu'ils ont explorés ; peut-être faut-il voir ici aussi une déformation professionnelle.

Les fouilles sont organisées en véritables chantiers, composés d'un personnel plus ou moins important ; ainsi, le commandant de Pellieux met "quelques tirailleurs" à la disposition du capitaine Bordier lorsque ce dernier décide d'entreprendre des fouilles à Henchir-Lekal⁸ ; le général Jamais ne donne que "huit soldats munis d'outils du génie" au sous-lieutenant Gilbert à El-Kantara⁹ ; tandis que le lieutenant Péricaud, pour le dégagement de la *Turris maniliorum abelliorum* du massif des Matmata en Tunisie, a assez de "travailleurs" pour pouvoir les répartir "en deux chantiers principaux, chargés, le premier de débayer l'intérieur de l'ouvrage, le second, de dégager les murs extérieurs jusqu'au niveau des fondations"¹⁰. D'un point de vue technique, il semble que, pour les fouilleurs militaires, la profondeur des trous revêt une importance particulière, du moins c'est ce qui apparaît au vu de cet extrait de lettre : "nous n'avons pas les moyens nécessaires pour arriver à un résultat sérieux. Les fouilles qui ont été faites antérieurement paraissent avoir été peu complètes. On a peu creusé ; je serais même porté à croire que ces fouilles ont été superficielles"¹¹. Généralement, comme le fait le sous-lieutenant Gilbert en 1882, on procède par "tranchées de recherche" ou par "sondages partiels", la première méthode étant

destinée à mettre au jour le plan des monuments, la seconde, plus économique en hommes et en matériel, permettant "des découvertes précieuses"¹². L'objectif de tous est le dégagement des édifices : le mobilier qui ne concerne pas de près l'architecture est trouvé, après coup, parmi les terres déblayées, comme l'écrit le commandant Hannezo en 1905 : "quelques débris de poterie, de lampes chrétiennes, clous, objets divers furent aussi ramassés dans les déblais"¹³. Enfin, le lieutenant Gombeaud est un des rares exemples de fouilleur militaire qui remarque et interprète les différences des terres qu'il retourne : "le Fort était enseveli sous un épais linceul de sable... Au dessous se trouvaient des décombres qui recouvraient eux-mêmes une couche assez considérable de cendres. Ces cendres ayant été trouvées à l'intérieur des chambres, à l'exception des cours, il est évident que le castellum romain a été détruit par le feu"¹⁴.

2. L'analyse des rapports de fouille militaire fait surtout apparaître l'importance des descriptions. Rhétoriquement, ils sont construits sur un schéma qui est presque toujours le même : une introduction, à vocation géographique dans la majorité des cas, suivie d'un développement où les monuments sont longuement décrits ; et, ils se caractérisent, entre autres choses, par une absence totale de conclusion.

Au premier abord, on est frappé par la neutralité de ces textes. En effet, à l'inverse des autres catégories d'archéologues de l'époque, les officiers décrivent sans interpréter. Volontairement ou non, ils refusent de s'engager scientifiquement en préférant se tenir strictement à l'observation brute de l'objet. Il y a de fortes chances pour que cette attitude, assez caractéristique, soit le résultat de leur formation professionnelle. Enseignant à l'École militaire de Saint-Maixent, le capitaine Emile Espérandieu conseille à ses élèves, futurs topographes, de rédiger leurs rapports avec, bien sûr, clarté et précision, mais aussi en y mettant beaucoup de réserve : "D'une façon générale, toute reconnaissance exige un rapport écrit dont le style doit être clair, simple et positif ; l'officier qui le fera y distinguera expressément ce qu'il a vu par lui-même des récits dont il n'aura pu vérifier personnellement l'exactitude"¹⁵. Ainsi, les rapporteurs militaires se comportent en archéologie comme ils ont à le faire en topographie : bornant leurs recherches à celles des "éclaireurs", ils observent et rendent compte de ce qu'ils ont vu de façon suffisamment précise pour que d'autres puissent utiliser leur travail. Conscients de ce rôle un peu secondaire, le lieutenant Hilaire et son adjoint Renault achèvent un article avec beaucoup d'humilité : "Quoi qu'il en soit, nous n'avons eu, en écrivant ces quelques pages, qu'une prétention : signaler les gisements du Koudiat-Soltane et Tleta-Djouama, et y intéresser quelque archéologue plus autorisé, à qui cette insuffisante étude donnera l'idée d'en tirer tous les renseignements qu'on est droit d'en attendre encore"¹⁶ ; de même que, quelques années plus tôt, le commandant Pédoya écrivait : "Nous avons voulu reconstituer une ville militaire romaine en levant son tracé ; découvrir des édifices ensevelis depuis des siècles et en présenter aux juges plus compétents que nous, archéologues et architectes, qui ne peuvent se rendre sur le terrain même, des

plans mathématiquement faits. D'ailleurs, dans notre impuissance d'interpréter tous ces vestiges, nous nous sommes attachés à laisser tout en place pour faciliter, s'il y a lieu, des études ultérieures"¹⁷.

Mais cette neutralité n'est qu'apparence. Bien que les officiers soient des fouilleurs prudents qui décrivent les documents en laissant à d'autres le soin de les interpréter, il n'empêche que, malgré tout, ils sont parfaitement sélectifs. En fait, leur désengagement est illusoire, puisque, sur les chantiers qu'ils dirigent, ils sont libres de choisir entre ce qui sera détruit et ce qui sera conservé. Dans leurs descriptions, ils font trois choix importants : d'abord, ils étudient l'architecture aux dépens des autres documents archéologiques ; ensuite, ils présentent l'état romain des monuments sans tenir compte de leurs états postérieurs ; enfin, ils ne retiennent pas les mêmes traits descriptifs pour tous les édifices.

Privilégier l'architecture est une façon de faire qui n'oppose pas les militaires à leurs contemporains : l'habitude est courante chez les archéologues de l'époque. Cependant, elle s'explique, aussi, par le fait que c'est un domaine d'étude qui leur est familier, puisque cette discipline est enseignée dans les écoles d'officiers. Tout le travail des fouilleurs consiste à découvrir les "grands monuments" et à établir le plan des sites "romains" : "dans les fouilles que nous avons exécutées, notre but n'a pas été de trouver des objets, des statues, des pièces susceptibles d'être emportées et d'enrichir un musée. Nous avons voulu reconstituer une ville militaire romaine en levant son tracé ; découvrir des édifices ensevelis depuis des siècles", explique le commandant Pédoya en 1885¹⁸. Dans les rapports de fouille militaires, l'affectation et la datation des bâtiments sont présentées comme des évidences : il n'est pas un article où un paragraphe ne s'intitule "thermes", "basilique" ou "capitole". De plus, les monuments sont déblayés jusqu'à destruction complète des occupations postérieures.

Lorsque le capitaine Montalier et le lieutenant Monnier se mettent "à l'oeuvre" à Segernes, c'est après "avoir dégagé quelques alignements appartenant à des constructions mal soignées d'époques postérieures" qui sont accolées à l'édifice qu'ils recherchent¹⁹ ; et, en 1905, P. Gauckler se félicite ainsi du travail effectué par le commandant Hannezo : "Le programme a été exécuté de la manière la plus satisfaisante et le but visé pleinement atteint. L'édifice a été déblayé dans son entier et dégagé des constructions parasites qui l'encombraient"²⁰. Aussi, dans la logique de cette démarche générale, paraît-il normal que le matériel enfoui au pied des monuments architecturaux ne soit jamais retenu comme indice archéologique. Mis à part le cas des fouilles de nécropole où ils l'utilisent comme critère de datation, les officiers ne se préoccupent guère du mobilier. Habituellement, ils ne s'y arrêtent que dans deux cas précis : d'un côté, lorsqu'il s'agit de documents épigraphiques qui, porteurs de texte, peuvent servir à identifier un site ; de l'autre côté, lorsque ce sont des pièces remarquablement bien conservées qui peuvent faire bonne figure dans un musée. En outre, influencés, sans doute, par leurs objectifs politiques, ils proposent des descriptions architecturales très disproportionnées entre elles. D'une part, les bâtiments publics et

religieux sont présentés de façon très exhaustive, parce que, semble-t-il, en matérialisant le prestige de Rome, ils matérialisent, par extension, celui de la France coloniale. Tandis que, d'autre part, ils ne retiennent que les traits fonctionnels des vestiges de travaux publics, comme les constructions hydrauliques ou agricoles, parce qu'ils sont susceptibles de donner des exemples de solution à l'exploitation de l'Afrique du Nord, tout juste conquise.

A notre avis, deux questions importantes restent encore à traiter pour clore ce rapide aperçu de l'analyse des motivations et des méthodes des archéologues militaires. Visant à replacer l'activité archéologique des officiers dans un cadre historique plus général, nous essaierons, pour terminer, d'évaluer et d'interpréter l'importance tenue par l'armée dans l'organisation professionnelle et l'évolution scientifique de l'archéologie d'avant 1914.

Bien que les militaires, au même titre que les ecclésiastiques, ou les médecins, aient participé largement aux travaux archéologiques des sociétés savantes, ce ne sont pas des amateurs comme les autres. Même si, individuellement, leur activité est ponctuelle, puisque, pour la plupart, ils n'ont publié qu'un ou deux articles chacun, on peut, du moins en Afrique du Nord, les définir, collectivement, comme des professionnels de l'archéologie, et, par conséquent, considérer que des cas similaires à celui du commandant Espérandieu²¹ ne sont pas spécifiques de l'activité archéologique de l'armée, mais relèvent, plutôt, de celle, plus étendue, des amateurs d'archéologie en général. Il semble que les officiers de l'armée d'Afrique aient été appelés à fouiller de manière plus ou moins officielle et qu'ils aient rapidement compris cette occupation dans leurs services coloniaux habituels, au même plan que les travaux d'aménagement public. En effet, si en 1843, le ministre de la guerre doit, pour répondre à des accusations qui dénoncent les gâchis du génie militaire en Algérie, faire envoyer sur place des architectes des Beaux-Arts pour construire des établissements publics et "recueillir tous les documents qui intéressent l'histoire monumentale, dessiner et décrire tous les objets qui sont du domaine de l'archéologie"²², en revanche, dès 1882, l'archéologie est déjà moins une affaire de civils puisqu'on apprend que le lieutenant-colonel de Puymorin est "président des différentes sociétés archéologiques formées par les officiers placés sous ses ordres"²³ ; et, lorsqu'à l'occasion de l'exposition coloniale de 1930, le Service du Génie fait publier son histoire, on n'oublie pas de mentionner, dans un chapitre particulier, ses occupations archéologiques : "On a vu que presque partout, les grands travaux nécessités par l'occupation, travaux tant civils que militaires, ont été exécutés par le Service du Génie. Il en est résulté que la plupart des vestiges ont été découverts et remis à jour par lui. Il est certainement regrettable que des constructions aient été faites sur des emplacements dont le sous-sol donnerait peut-être lieu à des découvertes intéressantes ; mais en fait, le plus souvent les officiers du Génie ont, au contraire, rendu de précieux services à l'archéologie"²⁴. En outre, les liens très dépendants de la corporation militaire avec l'Etat, comme ils sont exprimés par Charles Tissot lorsqu'il écrit : "ces objets, qui auraient leur

place marquée dans une de nos collections nationales, ne sauraient rester entre les mains de ceux qui les ont découverts, puisque ces fouilles ont été faites par des militaires, c'est-à-dire aux frais de l'Etat²⁵, ont certainement donné aux officiers archéologues une situation particulière, que n'avaient pas les autres catégories socio-professionnelles, dans l'organisation de l'archéologie. Plus que quiconque, ils ont été des exécutants de la fouille, des professionnels de la découverte archéologique au service des divers organismes compétents.

Par ailleurs, nous pensons que l'évolution scientifique de l'archéologie porte, sur deux points précis, l'empreinte de l'activité militaire. D'une part, les officiers paraissent avoir joué un rôle assez marquant pour l'extension des études romaines ; et, d'autre part, ils pourraient bien être à l'origine d'une certaine façon de faire dans les méthodes actuelles de relevé de fouille.

Spécialisés dans l'étude de l'antiquité romaine, les militaires ont largement contribué à son développement. Pour le domaine africain, leur apport documentaire est considérable et on peut imaginer que, par leur exemple, ils ont favorisé l'extension des études romaines. En consultant les rapports des missions archéologiques en Afrique publiées par les *Archives des missions scientifiques et littéraires*, ou les comptes-rendus des séances de la section d'archéologie du *Comité des travaux historiques*, on ne peut que constater l'importance du rôle qu'ils ont tenu : les travaux de fouilles des officiers sont abondamment cités partout par Héron de Villefosse, Salomon Reinach, Léon Rénier, René Cagnat, etc. En outre, s'ils commencent à publier à une époque où les sociétés savantes sont encore majoritairement préoccupées de l'étude du moyen-âge, on remarque que l'évolution de la densité numérique de leurs publications coïncide souvent avec la mise en place d'organismes importants pour la recherche en archéologie classique.

En 1867, Alfred Maury déplore que l'archéologie classique n'ait pas "encore rencontré un nombre suffisant d'adeptes"²⁶. De fait, entre 1844 et 1860, le *Bulletin archéologique des arts et monuments* édite pour une grande partie des articles concernant la période médiévale ; mais, après l'avènement de la III^e République, en 1870, l'archéologie de l'antiquité prend un essor remarquable avec, entre autres choses, la création de l'Ecole française de Rome en 1875 et celle de la première chaire d'archéologie de l'Université de Paris en 1876. On peut alors se demander si, tout compte fait, la *Commission archéologique de l'Afrique du Nord*, mise sur pied en 1890 par le *Comité des travaux historiques*, ne l'a pas été plus spécialement pour les archéologues militaires puisque c'est à partir de cette date qu'ils publient le maximum des articles que nous avons recensés²⁷.

Enfin, de même que les archéologues d'aujourd'hui doivent aux architectes du XIX^e siècle d'avoir établi, dans leur discipline, "les usages méthodologiques de la description, de la restitution, de la restauration, de la datation"²⁸, ils doivent, probablement, aux militaires d'avoir introduit la pratique de la cartographie dans leurs relevés de fouilles. Application

principale de leurs compétences professionnelles, le levé topographique est une activité constante du métier des officiers archéologues. Rares sont ceux qui omettent de développer en détail, dans leurs rapports, la situation géographique des sites qu'ils étudient. Le lieutenant Gombeaud espère même pouvoir "tirer des conclusions historiques et topographiques" des résultats des fouilles qu'il entreprend au castellum d'El-Hagueuff²⁹. Aussi est-il fréquent que les rapports de fouilles militaires soient accompagnés d'une carte, représentation graphique du terrain, dont l'utilité archéologique n'est pas forcément vérifiée dans l'analyse des monuments décrits. Cette habitude s'est maintenue jusqu'à nos jours : dans son *Manuel pratique d'archéologie*, Louis Frédéric, après avoir compris dans l'équipe de fouille un "architecte-géomètre", présente la cartographie comme un préliminaire nécessaire au travail des fouilleurs : "la carte de détail du terrain doit être faite très soigneusement et comporter des indications précises de l'échelle, du Nord, de la date, et être située avec des points de repère concordant avec ceux qui se trouvent sur la carte d'état-major référenciée sur la fiche de site. Cette carte devra si possible comporter des courbes de niveaux si le terrain est accidenté ainsi que des profils et indiquer les lignes de bases et les axes de la fouille projetée"³⁰. Le capitaine Espérandieu aurait pu tenir le même discours à ses élèves de Saint-Maixent.

Nadia BAYLE

1. La loi sur la gratuité de l'enseignement date de 1881 et celle sur l'enseignement obligatoire de 1882.
2. "Registres des concours d'admission de l'Ecole Polytechnique", 1852-1900, *Archives de l'Ecole Polytechnique* ; Terry Shinn, *L'Ecole Polytechnique, 1794-1914* (Paris, 1980), pp.26-27 et 50-51.
3. Commandant Hannezo, "Tombes de l'époque carthaginoise découvertes à Zaghouan", *Bull. arch. du Comité des Travaux Historiques*, 1904, p.104, note 2 ; Capitaine Montalier et lieutenant Monnier, "Note sur Henrit-Haratt (Segermes)", *Bull. arch. du Comité des Travaux Historiques*, 1904, p.454 ; Communication de Robert de Lasteyrie sur les fouilles du colonel Pothier dans le *Bull. arch. du Comité des Travaux Historiques*, 1883, p.69.
4. Même pour les fouilles d'Alésia, Emile Espérandieu connaît des difficultés pour obtenir de nouvelles parcelles de terrain. Il en parle à propos de sa campagne de 1910 dans le *Bull. arch. du Comité des Travaux Historiques*, 1912, p.34.
5. Général Paul-Vincent Faure-Biguet, "Note sur l'Afrique romaine", *Bull. de l'Académie delphinale* (Grenoble, 1897), p.10.
6. André Martell, *Les confins saharo-tripolitains de la Tunisie (1881-1911)*, II (Tunis, 1965), p.59.
7. Par exemple : R. Cagnat, membre titulaire du Comité des Travaux Historiques, est à l'initiative des fouilles de Lemta, publiées en 1897 par le capitaine Hannezo, le capitaine

Molins et le lieutenant Montagnon (*Bull. arch. du Comité des Travaux Historiques*, 1897, pp.290-312) ; P. Gauckler, Directeur des antiquités de Tunisie, est à l'initiative des fouilles du capitole de Segermes, publiées par le commandant Hannezo en 1905 (*Bull. arch. du Comité des Travaux Historiques*, 1905, pp.246-258).

8. Capitaine Bordier, "Note sur les ruines romaines découvertes à Henchir-Lekal, près de Zaghouan", *Bull. arch. du Comité des Travaux Historiques*, 1887, p.226.

9. Sous-lieutenant Gilbert, "Fouilles d'El-Kantara en 1882", *Bull. arch. du Comité des Travaux Historiques*, 1885, p.122.

10. Lieutenant Péricaud, "La Turris Maniliorum abelliorum dans le massif des Matmata (Tunisie)", *Bull. arch. du Comité des Travaux Historiques*, 1905, p.260.

11. Lettre du commandant du "Gladiateur" au contre-amiral de la division du Levant, "Rapport sur les ruines de Gallelah et d'El-Kantara", *Archives des missions scientifiques et littéraires*, 1882, IX, 3e série, p.358.

12. Sous-lieutenant Gilbert, *op.cit.* (*supra*, n.9), pp.122-123.

13. Commandant Hannezo, "Rapport sur les fouilles du capitole de Segermes", *Bull. arch. du Comité des Travaux Historiques*, 1905, p.252.

14. Lieutenant Gombeaud, "Fouilles du castellum d'El-Hagueuff", *Bull. arch. du Comité des Travaux Historiques*, 1901, p.83.

15. Capitaine Espérandieu, *Cours de topographie élémentaire à l'usage des élèves de Saint-Maixent, des candidats à cette école, à celles de Saumur et de Saint-Cyr* (Paris, 1889), p.254.

16. Lieutenant Hilaire et adjoint du Génie Renault, "Etude sur les gisements mégalithiques des régions du Kef et de Ksour-Thala", *Bull. arch. du Comité des Travaux Historiques*, 1898, p.330.

17. Commandant Pédoya, "Notice sur les ruines de l'ancienne ville romaine de Thélepte, auprès de Fériana (Tunisie)", *Bull. arch. du Comité des Travaux Historiques*, 1885, p.133.

18. Commandant Pédoya, *op.cit.* (*supra*, n.17), p.133.

19. Capitaine Montalier et lieutenant Monnier, "Note sur Henrit-Haratt (Segermes)", *Bull. arch. du Comité des Travaux Historiques*, 1904, p.460.

20. P. Gauckler, dans l'introduction à l'article du commandant Hannezo, *op.cit.* (*supra*, n.13), p.246.

21. Cf. *supra*, p.222.

22. C'est Grillon qui l'annonce dans une communication à la séance du 14 juin 1843 du Comité des arts et monuments, dans le *Bull. arch. des arts et monuments*, 1843, pp.707-708.

23. Charles Tissot, "Rapport sur la communication adressée à l'Académie par M. le lieutenant-Colonel de Puymorin (Inscriptions de Tunisie), lu à la séance du 8 décembre 1882", *Archives des missions scientifiques et littéraires*, X, 3e série, 1883, p.131.

24. *L'oeuvre de l'arme du Génie en Algérie (1830-1930)*, étude rédigée sous la direction du général commandant supérieur du Génie en Algérie (Paris, 1931), p.326.

25. Charles Tissot, "Quatrième rapport sur les missions archéologiques en Afrique", *Archives des missions scientifiques et littéraires*, XI, 1885, p.266.
26. Alfred Maury, *Exposé des progrès de l'archéologie* (Paris, 1867), p.119.
27. Cf. *supra*, p.219.
28. Pierre-Yves Balut, "Restauration, restitution, reconstitution", *Ramage*, 1 (1982), p.97.
29. Lieutenant Gombeaud, *op.cit.* (*supra*, n.14), p.92.
30. Louis Frédéric, *Manuel pratique d'archéologie* (Paris, 1967), p.145.

L'ARCHEOLOGIE BUISSONNIERE
I. L'ARCHEOLOGIE DU PAYSAGE

Archéologie byzantine
archéologie classique
archéologie chrétienne
archéologie gallo-romaine
archéologie industrielle
archéologie islamique
archéologie médiévale
archéologie métropolitaine
archéologie navale
archéologie océanienne
archéologie orientale
archéologie du paysage
archéologie post-médiévale
archéologie précolombienne
archéologie rurale
archéologie subaquatique
archéologie urbaine
archéométrie.

A chaque acclamation de cette liste officielle n'a-t-on pas envie de répondre ORA PRO NOBIS ? Au demeurant, la litanie n'est pas close et de nouvelles invocations viennent

interminablement s'y ajouter :

- archéologie de terrain
- archéologie scientifique
- archéologie de laboratoire
- archéologie aérienne
- archéologie de la République
- archéographie
- ethno-archéologie
- géo-archéologie
- et, bien entendu, archéologie moderne et contemporaine !

Ce n'est pas sérieux et j'appelle cela de l'archéologie buissonnière, dans l'acception méchant garnement de l'école du même nom, mais aussi dans le sens botanique d'une prolifération quasi dérégulée.

A la vérité, ce foisonnement se défriche sans trop de mal et se réduit finalement à trois catégories qui reflètent et qu'expliquent certaines des mutations actuelles de l'archéologie :

1° Plusieurs de ces archéologies particulières sont du modèle ancien, lorsqu'on découpait un champ archéologique selon des frontières géographiques ou chronologiques, et, en général, implicitement les deux à la fois : archéologie grecque, sous-entendu : de l'antiquité ; ou archéologie médiévale, tacitement réduite à celle de l'Europe occidentale.

2° Toute une tournée se caractérise par les conditions de l'observation. Une des grandes nouveautés, issue du progrès des sciences exactes et de leurs applications, est en archéologie la multiplication et l'affinement des moyens d'investigation : d'où les archéologies aérienne, parce qu'il existe des avions ou engins apparentés ; subaquatique ou sous-marine, parce qu'on possède un matériel de plongée ; de laboratoire, scientifique ou l'archéométrie, parce que la matière des ouvrages peut être soumise à l'examen des physiciens, chimistes ou autres.

A quoi s'ajoutent quelques archéologies liées aux conditions non plus techniques, mais sociologiques ou juridiques de l'investigation : telle est l'archéologie urbaine, au sens d'archéologie dans la ville présente, qui ne se distingue des autres archéologies que par la difficulté qu'on rencontre à chercher des fonds de cabanes gauloises sous un carrefour encombré d'autobus, et par les autorisations particulières que requiert une entreprise si gênante pour le commun des citoyens.

En tout cela, la science, qui, de soi, s'inscrit au plan logique, se débite selon la façon dont, aux trois autres plans de rationalité, elle est outillée, vécue ou réglementée.

3° Enfin, quelques-unes de ces archéologies particulières s'expliquent par une autre nouveauté de notre temps : l'accroissement des champs de recherche, soit par prise en

charge d'un genre d'ouvrages jusque là négligés, d'où l'archéologie industrielle et celle du paysage (en ne retenant qu'un des sens où se peut prendre cette imprécise expression, voyez plus bas !) ; soit par recours à l'archéologie pour la connaissance de tel pan de civilisation, d'où l'archéologie de la République en prolongement aux enquêtes archivistiques, ou celle du funéraire en regard de la mode actuelle des recherches "historiques" ou "sociologiques" sur la mort.

Mais, dans l'un ou l'autre de ces trois groupes, le spécialiste prévaut sur la spécialité. Terrorisé par l'avion et nageant comme un sabot, je ne risque pas de pratiquer les archéologies aérienne ou sous-marine qui ne sont accessibles qu'aux voltigeurs du ciel et aux Tarzans des profondeurs ; tandis que je cultive l'archéologie du catholicisme par intime complaisance calotine. Or, je vois mal que mon plaisir ou les capacités sportives de certains confrères fournissent une raison épistémologiquement satisfaisante au découpage des champs archéologiques. En un mot, on ne saurait ériger en une distribution scientifiquement cohérente de spécialités complémentaires ce qui n'est qu'une répartition *ad personam* de curiosités et de compétences. Qu'on aille regarder l'épave de la Méduse parce qu'on est bon plongeur, c'est une excellente chose, et, pareillement qu'on s'inquiète de vieilles machines si on a l'heur d'y comprendre quelque chose : cela ne peut justifier, sous les matricules ministériels 4425 et 4370, l'avènement officiel d'archéologies subaquatique et industrielle autonomes !

Dans ce désordre à nos yeux se présente un seul antidote : ne plus entériner le buissonnement et, tournant le dos aux personnes, définir unitairement l'archéologie par la spécificité de son objet et de ses visées.

Mais le désordre, en fait, est bien plus grave, car beaucoup de ces nouveaux états indépendants sont, à l'intérieur aussi, plongés dans une sorte d'anarchie. J'ai déjà plusieurs fois signalé les cas admirables des archéologies navale (en bateau ou des bateaux ?) ou urbaine (en ville ou des villes ? ce que, pourtant, certains de ses tenants trouvent moyen d'allègrement amalgamer dans un même exposé). Mais ils ne sont pas uniques : ainsi, les "archéologues industriels" ne s'accordent pas sur la définition de leur spécialité.

Toute cette archéologie buissonnière appelle donc l'émondage : puisque buisson il y a, commençons par l'archéologie du paysage.

I. L'avènement de l'archéologie du paysage

L'archéologie du paysage est peut-être née du colloque organisé à Paris en 1977 par l'Université de Tours à l'initiative de R. Chevallier¹ ; il lui a sûrement valu, en tout cas, d'être connue en France, et aussi reconnue puisqu'elle figure sur la liste ministérielle que j'ai recopiée plus haut. A l'apparition de ce nouveau rameau dans le buisson archéologique il est

certainement des raisons diverses. Outre la redistribution des disciplines dont je parlerai en conclusion, j'en vois au moins trois :

1° La conjoncture politique, sous les espèces du remembrement dont l'effet me paraît avoir été double : d'une part, l'effet très général, aussitôt que sont détruites ou désaffectées des réalités quotidiennes, de déclencher des réactions conservatoires dont une part se fixe au plan de la connaissance ; ce sont les mêmes qu'on retrouve à la base de l'archéologie industrielle ou de l'ethnologie française. D'autre part, l'effet particulier de faire sentir la fragilité d'un paysage rural souvent tenu spontanément pour naturel et pérenne, de mettre sous nos yeux la confirmation de cet acquis scientifique assez récent que le paysage actuel, bocage ou ligne bleue des Vosges, n'est généralement pas très ancien et que c'est une réalité culturelle à étudier au même titre que la ferme ou l'étable.

2° Le déplacement de la curiosité scientifique, dans nos disciplines, vers le banal et le non valorisé. Les seules végétations qui les retiennent ont été longtemps les parcs et jardins, associés habituels des palais et châteaux et de même nature qu'eux : aussi manifestement fabriqués, puisque dessinés et aménagés ; aussi souvent attribuables à des artistes en renom, Le Nôtre ou Capability Brown ; appropriables à des gens connus, des horti Sallustiani aux Kew gardens de la princesse Augusta ; et peut-être aussi, parce qu'imitant la nature (souvent très attentivement, tel le Jardin Albert Kahn de Boulogne-Billancourt), aisément rattachables à ce goût que l'histoire de l'art a de l'image et de la problématique de la mimésis. Or, ajouter aux jardins plantations de vigne ou parcellaires bocagers constitue exactement le même genre d'extension de l'intérêt archéologique qu'ajouter, comme cela s'est fait dans les dernières décennies, les architectures rurale, industrielle, "vernaculaire" à la "grande" architecture, celle des cathédrales, palais ou hôtels prestigieux.

3° L'apparition de moyens nouveaux d'observation et l'apport des données inédites qu'ils procurent. Si, épistémologiquement, un objet scientifique n'est pas à définir par les moyens de l'étudier, il est néanmoins hors de doute qu'historiquement ceux-ci contribuent à orienter l'intérêt vers lui. Or, si l'investigation du paysage recourt à des sources disponibles depuis longtemps, textes, estampes, cadastres, etc., elle bénéficie évidemment aussi des apports, récents, de la palynologie et surtout de la photo aérienne². Il n'est sûrement pas fortuit que l'apparition de cette nouvelle archéologie du paysage soit consécutive à celle de ces moyens.

2. L'archéologicit  de l'arch ologie du paysage

Paysage-indice et paysage-objet.

Si l'arch ologie a rienne est ainsi une des m res putatives de celle du paysage, cet enfantement est tardif. En effet, ce qui l'int ressait d'abord, c' tait de rep rer sous les

variations du couvert végétal actuel les traces d'anciennes constructions enterrées : usant de la photo aérienne en regard de l'examen externe pour pénétrer jusqu'à l'enfoui, au non visible en surface, elle se contentait de servir la problématique existante sans en susciter une nouvelle. Avec l'archéologie du paysage la situation change totalement : d'indice qu'il était de voies, villas ou camps romains, le paysage actuel, en gros et sous réserve des nuances que je vais maintenant apporter à cette assertion, est désormais pris comme objet.

Qu'est-ce que le paysage et, partant, l'archéologie du paysage ?

Ainsi promu objet de science, le paysage devait être précisément défini. C'est pourtant la chose dont on s'est le moins soucié au colloque de 1977 où la pratique des participants, gens aux curiosités, aux compétences et aux professions différentes, a tenu lieu d'un parti théorique clair. D'ailleurs, on ne les avait pas attendus pour accepter l'indécision : il suffit d'ouvrir le livre récent de J.-R. Pitte³ pour voir rappeler toute espèce de définitions plus ou moins restrictives, selon qu'on inclut ou non le paysage urbain, d'une part, et le paysage naturel, d'autre part, jusqu'à la sienne propre qui, maximaliste, accorde tout le monde : le paysage serait "tout ce qui se voit à la surface de la terre", à l'exclusion, semble-t-il, du non hypèthre, soit le sous-terrain (les tombes sont réduites à leur partie non enfouie), soit le clos et le couvert, car ce serait "donner au mot paysage un sens bien large que de baptiser paysages des bureaux ou des appartements"⁴.

Terme bien révélateur que ce "sens bien large" : comme toujours, on semble partir d'un nom, comme si l'on pouvait jamais attendre la lumière de l'examen lexical, de l'inventaire des diverses acceptions d'un mot qui, constitutivement polysémique, se laisse, comme ses pareils, mettre à toutes les sauces. Tout à l'inverse, le seul parti utile est de s'entendre sur la délimitation d'une chose susceptible d'être objet d'archéologie et de lui réserver le nom de "paysage".

Aussi, bien plus que par les définitions énoncées liminairement, est-on édifié par l'inventaire des diverses choses que les auteurs mettent en cause lorsqu'ils font, comme au colloque, l'archéologie du paysage, voire, comme J.-R. Pitte, son "histoire". A procéder ainsi, j'ai cru reconnaître qu'il y a deux façons principales, souvent imbriquées mais inconciliables, d'entendre le paysage ; et, par voie de conséquence, qu'elles donnent lieu à deux genres différents de préoccupations archéologiques, également justifiables à mes yeux, mais, elles aussi, inconciliables, pour la raison que l'une concerne la méthode de l'archéologie et l'autre, son objet.

1. L'archéologie des ensembles.

a. On constate aisément que divers auteurs s'intéressent au paysage en tant que tissu,

au sens où l'on parle du tissu urbain. Tels sont ceux qui se préoccupent de la répartition des villas romaines dans l'espace ou des centuriations, qui incluent le "paysage urbain" bâti en considérant la ville du point de vue de l'urbanisme plutôt que de l'architecture, laquelle est depuis longtemps en main ; et l'on nous dit même qu'il s'agit d'intégrer "la totalité des phénomènes d'occupation du sol" et "d'esquisser des chronologies de l'occupation du sol"⁵.

b. Le sens de cet intérêt est très clair et très moderne. A un moment où la considération des rapports de composition l'emporte (indûment, mais c'est comme cela⁶) sur celle des rapports d'opposition, se manifeste le souci de ne pas observer la villa romaine indépendamment de la voie qui l'avoiisine en se contentant, typologiquement, de rapprocher la villa d'autres villas, et la voie d'autres voies. En cela, l'archéologie du paysage ne revendique rien d'autre que le souci de ne pas isoler les unités de l'ensemble où elles se composent, bref l'intérêt méthodologique des rapports associatifs.

c. En archéologie, ce parti méthodologique est déjà bien assis ; c'est celui de la stratigraphie où, pour l'apercevoir, il importe seulement de le ramener à une relation logique débarrassée des circonstances particulières où les fouilleurs ont coutume de la reconnaître. En 1982, nous écrivions que "dans la fouille moderne, il s'agit toujours, d'une part, de repérer des relations d'association (...) et, d'autre part, de discerner la projection de temps successifs sur un espace continu" et qu'évidemment, "énoncés à ce niveau de généralité, ces deux objectifs sont extensibles à d'autres situations que d'enfouissement"⁷. Or, c'est exactement ce que fait cette archéologie du paysage-tissu : d'une part, elle cherche à établir comment se composent les unités d'un ensemble ; d'autre part, elle s'essaie à reconnaître, sous l'état actuel du paysage, les vestiges d'états antérieurs par une "méthode régressive"⁸ qui ne diffère guère de la "géographie rétrospective" et, en tout cas, est l'exact homologue de la stratigraphie ou de la "restitution ségrégative" dont il était question ici il y a deux ans⁹.

En s'intéressant ainsi à ce qui n'est qu'une des deux relations constitutives de l'ouvrage¹⁰, cette archéologie du paysage-tissu ne se propose pas un objet scientifique propre. Elle n'innove pas non plus dans la visée ni la méthode, ne faisant qu'étendre à l'échelle kilométrique une procédure archéologique préexistante, mais limitée à l'échelle métrique des carrés de fouille : avec elle, on passe de l'archéologie des micro-ensembles à celle de macro-ensembles. Par là, elle est certes méthodologiquement d'une indéniable archéologicit , mais elle ne peut nullement  tre tenue pour particuli re et autonome : la m thode, comprise comme raisonnement, n'a pas   faire acception de l' tendue des r alit s en cause.

2. L'arch ologie du cultiv .

Mais, sous l'identit  d'un m me nom, c'est une autre arch ologie du paysage, tr s

différente, qui se laisse discerner à travers certains travaux. Je la présente en reprenant le même plan tripartite que pour la précédente.

a. D'abord, le constat d'intérêt. Parmi les savants qui se réclament de l'archéologie du paysage, il en est qui, excluant le paysage naturel, s'attachent à la constitution du bocage, à la plantation des forêts ou à leur défrichement, à l'assèchement des marais, bref à l'aménagement artificiel du relief et de la végétation. Je dirai que c'est ici une archéologie du cultivé, dans les deux acceptions de culturel, par opposition à naturel, d'où l'exclusion du paysage de ce nom ; et de cultural, c'est-à-dire d'agricole, de végétation plantée et de relief modelé, par opposition au bâti, d'où l'exclusion du paysage urbain.

b. Le sens de cet intérêt n'est plus à chercher, comme précédemment, du côté de la méthode ; c'est un nouvel objet qui est ici revendiqué ou plutôt une prise en charge plus complète de l'objet habituel de l'archéologie, car la définition est résiduelle : le fabriqué bâti, sculpté, peint, etc., est déjà "pris" depuis longtemps ; mais, puisqu'on a reconnu que le paysage rural ou forestier n'est pas naturel, mais artificiel, faisons un sort à ce fabriqué non bâti.

On comprend que, oscillant entre deux façons différentes de la concevoir, les tenants de l'archéologie du paysage hésitent sur l'inclusion du paysage naturel et du paysage urbain : parfaitement de mise dans l'archéologie du paysage-tissu, ils sont forcément à éliminer d'une archéologie du paysage cultivé qui n'a d'autre raison que de manifester que l'industrie humaine s'étend à ce que Voltaire nommait la nature peignée, et pas seulement celle, plus noblement artistique, des parcs et jardins.

c. C'est précisément là ce qui justifie l'archéologie de cette archéologie du paysage - seconde manière : le paysage cultivé est fabriqué comme le bâti et il est, de fait, très aisé de montrer qu'il est du même ordre :

- le cultivé alterne, taxinomiquement, et, associativement, se compose avec le bâti : autant que d'enceintes maçonnées, le château médiéval se fortifie de haies (au sens ancien du mot) forestières ; le champ s'enclot de haies (au sens actuel) ou de barrières ou des deux à la fois ; charmilles et portiques sont interchangeable ; le tapis de gazon ou de fleurs remplace souvent en Allemagne ou au Danemark la pierre tombale de nos sépultures françaises ; les murs du palais omnisports de Bercy sont partiellement en gazon ; l'arbre de la liberté, je l'ai souligné p.18 , est le correspondant révolutionnaire de la croix, etc. ;

- le cultivé s'inscrit parfaitement dans une théorie de la fabrication : quand, en 1788, Brémontier projette de fixer les dunes par des piquets et des semis de gorbet et, en arrière, par des semis de pins maritimes, de genêts et d'ajoncs, il table sur les propriétés transformationnelles de la matière, celle du sable à s'amasser sur les piquets, du gorbet à étendre au sol un épais réseau de racines, etc., exactement comme le boulanger sur celle de la pâte à lever et à cuire, le cuisinier sur celle de l'huile et des oeufs battus à monter en mayonnaise, le potier sur celle de l'argile à durcir au four, etc., et avec la même

incertitude, au départ, sur la configuration du résultat final, puisque le pot peut se fendre, la mayonnaise tourner, etc. La matière végétale vivante qu'est le goubet, et la matière minérale mouvante qu'est le sable sont analysés en matériau de la même façon que le minéral inerte qu'est le marbre du Parthénon : peu importe que la fabrication s'étale plus ou moins dans la durée et que les propriétés de la matière soient immédiates et constantes comme la dureté et la blancheur du marbre, ou issues d'une transformation physique comme l'ébullition de l'eau dans la chaudière pour produire la vapeur et son énergie, la fermentation du levain, etc. ; ce qui compte seul, ergologiquement, c'est cette sélection de traits utiles, cet évidement structural de la matière naturelle qui en font un matériau¹¹. Aussi n'a-t-on pas à noter comme si c'était une particularité remarquable que "les paysages les plus artificialisés sont toujours dominés par des mécanismes naturels"¹² : c'est le cas de tout ouvrage, pour la raison que la technique ne fait jamais qu'acculturer des phénomènes naturels (l'électricien ne peut pas ne pas subir la réalité physique du court-circuit, mais il vise techniquement à s'assurer de ses effets). C'est bien, d'ailleurs, parce qu'ils étaient, quoique végétaux, ressentis comme artificiels que l'histoire de l'art s'est toujours spontanément annexé les jardins ;

- le cultivé, comme tout ouvrage, est artificiellement transfigurable (on peut remembrer le bocage) et naturellement défigurable (la friche, la forêt secondaire envahissent la plantation comme la rouille attaque la construction métallique) et, par conséquent, restituable : trois arbres alignés peuvent être les seuls vestiges d'une vaste plantation dont le modèle n'est pas d'une autre nature que celui d'une construction (pour prendre un exemple facile, les fûts de la forêt du Tronçay sont aussi alignés que ceux d'une salle hypostyle)¹³ ;

- le plus piquant, ou le plus triste, est que le cultivé, chez les spécialistes, est fréquemment victime de la même dépréciation que les autres ouvrages, plus souvent "reflet" ou "expression" d'un autre fait culturel que moteur¹⁴ ; et entraîné dans les mêmes confusions : comme tout le reste du matériel archéologique, il est automatiquement mêlé à des affaires de patrimoine¹⁵.

Bref, ce qui justifie cette archéologie du paysage cultivé, ce n'est plus, comme tout à l'heure, la mise à l'échelle supérieure d'une méthode archéologiquement bien accréditée, c'est l'agrégation à l'objet archéologique d'un genre d'ouvrages qui, pour avoir été négligés (par l'archéologie, cela s'entend, puisque la géographie, elle, s'en préoccupe depuis longtemps, tout en y mêlant d'ailleurs le naturel), y ont, puisque fabriqués, leur place légitime. Cette approbation appelle toutefois deux précautions :

1° L'archéogicit   du paysage cultiv     tant ainsi assise sur sa technicit  , donc sur son humanit  , il importe d'  viter ce mat  rialisme dont j'ai indiqu   p.156 que l'arch  ologie, comme toutes les sciences humaines, court le risque permanent : celui de confondre le culturel et le naturel, de r  duire le premier au second en ne consid  rant que la seule

matérialité botanique ou géologique du minéral ou du végétal. Il est malheureusement facile d'observer qu'au colloque de 1977, on est souvent tombé dans le panneau : on n'y a pas manqué, d'une part, de mêler "végétation naturelle" et "végétation inféodée à l'homme" ; d'autre part, oubliant le culturel, de considérer des modifications purement naturelles d'un littoral¹⁶ ; enfin, d'utiliser des vestiges archéologiques pour établir des données géologiques¹⁷, comme lorsqu'on fait appel aux viviers romains pour apprécier l'élévation du niveau de la Méditerranée depuis l'antiquité : mais on fait alors de l'hydrologie marine et non plus de l'archéologie (exactement comme, mais à l'inverse, on fait de l'archéologie et non de la géologie quand on se sert de la date d'une glaciation pour établir celle d'une station préhistorique).

2° La légitimité de la prise en charge du cultivé par l'archéologie n'implique pas plus celle d'une nouvelle archéologie particulière et indépendante, bonne à enrôler séparément dans les codes ministériels, que la prise en charge des usines ou des cimetières ne justifie l'autonomie de l'archéologie industrielle ou d'une archéologie funéraire.

Voici donc deux archéologies du paysage distinctes, tout à fait inconciliables, l'une archéologisant par la méthode et l'autre par l'objet, l'une incluant l'urbain et l'autre l'excluant, mais qui, selon moi, ont en commun, d'une part, d'être légitimement fondées à se réclamer de l'archéologie, et, d'autre part, de ne l'être absolument pas à revendiquer l'autonomie.

3. Epistémologie

L'examen de l'archéologie du paysage ne peut pas se limiter à cet effort de clarification interne. Il importe encore de montrer en quoi son apparition, sous l'une ou l'autre des deux espèces que j'ai cru devoir distinguer, est épistémologiquement révélatrice, du double point de vue de la redistribution des disciplines et de la redéfinition de l'archéologie.

Géographie du paysage, archéologie du paysage.

A s'en tenir à l'acquisition du savoir, l'archéologie du paysage est rigoureusement inutile pour la raison qu'elle ne semble rien ajouter à ce que la géographie, rurale ou urbaine, fait depuis longtemps et, au moins pour l'instant, infiniment mieux. Même cette remontée aux états antérieurs qui paraît pourtant si caractéristique de l'archéologie n'est pas nouvelle : la "géographie historique" n'a pas laissé de se soucier de la "formation du paysage rural", ce qui exclut tout espoir d' "arranger les choses" en laissant la description du présent à la géographie tandis que l'archéologie se réserverait la restitution du passé et l'Aménagement du territoire, l'organisation du futur.

Doublant simplement la géographie du point de vue de la connaissance, l'archéologie du paysage a seulement l'intérêt épistémologique de lui faire concurrence et d'entreprendre de la dépouiller. Cette tentative d'élimination du précédent occupant ne doit pas étonner dans nos ci-devant facultés des lettres et actuelles universités littéraires dont le drame est que toutes les spécialités tendent à se mêler de tout : en effet, alors qu'elles sont d'âge inégal et ressortissent à des états scientifiques hétérogènes, elles coexistent et se superposent comme dans une tranche napolitaine, les nouvelles venues ne chassant jamais les anciennes. Or c'est à ces dernières qu'appartient la géographie aussi bien que l'histoire, et pour la même raison. L'enseignement universitaire a été longtemps à portée universaliste : Démosthène ou Virgile étaient tenus pour des valeurs actuelles, toujours exploitables, au point que l'étudiant devait, à leur imitation, composer discours grecs et vers latins (à l'époque où j'étais étudiant existaient encore en Sorbonne des chaires d'Eloquence grecque et Poésie latine), de même que Platon ou Descartes, loin d'apparaître comme des moments historiquement intéressants, mais passés, de la réflexion, restaient des maîtres à penser ; tandis que la littérature et la philosophie cultivaient ainsi l'éternel et l'universel, l'histoire et la géographie représentaient le particulier, mis à portion si congrue que deux spécialités pouvaient y suffire, l'une occupée du temps et l'autre de l'espace (d'où un mariage universitaire dont on conserve encore certaines apparences malgré un divorce de fait). Il est clair que l'universalisme s'éteint malgré quelques retours de flamme et que Corneille ou Spinoza, quelque plaisir ou enseignement qu'on puisse continuer d'y trouver, émigrent vers les histoires de la littérature ou de la philosophie. Parallèlement, l'idiomatique, l'ethnique, le singulier, comme on voudra le nommer, sollicite maintenant l'essentiel de l'intérêt, entraînant la naissance ou le développement de spécialités nouvelles, sociologie, ethnologie, archéologie, etc., qui, forcément, s'installent sur des plates-bandes jusque là occupées par l'histoire et la géographie.

C'est ce qui advient avec l'archéologie du paysage : sous l'une ou l'autre des définitions que j'en ai proposées, qu'elle étudie l'occupation de l'espace ou le planté, elle concurrence la géographie et ne peut que vouloir sa mort. Sans espoir de succès, d'ailleurs, au moins à terme rapproché, car la mort d'un enseignement universitaire est comme celle de Dieu, il survit à tous les meurtres ! et rien, dans une université, n'est plus florissant que l'UER de Géographie (au plan des personnes, je m'en réjouis d'ailleurs sincèrement pour mes amis géographes)... si ce n'est celle d'Histoire ! D'où d'interminables conflits de compétence pour s'accorder sur ce qui restera à ces deux ancêtres et ce qui sera abandonné à de plus jeunes spécialités. L'apparition d'une archéologie du paysage n'en est pas moins l'indice d'une tentative de redistribution des disciplines : elle sonne le glas de la géographie et promet l'avènement de l'archéologie.

Archéologie de l'enfoui, archéologie du fabriqué.

Mais quelle archéologie ?

J'ose répondre : la nôtre !

Ni l'une ni l'autre des deux archéologies que j'ai cru pouvoir distinguer n'a évidemment à exhumer de l'enfoui et ne peut s'en tenir à l'examen direct de vestiges matériellement conservés ; il lui faut, au contraire, constamment recourir à des données indirectes : textes, images ou ustensiles supposant un certain environnement végétal, les pressoirs à vin ou à huile, par exemple, ne s'expliquant que par la proximité de vignes ou d'oliviers, et de même les serpes de vigneron¹⁸. L'archéologie du paysage, ne se définit donc pas, à la différence de l'archéologie fouilleuse, et plus généralement, de l'archéologie de terrain, par les conditions ou les moyens de l'observation. Ce qui la spécifie, c'est, comme archéologie du paysage-tissu, la visée associative et la méthode d'établissement des ensembles ; et, comme archéologie du paysage cultivé, son objet propre.

C'est là, pour nous, le point important, car cet objet est lui-même réputé archéologique en raison de sa technicité, parce que c'est un produit fabriqué au même titre qu'une cathédrale ou une marmite : la définition de l'archéologie du paysage cultivé s'accorde donc exactement à celle que nous proposons de l'Archéologie en général. La portée de cet accord est d'autant plus grande que l'archéologie du paysage cultivé, parce qu'elle inclut dans l'archéologie une catégorie d'ouvrages qui y avaient été jusque là négligés, me paraît avoir plus d'avenir que celle du paysage-tissu qui ne fait que renforcer ou systématiser l'intérêt, de toute façon déjà très répandu, pour les relations associatives. Quoi qu'il en soit, il est épistémologiquement passionnant d'observer que cette nouvelle venue, sans s'être beaucoup préoccupée d'élucider son archéologicit , rompt avec la définition la plus couramment admise de l'archéologie et se rallie spontanément à celle que nous croyons être désormais la seule satisfaisante. Aussi est-il piquant qu'on puisse à la fois s'émouvoir de nos positions théoriques et admettre l'archéologie du paysage - et de même l'archéologie industrielle - comme allant de soi. Mais c'est bien souvent ainsi que vont les choses : on se figure être encore dans un monde qu'on est déjà passé dans un autre.

Philippe BRUNEAU

1. **Actes du colloque Archéologie du paysage. Paris. ENS. Mai 1977 (Univ. de Tours, Caesarodunum n°13, 1978). Abrégé désormais en Colloque.**
2. Comme cela a été souligné à diverses reprises : G. Bertrand, *Colloque*, I, p.133 ; J.-R. Pitte, *Histoire du paysage français* (Paris, 1983), I, p.19. - Chacun sait que l'organisateur du colloque de 1977, R. Chevallier, a été un des apôtres de la photographie aérienne.
3. Cf. note précédente.
4. *Op.cit.*, I, p.20.
5. P. Dufournet, *Pour une archéologie du paysage* (Paris, 1978), p.373, et R. Chevallier, préface à ce même volume, p.7.
6. Cf. P.-Y. Balut, *RAMAGE*, 2 (1983), pp.179-183.
7. *RAMAGE*, 1 (1982), p.7.
- 8; G. Bertrand, *Colloque*, I, p.137.
9. P.-Y. Balut, *RAMAGE*, 1 (1982), pp.119-120.
10. Cf. note 6.
11. Cf. ce que nous en avons brièvement dit dans *RAMAGE*, 1 (1982), pp.18-19.
12. G. Bertrand, *Colloque*, I, p.133.
13. Les concepts que cet alinéa met allusivement en oeuvre sont expliqués par P.-Y. Balut, *RAMAGE*, 1 (1982), pp.102-103 et 119, et 2 (1983), pp.191-192.
14. P. Dufournet, *op.cit.* (*supra*, n.5), p.9, et p.5 (préface de R. Chevallier). On saluera avec d'autant plus de ferveur cette déclaration de J.-R. Pitte, *op.cit.* (*supra*, n.2), I, p.120 : "l'esprit communautaire germanique et l'individualisme celte - prétendument originels - sont nés du paysage et non l'inverse".
15. P. Dufournet, *op.cit.* et son préfacier R. Chevallier, pp.6 et 9.
16. J.-L. de Beaulieu, *Colloque*, I, pp.126-130 ; L. Menanteau et A. Pou, *ibid.*, pp.174-182.
17. Cf. Cl. Domergue et G. Herail, *ibid.*, pp.227-235.
18. Ainsi raisonnent, entre autres, R. Rebuffat, *Ktéma*, 4 (1979), p.233 ; ou Ph. Bruneau et Ph. Fraise, *Bull. de corresp. hellén.*, 105 (1981), p.153.

L'ARCHEOLOGIE BUISSONNIERE

2. L'ARCHEOLOGIE INDUSTRIELLE

A la fin de la somme qui défriche pour la première fois le champ immense de "l'archéologie industrielle en France"¹, Maurice Daumas expliquait qu'il n'avait pas fait de discours définissant le sujet, pour éviter "un tour doctrinal, peut-être prétentieux"². Il est donc bien téméraire, pour moi qui ne suis nullement spécialiste d'archéologie industrielle, de m'essayer ici à une analyse de la discipline au risque de paraître le fat ou l'ingénu aux yeux des détenteurs de ce savoir - lesquels sont gens fort érudits, car on ne s'improvise pas à parler des roues dentées, turbines, métaux et autres technologies.

Je m'y aventurerai cependant, fort de la remarque que, si ces savants ont toute compétence à parler d'industrie, il est rare qu'ils en aient à le faire comme archéologues, étant le plus souvent issus de toutes les disciplines, sauf de celle-là. On me rétorquera que le mot ne fait peut-être rien à la chose : qu'importe l'étiquette d'archéologie, pourvu qu'on ait la connaissance accrue du passé, le principal étant de le mieux comprendre dans un domaine nouveau, l'accessoire, de savoir si, ce faisant, l'on donne plutôt dans ceci que cela. J'y souscris d'autant plus qu'il ne s'agit pas pour moi, sans plus d'habilitation à le faire, de discuter des études, de leur intérêt ou de leurs résultats évidents dans l'accroissement du savoir, mais, en regard de la conception que nous nous faisons de l'archéologie³, de soulever ce que nous pensons être les vrais et les faux problèmes qui minent l'archéologie industrielle, en diminuent l'efficacité ou en ruinent le crédit.

De l'objet.

La délimitation de l'objet de science pourrait paraître, de prime abord, s'accorder

assez bien avec celle de l'objet de l'archéologie : l'archéologie industrielle étudie bien des ouvrages. Si la notion de "monument industriel"⁴, employée par R.A. Buchanan, peut contenir quelque ambiguïté - que ce "père" de l'essor britannique de la discipline n'y incluait sans doute pas-, l'expression de "vestige physique" ou de "vestige matériel" utilisée par les archéologues belges dans une intéressante et rare présentation réfléchie de la spécialité⁵, ou plus encore celle de "témoignage artificiel" ou d' "artefact" retenue par Maurice Daumas⁶, correspondent bien à l'objet traditionnel de l'archéologie.

Paradoxalement, c'est malgré tout ce qui est critiquable : majoritairement concernée, dans sa pratique actuelle, par des périodes historiquement très récentes, l'archéologie industrielle s'embarrasse, pour définir son objet d'étude, de caractères fortuits, conjoncturellement liés à des archéologies du passé reculé accidentellement en charge d'ouvrages souvent réduits à l'état de vestige d'une façon ou d'une autre - par le nombre, par l'état organique, par les inconnues documentaires. Mais on ne voit vraiment pas en quoi les ouvrages du XIXe ou a fortiori du XXe siècle, encore nombreux, souvent en état et documentés, sont, au sens strict, des vestiges ou mieux encore des "traces non écrites"⁷, sinon par image littéraire.

Le mal ne serait pas grand si l'on en restait au simple héritage inopportun de vieilles locutions. Il s'aggrave quand, justement inquiet de leur inadéquation, on les raisonne pour les adapter alors qu'elles sont de toute façon inadéquates, ainsi que le fait Buchanan : "un monument industriel est le moindre reste d'une phase obsolète d'un système d'industrie ou de transport, allant d'un gisement néolithique de silex à un avion ou un ordinateur devenus récemment obsolètes"⁸. L'obsolescence - le mot, il est vrai, permet peut-être quelques effets de style dans une littérature qui en comporte peu ! - est devenue une véritable scie dans le discours des spécialistes, sans l'ombre d'une justification scientifique : la désaffectation n'est qu'une stérile transposition dans le domaine du fonctionnel, de ce que la défiguration, circonstanciellement consécutive au temps ou à l'enfouissement, est dans le domaine de l'intégrité organique des ouvrages anciens, habituels objets de l'archéologie appliquée aux civilisations déjà disparues. On définit les caractères de l'objet de science à partir des conditions conjoncturelles de la construction du savoir⁹. Mais, de même que, pour les archéologues des périodes anciennes, un ouvrage cassé ou enfoui, s'il pose professionnellement et circonstanciellement des problèmes de collecte et de restitution, ne change pas pour autant de nature comme produit de la capacité technique de l'homme à fabriquer ; de même, pour un archéologue du récent, le batteur à oeuf remplacé ou l'avion ou l'ordinateur retirés du service ne se transforment pas sous prétexte que la cuisinière n'utilise plus l'un et que la compagnie a administrativement signé le bon de mise au rebut des autres ! L'archéologie ancienne n'avait pas rencontré ce problème et pour cause ; les archéologies occupées des périodes récentes ne peuvent pas impunément l'éluder sans quasiment tomber dans le ridicule. Les aléas de l'histoire organique - "vestige" - ou fonctionnelle -

"obsolescence" - des ouvrages ne peuvent être la base d'une définition scientifiquement cohérente. En anatomie, l'état de cadavre "obsolète" n'est qu'une circonstance qui favorise l'étude : il ne définit pas l'anatomie elle-même qui s'en moque, celle du mort n'étant pas (momentanément) différente de celle du vivant.

Ces préoccupations ne sont pas philosophie et spéculations sans grand intérêt pratique en regard du strict développement du savoir par accumulation des études : elles sont au contraire épistémologiquement les garde-fous des égarements d'un empirisme simple, car cette définition de l'objet de l'archéologie par le vestige ou l'obsolescence, montre, plus essentiellement, qu'on n'a même pas compris ce qui est véritablement en cause dans l'archéologie, qu'on n'a qu'une idée bien vague de ce qu'est la technique, la fabrication par l'homme - ce qui est un comble pour une archéologie industrielle ! Par le fait, d'une part, se trouvent exclus des ouvrages fabriqués, pourtant industriels au sens le plus banal du mot et, d'autre part, se trouvent inclus dans l'archéologie, devenue une véritable auberge espagnole, tout et n'importe quoi qui ne sont pas ouvrages, mais seulement bagages du savant qui s'improvise une halte en archéologie industrielle.

Par exemple, outre les "non obsolètes" et, à la limite absurde, dans l'assimilation aux archéologies anciennes, outre les "non cassés", se trouvent exclues les carrières quand n'y subsistent plus les bâtiments ou les instruments d'exploitation¹⁰ : comme si le front de taille n'était pas autant produit fabriqué que les blocs qu'on en tire afin qu'on en puisse tirer d'autres, analyse par un outil de la matière, du filon, etc. Et s'il peut n'être plus, enfin, que ce qui reste naturellement après l'extraction, sans être cet ouvrage qui en permet d'autres, il garde au moins le rôle d'indice de l'utilisation d'outils : l'archéologie ancienne elle-même l'a parfaitement compris qui étudie les carrières comme les sculptures, même s'il n'y traîne plus ni pics ni cabanes d'exploitation¹¹. On n'en est plus alors à reproduire les erreurs des archéologies traditionnelles, mais à régresser sur ce qu'elles ont su comprendre.

Mais plus encore que l'exclusion d'ouvrages techniques, il est d'intempestives inclusions qui révèlent que l'archéologie industrielle n'est plus parfois qu'un mot sans grand sens. Curieusement, il semble que les archéologues industriels aient honte de la technique : "la machine ne peut faire oublier l'homme, l'inventeur comme le manoeuvre. Il y a aussi les hommes en groupe, le groupe social, le groupe économique, le groupe politique, les capitaux qui ont été mis en oeuvre, (...) le système des échanges, la nature du commerce"¹². Ce propos concernait l'histoire industrielle : il ne diffère pas du sentiment des archéologues industriels : "l'archéologie, science humaine, se doit de situer l'homme dans ce bouleversement économique-social (...) nous devons scruter davantage le fondement sociologique des travailleurs, les antécédents structurels de la société"¹³. C'est toujours la même rengaine : tout compte fait, parler des ouvrages en général, de la machine en particulier, ce n'est pas parler de l'homme ; pour ce faire, il faut aborder ses comportements, ses conditions (les rapports sociaux, politiques, économiques, les usages, les

coutumes, etc.), ou sa représentation du monde (sa langue, sa religion, sa science, ses mythes, etc.). La technique pâtit d'avoir une face matérielle dans son organisation structurale : par elle, elle se trouve n'être plus, en quelque sorte, que matière. Seule la création artistique et l'invention industrielle, qui n'en est que l'adaptation à un autre domaine, restent très "sciences humaines". Mais l'industrie, la machine, l'outil, les ouvrages banals enfin, c'est presque du ressort des sciences de la nature, de la physique ou de la chimie ; les humaniser, c'est alors parler des ennuis de famille de l'ouvrier qui les manipule ! Ainsi l'archéologie appliquée à l'industriel ne peut être qu'une science auxiliaire de l'histoire, laquelle seule s'occupe de l'homme, comme la radiologie et sa physique des rayons en regard de la médecine. Ainsi objet et méthode de l'histoire envahissent-ils l'archéologie pour la rendre plus "humaine" ! Les plus en vue des archéologues industriels n'hésitent pas à réaffirmer péremptoirement, sans plus d'analyse de ce qui est en cause, cet indéfectible mythe épistémologique d'une soumission de l'archéologie, comme science humaine de la technique, à l'histoire comme science de l'homme par excellence¹⁴. L'explication par genèse du XIXe siècle s'étoffe et se met au goût du jour. Mais si tout est évidemment dans le temps ou dans la société, tout ne s'explique pas par ces seules conditions ; tout est aussi dans l'espace : à quand l'archéologie comme auxiliaire de la géographie ? Il serait temps de rendre compte de la technique comme capacité propre à l'homme, au même titre que son langage et que sa société : de même qu'on ne réduit pas l'un à la physique acoustique et l'autre à la physiologie des corps, il n'y a pas de raison de réduire le fabriqué à sa matérialité. Auquel cas, parler de la technique, c'est évidemment parler de l'homme, sans qu'il soit besoin d'"excuses sociologiques", car il n'est que lui à fabriquer.

Mais de même encore que la capacité linguistique d'analyser réciproquement du son par du sens ne se réduit pas à la diversité historique des langues, de même la capacité technique d'analyser réciproquement les moyens par les fins ne se réduit pas à la diversité des arts et des styles, aux seuls jeux des ruptures et des continuités historiques. Car non seulement la technique est une capacité humaine ressortissant comme telle à des sciences humaines avant même que des sciences de la nature n'aient à s'en mêler, mais, de plus, étant aussi susceptible de s'appliquer aux autres capacités de l'homme et de les prendre pour fin, elle les fabrique : elle fabrique des images et de l'écriture, de l'habit et de l'habitat, de l'activité et du geste, etc. Loin de n'être qu'un accessoire pratique, elle construit autant le devenir de l'homme qu'elle s'en trouve influencée ; loin de n'être qu'en histoire et de varier passivement avec elle, elle la fabrique.

Ainsi, soit en tant que capacité définitoire de l'homme, soit en tant qu'elle fabrique ce qui lui est aussi propre, la technique est tout entière dans l'humain. La science de la technique est donc science humaine à part entière, sans qu'il soit nécessaire de l'inféoder à une autre, histoire, sociologie, ethnologie, etc. Si avec une science de la technique on ne répond pas à tout, avec une linguistique ou une sociologie, non plus : il n'y a pas de raison

pour mélanger et objet et méthode sous prétexte que la réalité est toujours globale ; la science est ce qui distingue et analyse, non ce qui confond. Il est aberrant de penser que la jeune archéologie industrielle entérine le plus lourd passif des vieilles archéologies au lieu d'en reprendre les fondements. Vestiges, obsolescence, histoire empoisonnent l'analyse d'une définition cohérente d'un véritable objet scientifique de l'archéologie.

De la méthode et des procédures¹⁵.

Série et ensemble.

Comme les adolescents refont les bêtises des adultes, l'archéologie industrielle reprend donc à son compte celles de ses aînées : les archéologies anciennes sont ainsi passées de la "chasse au trésor", fondée sur la série, à la fouille stratigraphique qui privilégie l'examen des compositions en ensemble. Ainsi fait l'archéologie industrielle : M. Dumas, en insistant sur le site ou sur les "témoignages matériels in situ"¹⁶, favorisait les rapports associatifs dans le même temps qu'il dévalorisait les rapports sériels en excluant les collections des musées spécialisés, sous prétexte que leurs séries, effectivement, peuvent être "un peu hétéroclites", constituées "au hasard des circonstances", et que les ensembles, lorsqu'il y en a, sont souvent reconstitués de toutes pièces "dans un but didactique", Denis Woronoff, en donnant à l'archéologie industrielle le "terrain" - comme pour d'autres époques on lui donne le trou de fouille !-, confie à l'historien le soin "de dépasser ce cadre (la monographie) et (d') aboutir à des études comparatives, voire sérielles"¹⁷. Comme si un ouvrage était une sorte d'évidence dont on puisse faire l'analyse sans plus de référence à d'autres ouvrages ; comme si la série (qui est de toute façon comparaison !) était d'un degré au-dessus de l'ensemble et par là, sans doute, dévolue à l'historien ! Je l'ai dit l'an passé, de toute façon il n'est pas possible de rendre compte des ouvrages sans, implicitement ou explicitement, se préoccuper de ces deux types de rapport qui les définissent à parité, en dépit des pétitions de principe qui excluent ou minimisent l'un ou l'autre.

La réflexion est d'autant plus dévoyée que l'ensemble ainsi favorisé est bien souvent réduit à une élémentaire co-présence spatiale - l'obsessionnel "espace" des actuelles sciences humaines qui n'ont trouvé, pour exister face à la vieille histoire et à l'explication par genèse dans le temps, que les "parcours" en tout sens désordonné, les "lieux" indéfinis ou les "espaces" aussi nébuleux que celui de la science fiction¹⁸ - sinon à un simple repérage géographique, et non pas compris comme une analyse des rapports associatifs de la technique. D'autant encore que, suivant les goûts de sa marâtre - l'histoire des techniques, à la recherche de l'invention, c'est-à-dire des ruptures dans les séries, comme l'histoire de l'art l'est de la création -, l'archéologie industrielle aime à typologiser : dans sa tendance à l'inventaire qui organise plus des séries qu'il n'examine les ensembles, surtout si le responsable en est l'Inventaire national dont la méthode est quasi antérieure aux principes

déjà anciens de la fouille stratigraphique ; dans le développement des études de séries fonctionnelles comme les moulins de marée, les usines textiles ou les forges ; ou, pis encore, de séries morphologiques comme les chevalements de mines, les cheminées d'usines ou les scheds¹⁹ qui nient les rapports d'association, car la cheminée n'a techniquement pas d'existence sans sa liaison avec le bâtiment et la machine dont elle est un élément ; car le chevalement ne se comprend pas sans le puits et les galeries de mine, de même que les roues dentées d'une montre ne s'expliquent que comme partie du dispositif complet du mouvement. Il semble bien que l'archéologie industrielle ne maîtrise pas les rapports d'opposition et de composition, leur nature et leur mutuelle articulation.

Enfin je ne m'étendrai pas sur les inévitables et prosaïques confusions entre la méthode, comme mode de raisonnement, et les démarches professionnelles qui la mettent ou non en oeuvre dans des situations contingentes : "rechercher, recenser et étudier"²⁰ définit plus l'emploi du temps de n'importe quel chercheur en champignons ou en escargots que la méthode logique d'une science archéologique. Quant à la "sympathie imaginative" ou "l'oeil réceptif"²¹, cela frise l'égarement sentimental ! L'archéologie se définit par l'analyse des rapports sériels et associatifs repérables sur les ouvrages techniques et entre eux : là est la méthode et l'objet d'une science de la technique quels que soient les mille et un trucs et moyens professionnels dont le savant dispose. Conjoncturellement, suivant l'état fortuit des ouvrages, suivant les goûts, les ennuis, la formation du chercheur et les aléas de la recherche, cette analyse peut se faire avec les moyens d'une prospection aérienne²² ou d'une fouille²³, d'un examen sur le terrain ou d'une étude en musée²⁴, par l'entremise des cartes postales²⁵ ou des cartes de géographie²⁶, des bavardages d'autochtones, des rapports administratifs ou de toute autre archive. Chacune de ces démarches professionnelles requiert sans nul doute un procès particulier : elles importent peu à l'organisation de la technique. De même, que la science anatomique soit issue de l'autopsie, de la chirurgie ou même de la boucherie anthropophage, ne change rien à l'organisation du corps humain : ce ne sont que des difficultés plus ou moins grandes pour l'observateur - ne parlons pas du pauvre observé -. Il y en a d'autres dans nos matières, comme de ne pas avoir d'organisation professionnelle efficace, de crédit ou de personnel, de voiture ou d'appareil photo. Si toutes ces situations et ces solutions conditionnent un bon exercice professionnel de la science, les moyens pratiques d'y remédier ne se confondent pas avec son objet et sa méthode. Il serait temps, ici aussi, de constater que ces diverses démarches de métier ne peuvent être, les unes de l'ordre d'une "description purement objective", d'une "analyse purement technique", bref de l'ordre d'un constat d'évidences, et les autres de l'ordre de "l'interprétation", de "l'examen critique quant à (la) valeur historique", de la "première approche de l'objet du point de vue chronologique et fonctionnel" où "il ne s'agit nullement de considérations esthétiques, historico-culturelles ou typologiques"²⁷. A ne pas vouloir se contraindre à l'analyse des raisonnements et des processus en cause, cet empirisme secrète cette

philosophie de bazar avec des "niveaux" d'évidence et des niveaux de "sens" - pourquoi pas d'existence et d'essence - dans un confusionnisme des mots qui n'aide sûrement pas à mieux penser la discipline.

La collecte.

Cette faiblesse méthodologique issue de- et liée à l'idée que l'archéologie industrielle est une discipline autonome ne peut avoir que des répercussions dans les opérations archéologiques et tout particulièrement dans la collecte. La faveur accordée à l'ensemble a permis aux archéologues industriels de se rendre compte que, ces rapports abstraits n'ayant pas d'étendue, on ne pouvait se limiter à l'agencement des bâtiments usiniers, aux seuls sites de production puisqu'ils se composaient aussi souvent à l'habitat ouvrier, à la ville tout entière et à ses équipements. Mais là encore, illusionnés par l'idée qu'il existe de l'industriel et du reste, ils se posent d'inutiles cas de conscience pour savoir où s'arrêter : l'habitat des ouvriers se limite-t-il à ce qui a été spécialement construit pour eux, comme les corons, les cités, les familistères divers, ou s'étend-il à ce qu'ils habitent, même si l'architecture est commune à tous²⁸ ? Le faux problème philosophique du seuil n'est d'aucune utilité ici : comment définir un logement ouvrier sans se référer contrastivement à tout logement populaire aussi bien qu'au logement bourgeois ? Qu'est-ce que l'usine sans la comparaison avec tout autre bâtiment qui accueille "du monde", d'autant que génétiquement beaucoup d'usines se sont installées dans des constructions de cette sorte, telles que couvents, collèges, hôtels urbains, etc. ? Peut-on parler des moulins de marée ou des usines à fer en Bretagne²⁹ sans analyser les architectures régionales dont ils participent pleinement ? Il n'y a guère que les manufactures royales, dont le conditionnement par la "grande architecture" est trop évident, qui peuvent se vanter d'être plus ou moins sérieusement reliées, quoiqu'avec bien des naïvetés, à d'autres bâtiments non fonctionnellement industriels. La grande ressource dans cet embarras, c'est d'invoquer la pluridisciplinarité : elle n'est que l'aveu timoré et stérile soit de l'hétérogénéité de l'objet scientifique, dans le carré de fouille par exemple, soit de son homogénéité non reconnue, dans le cas présent³⁰.

En série comme en ensemble, les corrélations avec des séries parallèles d'ouvrages ou avec les autres ensembles associés sont totales. En terme de méthode de collecte, il n'appartient pas à l'archéologue industriel de dire "je m'occupe de ceci, pas de cela", lorsque les ouvrages font partie d'un même système technique soit sérieusement, soit associativement. Qu'en terme de corpus, de commodité personnelle, il veuille et doive se limiter, ne lui permet pas scientifiquement de poser d'artificielles frontières entre les ouvrages. C'est un peu comme si, linguistiquement, on croyait pouvoir rendre compte d'un champ sémantique particulier - le vocabulaire de l'agriculture, par exemple - sans se préoccuper du système du français ; ou comme si j'analysais les industries (dans l'acception très précise où nous prenons le mot) de la mort³¹ sans conscience que, quelque

particularisée que soit cette fin - et elle l'est bien autant que dans l'industriel (cette fois, au sens commun du mot) -, techniquement, elles se trouvent inévitablement liées à la chirurgie, à la sculpture, à la couture, à la construction, bref, au système des ouvrages. Les couplets sur les styles des architectures industrielles - châteaux forts, cathédrales, signes de domination de pouvoir et autres billevesées approximatives - ne font que montrer l'ignorance profonde du mécanisme de l'esthétique architecturale des néo- du XIXe siècle, camouflée par des interprétations simplettes, obsessionnelles et manichéistes, faites sans l'examen complet de la situation³².

De même que la méconnaissance de l'ouvrage technique amenait à "compléter" l'objet de l'archéologie par une injection d'histoire, de même la méconnaissance du système technique, de la solidarité des deux types de rapports et des corrélations qui s'établissent sur chacun d'eux, amène à trouver le salut de la collecte dans des délimitations qui ne sont plus de l'ordre de la technique, mais, bien évidemment, de celui de l'histoire. Le champ de l'archéologie, qui donne les limites de son investigation, se détermine suivant le temps³³ : celui de la "révolution industrielle", épisode dont la naissance est grosso modo située vers le milieu du XVIIIe siècle et qui s'oppose aux époques antérieures ; suivant les lieux : ceux des agglomérations urbaines, des centres industriels, opposés aux régions rurales, aux implantations extensives ; ou suivant les milieux : ceux des grandes concentrations du travail et du capital, opposées aux sociétés artisanales³⁴. L'inconvénient majeur d'un tel procédé est qu'on ne peut trouver à ce compte que ce qu'on connaît déjà : l'archéologie industrielle illustre la révolution industrielle née au XVIIIe siècle, dans les zones industrielles de concentration du travail et du capital ! Elle n'est même plus auxiliaire de l'histoire : elle en est le double redondant. Elle éclaircit quelques points sur un phénomène bien compris dans son ensemble par ailleurs. Heureusement, si l'archéologie se dessert avec de tels principes, les archéologues la sauvent dans leur pratique professionnelle, une fois n'est pas coutume : la curiosité des savants, leurs centres d'intérêt, leur fait étudier bien des choses hors de ces cadres préjugés : manufactures du XVIIIe siècle ; productions énergétiques disséminées sur les côtes ou le long de petites rivières ; filatures éclatées chez les ouvriers à domicile, etc. Mais le trouble demeure lorsqu'on sort du plaisir de la recherche érudite : jusqu'où a-t-on le droit d'aller ? Est-ce encore de l'archéologie industrielle ?

L'inconvénient n'est plus dans le principe de la redondance avec l'histoire, mais, plus prosaïquement, dans l'impossibilité pratique de fixer, de façon générale et universelle, chacun de ces seuils³⁵ : il n'est sans doute pas si sot de parler de "la révolution industrielle du Moyen-Age"³⁶ ou même de celle du néolithique ; ce qui se passe en Grande-Bretagne n'est pas ce qui se passe en France avec les manufactures de Colbert ; il ne faut pas grand chose à un artisan pour qu'il concentre ouvriers et argent sans beaucoup changer d'outils : des propriétaires provençaux pouvaient posséder des quantités "industrielles" de moulins à vent, disséminés dans tout le pays. Bref, toutes les combinaisons sont possibles entre ce qui

se passe en technique : les inventions, la machine avec toutes les énergies possibles, la production en série, etc. ; et ce qui se passe socialement : les organisations économiques de la finance et des échanges, celles de la hiérarchie et de la distinction des groupes sociaux, etc. C'est de cette confrontation que sort l'enrichissement de la connaissance de l'homme et de son passé : l'archéologie y participe pleinement, ni plus ni moins que l'histoire comme discipline particulière examinant l'activité et les rapports des individus et des groupes sociaux.

Les opérations documentaires.

Comme en toute archéologie du récent, les inconnues documentaires grèvent de façon moins lourdes l'ouvrage industriel : leur résolution se fait relativement commodément par les archives encore nombreuses, quand ce n'est pas par les inscriptions portées sur l'ouvrage lui-même, qui peuvent donner dates, noms de firmes, provenance ou d'autres coordonnées encore. Le danger serait plutôt alors, comme en histoire de l'art, non de ne pouvoir préciser ces données, mais au contraire d'avoir tant de facilités à le faire que cela dispense de l'examen direct de l'ouvrage, dont la "vie" est parfois plus mouvementée que le souvenir explicite qu'en gardent les archives. Ainsi, dans le domaine de la restitution, tout le monde n'a pas la précaution de penser que les plans conservés peuvent n'avoir été que des projets, même avancés, même définitifs, qui ont pu néanmoins être modifiés sur le tas, à la réalisation³⁷ ; toutes les transfigurations ultérieures ne laissent pas toujours traces écrites et dossier en ordre, surtout celles qui, n'entraînant que de petits travaux, peuvent être pourtant d'un grand intérêt technique. Quelle que soit la facilité que donnent, de plein droit, les archives pour la levée des inconnues documentaires, elles ne dispensent pas de l'autopsie³⁸, de la vérification directe sur l'ouvrage ; ainsi qu'archives, récits ou autres ne dispensent pas, en histoire, du moins lorsqu'on dispose encore du vivant, de l'enquête orale directe.

Il y aurait encore bien des remarques à faire sur les inconnues qui préoccupent les archéologues industriels et sur celles qu'ils négligent ; sur les modes de raisonnement employés pour les résoudre et sur les postulats plus ou moins implicites qui les sous-tendent : mais, outre qu'une telle analyse sortirait du cadre de cette critique générale de la spécialité en exigeant des démonstrations particulières, il y a toute chance que les problèmes qu'elle poserait rejoindraient ceux qui ont été abordés l'an passé dans cette même revue à propos des raisonnements de toute archéologie.

Bien évidemment, il resterait malgré tout à se demander, pour éclaircir la situation de l'archéologie industrielle : qu'est-ce qui est en cause ? comme dans le cas de l'archéologie du funéraire, ici même, ou, dans des numéros antérieurs, du vêtement ou du portrait³⁹. Les notions d'artisanat ou de machinisme ; les problèmes de l'énergie employée (l'eau ou la

machine à vapeur) ; ceux de l'inclusion des produits⁴⁰ (les voies, ponts, halles, bâtiments de fonte ou de fer) ou de leur exclusion (les tissus, mais non les vêtements...) sont, sans doute, des tentatives maladroitement pour cerner la réponse à cette question. Je ne m'essaierai pas à improviser la notice problématique d'un sujet aussi complexe que ce que nous appelons l'industrie dynamique, c'est-à-dire la technique qui, non seulement outille directement le geste en le prolongeant par l'outil au sens commun du terme, mais se prend elle-même pour fin en fabriquant des "outils d'outils", des ouvrages dont la fin est d'en fabriquer d'autres ou de fabriquer des matériaux ou de l'énergie pour d'autres. Mais comme toutes les autres applications de l'archéologie, l'archéologie de l'industrie, ainsi entendue et débarrassée des confusions déjà rencontrées, ne pourra aucunement faire l'économie d'une organisation des fins en cause⁴¹, à partir de laquelle se définira sa spécificité comme champ d'application de l'archéologie autrement que dans les approximations ambiguës sur la machine industrielle, l'outil artisanal, les matériaux industriels et ceux qui ne le sont pas, etc.

Des visées.

A ce compte, la visée de l'archéologie industrielle est de toute façon de faire le bilan technique de cette industrie dynamique dans quelque civilisation que ce soit. Car ce qui la définit, c'est la fin donnée à ces ouvrages qui, par exemple, outillent le geste ou sont outils d'outils, quelles que soient la diversité et la complexité des moyens et des techniques historiquement mises en oeuvre. C'est toujours de l'archéologie du funéraire que d'étudier les bûchers de santal indiens ou les crématoires perfectionnés occidentaux, le cimetière antique du Céramique d'Athènes ou les maisons funéraires nord-américaines, car ce qui est en cause reste toujours l'être mort, même si l'être et sa technicisation varient. A partir de ces modèles qui organisent les fins, il s'agit alors d'examiner hic et nunc celles qui se réalisent, et comment, et de mesurer les écarts avec d'autres systèmes industriels d'autres civilisations. L'archéologie industrielle ne peut donc plus avoir, comme visée générale et unique, la révolution industrielle qui reste historiquement située et restreinte⁴². Sauvés la liberté et la capacité des savants qui se passionnent pour l'archéologie de ce phénomène comme moi je m'intéresse à celle des tombes auvergnates ou bretonnes, un événement historique, aussi fondamental soit-il, ne peut donner naissance à une archéologie autonome et encore moins autarcique. L'archéologie des guerres puniques ou de Virgile⁴³ est toujours possible : il ne vient à l'idée d'aucune personne sensée de l'ériger en spécialité, d'en faire ambitieusement autre chose - une discipline universitaire reconnue d'un ministère éclairé, sinon ébloui par tous les lampions qui s'allument ! - qu'un livre ou une recherche.

Il y a bien la possibilité qu'existe une archéologie de toute l'époque de la révolution industrielle, comme il y a une archéologie classique ou médiévale : mais alors elle ne peut se restreindre à un type d'industrie et se trouve obligée de les prendre toutes : tombes⁴⁴,

costumes, statues religieuses ou patriotiques, églises, etc., et quels qu'en soient le matériau et le mode de production. C'est bien ce que nous faisons dans l'archéologie moderne et contemporaine !

Ou l'archéologie industrielle sera celle de l'industrie dynamique, définie ergologiquement de façon cohérente par le même type de fin des ouvrages - et il ne pourra qu'y avoir disparité sociologique de ceux-ci, car toute société a des moyens de production d'ouvrages, d'énergie, de mouvement. Ou elle sera celle des périodes récentes, d'un champ sociologiquement cohérent, mais dans la diversité ergologique des ouvrages qui équipent cette époque, ce milieu, ce pays. Ou, par le pouvoir de ses maîtres et de ses organisations professionnelles érigeant leurs intérêts plus ou moins purs et leur curiosité légitime en illégitime fondement scientifique, en dépit de ses résultats, elle restera une erreur que même les vieilles archéologies, traditionnelles et pragmatiques, n'ont pas commise.

Enfin, il est une visée que l'archéologie industrielle ne saurait en aucune façon assumer de droit, comme discipline scientifique : c'est la protection patrimoniale. J'en ai analysé la notion et ses conséquences ici même l'an passé⁴⁵, tel que j'en aperçois le fonctionnement : je m'expliquerai donc succinctement. Les archéologues industriels revendiquent à toute occasion la protection du patrimoine⁴⁶. Je ne saurais désavouer avec des mots assez forts ce qui m'apparaît comme une irresponsabilité civique et un abus politique de pouvoir. Je demeure convaincu que les archéologues industriels, ès qualités, n'ont aucune légitimité à exiger quoi que ce soit en la matière. Si comme tout citoyen - et simplement comme citoyen - ils ont droit de choisir ce qu'ils tiennent pour leur patrimoine ; si, comme n'importe quelle catégorie sociale, ils ont droit de défendre ce qu'ils pensent être les intérêts de leur métier, en l'occurrence la protection de l'information et de la documentation scientifique, ils n'ont aucunement le droit de faire passer leur patrimoine personnel ou leurs intérêts catégoriels pour le patrimoine ou l'intérêt d'une autre communauté quelconque ou a fortiori de la communauté nationale toute entière. Ils n'ont aucun mandat, donc aucune légitimité ni aucune sanction, pour réclamer ou posséder le pouvoir exorbitant de gérer et les biens communs et les liens patrimoniaux qu'un groupe social peut avoir, à travers ces biens hérités, avec d'autres hommes. Les seuls archéologues industriels à avoir un comportement sain en la matière me semblent être ceux du Creusot : la recherche scientifique s'y distingue de la gestion politique, laquelle semble aux mains des municipalités, des associations et de la population, responsables, autant que faire se peut, des choix de conservation, des réutilisation, d'animation, etc. Tous les autres archéologues, pratiquement sans exception, entonnent à tête perdue l'inepte refrain de la protection patrimoniale : ma conviction est que ce n'est pas à l'honneur de la catégorie, de sa lucidité scientifique et politique. Même la naïveté, même les meilleures intentions du monde ne font pas moins de l'abus ou de l'usurpation d'un pouvoir quelconque - celui d'une décision qui ne vous appartient pas par

exemple - une faute dans un système démocratique.

Mais c'est aussi une erreur, car je ne vois pas que s'en trouve mieux protégé l'intérêt scientifique, celui de l'accroissement du savoir, de sa promotion et de la protection de la documentation réellement importante : à trop crier "au loup", personne ne se dérange au moment qu'il vous dévore ; à toujours appeler la protection à tort et à travers, elle ne protège plus, un jour, même l'essentiel. Les industriels, les propriétaires privés, ou les édiles même détruisent archives et bâtiments : chacun le sait d'expérience, les archéologues sont trop conservateurs, au sens fossilisé et fossilisant du terme. Pour le droit comme pour un intérêt intelligemment compris et responsable, la collusion de la gestion politique du patrimoine et de la gestion scientifique des documents est pernicieuse et néfaste pour tout le monde : l'efficacité, tant de l'une que de l'autre, ne viendra que de leur distinction.

L'archéologie industrielle n'existe pas, en définitive ! C'est une contraction rhétorique pour "archéologie de l'époque industrielle" ou pour "archéologie de l'industrie", comme il y a une archéologie du funéraire ou de la politique, une archéologie classique ou contemporaine. Le problème vient de ce qu'on essaye désespérément de justifier comme science ce qui n'est après tout qu'un groupe ou une institution, qu'une locution, sinon un jeu de mots !

Pierre-Yves BALUT.

1. M. Dumas, *L'archéologie industrielle en France* (Paris, Laffont, 1980).
2. *Ibid.*, p.427. Ce refus de s'engager de la part de M. Dumas dut décevoir beaucoup d'intéressés, et au moins J.-C. Beaune qui en fit le compte rendu dans la revue *Milieus*, n°11-12 (oct. 1982 - janv. 1983), pp.112-113. Mais je ne crois absolument pas, à la différence de lui, en un "retard que l'intelligence française a pris par rapport aux pays anglo-saxons, scandinaves et à certains pays de l'Est", du moins dans le domaine de la méthodologie : si ces pays sont sûrement plus efficaces que le nôtre pour l'importance et le nombre des enquêtes et des publications, il me semble s'y colporter autant de bêtises méthodologiques que chez nous, tant en archéologie industrielle qu'antique ! C'est un bien curieux phénomène social que ce complexe d'infériorité des savants français : l'insuffisance de nos moyens et la phéthrore des leurs ne peuvent faire préjuger de leur meilleure intelligence des choses, mais seulement de leur sens plus efficace de l'action et de l'organisation.
3. Cf. nos "Positions" dans *RAMAGE*, 1 (1982), pp.3-33.
4. Cf. R.A. Buchanan, *Industrial archaeology in Britain* (Penguin Books, 1972, 1ère éd. 1972), p.20, cité en français par Dumas, *op.cit.* (*supra*, n.1), p.433.
5. *Le règne de la machine. Rencontre avec l'archéologie industrielle* (Bruxelles, 1975), pp.12 (G. van den Abeelen), 26 (J. Mertens), 162 (M. Bruwier).
6. *Op. cit.* (*supra*, n.1), p.428.

7. Cf. *op.cit.* (*supra*, n.5), p.20 (M. Bruwier).
8. Cf. *op.cit.* (*supra*, n.4), p.20. Et, tout récemment, R. Agache, "Les pièges de l'archéologie aérienne", dans *Archéologia*, n°195, oct.1984, p.29 : "on doit considérer comme "archéologique" toute structure obsolète". Parce que les Expositions universelles "ont leur obsolescence programmée dès l'origine", on titre "une archéologie des expositions" : cf. Fr. Laisney, "L'architecture industrielle dans les expositions universelles", *Monuments historiques*, 3/1977, p.45.
9. Cf. Ph. Bruneau et P.-Y. Balut, *Comptes rendus du 104e congrès nat. soc. sav.* (Bordeaux, 1979), V, p.8 ; et RAMAGE, 1 (1982), p.8. L'idée est encore développée ici même p.7.
10. Cf. Daumas, *op.cit.* (*supra*, n.1), pp.56-57.
11. Cf. par exemple, récemment, J.-P. Sodini, A. Lambraki et T. Kozelj, *Etudes thasiennes*, IX, Aliko I, "Les carrières de marbre à l'époque paléochrétienne (Paris, 1980). Et, en général, R. Martin, *Manuel d'architecture grecque*, I (Paris, 1965), pp.146-155.
12. Cf. *op.cit.* (*supra*, n.5), p.20.
13. Cf. *ibid.*, p.58 (L. Willem). De même Daumas, *op.cit.* (*supra*, n.1), p.428 : "l'histoire écrite dans les paysages traditionnels (...) n'est pas seulement celle des produits fabriqués (...), c'est aussi (...) celle des conditions de travail des ouvriers, de leurs ressources (...) et des rapports sociaux". Et K. Hudson : "L'histoire traite des hommes et non pas des choses. Il est inconcevable de penser aux usines sans penser aux gens qui y travaillaient", etc., "Pour une archéologie du travail", colloque *Patrimoine industriel : stratégie pour un avenir*, Lille, 11 octobre 1979.
14. Cf. G. van den Abeelen, *op.cit.* (*supra*, n.5), p.12, et L. Bergeron, *Comptes rendus du 105e congrès nat. soc. sav.* (Caen, 1980), V, p.288.
15. J'ai donné la définition et l'explication des termes que j'emploie ici dans RAMAGE, 2 (1983), pp.175-205, "La méthode et les opérations de l'archéologie : séries et ensembles".
16. Cf. *op.cit.* (*supra*, n.1), pp.434-435.
17. *Comptes rendus du 105e congrès nat. soc. sav.* (Caen, 1980), V, pp.303-304.
18. "Sensibilité à l'espace topographique, technique, architectural, à l'espace du travail et de l'emploi comme à celui de l'habitat" : L. Bergeron, "Propositions d'entente et d'action", *Comptes rendus du 105e congrès nat. soc. sav.* (Caen, 1980), V, p.287.
19. Cf. Daumas, *op.cit.* (*supra*, n.1), pp.57-86. Que tout cela soit devenu des images caractéristiques de l'industrie, ne fait pas se confondre cette représentation logique, que nous nous faisons surtout ou qu'ils se faisaient éventuellement des choses, avec l'organisation pertinente des dispositifs techniques.
20. R.A. Buchanan, *op.cit.* (*supra*, n.4), p.20.
21. Toujours Buchanan, p.28, dont se fait écho Daumas, *op.cit.* (*supra*, n.1), p.427.
22. Cf. les propositions et les mises en garde sur les difficultés de la démarche, de R. Agache, *op.cit.* (*supra*, n.8), pp.26-33. Et antérieurement, cf. *Dossiers de l'archéologie*, n°43, mai 1980, sur les découvertes d'archéologie aérienne, particulièrement J. Payen, "Photographie aérienne et archéologie industrielle", pp.60-65. G. Chouquer, "La

photographie aérienne, auxiliaire de l'archéologie industrielle", *Comptes rendus du 105e congrès nat. soc. sav.* (Caen, 1980), V, pp.307-311.

23. Cf. une très saine analyse de "l'apport de la fouille archéologique à la connaissance d'un site industriel : l'exemple des forges de Buffon", de S. Benoît et Ph. Peyre, dans *L'archéologie industrielle en France*, n°9, mai 1984, pp.5-18. Autres exemple dans *Archéologia*, n°190, mai 1984, pp.54-60 : "fouille d'une faïencerie du XVIIIe siècle à Rouen", par P. Halbout et C. Vaudour. - Dans la *Revue suisse d'histoire*, 31 (1981), pp.32-42, "l'archéologie industrielle", science ou fiction ?", P.-L. Pelet donne une suite d'exemples de fouilles d'ouvrages industriels, à travers toute l'Europe et depuis plus d'un siècle ; dans une archaïque réduction de l'archéologie à la fouille (c'est-à-dire d'une science à ses moyens, à ses démarches professionnelles), il en fait même la seule "authentique archéologie de l'industrie" qu'il oppose à l'"industrial archaeology" qui ne saurait la détrôner. - J. Mertens, *op.cit.* (*supra*, n.5), pp.26-35, analyse aussi "l'archéologie industrielle et la fouille", mais en rappelant de banales démarches ou en tombant dans un salmigondis de "méthode" sur la description et l'interprétation (cf. n.27).

24. Cf. la présentation - bien confuse et bien embarrassée dans ses analyses historiques et méthodologiques - de "l'archéologie industrielle et les musées en Wallonie" et "...en Flandre", *op.cit.* (*supra*, n.5), pp.52-63 et 64-69. Ces articles, comme d'autres et comme les communications sur le même sujet, ont plus la préoccupation de la "publicité", de la pédagogie de l'archéologie industrielle que celle de l'articulation méthodologique des collections existantes ou futures avec les enquêtes sur le terrain.

25. Cf. G. Abeels, "L'archéologie industrielle, photos et cartes postales anciennes", *op.cit.* (*supra*, n.5), pp.86-93. D. Woronoff, "Les sources documentaires de l'archéologie industrielle", présentation du sous-thème de la 4e conférence internationale pour l'étude et la mise en valeur du patrimoine industriel, Le Creusot, septembre 1981.

26. Cf. Daumas, "L'archéologie industrielle, ses méthodes, ses succès, ses limites", *RAMAGE*, 1 (1982), p.39.

27. Cf. J. Mertens, *op.cit.* (*supra*, n.5), pp.34-35.

28. Cf. Daumas, *op.cit.* (*supra*, n.25), p.47 : à propos des "cités développées dans la seconde moitié du XIXe siècle. Sans échapper à l'archéologie industrielle, elles seraient plutôt l'objet de l'histoire sociale" !

29. Françoise Hamon et Geneviève Lelouarn, "Les usines à fer en Bretagne", *Monuments historiques*, n°128, pp.38-40 : "La particularité de ces ensembles industriels, c'est qu'ils ne constituent pas une architecture spécifique ; (...) les ateliers (...) s'apparentent à de grands hangars, ou à des bâtiments agricoles tout à fait ordinaires".

30. Cf. Daumas, *op.cit.* (*supra*, n.1), pp.435-437. L. Bergeron, *op.cit.* (*supra*, n.18), p.288. La pluridiscipline tend à devenir si peu scientifique et tellement professionnelle (géomètres, aménageurs, administratifs sont naturellement appelés au service de l'archéologie industrielle) qu'on s'étonne que n'en fasse pas partie la cuisine qui, chacun le sait, est un élément indispensable au bon moral des troupes chercheuses, à l'efficacité d'une fouille ou d'une enquête et donc à la qualité des résultats.

31. Ici même, pp.69-116.

32. Cf. Daumas, *op.cit.* (*supra*, n.1), "ornementalisme et triomphalisme", pp.297-310, et ses remarques esthétiques disséminées, souvent maladroitement - le "néo-classicisme effervescent" des Salines de Ledoux, ou le "style gracieux", "la légèreté et l'élégance" du bâtiment de graduation, pp.146-147 - ou abusivement interprétatives (pp.288, 293, 306-307, etc.).

Que dire des "représentations spatio-symboliques", du "caractère symbolique et hiérarchique de la composition", des "réticences avec lesquels les créateurs rentrent dans la logique du système industriel" (*Monuments historiques*, n°128, p.19), sinon que c'était le système même de l'esthétique architecturale classique, et qu'on ne savait construire autrement, même des manufactures, des corderies ou des salines ! Les historiens d'art ne manquent sûrement pas de dire des sottises sur les bâtiments industriels : ce n'est pas une excuse pour les archéologues industriels de ne pas connaître les séries esthétiques dans lesquelles s'inscrivent aussi leurs architectures et de parler du "style pompéien" de Ledoux, (J. Pinard, "L'ancienne fonderie royale de Ruelle", *Comptes rendus du 105e congrès nat. soc. sav.* (Caen, 1980), V, p.276. Avec justesse, L. Fr. Génicot, "L'archéologie industrielle et les bâtiments", *op.cit.* (*supra*, n.5), pp.36-43, remarque que "cantonner (le) champ d'investigation aux bâtisses nées de la seule activité industrielle (...) équivaldrait sans doute à cloisonner la réalité architecturale".

33. C'est l'opinion de J.-Cl. Gardin, *Une archéologie théorique* (Paris, 1979), p.14.

34. Les Belges, *op.cit.* (*supra*, n.5), semblent bien se limiter à la seule révolution industrielle des XVIIIe et XIXe siècles (pp.12-14, 44, 52, etc.), refusant de "remonter aux primitives "industries" du silex" (p.43), rejetant dans le folklore (?) "le maréchal-ferrant, le tissage à domicile" (p.54). Daumas, RAMAGE, 1, (1982), p.44, placerait le premier dans "l'histoire locale" !

35. Curieusement, dans son ouvrage *L'archéologie industrielle en France*, M. Daumas, qui étudie des moulins de marée de l'époque moderne ou des manufactures royales du XVIIe siècle (cf. aussi "De la manufacture à l'usine", *Monuments historiques*, n°128, 1983, pp.7-14), ne parle des limites chronologiques de l'archéologie industrielle qu'en termes de révolution industrielle du XVIIIe siècle. Il avait été plus net dans RAMAGE, 1 (1982), p.46 : en France, "cette dernière conception n'a aucune valeur", ou même dans le bulletin du C.D.H.T. de mars 1978, p.3 : "s'il faut prendre en compte les abbayes cisterciennes, pourquoi pas ?". Dans le même RAMAGE 1, il avoue p.44 que la distinction artisanat-industrie "n'est pas rigoureuse". Dans *Monuments historiques*, n°128, 1983, M. Hamon, "De l'artisanat à la manufacture", pp.15-19, et S. Chassagne, "Evolution du terme de manufacture", pp.20-24, montrent aussi la difficulté de séparation des deux milieux. Et Kenneth Hudson, "Pour une archéologie du travail", colloque *Patrimoine industriel : stratégies pour un avenir*, Lille, 11 octobre 1979, constate que les définitions de l'archéologie industrielle ont "apporté presque autant de problèmes que de solutions. Est-ce que "industrie" veut dire "manufacture" ?", etc.

36. Cf. J. Gimpel, *La révolution industrielle du Moyen Age* (Paris, Le Seuil, 1975).

37. Cf. les justes remarques de J. Mertens, *op.cit.* (*supra*, n.5), sur l'intérêt de la fouille en regard des archives incomplètes et des plans modifiés, pp.26 et 28.

38. Cf. ici même, l'"Editorial", pp.7-8.

39. Cf. Ph. Bruneau, "Le portrait", RAMAGE, 1 (1982), pp.71-93, et "Le vêtement", RAMAGE, 2 (1983), pp.139-173.

40. Cf. Daumas, *op.cit.* (*supra*, n.1), pp.430-431, à propos des matériaux ferreux, des marchés couverts et des transports ; K. Hudson, *op.cit.* (*supra*, n.35) à propos de l'électricité, du téléphone, de la radio, des films, du commerce ; etc., etc.

41. Sûrement pas sur l'élémentaire modèle qui combine "trois conceptions" de l'archéologie - dont la première n'est qu'une variante de la seconde -, avec "quatre acceptions" de la notion d'industrie, dessinant à gros traits bien approximatifs la complexité historique du phénomène, cf. P.-L. Pelet, *op.cit.* (*supra*, n.23), pp.41-42. Incomparablement plus astucieuse et plus prometteuse était "l'esquisse d'un programme" en archéologie industrielle, de

Bertrand Gille, *Bulletin du Centre de recherches sur la civilisation industrielle*, n°2, novembre 1978, et extrait dans *Milieux*, n°6, juin-septembre 1981, où il tentait une dissociation des diverses fins de la technique. Malheureusement, sans modèle de l'organisation de la technique comme capacité structurale de l'homme au même titre que son langage, il tombait inévitablement dans le rangement empirique et approximatif des performances, en pensant "que la recherche se définissait d'elle-même, en marchant", comme si marcher à l'aveuglette était une vertu - ce que ne sont pas loin de penser la plupart des archéologues. Il excluait l'oeuvre d'art, comme si la finalité esthétique était antinomique d'une fin pratique, sous prétexte que les historiens d'art sont, de mille manières, opposés aux archéologues ; et ne savait où classer quelques laissés-pour-compte comme "les arènes, les vélodromes ou les théâtres" (!). Enfin, encombré de la chronologie, de la durée, il s'embarrassait dans les relations du "technicien" et de l'historien, sans remise en question de leur objet de science.

42. Les Anglais, Buchanan avec son silex néolithique, ou Hudson avec son archéologie du travail, même dans l'ancienne Egypte, sont contre la restriction historique et pour l'élargissement.

43. Cf. les *Dossiers de l'archéologie*, n°68, novembre 1982, "Virgile".

44. Faut-il considérer la présence d'une stèle funéraire, au vrai d'un surveillant des mines, dans la publication belge (*supra*, n.5), p.33, comme une faille dans leur attachement à l'industriel pur et dur ? ... Feraient-ils de l'archéologie contemporaine sans le savoir ?

45. "Du patrimoine", *RAMAGE*, 2 (1983), pp.207-237.

46. Donner des références en la matière serait citer toutes les études d'archéologie industrielle. Je retiens quelques perles : "L'archéologie industrielle ne peut valablement et scientifiquement se concevoir sans qu'il y ait (...) la prise de conscience (...) de la richesse (...) du patrimoine historique à sauver" (L. Williem, *op.cit.* (*supra*, n.5), p.58). "L'objectif primordial de l'archéologie industrielle (est) de provoquer (la) sauvegarde" (Daumas, *op.cit.* (*supra*, n.1), p.428). Que les archéologues, comme citoyens, aient envie de militer pour cela ou pour la promotion de la galette bretonne, c'est leur droit : tous leurs goûts et leurs engagements politiques ne rentrent pas, ipso facto, dans la science archéologique. Buchanan est plus raisonnable en pensant que c'est seulement dans certains cas qu'il s'agit de préserver ; en France, quelques architectes qui sont, eux, dans la vie sociale, ont aussi de saines réactions en séparant l'accroissement du savoir de la gestion politique de l'avoir, des biens comme des liens : cf., par exemple, Chr. Devillers, "L'architecture industrielle ou la crise du monument historique", *Monuments historiques*, 3/1977, pp.1-5, et "Pratique et signification de la réutilisation des bâtiments anciens", sous-thème 8 de la 4^e conférence internationale pour l'étude et la mise en valeur du patrimoine industriel ; Ph. Robert, *ibid.*, sous-thème 7, "Aspects économiques et politiques des opérations de reconversion".